

ACTES
DU
ONZIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ORIENTALISTES

PARIS-1897

QUATRIÈME SECTION
HÉBREU — PHÉNICIEN — ABAMÉEN — ÉTHIOPIEN — ASSYRIEN



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

M DCCC XCVIII

ACTES
DU
ONZIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ORIENTALISTES

PARIS-1897

QUATRIÈME SECTION
HÉBREU — PHÉNICIEN — ARAMÉEN — ÉTHIOPIEN — ASSYRIEN



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

M DCCC XCVIII



RAPPORT

SUR

LE PROGRÈS DES ÉTUDES SYRIAQUES

DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS,

PAR

M. TH.-J. LAMY,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Les études syriaques prennent chaque jour un nouvel essor; leur champ s'agrandit par les nombreux manuscrits que l'Asie occidentale fournit à nos grandes bibliothèques, et il se fertilise de plus en plus sous les efforts des savants qui le cultivent. Les fruits que ce champ a produits durant ces trois dernières années sont en telle abondance et si excellents, qu'il m'est difficile, dans les limites qui me sont imposées, de les faire connaître sans omission et de les apprécier comme ils le méritent. Je réclame donc l'indulgence de mes savants confrères. Ils voudront bien se souvenir que j'ai dû travailler dans une ville de province, dépourvu des secours qu'offrent les grandes bibliothèques.

Mais, si le champ s'agrandit, si les ouvriers qui le cultivent sont devenus plus nombreux, si les recherches à faire sont plus considérables, les instruments mis à la disposition des travailleurs sont plus perfectionnés et permettent un travail plus rapide, plus fructueux et plus parfait. Non seulement les grandes bibliothèques des divers pays ont augmenté les facilités offertes aux savants, mais aujourd'hui, au lieu de transcrire soi-même péniblement et avec fatigue les manuscrits ou

de les faire transcrire par des scribes plus ou moins exacts, on les photographie et on peut les étudier chez soi comme si on avait l'original sous les yeux, et même les reproduire par la phototypie comme l'a fait le savant bibliothécaire de Milan, Ceriani, pour la célèbre Bible syriaque de l'Ambrosienne. En outre, les grands dépôts de manuscrits syriaques, tels que le British Museum, la Bibliothèque nationale, la Bodléienne d'Oxford, la Bibliothèque de Berlin et d'autres, ont donné de leurs manuscrits des catalogues détaillés et rédigés par des hommes aussi compétents que W. Wright, H. Zotenberg, Payne Smith, E. Sachau.

Les nouvelles et importantes acquisitions syriaques de la Bibliothèque nationale viennent d'être cataloguées par M. J.-B. Chabot⁽¹⁾, qui nous a aussi donné le catalogue des 50 manuscrits syriaques que possède la Bibliothèque du patriarchat grec-orthodoxe de Jérusalem⁽²⁾. Les manuscrits de cette bibliothèque viennent d'un couvent nestorien de Palestine; ils sont peu anciens et n'ont guère qu'une importance liturgique. Ils contiennent les offices de la messe et du bréviaire selon le rite du monastère des Mar Gabriel et Abraham, près de Mossoul, rite que nous connaissions déjà par la belle édition du Bréviaire chaldéen faite par M. Paul Bedjan.

Une bibliothèque autrement importante est celle du monastère de Sainte-Catherine, au Mont Sinaï. La publication par C. Tischendorf du célèbre *Codex sinaiticus* a depuis longtemps attiré l'attention sur ce riche dépôt littéraire. On connaissait ses richesses grecques, mais on ignorait ses richesses syriaques. Une heureuse découverte, dont nous parlerons plus loin, les a

⁽¹⁾ Notice sur les manuscrits syriaques de la Bibliothèque nationale acquis depuis 1874. (*Journal asiatique*, IX^e sér., XIII, sept.-oct. 1896.)

⁽²⁾ Notice sur les manuscrits syriaques conservés dans la Bibliothèque du patriarchat grec-orthodoxe de Jérusalem. (*Journal asiatique*, janv.-fév. 1894.)

révélées. M^{me} Agnès Smith Lewis nous en a donné le catalogue dans les *Studia sinaitica* ⁽¹⁾.

La Bibliothèque de la Propagande, à Rome, possède aussi des documents précieux pour la littérature syriaque. Malheureusement le catalogue manque encore. Cependant P. Cersoy a comblé en partie cette lacune en nous donnant, il y a trois ans, une notice sommaire de 46 volumes in-folio apportés d'Orient en 1870 par M^{gr} David Millos ⁽²⁾, et il a indiqué en détail les différentes pièces contenues dans le volume K. vi, 4, qui contient la grande et importante Collection des conciles orientaux que M. J.-B. Chabot édite actuellement dans les *Notices et extraits des Manuscrits* publiés par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, d'où M. Guidi a extrait les noms des évêques qui ont assisté au synode de Séleucie, en 410, et aux synodes suivants, avec l'indication des sièges qu'ils occupaient, ainsi qu'un fragment relatif à l'histoire des Sassanides ⁽³⁾.

Ce ne sont pas là les seules facilités offertes aux syriacisants. Il y a cinquante ans, la grammaire et surtout la lexicographie syriaques étaient à leurs débuts. On avait d'assez bonnes grammaires, celles d'Hoffmann et d'Uhlemann entre autres, toutes fondées sur la grammaire du savant maronite Amira. Depuis lors, les travaux sur la grammaire se sont multipliés; à ceux qui existaient on a ajouté les travaux grammaticaux des Syriens eux-mêmes : de Jacques d'Édesse, de Jacques de Tagrit, d'Élie de Nisibe, d'Élie de Tirhan, de Grégoire Bar-Hébréus. Les savants européens ont utilisé ces sources dans d'excellents manuels. Sans rappeler les savantes grammaires de MM. Duval ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ *Catalogue of the syriac mss. in the convent of St. Katharina on Mount Sinai*. Cambridge, 1894. Avec des documents inédits et de beaux fac-similés.

⁽²⁾ *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IX, p. 370 (1895).

⁽³⁾ *Zeitschrift f. D. M. G.*, t. XLIII, p. 386 et suiv. — *Un nuovo testo siriano sulla istoria degli ultimi sassanidi*. Leide, 1893.

⁽⁴⁾ *Traité de grammaire syriaque*. Paris, 1881.

et Nöldeke⁽¹⁾, et pour me borner aux ouvrages parus dans ces dernières années, je citerai la grammaire d'Eb. Nestle éditée en latin, en allemand et en anglais⁽²⁾, et la grammaire du P. Gismondi, en latin seulement⁽³⁾. Tout récemment, M. Maclean nous a donné en anglais la grammaire du syriaque vulgaire, tel que les chrétiens le parlent encore sur les bords du lac d'Ourmia, dans le Kourdistan et dans les plaines près de Mossoul⁽⁴⁾. Le dialecte palestinien, dont les monuments sont jusqu'aujourd'hui peu nombreux, manquait encore. M. G. Dalmann vient de combler cette lacune par une grammaire en allemand accompagnée de morceaux choisis et d'un dictionnaire⁽⁵⁾.

La lexicographie a surtout fait de grands progrès; tous ceux qui s'occupent de syriaque lui doivent une vive reconnaissance. Lorsque le savant doyen de Cantorbéry commença, il y a trente ans, la publication de son grand *Thesaurus syriacus*, nous n'avions guère autre chose que le *Lexique* très incomplet de Castelli-Michaëlis; depuis deux ans, nous possédons en latin un manuel fort complet, très bien imprimé, disposé méthodiquement d'après les racines et rédigé par le P. Brun d'après les lexiques manuscrits de Bar-Ali, de Bar-Bahloul et de Karmésinaïa, et d'après les travaux imprimés de Payne Smith, Rubens Duval, G. Hoffmann. Visant, avant tout, à donner un manuel

⁽¹⁾ *Kurzgefasste syrische Grammatik*. Leipzig, 1880.

⁽²⁾ *Syrische Grammatik mit Litteratur, Chrestomathie und Glossar*. 2^e éd., Leipzig, 1888. La même en latin, et la même en anglais, par Kannedy.

⁽³⁾ *Linguae syriacæ Grammatica*. Beryti, 1890.

⁽⁴⁾ *Grammar of the dialects of vernacular Syriac as spoken by the Eastern Syrians of Kurdistan, Nord-West Persia and the Plain of Mossoul, with notices of the vernacular of the Jews of Azairbaizan and of Zakku near Mossoul*. Cambridge, 1895.

⁽⁵⁾ *Aramäische Dialekt Proben, Lesestücke zur Grammatik des Jüdisch-palaestinschen Aramaisch*. Leipzig, 1897. Le même auteur a publié, en 1894, *Grammatik d. Jüd. palaest. Aramaisch n. d. Idiomen d. palaest. Talmud u. Midrasch, Onkelos Targums u. d. Jerusalem. Targum*.

facile et peu coûteux, l'auteur se contente d'avoir indiqué, dans la préface, les sources où il a puisé⁽¹⁾.

Tandis que le P. Brun travaillait à Beyrouth, en Syrie, à son manuel, Karl Brockelmann éditait en Allemagne, également en latin, un ouvrage du même genre, qu'il s'efforçait de rendre à la fois aussi complet et aussi bref que possible. Ce double but a obligé M. Brockelmann à de constants renvois à de nombreux auteurs, et à la grammaire de Nöldeke, ce qui rend son travail plus difficile pour les commençants. M. Brockelmann ne s'est pas contenté de compiler les grands lexiques, il y a joint le fruit de ses propres lectures et de ses recherches dans les œuvres syriaques récemment éditées. Il a, en outre, ajouté un lexique latin syriaque, ce qui n'avait pas encore été fait⁽²⁾.

Brun et Brockelmann ont employé pour leurs manuels la langue latine comme plus universelle. M^{me} Margoliouth, antérieurement Jessie Payne Smith, a préféré l'anglais comme plus facile pour les nombreux syriacisants de langue anglaise, et elle édite actuellement un abrégé du grand *Thesaurus* de son père, que deux savants orientalistes revoient avec soin⁽³⁾.

M. Rubens Duval, qui occupe actuellement la chaire si renommée du Collège de France, et dont nous connaissons les nombreuses publications syriaques, a cru le moment venu de faire parler les lexicographes syriens eux-mêmes, et, après dix ans d'un travail opiniâtre, il vient de nous donner le plus célèbre d'entre eux, Josué ou Jésus Bar-Bahloul, en arabe Abou'l-Hassan Isa ibn al-Bahloul⁽⁴⁾. Cet érudit syrien, dont la vie est

⁽¹⁾ *Dictionarium syriaco-latinum*; Beryti Phœniciorum; 1895.

⁽²⁾ *Lexicon syriacum*, auctore C. B., præfatus est Nöldeke. Berlin, 1896.

⁽³⁾ *A compendious syriac Dictionary. Founded upon the Thesaurus syriacus of R. Payne Smith D. D.*; edited by J. Payne Smith (Mrs. Margoliouth). Oxford, 1896.

⁽⁴⁾ *Lexicon syriacum*, auctore Hassano Bar Bahlule, voces syriacas græcasque cum glossis syriacis et arabicis complectens e pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. D. Paris, 1888-1897; 5 fasc. Le 6^e, contenant l'Introduction, sous presse.

peu connue, vivait au x^e siècle, car il est mentionné comme ayant pris part, en 963, à l'élection du patriarche nestorien Ébed-Jésu I. Son Lexique, dont Payne Smith s'est constamment servi dans son *Thesaurus syriacus*, n'est pas un dictionnaire complet, ni une œuvre entièrement originale; c'est une compilation où il a réuni les recherches des lexicographes qui l'avaient précédé, et dont les ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il dit, dans sa préface : « La plupart des gloses renfermées dans ce Lexique, et dont les auteurs ne sont pas marqués, sont de Honeïn; d'autres sont de Grégoire de Nysse, de Bar-Daschadad, de Zacharie de Merv, du médecin Schamli d'après Honeïn, de Jean Bar-Sérapion, médecin, de Daniel Gamaria, évêque de Tahal, de Hassan-Jésu Bar-Sarouschwaï, évêque de Hirta. » Il ajoute que Honeïn avait compulsé beaucoup d'autres auteurs. On trouve en effet, dans le lexique de Bar-Bahloul, de nombreuses citations empruntées à la version *simple* des Livres saints, à la version *Hexaplaire* et à la version *Harcléenne*, à saint Éphrem, à Jacques d'Édesse, à Josué Bar-Noun, à Moïse Bar-Cépha, au patriarche Hanan-Jésu, à Daniel de Taibouta, aux traductions syriaques d'auteurs grecs, etc. Les copistes ont même ajouté des gloses plus récentes, de sorte que souvent un codex est plus complet que l'autre, sur différents mots, sans qu'on puisse toujours discerner ce qui appartient à Bar-Bahloul et ce que les copistes ont ajouté à leur exemplaire pour le compléter.

Le Lexique de Bar-Bahloul est extrêmement précieux par les explications philosophiques et scientifiques qu'il donne sur un grand nombre de mots, par les citations d'un grand nombre d'auteurs anciens et par les traditions qu'ils nous a conservées. Les gloses arabes servent à identifier les noms des plantes et à fixer le sens des expressions employées dans les traités de mathématiques, d'astronomie et d'alchimie. On se tromperait

cependant, si l'on prenait le lexique de Bar-Bahloul comme un dictionnaire complet. Bar-Bahloul laisse de côté une foule d'expressions connues et comprises de tout le monde, il s'attache surtout à expliquer les mots grecs que l'on rencontre dans les versions syriennes d'auteurs grecs, les mots qui prêtent à équivoque, qui ont plusieurs sens, ou qu'on emploie rarement et qui ne sont plus d'un usage courant; il explique, par des gloses assez étendues, les termes qui désignent la parole, l'être, l'intelligence, le corps, les sens, les matières des sciences philosophiques et naturelles. On le voit, c'est un ouvrage de grande valeur et de première importance pour les savants. Il sera utile à tous les syriacisants, et plus utile encore à ceux qui joignent à la connaissance du syriaque celle de l'arabe.

M. Duval n'a rien négligé pour donner à cette œuvre scientifique toute sa valeur. Son édition reproduit exactement les quatre principaux manuscrits⁽¹⁾ : 1° le ms. Jacobite d'Oxford (*H*), qui forme la base de l'édition comme étant le plus correct; 2° celui de Florence (*F*), l'une des trois copies que l'on possède actuellement en Europe d'un original conservé dans un couvent du Liban; 3° les deux mss. nestoriens (*SS*) de M. le professeur Socin, qui se rapprochent pour la rédaction des deux autres mss. nestoriens de la Propagande, et de la bibliothèque de l'Université de Berlin. L'éditeur a ajouté quelques variantes des autres mss., et noté exactement au bas des pages les leçons des quatre principales sources, ainsi que les renvois à d'autres mots. Un appendice reproduit les mots grecs dans leur forme native. Disons, en finissant, que les textes syriaques et arabes sont imprimés très correctement avec les beaux caractères de l'Imprimerie nationale.

En même temps que l'achèvement de l'édition de Bar-Bahloul, cette année verra, grâce à la piété filiale de M^{me} Margo-

⁽¹⁾ Cf. *Remarques sur l'éd. du Lexique de Bar-Bahloul* (*J. as.*, janv.-févr. 1894).

liouth, le couronnement du grand travail qui fut l'œuvre de la vie du savant doyen de Cantorbéry et qui porte à bon droit le titre de *Thesaurus syriacus*⁽¹⁾; car c'est un trésor où l'on trouve réunis et expliqués d'une manière presque complète et autant que le permet l'état actuel de la science, tous les mots et toutes les formes que possède la langue syriaque, avec leurs significations diverses. Ce grand dictionnaire ne se borne pas à la langue littéraire, il donne encore la langue vulgaire, le syriaque moderne, le nazaréen et le dialecte de Palestine. Pour ce grand travail, Payne Smith a mis en œuvre les lexiques manuscrits de Bar-Ali, de Bar-Bahloul et de Karmsedinaïa, le lexique imprimé de Castelli-Michaëlis; il a pu profiter des immenses recherches qu'avait accumulées Quatremère en vue du dictionnaire dont il avait déjà lancé le prospectus; il a utilisé aussi les travaux de Bernstein, de Lorsbach, d'Agrell, de Field et de Roediger; enfin il a dépouillé, à mesure qu'elles paraissaient, les publications syriaques de Cureton, de Land, de Lagarde, de Wright et des éditeurs plus récents. Comme un grand nombre de publications syriaques ont vu le jour après l'apparition des premiers fascicules, il en résulte que les derniers fascicules sont plus complets que les premiers. Malheureusement le Maître de la vie a rappelé à lui le laborieux savant avant qu'il n'eût achevé son œuvre. Mais il a laissé une fille, formée à son école, héritière de son nom et de sa connaissance des langues sémitiques, qui achève, avec le concours de son mari, l'œuvre commencée. La première partie du 10^e et dernier fascicule vient de paraître. Les auteurs en ont déposé un exemplaire sur la table, ici devant nous, et les derniers feuillets de l'ouvrage sont sous presse.

⁽¹⁾ *Thesaurus syriacus*. Collegerunt S.-M. Quatremere, G.-H. Bernstein, G.-W. Lorsbach, Al.-J. Arnoldi, Car.-M. Agrell, F. Field, Æm. Roediger; auxit, digessit, exposuit, edidit R. PAYNE SMITH. Oxonii. Typ. Clarend. 1879-1897.

Je dois aussi mentionner, sans avoir pu l'examiner, le *Dictionnaire chaldéen* publié à Mossoul par Audo, qui en est au *caph*.

Enfin je ne dois pas omettre le tableau succinct et complet de la littérature syriaque à ses différentes époques, rédigé avec une grande exactitude par un homme aussi compétent que W. Wright et complété, après la mort de l'auteur, d'après les notes de MM. Nestle et Duval ⁽¹⁾.

Tels sont les instruments perfectionnés mis aujourd'hui à la disposition des syriacisants. Ils ont été utilisés. Les documents publiés dans ces dernières années sont aussi nombreux qu'importants. Je rencontre d'abord la recension des Évangiles trouvée dans le vieux palimpseste du Sinaï. On connaît l'histoire de cette découverte. Deux syriologues anglaises, M^{me} A. Smith Lewis et sa sœur M^{me} M. Dunlop Gibson, arrivent, au mois de février 1892, au couvent de Sainte-Catherine. Un codex en vélin, couvert d'une épaisse couche de poussière accumulée par les siècles, frappe leurs regards. M^{me} Lewis reconnaît que c'est un palimpseste et sous le recueil hagiographique superposé elle aperçoit une version syriaque des Évangiles. Aidée de sa sœur, elle se met à photographier les 182 feuillets. Les photographies sont transmises à Cambridge. Après un examen attentif, le regretté M. Bensly et M. Burkitt croient reconnaître que le codex est de la même famille que celui dont Cureton a publié les fragments en 1858. La difficulté du déchiffrement fit juger une nouvelle inspection du codex nécessaire. MM. Bensly et Burkitt et M. Rendel-Harris, qui avait déjà retrouvé au Sinaï, en 1889, l'*Apologie* d'Aristide, partirent avec les deux dames au mois de février 1893. Le codex fut transcrit. Une note ajoutée à la fin et malheureusement en partie illisible faisait connaître l'âge de l'écriture superposée.

⁽¹⁾ *A short history of syriac literature by the late W. Wright.* London, 1894.

Le recueil hagiographique avait été écrit vers l'an 778⁽¹⁾. Il s'ensuit que le texte d'en dessous est plus ancien encore. A en juger par les caractères paléographiques, il serait du vi^e ou du vii^e siècle. De retour en Angleterre, les trois savants s'empres-
sèrent de donner au public, en un volume très soigné, la recen-
sion du Sinaï⁽²⁾. Mais avant qu'elle ne parût, Bensly était ravi
à la science dont il a bien mérité. M^{me} Lewis rédigea l'intro-
duction et donna peu après une traduction anglaise. On a
beaucoup discuté sur la leçon de saint Matthieu I, 16, qui
termine la généalogie du Christ. M^{me} Lewis l'a examinée de
nouveau et confirme la leçon ܡܬܝܝܐ au lieu de ܡܬܝܐ ou ܡܬܝ.
Je me demande si ce ne serait pas tout simplement une faute
du copiste, qui, par distraction, aura mis ܡܬܝܝܐ, qu'il venait
d'écrire quarante et une fois, au lieu de ܡܬܝܐ que la syntaxe
syriaque demande. Le copiste a commis d'autres fautes de ce
genre. M^{me} Lewis en signale plusieurs.

Malgré les efforts des trois savants, bien des passages n'a-
vaient pu être déchiffrés. M^{me} Lewis retourna au Sinaï avec sa
sœur. Elle eut alors la bonté de photographier quelques dis-
cours de saint Éphrem, à ma demande. Je saisis cette occasion
de lui exprimer ma reconnaissance. Le voyage eut de précieux
résultats. Les mots et les versets entiers qui furent déchiffrés
forment, pour chaque Évangile, la matière de plusieurs cha-
pitres. Les presses de l'université de Cambridge, si soigneuses
de belles éditions, ont imprimé en bleu les passages que
M^{me} Lewis a lus pour la première fois et les rectifications qu'elle
a pu faire aux parties déjà publiées. Elle y a joint une traduc-

⁽¹⁾ La note porte : ܡܬܝܐ ܠܚܝܩܐ ܡܠܟܐ. Il faut probablement lire ܡܬܝܐ ܠܚܝܩܐ ܡܠܟܐ l'an mil
nonante des Grecs, c'est-à-dire l'an 778 de J.-C. comme l'a établi M^{me} Lewis.

⁽²⁾ *The four Gospels in syriac*, transcribed from the sinaïtic palimpsest by the
late R. L. Bensly, by J. Rendel Harris, and by F. Crawford Burkitt with an In-
troduction by A. Smith Lewis. Cambridge, 1894, in-4°.

tion anglaise du texte complet avec plusieurs appendices critiques, que M. Albert Bonus vient de compléter dans sa confrontation du *Codex Lewisianus* avec le texte de Cureton⁽¹⁾. M. Bonus montre que les deux textes ont des affinités multiples, mais aussi des dissemblances nombreuses, ce qu'on n'observe pas à un même degré entre les *codices* de la Peschita. En bien des endroits, le texte lewisien est d'accord avec la Peschita contre le texte curetonien⁽²⁾. Presque en même temps, M. Holzhey a fait en allemand un travail analogue, précédé en outre de nombreuses dissertations critiques⁽³⁾.

La bibliothèque du Sinaï nous promet d'autres joyaux. Déjà M^{me} Gibson et M. Rendel Harris nous ont donné quelques apocryphes⁽⁴⁾. M^{me} Lewis nous promet un *Lectionnaire syriaque palestinien*, que suivra le recueil hagiographique qui recouvrait les Évangiles dont nous venons de parler. Cette bibliothèque nous a encore fourni quelques anciennes homélies en syriaque palestinien. Les éditeurs, MM. G.-H. Gwilliam, F. Crawford, Burkitt et J.-F. Stenning, y ont ajouté quelques fragments d'une version palestinienne de l'Ancien Testament tirés de la bibliothèque Bodléienne⁽⁵⁾. M. G. Margoliouth en a retrouvé quatre

⁽¹⁾ *Some pages of the four Gospels retranscribed from the sinaitic palimpsest, with a translation of the whole text by A. Smith Lewis. London, Clay, 1896, in-4°.*

⁽²⁾ *Collatio codicis Lewisiani rescripti Evv. SS. syriacorum cum cod. curetoniano, cui adjectæ sunt lectiones e Peshitto desumptæ. Auctore A. Bonus, Oxonii. 1896.*

⁽³⁾ *Der Neuentdeckte Codex syrus sinaiticus; München, 1896.*

⁽⁴⁾ *Apocryphia sinaitica containing the Anaphora Pilati in syriac and arabic, the syriac transcribed by J. RENDEL HARRIS, and the arabic by M. DUNLOP GIBSON; also two recensions of the Recognitiones Clementis, a Story entitled The Preaching of Peter, and Stories of James the son of Alphæus and Simon the son of Cleophas, in arabic, transcribed and translated by M. DUNLOP GIBSON. London, 1896.*

⁽⁵⁾ *Biblical and patristic relics of the palestinian syriac literature. Oxford, 1896.* Ces fragments sont : Exod. xxviii, 1-12; III Reg., II, 10-15; IX, 4-5; Job, xxii, 3-12; Sap. ix, 8; x, 2.

autres fragments dans un manuscrit du British Museum ⁽¹⁾ et les a publiés avec traduction et notes.

M. R.-H. Charles a traduit d'un codex syriaque du vi^e siècle, qui se trouve à la bibliothèque Ambrosienne à Milan, l'*Apocalypse* de Baruch ⁽²⁾. M. W.-E. Barnes a édité la version syriaque du iv^e *Livre des Macchabées* que M. Bensly avait laissée inachevée. Le texte est accompagné de variantes tirées de neuf manuscrits, d'une traduction anglaise, d'une homélie de saint Grégoire de Nazianze, que nous possédions déjà en grec, de deux homélies inédites du patriarche Sévère, d'une autre homélie anonyme, d'une hymne de saint Éphrem déjà publiée, et d'un discours métrique anonyme. Toutes ces pièces concernent Samona et les Macchabées ses sept fils ⁽³⁾.

Une autre découverte mérite d'être signalée aux exégètes comme aux syriacisants. Le savant professeur de l'université de Dublin, M. Gwinn, a trouvé, dans un manuscrit syriaque de Lord Crawford, qui contient tous les livres du Nouveau Testament, même ceux qui manquent dans la Peschita, une version jusqu'ici inconnue de l'Apocalypse. Cet important document vient de sortir des presses de l'université de Dublin et forme un splendide volume in-4^o imprimé avec le plus grand soin ⁽⁴⁾. C'est un modèle de publication érudite. M. Gwinn a divisé son travail en deux parties : dans la première, il examine

⁽¹⁾ *Proceedings of the Society of biblic. Archæol.*, vol. XVIII, p. 223-336, 275-285; vol. XIX, p. 39-60. Ces fragments édités séparément en photographie sont : Gen. II, 4-19; IV Reg., II, 19-22; Amos, IX, 5-14; Act., XVI, 16-34; et en outre Ps., 27, 1; 29, 3; 51, 17; 65, 10-14.

⁽²⁾ *The Apocalypse of Baruch*, translated from the syriac. London, 1896.

⁽³⁾ *The fourth book of Maccabees and kindred documents in syriac*, with an Introd. and transl. Cambridge, 1895.

⁽⁴⁾ *The Apocalypse of saint John*, in a syriac version hitherto unknown; edited from a ms. in the library of the Earl of Crawford and Balkarnes with critical notes on the syriac text, and an annotated reconstruction of the underling greek text, by John Gwinn D. D., etc. Dublin, Hodges, 1897.

jusque dans les moindres détails les caractères et la valeur de la version retrouvée, ses ressemblances et ses différences avec l'autre version de l'Apocalypse et avec les différentes versions du Nouveau Testament; puis il la compare aux manuscrits grecs onciaux pour savoir sur lesquels elle est basée; ensuite il recherche son âge, ce qui l'oblige à faire l'histoire de l'Apocalypse dans les églises syriennes⁽¹⁾. De ces doctes recherches il conclut : la version récemment découverte fait partie de la version du Nouveau Testament faite par le chorévêque Polycarpe pour Philoxenus, évêque de Maboug (485-519), tandis que la version éditée en 1627 par Louis de Dieu appartient à la revision faite en 616 par Thomas de Harkel. Si l'on repousse cette conclusion, il faut du moins reconnaître que la version Gwinn est plus ancienne que l'autre. Elle devra donc à l'avenir être ajoutée avec les quatre Épîtres éditées par Pococke, en 1630, en supplément à la version Peschita dans les éditions du Nouveau Testament syriaque. M. Gwinn reconstruit ensuite le texte grec sur lequel l'auteur de la version est supposé avoir travaillé. La seconde partie donne le texte syriaque, imprimé en beaux caractères estranghelos sur deux colonnes, reproduisant le manuscrit ligne par ligne avec une scrupuleuse exactitude. L'auteur a ajouté un fac-similé, un fragment retrouvé dans un codex du British Museum de l'an 874 et de savantes notes. C'est un travail complet.

Après les Versions de l'Écriture viennent naturellement les Commentaires. Nous rencontrons d'abord l'écrivain qui a mérité le nom d'*Interprète*, le célèbre Théodore de Mopsueste, un des plus anciens commentateurs des Livres saints et le chef de l'école d'Antioche ou du *sens littéral*. Ses doctrines sur le péché

⁽¹⁾ Aux autorités citées il faut joindre Bar-Bahloul (éd. R. Duval) au mot *Élie*. Là il rapporte qu'Élie prêchera 1,200 jours et sera tué par l'Antéchrist, tradition qui repose sur Apoc. XI.

originel, sur la double personnalité du Christ et sur d'autres points attirèrent sur ses écrits les sévérités du v^e concile œcuménique et les firent tomber dans l'oubli. Mais, dans ce siècle, on a recueilli de nombreux fragments de ses Commentaires. Nous possédons intégralement les Commentaires sur les petits Prophètes et sur les Épîtres de saint Paul. Jusqu'ici nous n'avions que des fragments sur l'Évangile de saint Jean. Cette lacune vient d'être comblée. Un de nos syriacisants les plus actifs, M. Chabot, nous a dernièrement procuré le Commentaire entier conservé dans une version syriaque de la Bibliothèque nationale⁽¹⁾. Cet écrit est fort étendu; Théodore s'attache à expliquer théologiquement le sens littéral. Il omet la péricope *Jean* VIII, 1-12. Il est à remarquer qu'elle manque également dans la Version simple et dans les deux recensions euretonienne et lewisienne. Mais Grégoire Bar-Hébréus, dans son *Grenier des Mystères*, la reçoit et dit qu'elle a été trouvée dans un codex d'Alexandrie⁽²⁾. Il y aurait bien des choses intéressantes à relever dans cet important commentaire dont l'éditeur nous promet à bref délai une traduction, mais je dois me restreindre. Je ne signalerai que ce que Théodore dit à propos des dernières paroles du Sauveur à saint Pierre et ce qu'il rapporte des dernières années de saint Jean⁽³⁾.

Un autre Commentaire dont on a depuis longtemps commencé la publication par parties détachées, est le *Grenier des Mystères* de Grégoire Bar-Hébréus. Grâce aux travaux de ces trois dernières années, il est presque entièrement publié. Le

⁽¹⁾ *Commentarius Theodori Mopsuesteni in Evangelium D. Johannis, in libros VII partitus*, versio syriaca, t. I; Parisiis, 1897.

⁽²⁾ Un codex syriaque du ix^e siècle dit que cette péricope ne se trouve pas dans les mss., mais que l'abbé Paul l'a trouvée dans un ms. d'Alexandrie et l'a traduite en syriaque. Jacques de Saroug l'a commentée; on la lisait à l'office de la 2^e fér. de la 4^e semaine de Carême. V. Wright, *Cat. of syr. mss.*, 42, 845, 989.

⁽³⁾ Pages 411-412.

Grenier des Mystères, commencé à la mi-décembre 1277, fut terminé le 3 août de l'année suivante, après un travail opiniâtre de huit mois⁽¹⁾. Il comprend une suite de *Scholies* sur tous les livres de l'Ancien Testament, y compris ceux qui n'existent pas en hébreu, et sur tous les livres du Nouveau, à l'exception de la 2^e Épître de saint Pierre, de la 2^e et 3^e de saint Jean, de l'Épître de saint Jude et de l'Apocalypse. Ces *Scholies* sont courtes, substantielles, et exposent clairement en quelques mots le sens du texte. L'auteur marque la prononciation des mots douteux et les différences qui existent sous ce rapport entre les Jacobites et les Nestoriens. C'est une Massore syrienne. Pour l'Ancien Testament, il suit la version Simple qu'il corrige d'après les Septante, dont l'autorité est pour lui supérieure à celle du texte hébreu. Il cite aussi la version hexaplaire de Paul de Têla. Pour le Nouveau Testament, il suit également la version Simple, mais il recourt fréquemment au grec, ainsi qu'à la version de Philoxène et aux corrections de Thomas de Harkel. Il cite l'une ou l'autre fois les versions arménienne, copte et samaritaine. Il recourt aussi, mais peu fréquemment, à l'autorité des Pères grecs et syriens, reçus des monophysites. M. G. Herber vient de nous donner cette année même les *Scholies* sur le Deutéronome; en 1895, il avait édité le Lévitique. Un peu auparavant, M. Krauss avait mis au jour les *Scholies* sur Josué et les Juges, A. Morgenstern les *Scholies* sur le III^e et le IV^e livre des Rois, R. Geigenheim sur Ézéchiël, Steinhart sur saint Luc; J. Zolinsky a ajouté en autographie, avec la traduction latine du *Chronicon orientale* et une traduction allemande, les quatre tableaux donnant la chronologie de l'histoire universelle d'Adam à Vespasien et à la ruine de Jérusalem. Bar-Hébréus adopte la Chronologie des Septante et place

⁽¹⁾ Cf. Schroeter, *Barhebraei Scholia in Psal. 8, 40, 41, 50*. Vratisl., 1857, p. 2-3.

la naissance de Jésus-Christ en l'an 309 de l'ère des Grecs, qu'il suit dans ses ouvrages historiques⁽¹⁾. La plupart de ces publications sont tirées des quatre mss. conservés en Allemagne. Le principal ms., copié en 1354 sur l'autographe même de l'auteur, le *Cod. Vat.* 282, n'a été consulté, croyons-nous, que par Schroeter. C'est là une lacune regrettable pour l'important commentaire d'un des plus érudits des écrivains syriens.

Le *Commentaire* de saint Éphrem sur le *Diatessaron* de Tatien ne nous est parvenu que dans une version arménienne publiée par les Méchitaristes et donnée en latin par le Dr Moesinger. Il vient de faire l'objet de deux savantes publications. M. Rendel Harris en a retrouvé quelques fragments conservés dans les Commentaires syriaques de Jésusd'ad et des commentateurs postérieurs⁽²⁾; M. Hamlyn Hill a examiné à fond l'ouvrage même et, avec l'aide du savant arméniste Robinson, il en a donné une traduction anglaise plus exacte et plus complète que celle de Moesinger; il a ajouté un Index, fait avec beaucoup de soin, de tous les passages de l'Écriture cités dans tous les écrits de saint Éphrem publiés jusqu'ici⁽³⁾.

⁽¹⁾ Cf. Herber, *Scholia in Levit.* (Leipzig, 1895); in *Deut.*, dans *The American Journal of semitic languages*, vol. XIII, n° 2 (1897); Vl. Krauss, *Scholia in Jos. et Jud.* (Breslau, 1894); A. Morgenstern, *Scholien z. Buch d. König.*, I, II (Berl., 1895); R. Geigenheim, *Scholien z. Buch Ezechiel* (Gissen, 1894); M. Steinhart, *Scholien z. ev. Lukas* (Berlin, 1894); J. Zolinski, *Z. Chronologie d. Barhebr.* (Breslau, 1894). — Antérieurement ont édité les *Scolies* sur *Isaïe* : Tullberg (1842); *Gen.*, *xxix*, *Exod.*, *xv*, *Deut.*, *xxiii-xxiv* : Schroeter (1870); *Ps.* 3-7, 9-15, 23, 53 : Schroeter (1875); *Job* : H. Bernstein (1858); *Jerem.* : Fr. Koraen et C. Wennberg (1852); *Matt.* : J. Spanutti (1879); *Joan.* : R. Schwartz (1878); *Act. Apost. et Epist. cath.* : H. Klamroth (1878); *Epist. Pauli* (1889), *Prov.*, *Cantic.*, *Eccl.* : A. Rahlfs (1887); *Proph. minores* : A. Moritz (1882); *Eccl.* : Kaatz (1892).

⁽²⁾ *Fragments of the Comm. by Ephrem syrus upon the Diatessaron*, London, 1895.

⁽³⁾ *A Dissertation on the Gospel commentary of S. Ephrem the Syrian*, Edinburgh, Clarke, 1896. — J'ai aussi publié dans la *Revue biblique* (1896) deux articles sur les Commentaires de saint Éphrem, et j'ai donné la traduction du *Commentaire sur Zacharie*, avec deux chapitres inédits.

Les Pères et les théologiens syriens ont aussi donné lieu à quelques publications de valeur. Un bénédictin français, Dom Parisot, a publié, comme premier volume de la *Patrologie* qu'a entreprise M. Graffin, les écrits d'un écrivain dont le nom était à peine connu il y a cinquante ans. Aphraates ou Pharhad, surnommé le *sage Persan* (et connu aussi sous le nom de Jacques, ce qui l'a fait confondre avec saint Jacques, archevêque de Nisibe), a composé, selon l'ordre de l'alphabet syrien, vingt-deux discours ou traités, qu'il a écrits de l'an 337 à l'an 345 de Jésus-Christ. Ces traités, au moins la plupart, avaient été retrouvés au siècle dernier dans une version arménienne et publiés sous le nom de saint Jacques de Nisibe. En 1869, W. Wright avait donné le texte syriaque retrouvé dans les anciens mss. du désert de Nitrie. Dom Parisot a fait une nouvelle recension; il a vocalisé les mots et il a placé en regard du texte une traduction latine faite avec soin⁽¹⁾. Dans une savante préface, il a rassemblé et discuté tout ce que l'on connaît sur la personne et la vie de cet écrivain remarquable, et il a mis en lumière les principaux points de sa doctrine. Aphraates a écrit un traité spécial d'histoire qui va de la création à Jésus-Christ, et qu'il a intitulé le *Grain de raisin*. Wright l'a joint aux autres traités; Dom Parisot l'a réservé pour le volume suivant⁽²⁾.

Un des meilleurs écrivains de la belle époque de la langue syriaque, Philoxenus ou Xénaïas, évêque de Maboug (Hiérapolis), fervent propagateur de l'hérésie monophysite, mort en 523, a beaucoup écrit sur l'Incarnation et sur les mœurs chrétiennes; il a en outre donné, avec le chorévêque Polycarpe, en 508, une nouvelle version des Évangiles, d'après les manuscrits grecs. Ses écrits étaient demeurés enfouis dans les

⁽¹⁾ Bert avait déjà donné, en 1888, une traduction allemande dans Gebhardt et Harnack, *Texte und Untersuchungen*, III.

⁽²⁾ *Patrol. syriaca*, Paris, Firmin Didot, 1894, tomus I.

manuscrits presque contemporains que possèdent le British Museum et la bibliothèque Vaticane. M. E.-A. Wallis Budge, qui s'est fait connaître par la publication de l'*Histoire romantique d'Alexandre*, par celle de l'importante *Histoire monastique* de Thomas de Marga et du livre de l'*Abeille* de Salomon, évêque de Bassora, vient de commencer à combler cette lacune. Il nous a donné en deux beaux volumes, d'après les mss. du British Museum, les treize discours sur la vie et la perfection chrétienne, que l'évêque de Hiérapolis écrivit, selon M. Budge, vers le temps de son ordination épiscopale, en 485. Les treize discours ont pour objet : d'abord la foi, qui sert de fondement à la vie pieuse, puis la crainte de Dieu, la pauvreté volontaire, la mortification des sens et des passions, la pratique de la vie ascétique et enfin la fuite des péchés de la chair et l'observance de la chasteté. Le premier volume contient le texte syriaque, soigneusement imprimé avec les variantes, le second la traduction anglaise avec une savante introduction où l'auteur retrace la vie de Xénaïas et réunit un certain nombre de fragments de ses œuvres dogmatiques, qui montrent d'une manière précise quels étaient ses sentiments monophysites⁽¹⁾.

Entre temps, M. Budge publiait un singulier poème en vingt-deux chants sur la vie de Rabban Hormizd ou Hormisdas, fondateur d'un monastère à Al-Kosch. L'auteur, Mar Serghis, de la province d'Aderbeïdjan, a puisé dans la vie écrite au VII^e siècle par un nommé Simon⁽²⁾.

Cela ne suffisait pas à son activité; il vient d'ajouter l'édi-

⁽¹⁾ *The discourses of Philoxenus bishop of Mabbogh A. D. 485-519, ed. from syriac mss. of the VIth and VIIth centuries in the Brit. Mus., with an english translation by E.-A. Wallis Budge. 2 vol. London, 1894-1895.*

⁽²⁾ *The Life of Rabban Hormizd and the foundation of his monastery at Al-Kosh, a metrical discourse by Wahlé surnamed Sergius of Adhorbaijan, Berlin, 1894.* M. Budge a pris à tort « Wahlé » pour un nom propre.

tion complète en syriaque et en anglais des *Récits* ou *Histoires amusantes* de Grégoire Bar-Hébréus, qui ne nous étaient connues que par des extraits⁽¹⁾.

Entre temps, Oscar Braun tirait de la collection canonique dont une copie se trouve à Rome, à la Propagande, la correspondance échangée entre le catholique de Séleucie-Ctésiphon, Mar Papa, et saint Jacques de Nisibe, saint Ephrem et d'autres⁽²⁾; malheureusement cette correspondance manque d'authenticité. Beaucoup plus importantes sont les *Lettres* du fameux fauteur du nestorianisme, Barsauma, au catholique Acace, que le même savant a communiquées au X^e Congrès des Orientalistes⁽³⁾.

Nous ne pouvons que mentionner en passant trois *Homélies* de Proclus, éditées par Chabot⁽⁴⁾; la version syriaque des *Iambes* de saint Grégoire de Nazianze, donnée par le P. Bollig⁽⁵⁾; une *Homélie* de saint Éphrem sur les pèlerins, par Haffner⁽⁶⁾; quelques morceaux du grand poète Narsès, par Feldmann⁽⁷⁾; divers fragments astronomiques et cosmographiques, par F. Nau⁽⁸⁾; le *Quadrivium* de Sévère Bar-Sakou, par J. Ruska⁽⁹⁾; des fragments de philosophie grecque, par V. Ryssel⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁾ *The laughable Stories collected by Mar Gregory Barhebreus*. London, 1896.

⁽²⁾ *Zeitschrift f. kath. Theol.*, t. XVIII, p. 163 et suiv. L'auteur donne seulement la traduction allemande.

⁽³⁾ *Actes du X^e Congrès*, sect. II, p. 83-101.

⁽⁴⁾ *Rendiconti della Reale Accad. dei Lincei*, vol. V (1896).

⁽⁵⁾ *S. Gregorii liber Carminum iambicorum*, p. I, ed. P. Bollig; Beryti, 1895; p. II, ed. H. Gismondi, 1896.

⁽⁶⁾ *Sitzungsber. d. Kais. Akad. d. Wissensch. in Wien*, Band CXXXV (1896).

⁽⁷⁾ *Narses syrische Wechsellieder. Ein Beitr. zur altchristl. syr. Hymnologie*. Leipzig, 1896.

⁽⁸⁾ *Journal asiatique*, IX^e sér., t. VIII, p. 155-165 et p. 286 (1896).

⁽⁹⁾ *Das Quadrivium aus Severus bar Sakkû's Buch der Dialoge*. Leipzig, 1896.

⁽¹⁰⁾ Entre autres : *Die syrische Übers. der Sextussentenzen*, Leipzig, 1895; et deux articles dans le *Rhein. Mus. f. Philol.*, N. F. LI. (1896).

Hâtons-nous d'arriver à l'histoire, car c'est ici surtout que les publications sont nombreuses et les chercheurs infatigables. Je rencontre d'abord mon proche voisin Paul Bedjan, prêtre de la Mission, qui est venu de Perse habiter à Ans, près de Liège. C'est de là que, depuis bientôt quinze ans, il fait sortir des presses de Drugulin, à Leipzig, toute une série d'ouvrages classiques, religieux, liturgiques et canoniques, en chaldéen moderne et en syriaque, à l'usage de ses frères dans la foi, les Chaldéens-Unis du Kourdistan. Mais son principal ouvrage, digne d'un examen sérieux, c'est ce grand recueil d'*Actes* de martyrs orientaux et de *Vies* de saints honorés dans les Églises syriennes, qui en est à son VII^e volume.

Cette grande collection comprend actuellement six gros volumes in-8°, d'environ sept cents pages chacun; le septième va paraître prochainement⁽¹⁾. Le texte est partout muni des points-voyelles selon le système des Syriens orientaux et des Nestoriens; il est imprimé en beaux caractères avec le plus grand soin. Quelques Vies sont accompagnées de variantes peu nombreuses. Les notes sont rares; il ne faut pas y chercher l'apparat de l'érudition européenne, ni les discussions sur la valeur historique des textes. L'auteur veut, avant tout, donner à l'Église chaldéenne un recueil hagiographique aussi complet que possible. Il ne suit guère d'autre ordre que celui dans lequel il a pu se procurer ces nombreux récits.

On y trouve au delà de cent cinquante vies de saints et de martyrs, dont quelques-unes sont très étendues. Tout n'est pas inédit dans ce précieux recueil; les *Acta martyrum orientalium*, publiés au siècle dernier par Étienne-Év. Assemani, en 2 volumes in-folio, y sont reproduits tout entiers; les *Actes* des

⁽¹⁾ *Acta Martyrum et Sanctorum* edidit P. Bedjan, Congr. Miss., t. I-VI. Leipzig, 1890-1896. — Le tome VII vient de paraître (1897); il contient le *Paradisus Patrum* de Henanjesus.

martyrs d'Édesse et de Palestine, publiés par Cureton; les *Actes* apocryphes de saint Thomas, édités par Wright; les *Actes* de saint Marès, de Mar Kardagh, de Mar Pethion, d'Abraham Qidounaia, tirés des *Analecta Bollandiana*; les textes originaux dont George Hoffmann a donné la traduction allemande⁽¹⁾ sont également renfermés dans cette collection; mais M. Bedjan a omis les notes comme n'entrant pas dans son dessein, ce qui obligera les savants à recourir encore aux éditions premières.

Outre ces textes qu'on sera heureux de trouver réunis en une même collection, M. Bedjan nous donne un nombre considérable de Vies inédites. Nommons la Vie de saint Eughin, le fondateur de l'ordre monastique en Orient; elle est attribuée à son disciple Michel et a été copiée au Musée britannique par M. Chabot; nommons encore les Vies de Mar Saba, Jonan, Schalita, Daniel, Mika, Zeia, etc.

La longue persécution de Sapor II, qui dura de l'an 340 à 380 et donna à l'église de Perse des milliers de martyrs, se continua, moins violente et avec des interruptions, sous Izdegerd et Vararan. Saint Maruthas, évêque de Maiphercat, Achée, archevêque de Séleucie, et d'autres, recueillirent, presque au moment même, les *Actes* de ces martyrs. Jusqu'à présent nous ne possédions qu'une partie du précieux travail de saint Maruthas, donnée par Assemani. Grâce à M. Bedjan, nous le possédons tout entier. C'est là pour nous la partie principale de son œuvre; elle lui donne une très grande valeur, et rend les tomes II et IV infiniment précieux.

Les tomes V et VI, qui donnent les traductions syriaques d'œuvres que nous possédons, pour la plupart, en grec ou en latin, ont moins d'importance pour les savants européens; elles seront néanmoins consultées utilement en bien des points. On ne pourra désormais écrire l'histoire du christianisme en

⁽¹⁾ *Auszüge aus syrischen Akten Persischer Märtyrer*. Leipzig, 1880.



Orient, et particulièrement l'époque si glorieuse des martyrs de Perse aux iv^e et v^e siècles, sans recourir au grand recueil de M. Bedjan. Tous les récits n'ont pas la même valeur. Les légendes sont mêlées aux actes authentiques, mais les légendes même ont un fonds historique et contiennent de précieux renseignements.

Tandis qu'il travaillait au premier volume de cette grande collection, un de ses confrères de Perse lui envoya un petit manuscrit que M. Bedjan s'empressa de publier. Il contenait l'histoire, écrite par un contemporain, de deux moines nestoriens, Tartares d'origine, venus des environs de Pékin, à travers la Chine, le désert et le Khorasan, après des fatigues et des privations de toute sorte, jusque sur les bords du Tigre, près du patriarche Denha, avec l'intention de se rendre à Jérusalem. L'un de ces deux moines fut bientôt créé patriarche des Nestoriens, sous le nom de Jabalaha III, et gouverna cette Église de 1281 à 1317; l'autre, nommé Barsauma, fut envoyé par le khan mongol Argoun en ambassade à Constantinople, à Rome, à Paris et près du roi d'Angleterre; il revint ensuite près d'Argoun à Bagdad. Cette intéressante et importante monographie a donné lieu à plusieurs travaux. M. Bedjan n'avait publié que le texte chaldéen; M. H. Hilgenfeld proposa des corrections au texte et commença une traduction allemande⁽¹⁾; M. Chabot donna une traduction française accompagnée de nombreux documents, de notes et d'éclaircissements considérables qui lui donnent la valeur d'un ouvrage original, et dont l'Académie des Inscriptions et belles-lettres a récompensé le mérite en lui décernant, cette année même, le prix Bordin⁽²⁾.

⁽¹⁾ Textkritische Bemerkungen zur *Taš'ita d. Mar Yabhalaha*. Iéna, 1894.

⁽²⁾ *Histoire de Mar Jabalaha III*, patriarche des Nestoriens et de Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident; avec deux appendices, carte et planche. Paris, 1895.

Bedjan donna du texte une seconde édition, en 1895⁽¹⁾. Enfin Rodolphe Hilgenfeld voulut, comme son frère, mettre cette histoire en lumière en extrayant de la grande compilation intitulée *Migdal* (la Tour) le chapitre concernant Jabalaha III, d'après la recension de Saliba ou Sliva de Mossoul⁽²⁾.

Tout récemment, M. Bedjan vient d'ajouter à ses utiles travaux l'édition de la version syriaque de l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*⁽³⁾.

L'histoire de l'Église syrienne doit aussi beaucoup à un autre travailleur dont le nom s'est déjà rencontré plusieurs fois sous ma plume. M. l'abbé J.-B. Chabot nous a donné la *Légende* du saint martyr Bassus et de sa sœur Suzanne, ainsi que l'histoire de la fondation du grand couvent dédié au saint et érigé près de la ville d'Apamée en Syrie⁽⁴⁾. Il a aussi fait connaître par un court résumé l'importante et curieuse monographie que M. R. Raabe a publiée sur Pierre l'Ibérien, évêque monophysite de Maiouma, près de Gaza, en Palestine, à la fin du v^e siècle⁽⁵⁾. Une publication analogue a été faite par M. Spanuth qui a édité la biographie de Sévère d'Antioche par Zacharie le Rhéteur, d'après un ms. de Berlin⁽⁶⁾.

C'est encore à M. Chabot que nous devons l'édition du *Livre*

⁽¹⁾ *Histoire de Mar-Jabalaha, de trois autres patriarches, d'un prêtre et de deux laïques, nestoriens*, éditée par P. Bedjan. Leipzig, 1895.

⁽²⁾ *Jabalaha III cath. nestor. vita ex Sliba Mossulani libro qui inscribitur Turris desumpta*. Leipzig, 1896. En arabe et en latin.

⁽³⁾ *Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée*, éditée pour la première fois par P. Bedjan. Leipzig, 1897.

⁽⁴⁾ *La légende de Mar Bassus*. Paris, 1893. En syriaque et en français. Cf. Rubens Duval, *Journ. as.*, IX sér., t. II, (déc. 1894), p. 537.

⁽⁵⁾ *Ein Charakterbild zur Kirchen- und Sittengeschichte des fünften Jahrhunderts. Syrische Uebersetzung einer um das Jahr 500 verfassten griechischen Biographie*. Leipzig, 1895. — J.-B. Chabot, *Pierre l'Ibérien* d'après une récente publication, dans la *Revue de l'Orient latin*, t. III, p. 367-397.

⁽⁶⁾ Göttingen, 1893.

de la *Chasteté*, écrit au milieu du ix^e siècle par Jésusdenah, évêque de Baçrah ou Bassorah; c'est un recueil de 140 courtes monographies de fondateurs de couvents en Mésopotamie, en Assyrie et en Perse. Les monastères jacobites sont exclus. Jésusdenah a tiré ces monographies de sources la plupart encore inédites⁽¹⁾. L'*Histoire monastique* de Thomas de Marga et la légende de saint Eughin et de ses premiers disciples donnent de plus amples détails sur quelques-uns de ces fondateurs.

Une œuvre historique plus considérable, c'est la *Chronique* attribuée au patriarche jacobite Denys (mort en 845) connu sous le nom de Denys de Telmahar ou de Tell-Mahré. Cet homme instruit avait écrit, sous le nom d'*Annales*, un grand ouvrage dont Grégoire Bar-Hébréus nous a conservé quelques extraits dans sa *Chronique ecclésiastique*⁽²⁾. Un ouvrage moins étendu, divisé en quatre parties en forme de chronique allant du commencement du monde à l'an 775 après J.-C., lui avait été gratuitement attribué par Assemani. Cette chronique ne nous est conservée que dans un seul manuscrit, le codex 162 de la bibliothèque Vaticane. La première partie qui va jusqu'à Constantin a été éditée, en syriaque seulement, par Tullberg et ses élèves. La seconde va de Constantin, à Théodose le Jeune et suit généralement Socrate. La troisième embrasse la période de Théodose le Jeune à Justin II (408-578). C'est de là qu'on a tiré la précieuse chronique publiée sous le nom de Josué le Stylite et la lettre de Siméon de Beth-Arsam sur les martyrs himyarites. L'auteur reproduit aussi les données historiques consignées par Jean d'Éphèse dans son *Histoire ecclésiastique*. M. Chabot s'est borné à publier la quatrième par-

⁽¹⁾ *Le Livre de la Chasteté, composé par Jésusdenah, év. de Baçrah*, texte syriaque et traduction française. Rome, 1896.

⁽²⁾ I, col. 344-386.

tie, qui s'étend de l'an 578 à l'an 775⁽¹⁾, année en laquelle fut écrit cet ouvrage. Assemani a donné, au siècle dernier, un résumé de cette chronique, mais le texte complet offre infiniment plus d'intérêt et contient sur la secte jacobite et sur les califes une foule de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. M. Chabot a ajouté au texte syriaque une traduction française et des notes qui redressent les inexactitudes chronologiques du manuscrit et donnent divers éclaircissements philologiques et autres. La publication de M. Chabot a eu, en outre, l'avantage de permettre aux érudits de juger en pleine connaissance de cause l'authenticité de l'ouvrage attribué à Denys. MM. Nöldeke⁽²⁾ et F. Nau⁽³⁾ ont démontré que cette chronique ne pouvait être l'œuvre du patriarche mort en 845.

Enfin, tout récemment, M. Chabot nous a donné la belle monographie de Jésus-Sabran écrite par le patriarche nestorien Jésusyab III (mort en 658). Le texte syriaque est précédé d'un résumé en français de la vie de Jésus-Sabran qui souffrit pour la foi chrétienne à Arbèles, en Adiabène, vers l'an 620⁽⁴⁾.

Ce tableau, tout imparfait qu'il est, montre avec quelle ardeur en France, en Angleterre et en Allemagne on défriche et on cultive le champ si fertile de la littérature syriaque.

⁽¹⁾ *Chronique de Denys de Tell-Mahré*, 4^e partie. Paris, 1895. *Bibliothèque de l'École des hautes-études*, fasc. 112.

⁽²⁾ *Wiener Z. für d. Kunde d. Morgend.*, t. X, p. 160.

⁽³⁾ *Journ. as.*, IX^e sér., t. VIII, p. 346 (sept.-oct. 1896).

⁽⁴⁾ *Histoire de Jésus-sabran écrite par Jésus-yab d'Adiabène*. Paris, 1897.

RAPPORT

SUR

LE PROGRÈS DES ÉTUDES ÉTHIOPIENNES, DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS (1894-1897).

PAR

M. CARLO CONTI ROSSINI.

Environnée⁽¹⁾ par la mer, par des déserts et par des peuplades sauvages et farouches, séparée de tout le monde civilisé, et elle-même presque barbare, l'Éthiopie est celle des régions sémitiques qui, pendant longtemps, a le moins attiré vers elle l'attention des savants. Ludolf, à la fin du ^{xvii}e siècle, avait porté les études éthiopiennes à une grande hauteur; mais il n'a pas eu de successeurs, et c'est à peine si nous trouvons dans le ^{xviii}e siècle et au commencement du ^{xix}e quelque savant qui consente à donner à l'Abyssinie un peu de son temps. C'est à Aug. Dillmann que revient la gloire d'avoir préparé un changement sensible en cela; depuis dix-sept ou dix-huit ans environ, on a songé de plus en plus à cette région, et dans ces derniers temps les études qui lui sont consacrées sont allées se multipliant. Ce ne sont plus, comme jadis, seulement les sciences religieuses qui demandent à l'Éthiopie sa petite contribution : d'autres champs sont fouillés, et les historiens en particulier s'occupent soit des premiers temps de son histoire, qui se lie à l'histoire de l'Arabie méridionale, soit des

⁽¹⁾ M. le docteur J.-B. Chabot a bien voulu se charger de la revision de la rédaction française et des épreuves de ce travail. Je suis heureux de lui en témoigner ici ma reconnaissance.

époques plus récentes auxquelles l'Éthiopie devint réellement « une île de chrétiens dans la mer des païens ».

Les Éthiopiens n'ont conservé presque aucun souvenir de leur ancienne histoire. Tout ce qu'on peut trouver aujourd'hui dans leurs manuscrits consiste en des notices, toutes empruntées aux sources arabes, ou en des traditions et en des légendes sur les commencements du christianisme en Abyssinie, dérivées, au moins en partie, de sources étrangères, mais quelquefois peut-être d'origine purement éthiopienne.

Parmi ces traditions, celles qui se rapportent aux neuf saints qui sont censés avoir répandu l'évangile dans le royaume d'Aksoum sont les plus importantes et peuvent contenir quelque fondement historique. M. Guidi⁽¹⁾ vient de publier la vie de l'un de ces neuf saints, Za-Mikâ'ël ou Aragâwi, qui fonda, dit-on, le célèbre couvent de Dabra Dâmmo. Il s'agit d'une homélie qui ne semble pas avoir été écrite avant le xv^e siècle, mais que des mss. attribuent à Yârêd, un écrivain légendaire du vi^e siècle. On y dit que Aragâwi était né dans le royaume de Rome, c'est-à-dire dans l'empire byzantin, et qu'il était disciple de Pakhôme; on y parle beaucoup de ses rapports avec les rois du pays, tels que Al-Âmidâ, fils de Sâladobâ, Tâzênâ, Kâlêb (dont on raconte l'expédition dans le Yémen ainsi que la soumission de révoltés dans la province de Bur) et Gabra Masqal. Cet écrit serait donc de la plus haute importance, si la confiance qu'on peut lui donner n'était fort limitée; en effet, il est évident en plusieurs endroits qu'il ne rapporte pas une tradition originale, mais des notices reçues par des sources étrangères ou des faits inventés sur des renseignements

⁽¹⁾ Ignazio Guidi, *Il Gadla 'Aragâwî* dans les *Memorie della Reale Accademia dei Lincei*, 5^e série, vol. II, part. 1 (1891), p. 54-96. Recension: Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1896, p. 168-172.

de divers genres. Pourtant il n'est pas impossible que, dans certains de ces récits, il y ait un fond historique original; pour en juger avec moins de chances de se tromper, il faut attendre que tout le groupe des traditions et des légendes relatives aux neuf saints soit mieux connu. On va présenter au Congrès une autre homélie sur un d'eux, Garimâ; elle aura, en outre, l'avantage de nous faire connaître un des principaux écrivains abyssiniens du siècle de Zar'a Yâ'qob. Lorsqu'on aura sous les yeux tout l'ensemble de ces récits, on pourra juger quel profit il est possible d'en tirer pour l'histoire de la chrétienté éthiopienne. A présent, il faut se limiter à admirer le style coulant du « *Gadla Aragâwi* », qui en fait un des meilleurs produits de la littérature *gêez*, et l'excellente édition que M. Guidi vient d'en donner.

Dans les vies de leurs saints, comme par exemple, dans le *Gadl* dont nous venons de parler, les Éthiopiens ne manquent pas de saisir l'occasion de traiter des vastes donations qu'on prétend avoir été faites par d'anciens rois à leurs églises et à leurs couvents, et d'en rapporter ou d'en inventer les actes juridiques, qui ont souvent une véritable valeur au point de vue de la géographie historique. On trouve aussi des actes de ce genre, en dehors des vies de saints, regardés comme authentiques, quoiqu'ils soient sûrement falsifiés, écrits pour justifier des usurpations et des prétentions. Il en est sans doute ainsi des donations à l'église d'Aksoum attribuées aux rois Ella Abrehâ et Ella Aşbeha, au temps desquels, selon les chroniques indigènes, le christianisme apparut en Éthiopie. Ces documents viennent d'être publiés avec d'autres analogues attribués à Anbasâ Wedem, à Walatta Mâryâm, à Sayfa Ar'ad et à Zar'a Yâ'qob; mais, si l'on a toute raison d'admettre l'authenticité de ces derniers, on a aussi toute raison de croire que les plus anciens ont été fabriqués uniquement pour obtenir, sous le

couvert de noms si respectables, la légalisation de possessions plus ou moins justifiables⁽¹⁾.

On serait donc très mal documenté si, pour l'ancienne histoire éthiopienne, on devait se limiter à ce qu'en connaissent les Éthiopiens de nos jours. Heureusement il n'en est pas ainsi; là où les manuscrits gé'ez ne peuvent nous éclairer, les sources grecques et araméennes, et plus encore, l'épigraphie, nous viennent en aide. C'est précisément dans ce dernier champ qu'on a fait récemment des progrès très notables.

Au commencement de 1893, M. Théodore Bent, l'heureux explorateur des ruines de Zimbabié dans l'Afrique australe, débarquait à Massaoua; après quelques semaines, il était à Yehâ, près de Adoua, où il demeura deux jours pour en examiner les ruines; de là il se rendit à Aksoum, d'où, dix jours après, il était obligé de s'enfuir à cause des éternelles guerres civiles qui ensanglantent le pays. Dans son retour, il visita les restes et les débris de l'ancienne ville de Coloë, qu'il croyait être le premier à découvrir, mais qui, au contraire, avait déjà été relevée par l'Italien G. Sapeto et le Français St. Russel. M. Bent, aussitôt revenu en Angleterre, donna une excellente description de toutes ces ruines, et particulièrement de celles de Yehâ et d'Aksoum⁽²⁾. C'est à son livre qu'on devra recourir pendant longtemps pour avoir les renseignements les plus exacts sur les deux anciennes villes que nous venons de nommer. Mais le profit qu'on allait tirer du voyage de M. Bent devait être encore plus grand par ses résultats épigraphiques.

C'est M. le professeur D.-H. Müller qui a eu le bonheur de les signaler au monde savant.

⁽¹⁾ C. Conti Rossini, *Donazioni reali alla cattedrale di Aksum*, dans l'*Oriente*, 1895, p. 35-45. Recension: Basset, *Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1896, p. 149-150.

⁽²⁾ Th. Bent, *The sacred city of the Ethiopians, being a record of travel and research in Abyssinia in 1893*; London, 1893.

On connaissait déjà l'inscription grecque d'Ezânâ (milieu du iv^e siècle); on savait même que la table sur laquelle on l'avait gravée portait au verso des traces d'écriture sabéenne. Le calque de M. Bent fournit nombre de corrections au texte grec, et, de plus, il permit à M. Müller de lire une grande partie du verso : il s'agissait d'une version de l'inscription du recto, écrite de droite à gauche en caractères sabéens récents et dans une langue éthiopienne très archaïque. Une autre inscription de 29 lignes, en caractères sabéens allant de droite à gauche et dans une langue éthiopienne plus moderne, est entièrement nouvelle: elle parle des guerres du roi Ella Amidâ contre des peuplades africaines. Enfin les célèbres inscriptions éthiopiennes du fils de Ella Amidâ, dont on désirait depuis longtemps une copie moins incorrecte, purent avoir une édition satisfaisante.

D'autres inscriptions, en partie tout à fait nouvelles, viennent de Yehâ. Leur importance et leur valeur ne sont pas moindres pour l'histoire de l'établissement des Habašat en Afrique. Elles sont en langue et en caractères sabéens; mais l'écriture montre les formes les plus anciennes de l'alphabet yéménite et remonterait à la première période de l'histoire sabéenne, à la période dite des Mukrab, ce qui conduisit M. Müller à donner un âge très reculé aux ruines et aux inscriptions de Yehâ. Dans un de ces vénérables documents, on lit le nom Awa, sans doute l'Αῶα des textes grecs; on a voulu y trouver l'ancien nom de Yehâ, mais M. Dillmann, dans un compte rendu des voyages de M. Bent au Mashonaland et en Abyssinie, a émis à ce sujet des doutes qui semblent assez fondés⁽¹⁾.

Toutes ces inscriptions ont été traduites et expliquées dans

⁽¹⁾ A. Dillmann, *Über die geschichtlichen Ergebnisse der Th. Bent'schen Reisen in Ostafrika*, dans les *Sitzungsberichte der Kön. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1894, p. 3-21.

un mémoire très remarquable de M. Müller⁽¹⁾, qui y a ajouté l'inscription du trône d'Adoulis, copiée par Cosmas Indicopleustes, et l'inscription de Gadarat, rapportée par M. Glaser, qui était censé le document le plus important pour l'histoire des Ḥabašat dans le Yémen. Enfin il a étudié, à l'aide de ces matériaux, le développement de la langue et de l'écriture éthiopiennes. Il croit que l'alphabet ge'ez n'est pas une dérivation naturelle et spontanée de l'alphabet sabéen, mais qu'on doit y voir l'œuvre d'un réformateur du v^e siècle, qui aurait pris modèle non sur l'écriture courante, mais sur d'anciens documents des archives d'Aksoum. La réforme tomberait donc au temps de l'établissement du christianisme. A propos de la langue et de l'interprétation de ces inscriptions, on lira avec le plus grand profit les observations de M. Nöldeke, qui modifient en plusieurs endroits les vues de M. Müller. En particulier, la fin de la seconde inscription du fils de Ella Amidā mérite d'appeler l'attention. Peut-être y a-t-il là une allusion à l'établissement du christianisme dans la cour royale⁽²⁾.

Les éthiopisants étaient encore sous l'impression des résultats du voyage de M. Bent, lorsque parut un nouveau livre de premier ordre, celui que M. Glaser a consacré aux recherches sur l'histoire des Ḥabašat en Arabie et en Afrique⁽³⁾. M. Glaser confirme que l'établissement des Ghe'ez sur le littoral ouest de la mer Rouge et dans le Somal est bien plus ancien qu'on ne le croyait auparavant. Déjà les Égyptiens donnaient le nom de *Pwent* ou de *Hbsti* aux contrées situées au sud de leur pays, depuis Napata, nommée particulièrement *Kuš*, jusqu'à la région des aromates du Somal, y compris la Nubie, Méroé et

⁽¹⁾ D. H. Müller, *Epigraphische Denkmäler aus Abessinien*, dans les *Denkschriften der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften in Wien*, Band XLIII (1894).

⁽²⁾ Nöldeke, dans la *Z. D. M. G.*, 1894, p. 367-379.

⁽³⁾ Dr Eduard Glaser, *Die Abessinier in Arabien und Afrika*, München, 1895.

l'Éthiopie. *Hbsti* n'est autre chose que *Habašat*, nom qu'on trouve aussi dans des inscriptions de l'Arabie méridionale, et dont le sens est « récolteurs d'encens, d'aromates ». Au nom oriental de *Habašat* équivaut, dans les sources grecques, le terme *Αἰθιοπία* : or ce terme ne serait lui-même qu'une adaptation de *atyūb*, pluriel de *tīb* « aromate », auquel on aurait donné une forme et une étymologie helléniques. L'antiquité de l'émigration sabéenne en Afrique serait confirmée par de nombreux noms géographiques et ethniques, communs au Yémen et à l'Éthiopie. M. Glaser s'engage ensuite dans une longue série de recherches sur l'ancienne histoire sabéenne et sur la chronologie des rois qui ont quelque connexion avec l'histoire abyssinienne. Il donne une excellente édition et interprétation des inscriptions sabéennes qui mentionnent les *Habašat*, et qu'il juge antérieures au temps où ils quittèrent définitivement l'est de l'Hadramaut. Il démontre que la naissance du royaume d'Aksoum, qui n'a été possible que lorsque la puissance des Ptolémées fut entièrement brisée, est précisément en connexion avec l'émigration des *Habašat*, qui doit être expliquée par les progrès de la conquête des Arsacides en Arabie. Le royaume d'Aksoum a donc dû être fondé vers le 1^{er} siècle de notre ère; le Périple de la mer Érythrée est le premier à en parler et le montre encore assez petit. Désormais l'histoire des *Habašat* aura son centre en Afrique, et les documents qui s'y rattachent sont déjà bien connus; mais M. Glaser en donne des explications nouvelles et souvent heureuses. Il reporte à la fin du III^e siècle, au temps du règne de Šammar Yuhar'is en Arabie, l'inscription de Cosmas, qui laisse voir un royaume trop vaste pour être récent. Après avoir examiné les autres inscriptions, M. Glaser en discute les dates et traite de la conversion de l'Éthiopie au christianisme, profitant même des données de la tradition arabe méridionale. Enfin il parle des rivalités entre la Perse et

l'empire romain, et de la conquête du Yémen par le roi d'Aksoum, qui se rattache très strictement à ces rivalités. C'est donc toute l'histoire des Ḥabašat, depuis les temps les plus reculés jusqu'au vi^e siècle, que M. Glaser vient d'étudier. Il serait absolument impossible de parler, en peu de mots, de tous les points touchés par l'heureux explorateur de l'Arabie méridionale, à qui l'on doit pour cet excellent travail un tribut sincère de reconnaissance. Nous nous sommes borné à indiquer les lignes fondamentales de ses recherches, qui vont donner à nos études une impulsion qui ne se ralentira pas de sitôt.

Une des conséquences immédiates de la publication de M. Glaser a été une savante étude de M. J. Halévy⁽¹⁾ sur l'alliance des Sabéens avec les Ḥabašat d'Afrique contre les Himyarites, qui les offusquaient par leur puissance et surtout par les richesses qu'ils avaient pu accumuler grâce au commerce maritime; cette alliance permettait aux rois d'Aksoum non seulement de conserver leurs possessions d'Arabie, menacées par la puissance des Himyarites, mais aussi d'accroître leurs domaines. Il va sans dire que la politique des Abyssiniens, réglée par le seul motif de conserver et d'étendre autant que possible leurs conquêtes d'Asie, changeait souvent de direction et traitait les alliés en ennemis aussitôt que la fortune faisait trop pencher la balance de leur côté. Un des plus remarquables résultats de cette étude a été de démontrer que l'inscription de Gadarat n'est pas contemporaine du séjour des Ḥabašat dans le Yémen, mais bien postérieure à la fondation du royaume d'Aksoum.

Un résumé très nourri des conclusions auxquelles ont abouti les recherches de MM. Müller, Nöldeke, Glaser et Halévy a

⁽¹⁾ J. Halévy, *L'alliance des Sabéens et des Abyssiniens contre les Himyarites*, dans la *Revue sémitique*, 1896, p. 64-86.

paru par les soins de M. Guidi ⁽¹⁾ : c'est à ce résumé que nous renvoyons tous ceux qui, sans être des éthiopisants, désirent connaître le dernier mot de la science sur ce sujet. En comparant ce résumé au travail que M. Deramey publiait sur les inscriptions d'Adoulis et d'Aksoum avant le voyage de M. Bent ⁽²⁾, on pourra remarquer combien de progrès ont fait nos connaissances sur l'ancienne histoire abyssinienne. M. Glaser vient encore de publier un travail très important pour l'histoire éthiopienne ⁽³⁾ : c'est l'édition de deux longues inscriptions sabéennes concernant des travaux pour la réparation de la digue de Mârib. La première, datée de l'an 449 après J.-C., est du roi Šarahbîl Ya'fur, et a donné à M. Glaser l'occasion de traiter en maître de l'introduction du monothéisme dans le Yémen, et des guerres des Abyssiniens contre les Persans au iv^e siècle, lorsque les premiers assaillirent peut-être les seconds dans leur patrie même. L'autre inscription, qui est d'une valeur historique absolument hors ligne, se rapporte à Abreha, vice-roi d'un monarque éthiopien, qui aurait porté le nom étrange de Ramhis Zubaymân : elle va jeter une lumière inespérée sur l'obscurité des rapports entre Aksoum et l'Arabie méridionale après la conquête de Kâlêb.

L'année passée, on a découvert une nouvelle inscription qui, si elle n'a pas d'importance pour l'histoire, est au contraire de la plus grande valeur au point de vue de l'archéologie. C'est une inscription funéraire gravée sur un obélisque gisant près de Matarâ, où existait autrefois une ville assez considérable :

⁽¹⁾ I. Guidi, *L'Abissinia antica*, dans la *Nuova Antologia*, 1896, vol. III, p. 605-619.

⁽²⁾ J. Deramey, *Les inscriptions d'Adoulis et d'Aksoum*, dans la *Rev. de l'hist. des rel.*, XXIV, p. 316-365; voir aussi *La reine de Saba*, dans la même revue, p. 296-328.

⁽³⁾ Eduard Glaser, *Zwei Inschriften über den Dammbruch von Mârib*, Berlin, 1897. — Ce volume a été présenté au Congrès.

elle nous donne le plus ancien spécimen de l'alphabet gé'ez. L'écriture va déjà de gauche à droite, comme dans tous les autres documents gé'ez; mais les lettres sont encore totalement dépourvues des signes des voyelles et présentent des formes très archaïques. Copiée par M. le capitaine Antoine Rossini, qui, trois mois après, se fit bravement tuer à la bataille d'Adoua, aussitôt publiée⁽¹⁾, elle attira l'attention des savants. M. Halévy⁽²⁾ tâcha de l'expliquer; M. Glaser⁽³⁾ donna, à son sujet, d'intéressantes remarques épigraphiques, relatives aussi à l'histoire de l'alphabet gé'ez; enfin M. Müller⁽⁴⁾ en fit le sujet d'un mémoire qui, sans être décisif sur tous les points, est pourtant ce qu'on a de mieux à cet égard.

Il est vraiment étrange que les ruines de Cohaito, la Coloë des géographes grecs, soient restées si longtemps presque inconnues, n'étant qu'à quelques journées de marche des bords de la mer et tout près d'un passage assez fréquenté. Aujourd'hui, aux maigres renseignements du comte Stanislas Russel et de M. Sapeto, on peut ajouter ceux de M. Bent et de M. Schweinfurth, qui explora avec le Dr Max Schöller les débris de l'ancienne ville d'Adoulis⁽⁵⁾. Par l'examen des ruines de Cohaito et de celles qui gisent sur le chemin de Cohaito à la mer, M. Schweinfurth a été conduit à déterminer trois périodes :

⁽¹⁾ C. Conti Rossini, *L'iscrizione dell' obelisco presso Matarà*, dans les *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, vol. V (1896), p. 250-253.

⁽²⁾ J. Halévy, *L'inscription éthiopienne de l'obélisque de Matarà*, dans la *Revue sémitique*, 1896, p. 363-365.

⁽³⁾ Eduard Glaser, *Die altabessinische Inschrift von Matarà*, dans la *Z. D. M. G.*, 1896, p. 463-464.

⁽⁴⁾ D.-H. Müller, *Die Obelisk-Inschrift bei Matarà*, dans la *Wiener Zeitschr. f. d. Kunde des Morgenlandes*, 1896, p. 198-202.

⁽⁵⁾ Dr Max Schöller, *Mittheilungen über meine Reise in der Colonia Eritrea*, Berlin, 1896; *Viaggio nell' Eritrea*, traduzione del capitano d'artiglieria cav. Mot-tura, Genova, 1896; Schweinfurth, *Über seine Reise in der Colonia Eritrea und Schädelfunde in Cohaito*, dans la *Zeitschrift für Ethnologie*, XXVI, p. 326 et suiv.

celle de l'ancien bassin de Safrâ, à l'époque sabéenne, qui remonterait à 600 ans avant J.-C.; celle des petits temples et de certains édifices, montrant dans leur architecture l'influence hellénique, à l'époque d'Adoulis, c'est-à-dire aux cinq premiers siècles de notre ère; celle de la grande nécropole de Cohaito et d'autres édifices, qui seraient du v^e et du vi^e siècle après J.-C. Naturellement, on peut faire quelque réserve, jusqu'au jour où nous serons mieux renseignés, soit par d'autres monuments semblables, soit par des inscriptions; mais les découvertes de M. Schweinfurth méritent toute notre considération. Dans la nécropole, hélas! en très mauvais état, on a trouvé, avec de nombreux objets d'ornementation, des crânes (dont un ayant encore ses cheveux) et des squelettes, dont quelques-uns enveloppés dans des peaux, étroitement serrées avec des courroies, et les extrémités repliées. Il est inutile de relever l'importance de cette découverte pour l'ethnographie de l'ancienne Éthiopie du nord. M. Schweinfurth a aussi trouvé et copié des petites inscriptions éthiopiennes contenant, pour la plupart, seulement des noms propres; elles doivent remonter à la troisième période de Coloë, et mériteraient peut-être une étude plus approfondie.

Cohaito n'est pas la seule localité où l'on ait trouvé des restes d'anciennes villes éthiopiennes. On a déjà parlé de celle qui a dû exister près de Matarâ; une autre, qui doit remonter à une époque aussi reculée que Yehâ, vient d'être relevée par les soins du lieutenant Galli avec le concours du lieutenant Garelli. On va publier le compte rendu de cette découverte.

Les résultats des voyages de MM. Bent, Schweinfurth et Schöller avaient engagé le Gouvernement italien à provoquer de nouvelles explorations, particulièrement à l'époque la plus brillante de la colonie Érythrée, lorsque les troupes italiennes arrivaient jusqu'au Takazé.

Depuis le territoire de Kerén jusqu'au lac d'Aschanghi, d'anciennes ruines attiraient l'attention. Comme M. Halévy l'a observé, des découvertes épigraphiques en masse ne sont pas à attendre; mais les rapports des officiers qui parcouraient la région conquise signalaient assez souvent de nouvelles inscriptions. J'avais moi-même rédigé une esquisse des investigations à faire, et le commandant de Massaoua avait chargé un de ses officiers les plus studieux, M. le capitaine Bignami, de s'appliquer aux recherches archéologiques et de recueillir les matériaux : ce qu'il faisait avec le plus grand empressement. Malheureusement, M. le capitaine Achille Bignami fut parmi les deux cent soixante officiers qui donnèrent leur vie pour la patrie à la bataille d'Adoua, et ses précieux papiers restèrent en proie aux pillards.

Après les guerres de Dû Nuwâs, l'histoire abyssinienne devient très obscure : les inscriptions ne nous aident plus, les écrivains étrangers, sauf de très rares exceptions, deviennent absolument muets sur l'Éthiopie, et les sources indigènes font elles-mêmes entièrement défaut, du moins jusqu'au x^e siècle. On est donc très pauvre en renseignements.

Tout le monde sait que les sources arabes parlent d'une ambassade envoyée par Mahomet aux principaux souverains de son époque, y compris le nagâšî; mais les noms du roi qui reçut la visite de 'Amr ben Umayyah, ceux de son fils et de son père, corrompus de diverses manières dans les manuscrits, restaient une énigme. Le problème a été résolu par M. Hartmann⁽¹⁾ : on sait maintenant qu'il s'agit d'Ella Şaḥam, fils d'Ella Gabaz et père d'Armâḥ. Le nom de ce dernier avait déjà été lu sur une monnaie de cuivre : les remarques de M. Hart-

⁽¹⁾ M. Hartmann, *Der Nağāšî Aṣḥama und sein Sohn Armā*, dans la *Z. D. M. G.*, 1895, p. 299-300.

mann ont donc de l'importance même pour la numismatique.

Nous venons d'apprendre qu'un demi-siècle après cette ambassade, l'Abyssinie semble avoir été en guerre avec la Nubie, et qu'une tentative de composition faillit avoir un résultat tragique pour le patriarche d'Alexandrie⁽¹⁾.

Peut-être cette guerre se lie-t-elle au rapide déclin que le royaume d'Aksoum allait subir, ou subissait déjà. Le fait que, dès le premier siècle de l'hégire, les califes de Bagdad purent devenir maîtres des rivages septentrionaux de l'Abyssinie et établir leur puissance dans l'île de Dahlak, d'où l'on dominait le célèbre port d'Adoulis, est un témoignage de cette décadence. L'histoire de cette île, vassale tantôt des califes, tantôt des Éthiopiens, tantôt des princes de Zabîd ou des sultans d'Égypte, et même quelquefois indépendante, a été retracée, autant que possible, jusqu'à l'époque de la conquête turque et de la courte domination portugaise, par M. Basset, dans un de ses meilleurs écrits⁽²⁾. L'île semble avoir eu ses plus beaux jours aux ^x^e et ^{xiii}^e siècles, à en juger du moins par ses inscriptions arabes; quelques-unes de ces inscriptions ont été publiées par M. Basset dans sa très intéressante monographie; d'autres, plus nombreuses, ont paru par les soins de M. Malmusi⁽³⁾.

La fin de cette deuxième époque de l'histoire abyssinienne a des points qui ont été très discutés dans ces dernières années; il y a encore des incertitudes et des obscurités, mais on est tombé d'accord, au moins pour les lignes fondamentales. Je

⁽¹⁾ C. Conti Rossini, *Note etiopiche : I. Una guerra fra la Nubia e l'Etiopia nel secolo VII*, dans le *Giornale della Società Asiatica Italiana*, 1897, p. 141-143.

⁽²⁾ René Basset, *Les inscriptions de l'île de Dahlak*, dans le *Journal asiatique*, 1893, p. 77-111.

⁽³⁾ Benedetto Malmusi, *Lapidi della necropoli musulmana di Dahlak*, dans les *Memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti di Modena*, vol. XI, série II (1895).

veux parler de la question de la *malikah 'ala banī al-hamūyah* et des Zāguē.

Cette nouvelle série d'études a été ouverte par M. Perruchon, avec la publication des parties substantielles de la vie du roi Lālibalā, que les sources éthiopiennes comptent parmi les Zāguē. A cette occasion, M. Perruchon a donné une soigneuse exposition des faits qu'on connaissait, et de l'état de la question telle que MM. Guidi et Halévy l'avaient laissée : cet exposé sera toujours consulté avec profit. Le texte qu'il a publié est sans doute antérieur au roi Zar'a Yā'qob, et rapporte tout ce que les Éthiopiens devaient savoir sur Lālibalā un siècle et demi environ après sa mort; mais, il faut l'avouer, c'est bien peu pour l'histoire. Peu après, M. Perruchon fit paraître un morceau de la *Vie des patriarches d'Alexandrie*, concernant les troubles éclatés en Éthiopie du temps du patriarche Cosmas, un autre morceau concernant l'invasion qui suivit ces troubles et la traduction gé'èze de ces morceaux, tirée du synaxare ⁽¹⁾. Là a été le point de départ de nouvelles recherches ⁽²⁾. A présent, on serait très mal fondé à soutenir le judaïsme de la reine envahissante, dont la patrie, depuis les dernières études, ne pourrait plus être cherchée chez les Falāšā du nord-ouest; l'hypothèse qu'elle ait été une princesse salomonienne du Beguenā ne semble guère mieux fondée; peut-être régnait-elle sur des tribus païennes et à demi sauvages du sud ou du sud-ouest. L'existence d'une dynastie non salomonienne dite « des Zāguē », antérieurement à Yekuno Amlāk, a été mise hors de

⁽¹⁾ J. Perruchon, *Vie de Lalibala*, Paris, 1892. Recension : Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1893, p. 234-238.

⁽²⁾ J. Perruchon, *Notes pour l'histoire d'Éthiopie : lettre adressée par le roi d'Éthiopie au roi Georges de Nubie sous le patriarcat de Philothée*, dans la *Revue sémitique*, 1893, p. 71-76, 360-372; *Vie de Cosmas, patriarche d'Alexandrie*, ibid., 1894, p. 78-98.

conteste. Mais la tradition qui rattache l'avènement de cette dynastie aux invasions de Terdâ'e Gabaz doit nous mettre sur nos gardes : il y a, en effet, des renseignements qui pourraient indiquer, pour les origines des Zâguè, le milieu du ^{xii}e siècle. On a encore des doutes sur la patrie de ces rois; en tout cas, un bon nombre de renseignements permet d'ajouter foi à la tradition qui les dit originaires du Lasta. On a tâché d'expliquer le nom même de la dynastie, soit avec des mots agaw, soit avec un nom de pays ou de tribu; toutefois l'explication définitive n'est peut-être pas encore donnée. Enfin on a reconnu comme absolument dénuée de fondement la légende qui rapportait à l'intervention de l'abouna Takla Hâymânot la substitution de la dynastie salomonienne à la dynastie zâguè⁽¹⁾.

Takla Hâymânot est un des saints les plus célèbres de l'Éthiopie. Les Abyssiniens ont sa vie racontée selon plusieurs rédactions; la plus ancienne, écrite vers la moitié du ^{xv}e siècle dans le couvent de Sâmû'êl de Wâldebbâ, vient d'être publiée d'après une copie que M. J.-B. Chabot a bien voulu tirer de l'unique manuscrit qui la contient⁽²⁾. Ce texte est très simple et entièrement dépourvu des anachronismes et des contradictions qui ont permis aux Bollandistes d'émettre l'hypothèse, aujourd'hui insoutenable, de deux Takla Hâymânot, l'un du

⁽¹⁾ C. Conti Rossini, *Appunti ed osservazioni sui re Zâguè e Takla Hâymânot*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1895, p. 341-359, 444-468; J. Halévy, observations dans la *Revue sémitique*, 1896, p. 92-95, 187-188; C. Conti Rossini, *Sulla dinastia Zâguè*, dans *L'Oriente*, vol. II (1897), p. 144-159; C. Conti Rossini, *Note etiopiche: 3. Sovra una tradizione bilin*, dans le *Giornale della Società Asiatica Italiana*, 1897, p. 153-156; J. Perruchon, *Notes pour l'histoire d'Éthiopie: le pays de Zâguè*, dans la *Revue sémitique*, 1897, p. 275-284; J. Halévy, *Remarques*, *ibid.*, p. 284-285.

⁽²⁾ C. Conti Rossini, *Il Gadla Takla Hâymânot secondo la redazione wâldebbana*, dans les *Memorie della R. Accademia dei Lincei*, série V, vol. II, part. I (1895), p. 97-143. Recension : Nöldeke, *Literarisches Centralblatt*, 1896, col. 1608-1609.

vii^e siècle, et l'autre du temps des Zaguè. Malheureusement, il n'est pas riche en renseignements sur l'histoire politique du pays, bien qu'il ait son importance pour l'histoire religieuse éthiopienne.

Avec la fin des Zaguè commence la troisième époque de l'histoire éthiopienne, qui nous est particulièrement connue par les écrits nationaux. En donnant, en 1881, une chronique nationale indigène, l'intention de M. Basset était de présenter un cadre où viendraient s'ajuster les différents morceaux historiques dont l'ensemble forme la série, interrompue dans les premiers siècles, des annales d'Éthiopie depuis le xiii^e siècle jusqu'à nos jours. M. Basset a le droit d'être heureux du chemin que son idée a fait.

La chronique même éditée par M. Basset, ou, comme je l'appellerai, la chronique abrégée des rois d'Éthiopie, a plusieurs publications. Cette chronique, dans sa forme actuelle, a été compilée par un contemporain du roi Iyasu II (1729-1753); mais elle reproduit, comme les dernières études viennent de le démontrer, des œuvres plus anciennes, soit en résumé, soit intégralement, comme, par exemple : l'histoire des guerres de Grāñ, rédigée sans doute par un contemporain du conquérant; le récit de la mort de Galāwdēwos, indépendant de la chronique de ce roi, publiée par M. Conzelman; les annales de Susenyos, elles aussi indépendantes de l'histoire de ce roi, éditée par M. Pereira; etc. On connaît actuellement trois rédactions de la chronique abrégée. Celle du manuscrit suivi par M. Basset est la plus répandue. La bibliothèque Victor-Emmanuel, de Rome, en a acheté un nouveau manuscrit, qui a donné de nombreuses et bonnes variantes et a permis de compléter deux lacunes, dont la première allait de la fin du règne de Sarša Dengel à l'avènement de Susenyos, et l'autre com-

prenait une partie des annales de Iyâsu I^{er} ⁽¹⁾. Une autre rédaction, qui parfois s'écarte considérablement de la première, a été portée à notre connaissance par M. Guidi, qui s'est servi de la copie d'un manuscrit d'Akrour, et qui, outre des notes précieuses sur la partie de la chronique abrégée, étudiée par lui, a aussi publié un fragment de la plus haute importance pour l'histoire ecclésiastique de l'Éthiopie depuis le règne de Susenyos jusqu'à celui de Iyo'as ⁽²⁾. Enfin l'infatigable M. Perruchon a préparé l'édition du texte de la chronique abrégée tel qu'on le trouve dans le ms. 141 de la Bibliothèque nationale de Paris, texte qui tantôt concorde avec ceux de M. Basset et de Rome, tantôt est plus concis ⁽³⁾. En même temps, on travaillait à remplir les vides, à développer nos connaissances.

M. Perruchon a publié un intéressant article du synaxare éthiopien, qui nous parle d'une ambassade que Marc, patriarche d'Alexandrie, fut contraint par le sultan d'Égypte d'envoyer à Sayfa Ar'ad pour lui demander de vivre en paix avec les musulmans ⁽⁴⁾. Le même savant a édité les difficiles chroniques des rois Zar'a Yâqob et Ba'eda Mâryâm ⁽⁵⁾, qui présen-

⁽¹⁾ C. Conti Rossini, *Di un nuovo codice della cronica etiopica pubblicata da R. Basset*, et *Due squarci inediti di cronica etiopica*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1893, p. 668-683, 804-818.

⁽²⁾ Ignazio Guidi, *Di due frammenti relativi alla storia di Abissinia*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1893, p. 579-605.

⁽³⁾ J. Perruchon, *Notes pour l'histoire d'Éthiopie : Le règne de Lebna Dengel*, dans la *Revue sémitique*, 1893, p. 274-286 ; *Le règne de Galâwdêwos (Claudius) ou Aṣnâf-Sagad*, ibid., 1894, p. 155-166 et 263 ; *Règne de Minas ou Admâs-Sagad*, ibid., 1896, p. 87-90 ; *Règne de Malak Sagad ou Sarṣa Dengel*, ibid., p. 177-185, 273-278 ; *Règnes de Yâqob et de Za-Dengel*, ibid., p. 355-363 ; *Règne de Susenyos ou Seltân-Sagad*, ibid., 1897, p. 75-80, 173-189.

⁽⁴⁾ J. Perruchon, *Notes pour l'histoire d'Éthiopie : Récit d'une ambassade envoyée au roi d'Éthiopie Sayfa Ar'ad*, dans la *Revue sémitique*, 1893, p. 177-182.

⁽⁵⁾ Jules Perruchon, *Les chroniques de Zar'a Yâqob et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie*, Paris, 1893. Recension : Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1893, p. 410-414.

taient, dans leur langue pleine de formes dialectales, des difficultés de premier ordre. Ces deux écrits sont des mines très précieuses pour l'histoire d'Éthiopie du milieu du xv^e siècle; ils sont dus à des contemporains des rois dont l'on conte la vie, et, malgré leur confusion, ils nous relatent une foule de faits que nous ne pourrions connaître d'une autre manière. Nous devons encore à M. Perruchon une bonne édition de quelques textes concernant les successeurs de Ba'eda Mâryâm, c'est-à-dire Eskender, 'Amda Syon II et Nâ'od ⁽¹⁾: malheureusement ils sont assez pauvres en renseignements, et l'histoire de ces trois princes reste encore mal connue.

Les ruines de Warq Ambâ, dans l'Argobba, qui furent sans doute témoins des guerres acharnées de Sayfa Ar'ad et des princes que nous venons de nommer, contre les musulmans du sud-est, gisent à une bonne journée de marche de Tschanno, à droite du fleuve Hawadi; les débris des anciens bâtiments, avec une nécropole, une mosquée, un grand réservoir pour l'eau, s'étendent sur une longueur de presque deux kilomètres. M. Traversi, qui a découvert cette ancienne ville morte inconnue, y a vu, dans le cimetière, l'inscription funéraire d'un sultan 'Alî, contemporain de Sayfa Ar'ad; près de la ville, dans un vase de forme antique, il a trouvé un petit trésor en monnaies d'argent, mais frappées par des sultans égyptiens du xiii^e et du xiv^e siècle ⁽²⁾.

Le long règne de Lebna Dengel, fils de Nâ'od, peut se diviser en deux parties : la première, qui comprend les années

⁽¹⁾ Jules Perruchon, *Histoire d'Eskender, de 'Amda Syon II et de Nâ'od, rois d'Éthiopie*, texte éthiopien inédit, comprenant en outre un fragment de la *Chronique de Ba'eda Mâryâm*, dans le *Journal asiatique*, IX^e sér., t. III, mars-avril 1894, p. 319-366.

⁽²⁾ L. Traversi, *Le antichità di Uorcamba nello Scioa*, dans le *Bolletino della Società geografica Italiana*, 1893, p. 681-682.

heureuses, nous est connue par des textes européens, qui ne sont pas tous encore suffisamment étudiés, et par un texte éthiopien, qui nous est parvenu dans un manuscrit unique postérieur d'un demi-siècle à la mort de ce roi : ce texte vient d'être publié⁽¹⁾. La seconde partie, comprenant les terribles guerres contre Aḥmad ben Ibrahīm, sultan d'Adal, auquel les Abyssiniens ont donné le sobriquet de *Grāñ*, est longuement exposée dans un ouvrage arabe, le *Futūḥ al-Ḥabašah*, écrit par un secrétaire du célèbre conquérant. M. Strong avait entrepris l'édition de ce texte, qui est de la plus haute importance⁽²⁾; mais, ayant appris que M. Basset y travaillait lui-même depuis quelques années, il a laissé la place libre au savant professeur d'Alger, lequel nous donnera sans doute un livre digne de faire suite à ses *Études*, qui ont ouvert la série des recherches et des publications sur l'histoire éthiopienne. En attendant, il faut se contenter d'une traduction italienne du *Futūḥ al-Ḥabašah*, due aux soins de M. Nerazzini : cette traduction, qui a été exécutée par les drogmans de l'ancien représentant d'Italie à Harar, a tous les gros défauts de ce genre de versions⁽³⁾.

L'ouvrage arabe contient seulement le récit des guerres favorables aux musulmans; mais la victoire resta définitivement aux Éthiopiens. Pour connaître les succès de l'armée chrétienne, on doit recourir aux sources portugaises et aux sources éthiopiennes. Parmi ces dernières, la chronique de Galāwdēwos est la plus étendue et la plus importante. M. Conzelman vient de la publier, et sa publication — comme celles

⁽¹⁾ C. Conti Rossini, *Storia di Lebna Dengel, re d'Etiopia, sino alle prime lotte contro Ahmad ben Ibrahim*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1894, p. 617-640.

⁽²⁾ Arthur Strong, *Futūḥ al-Ḥabashah*, part I. London, 1894.

⁽³⁾ Cesare Nerazzini, *La conquista musulmana dell'Etiopia nel secolo XVI*. Roma, 1891.

de M. Perruchon — fait honneur à l'école de M. Halévy⁽¹⁾. On la consultera avec un grand profit, malgré le silence que l'auteur éthiopien a voulu garder sur les entreprises des Portugais. C'est à elle que nous devons tout ce que nous savons sur l'histoire d'Abyssinie depuis 1544 jusqu'à 1555. Du reste, on peut aisément suppléer au silence de l'auteur éthiopien. Je dois, à ce propos, mentionner les publications de M. Deramey, qui vient d'étudier une lettre de saint Ignace de Loyola au roi d'Éthiopie⁽²⁾, et de M. Peragallo, qui nous a donné la version portugaise, telle qu'on la lit dans les archives de la *Torre do Tombo* à Lisbonne, de deux lettres de Galâwdêwos au roi Jean III de Portugal, l'une le remerciant de son aide contre Ahmad ben Ibrahim, l'autre traitant des croyances religieuses des Éthiopiens⁽³⁾.

C'est au temps de Galâwdêwos que les Galla commencèrent à ensanglanter et à envahir le pays. L'histoire de leurs premières invasions, jusqu'au temps de Malak Sagad, a été composée par un moine éthiopien qui avait une profonde connaissance de leurs mœurs et de leur langue. Malheureusement cet ouvrage est perdu : nous en avons seulement un résumé, qui laisse beaucoup regretter la perte de l'original. Mais, tout petit qu'il est, il a une grande valeur, et nous devons être reconnaissants à M. Schleicher⁽⁴⁾ de l'avoir publié d'après un

⁽¹⁾ William-El. Conzelman, *Chronique de Galâwdêwos*, Paris, 1895. Recensions : Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1896, p. 164-168; Conti Rossini, *L'Oriente*, 1897, p. 203-204.

⁽²⁾ J. Deramey, *Une lettre de saint Ignace de Loyola à Claudius, roi d'Éthiopie ou d'Abyssinie*, dans la *Revue hist. relig.*, xxvii, p. 37-75.

⁽³⁾ Prospero Peragallo, *Documenti abissinici tradotti in portoghese*, dans le *Bollettino della Società geografica italiana*, 1897, p. 217-224.

⁽⁴⁾ A. W. Schleicher, *Geschichte der Galla*, Berlin, 1893. Recensions : Prätorius, *Literarisches Centralblatt*, 1894, p. 895-897; Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1896, p. 172-173; Conti Rossini, *L'Oriente*, 1897, p. 204-206.

manuscrit du British Museum. M. Littmann vient d'en faire connaître un nouveau manuscrit appartenant à la *Hofbibliothek* de Vienne⁽¹⁾.

On avait promis l'édition de la grande chronique de Malak Sagad, qui doit être un des ouvrages les plus importants de la littérature historique éthiopienne; mais, jusqu'à ce jour, nous devons nous borner à enregistrer seulement la notice assez intéressante que M. Saineano nous en a donnée⁽²⁾. Espérons que la promesse sera bientôt tenue: la publication de la chronique de Susenyos montre quelle valeur peuvent avoir ces ouvrages. L'édition de la chronique de Susenyos est assurément la publication la plus importante que nous ayons à signaler sur l'histoire abyssinienne de ces derniers siècles. Écrite par des fonctionnaires royaux, le qès haşê Meherká Dengel, le célèbre azâj Takla Sellâsé ou Tino, et un autre anonyme, qui en donnaient lecture au roi et à sa cour, cette chronique a un cachet officiel; on ne peut donc trop regretter le silence qu'elle aussi a voulu tenir sur la mission catholique et les démêlés religieux de cette époque. Mais, à part cette lacune, qu'on peut remplir par les relations des missionnaires jésuites, il faut reconnaître qu'elle est un véritable trésor de notices et de renseignements de tout genre. M. Pereira en a fait paraître le texte⁽³⁾: la traduction et les notes, qui seront une contribution de premier ordre pour l'histoire éthiopienne, sont sous presse.

Les temps postérieurs à Susenyos ont été négligés par les savants.

⁽¹⁾ E. Littmann, Zu A. W. Schleicher's *Geschichte der Galla*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, 1897, p. 389-401.

⁽²⁾ Marius Saineano, *L'Abyssinie dans la seconde moitié du xvi^e siècle*, Leipzig-Bucarest, 1892. Recension: Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1893, p. 232-234.

⁽³⁾ F.-M. Esteves Pereira, *Chronica de Susenyos, rei de Ethiopia*, tomo I, texto ethiopico, Lisboa, 1892.

La géographie historique a eu ses publications. Nous pouvons mentionner l'étude que M. Bent a consacrée à la recherche des routes du commerce dans le royaume d'Aksoum⁽¹⁾, et un lexique géographique, compilé à l'aide des textes gé'ez et amhariña édités, qui, tout imparfait qu'il est, pourra rendre des services à ceux qui ont besoin de recourir aux chroniques indigènes⁽²⁾. On peut aussi mentionner un travail du capitaine R. Perini, qui a donné une bonne exposition géographique des provinces de l'Abyssinie au nord du Mareb, où il a recueilli, de la bouche du peuple, des renseignements historiques non sans valeur et des traditions dignes d'être connues⁽³⁾.

Les études sur la législation n'ont pas fait de progrès. Comme on s'y attendait, l'édition du *Fetha Nagast* entreprise par M. Bachmann n'a pas eu de suite : on attend avec le plus vif désir celle que M. Guidi a promise depuis longtemps, et dont la première partie, comprenant le texte, va paraître⁽⁴⁾. Un essai de traduction, sans aucune prétention à la rigueur scientifique, en a été donné par le lieutenant G. De Stefano, du tribunal d'Asmara⁽⁵⁾. — Passant du droit écrit au droit coutumier, on trouve un excellent article de M. Perini, qui a étudié avec beaucoup de soin l'organisation de la propriété foncière

⁽¹⁾ Th. Bent, *The ancient trade route across Ethiopia*, dans le *Geographical Journal*, II, 1893, p. 140-146.

⁽²⁾ C. Conti Rossini, *Catalogo dei nomi propri di luogo dell'Etiopia contenuti nei testi gé'ez ed amhariña finora pubblicati*, dans les *Atti del primo congresso geografico italiano*, vol. II, 1894, p. 387-439.

⁽³⁾ Ruffillo Perini, *La zona di Asmara*, dans la *Rivista militare italiana*, 1894.

⁽⁴⁾ Cet ouvrage a paru tout récemment et a été présenté au Congrès : Ignazio Guidi, *Il «Fetha Nagast» o legislazione dei re, codice ecclesiastico e civile di Abissinia*, p. 1, testo etiopico. Roma, 1897.

⁽⁵⁾ Gennaro De Stefano, *Il Fetha Neghest*, dans *L'Africa Italiana*. Massaoua, n° 293 (18 agosto 1895) — 321 (3 marzo 1896).

dans le Sarawè, où le droit de la collectivité fleurit encore : c'est une contribution assez méritoire aux connaissances du développement de la civilisation en Éthiopie ⁽¹⁾.

Les Éthiopiens ont nombre d'ouvrages concernant le calendrier, la division du temps, etc. Un des plus importants est le *Marḥa 'əwur* ou « Guide de l'aveugle », attribué à Démétrius XII, patriarche d'Alexandrie, qui l'aurait écrit en copte. Les Éthiopiens en ont deux rédactions. La plus concise vient d'être publiée par M. Guidi ⁽²⁾. La langue présente un mélange barbare de ge'ez et d'amhariña, ce dernier sous des formes souvent archaïques et plus régulières que les formes modernes. Le texte seul étant publié, il serait difficile de juger, dans ce moment, de la valeur intrinsèque de cette œuvre, qui est sans doute de date bien plus récente que celle indiquée par les Éthiopiens.

Nous parlerons plus tard des nombreux éléments concernant le folk-lore de l'Abyssinie qui se rencontrent dans des récits en langues modernes; mais il nous faut mentionner ici le bon recueil de légendes populaires publié par M. Basset, qui les a tirées des relations de nos voyageurs ⁽³⁾. Il faut aussi rappeler les hypothèses hardies — j'avoue même qu'elles me paraissent excessivement hardies — de M. Halévy, à propos de l'origine de certaines croyances et de certains usages éthiopiens. Ainsi, il croit que le roi-serpent de la légende abyssinienne serait une dérivation directe de l'Ajis-Dāhaka des Parsis; que le *dino* de la chronique de Zar'a Yāqob serait également une dériva-

⁽¹⁾ Ruffillo Perini, *La proprietà fondiaria nel Saraé*, dans la *Nuova Antologia*, 1894, vol. III, p. 663-693.

⁽²⁾ I. Guidi, *Il Marḥa 'əwur*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1896, p. 363-385.

⁽³⁾ R. Basset, *Contes d'Abyssinie*, dans la *Revue des traditions populaires*, 1892, p. 391-409.

tion directe de la vache *dhénù* des Indiens, etc. Ces emprunts auraient été faits par l'intermédiaire des marchands persans et indiens, dans le port d'Adoulis, aux beaux temps de l'empire aksoumite ⁽¹⁾.

Une édition critique de la traduction éthiopienne des Écritures est encore un des desiderata de la science. La tâche, il est vrai, n'est pas facile à remplir.

Il y a déjà un demi-siècle, M. Dillman s'était adonné à cette œuvre : sa profonde connaissance de la langue éthiopienne et ses études sur la Bible l'y appelaient. Malheureusement, l'œuvre dont il avait commencé à se charger, *juvenis juveniliter sperans*, est restée interrompue; la mort le frappa peu de jours après la revision des épreuves de la cinquième partie de cette grande publication, dont trois volumes seulement ont paru. Ce dernier volume est consacré aux livres apocryphes de l'Ancien Testament : Baruch et l'épître de Jérémie (dont les Éthiopiens ont seulement un abrégé, dû peut-être au traducteur lui-même); Tobie (dont la version présente des traces d'une revision postérieure faite à l'aide d'un autre manuscrit grec); Judith (traduit assez librement et avec peu de soin); Sirach (le seul parmi tous les livres de la première période littéraire abyssinienne dont on mentionne l'année de la version, qui serait 678 après J.-C., et dont la langue garde une trace curieuse de paganisme); la Sagesse de Salomon (qui existe, chez les Éthiopiens, en deux rédactions : l'une serrant le texte grec d'assez près; l'autre qui est presque une paraphrase de la première, mais également ancienne, car ses auteurs avaient sous les yeux l'original grec); l'Apocalypse d'Esdras (ouvrage très répandu en Éthiopie et

⁽¹⁾ J. Halévy, *Traces d'influence indo-parsie en Abyssinie*, dans la *Revue sémitique*, 1896, p. 258-265.

dont l'archétype grec est perdu); et, enfin, le livre apocryphe d'Esdras; une des meilleures traductions, semble-t-il, en langue gé'ez⁽¹⁾.

M. Bachmann s'était attaché aux livres prophétiques. Il nous a donné les versions d'Abdias et de Malachie⁽²⁾, et celles d'Isaïe⁽³⁾ et des Lamentations de Jérémie⁽⁴⁾; mais lui aussi fut atteint par la mort, avant la fin de son travail.

Le premier des livres saints qui ait été traduit en gé'ez est sans doute celui des Évangiles; c'est en même temps le plus ancien livre éthiopien qui nous soit parvenu, car tout ce qu'on a pu écrire au temps du paganisme est perdu. Mais, jusqu'à ces derniers jours, les notices qu'on avait sur cette version, qui n'est pas postérieure au commencement du vi^e siècle, étaient inexactes. M. Hackspill vient d'étudier nouvellement la question. Se basant sur le plus ancien manuscrit des Évangiles en gé'ez, il est arrivé à des conclusions, au moins en partie, sûrement inattendues. L'étude de M. Hackspill, très soignée et consciencieuse, confirme que la traduction primitive a été faite du grec; mais l'original qui a été employé n'était pas, comme on l'a toujours cru, le texte alexandrin, mais bien un texte syro-occidental, et la version est, selon toute vraisemblance, l'œuvre de moines araméens, venus du Yémen en Éthiopie. Tout ceci

⁽¹⁾ Augustus Dillmann, *Veteris testamenti æthiopici tomus quintus, quo continentur libri apocryphi*, Berlin, 1894.

⁽²⁾ Joh. Bachmann, *Dodekapropheten Äthiopum, oder die 12 kleinen Propheten der äthiop. Bibelübersetzung, nach handschriftl. Quellen herausgegeb. und mit Anmerkungen versehen*. I Heft: *Der Prophet Obadia*; II Heft: *Der Prophet Malachi*; Halle, 1892. — Recensions: A. L., *Revue critique*, etc., 1892, p. 343; Franz Prætorius, *Literarisches Centralblatt*, 1892, p. 1001-1003, 1137.

⁽³⁾ Joh. Bachmann, *Der Prophet Jesaja nach der äthiopischen Bibelübersetzung*. I Teil: *Der aethiopische Text*, Berlin, 1893.

⁽⁴⁾ Joh. Bachmann, *Die Klagelieder Jeremiæ in der äthiopischen Bibelübersetzung*, Halle, 1893.

jette une lumière nouvelle sur l'histoire des origines de l'église aksumitaine. Plus tard, sous l'influence du mouvement littéraire qui commença en Égypte dans le ^{xii}^e siècle, le texte éthiopien a été revu et corrigé pour le mettre en conformité avec la recension alexandrine, et prit la forme qu'on trouve, avec une très grande quantité de variantes, dans les livres imprimés et dans presque tous les manuscrits connus. Le travail de revision, qui a été très bien mis en évidence par M. Hackspill, semble avoir été fait, ou du moins commencé, par un évêque égyptien, Salâmâ, envoyé comme métropolitain en Abyssinie à la fin du ^{xiii}^e siècle. De nombreuses traductions de l'arabe, faites ou inspirées par lui, donnent le droit de le considérer comme le principal promoteur de la renaissance de la littérature éthiopienne⁽¹⁾.

Tout ce que nous venons de dire montre le peu de valeur des sources éthiopiennes, en général, pour l'étude critique du texte des Évangiles. Peut-être serions-nous dans de meilleures conditions si nous avions une connaissance parfaite de la première recension gé'ez; malheureusement, elle nous est parvenue dans un unique manuscrit, postérieur de sept siècles à l'époque de la version, écrit à la veille de la revision, et dont nombre de variantes, purement targoumiques, sont probablement dues aux copistes⁽²⁾.

Nous avons déjà mentionné plus haut l'édition, faite par Dillmann, des Apocryphes de l'Ancien Testament. Tout le monde sait que la littérature éthiopienne est une des plus riches en apocryphes et en livres pseudo-épigraphiques : ces

⁽¹⁾ Hackspill, *Die äthiopische Evangelienübersetzung*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, 1897, p. 117-196, 367-388.

⁽²⁾ C. Conti Rossini, *Sulla versione e sulla revisione delle sacre scritture in etiopico*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, 1895, p. 236-241.

sortes d'écrits ont toujours trouvé la plus grande faveur chez les Éthiopiens, qui, dans leur foi aveugle et inébranlable, les acceptent alors même qu'ils sont de véritables aberrations de l'esprit humain. Jadis, on cultivait particulièrement la langue gé'ez à cause de ses versions d'œuvres de ce genre, dont les originaux n'étaient pas parvenus jusqu'à nous. C'est précisément à ces recherches qu'on doit les deux éditions du *Livre d'Hénoch*, l'une par Lawrence et l'autre par Dillmann, l'édition de la *Petite Genèse* ou *Livre des Jubilés*, et d'autres ouvrages.

L'heureuse découverte des fragments grecs du *Livre d'Hénoch* a rappelé l'attention et l'intérêt des savants sur cet écrit curieux et sur sa version gé'ez, qui remonte à la première période du christianisme abyssinien, comme toutes les traductions du grec. D'autres diront les progrès que viennent d'en tirer les sciences religieuses; ici nous nous bornerons à mentionner ce qui touche de plus près le texte éthiopien. Dillmann, dans une communication à l'Académie royale des sciences de Berlin, compara les fragments grecs, qu'on venait de trouver, avec leur version gé'ez⁽¹⁾; la même chose fut faite par M. Lods dans une thèse très soignée⁽²⁾. Une étude assez complète de tout le livre a été publiée par M. Charles⁽³⁾, qui en donna une traduction anglaise, en se servant aussi de manuscrits inédits; et, enfin, une autre traduction anglaise du texte éthiopien a paru par les soins de M. Schodde⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ A. Dillmann, *Über den neugefundenen griechischen Text des Henoch-Buches*, dans les *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1892, p. 1039-1054 et 1079-1092.

⁽²⁾ Adolphe Lods, *Le Livre d'Hénoch, fragments grecs découverts à Akhmîn publiés avec les variantes du texte éthiopien*, Paris, 1892.

⁽³⁾ R.-H. Charles, *The book of Enoch, translated, etc.* London, 1893. *The recent translations and the Ethiopic text of the book of Enoch*, dans la *Jew. Quart. Review*, V. p. 325-329, 393-397.

⁽⁴⁾ G. Schodde, *The book of Enoch, transl. from the Ethiopic*, London, 1895.

M. Charles n'a pas voulu s'arrêter au *Livre d'Hénoch*. Il a porté son attention et sa louable activité sur le *Livre des Jubilés*. Il en a d'abord donné une traduction anglaise, puis il a publié une nouvelle édition critique du texte, comparé avec le texte masorétique et samaritain et avec les versions grecque, syriaque, vulgate et éthiopienne du Pentateuque, amélioré et restitué avec les fragments hébraïques, syriaques et grecs de l'ouvrage, qui nous sont parvenus et qu'il a publiés à la suite du texte éthiopien ⁽¹⁾.

La littérature des apocryphes a trouvé en M. Basset un éditeur aussi zélé que savant. Il s'est chargé de nous faire connaître toute cette foule de petits livres apocryphes qu'on trouve chez les Éthiopiens, et qui ont quelquefois une véritable importance. Il y en a qui sont des traductions d'ouvrages grecs, dont l'original est perdu en totalité ou en partie, comme par exemple l'ascension d'Isaïe; d'autres proviennent de l'arabe, soit que l'original ait été écrit en cette langue, comme le *Livre de l'épître*, soit que l'arabe représente lui-même une dérivation du copte, comme la *Prière de la Vierge à Bartos*. Quelquefois l'apocryphe éthiopien n'a que le titre de commun avec de semblables ouvrages déjà connus, dont il diffère en tout le reste, comme la *Prière de saint Cyprien*; quelques compositions sont même d'origine purement abyssinienne ⁽²⁾. La tâche que M. Basset s'est imposée de traduire ces textes, d'en rechercher les origines, d'en étudier l'importance pour l'histoire de la

⁽¹⁾ R.-H. Charles, *The book of Jubilees, translated from a text based on two hitherto uncollated Eth. Mss.*, dans la *Jew. Quart. Revue*, V, p. 703-708. — *A new translation of the book of Jubilees*, dans la *Jew. Quart. Revue*, VI, p. 184-217, 710-745. — *Maṣḥafa Kufâlê, or the Ethiopic version of the Hebrew book of Jubilees*, London, 1895.

⁽²⁾ René Basset, *Les apocryphes éthiopiens traduits en français : 1. Le livre de*

littérature religieuse, n'est pas facile : on lui doit donc une sincère reconnaissance.

M. Basset donne seulement la traduction de ces ouvrages; le texte éthiopien est souvent encore inédit. M. Bachmann a publié plusieurs de ces textes dans sa *Chrestomathie*, dont nous allons parler plus bas, et M. Fries a fait paraître le texte de la légende de Sisinnios⁽¹⁾, dont M. Basset a su, avec une grande sagacité, découvrir les origines manichéennes. Dans ces derniers temps, on a aussi publié le texte de la *Prière de la Vierge chez les Parthes*, petit apocryphe d'origine gnostique⁽²⁾ dont on vient de découvrir un fragment copte et une version arabe. Enfin M. Deramey a voulu faire connaître un nouvel apocryphe qui a son importance non seulement au point de vue de l'eschatologie, mais aussi à cause du peuple qui l'a conservé : les Falâšâ, c'est-à-dire les juifs d'Abyssinie⁽³⁾. Mais il semble au moins douteux que ce singulier écrit soit vraiment d'origine juive.

Le culte de la Vierge Marie est très répandu en Éthiopie, et il n'est pas sans intérêt d'en suivre les manifestations. On doit donc savoir gré à M. Fries de nous avoir donné une des œuvres les plus importantes relatives à ce culte, l'office appelé *Weddâsé Mâryâm*. Il croit cet écrit d'origine araméenne, dérivé,

Baruch et la légende de Jérémie, Paris, 1893; II. *Mash'afa Tomar*, Paris, 1893; III. *L'ascension d'Isaïe*, Paris, 1894; IV. *Les légendes de saint Têrtag et de saint Sousnyos*, Paris, 1894; V. *Les prières de la Vierge à Bartos et au Golgotha*, Paris, 1895; VI. *Les prières de saint Cyprien et de Théophile*, Paris, 1896; VII. *Enseignements de Jésus-Christ à ses disciples et prières magiques*, Paris, 1896.

⁽¹⁾ Karl Fries, *The Ethiopic legend of Socinius and Ursula*, dans les *Actes du VIII^e Congrès oriental, Sect. sem. (b)*, p. 53-74.

⁽²⁾ C. Conti Rossini, *La redazione etiopica della preghiera della Vergine fra i Parti*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1896, p. 457-479.

⁽³⁾ Deramey, *La vision de Gorgorios : Une étude d'eschatologie, etc.*, Paris, 1896.

quant au sujet, de saint Éphrem ou d'un contemporain de ce saint, et, quant à sa forme, de Sabbas ou d'un de ses contemporains; il serait ensuite passé en Égypte et de là en Éthiopie, peu après l'invasion de l'Égypte par les musulmans. La traduction éthiopienne, qui ne suit ni le texte copte ni le texte arabe de ces prières, remonterait à la fin de la première période littéraire éthiopienne et aurait été faite sinon directement sur le grec, au moins sur un original copte plus ancien et plus correct que celui qui nous est parvenu. Tout le monde n'est peut-être pas disposé à admettre toutes ces conclusions; en tout cas, M. Fries a fait preuve de zèle et d'une connaissance approfondie du gé'ez⁽¹⁾. Une autre version qui provient du copte, mais incontestablement par l'intermédiaire de l'arabe, est le bel *Encomium* de Sévère, patriarche d'Antioche, en l'honneur de saint Michel, publié par les soins de M. Budge⁽²⁾.

Les institutions monastiques éthiopiennes se rattachent directement à celles de l'Égypte, et le code des unes est celui des autres; ce sont les règles attribuées à Pakhôme, qui ont été traduites du grec en gé'ez dans le vi^e ou vii^e siècle. Plus tard, peut-être après le xiii^e siècle, un faussaire abyssinien, continuant l'œuvre du faussaire égyptien, joignit à l'écrit une troisième partie, en l'attribuant, elle aussi, au fier moine de Tabennési. On connaissait depuis longtemps le texte de tout ce code: M. Basset vient d'en publier la traduction⁽³⁾ accompagnée

⁽¹⁾ K. Fries, *Weddásé Máryám, ein äthiop. Lobgesang an Maria*, Leipzig, 1892.

⁽²⁾ E.-A. Wallis Budge, *Saint Michael the Archangel: Three Encomiums by Theodosius, archbishop of Alexandria, Severus, patriarch of Antioch, and Eustathius, bishop of Trake; the coptic texts with extracts from arabic and ethiopic versions*; London, 1894. Recension: I. Guidi, *L'Oriente*, I, 1895, p. 81-83.

⁽³⁾ René Basset, *Les apocryphes éthiopiens: VIII. Les règles attribuées à saint Pakhôme*, Paris, 1896.

de remarques importantes et de comparaisons avec les sources grecques et coptes.

Un champ encore presque vierge de la littérature éthiopienne vient d'être ouvert aux savants par M. Esteves Pereira. Elle est assez riche d'ouvrages d'origine copte, contenant soit le récit des martyres de l'époque de Dioclétien et de Domitien, soit la vie de saints et d'abbés égyptiens; ouvrages qui le plus souvent n'existent plus, ou n'existent qu'à l'état fragmentaire, en copte et en arabe, comme par exemple le martyre de Jules d'Aqfahs ou de Khbehs, qui a une place marquée dans l'histoire de la littérature de l'Égypte chrétienne et dont l'existence a été mise en doute par M. Amélineau. Il est facile de voir le profit qu'on peut en tirer pour les études coptes. Un spécimen vient d'en être donné par M. Pereira, avec la vie de Samuel, du couvent de Kalamon, jadis uniquement connue par des fragments coptes de Naples et d'Oxford⁽¹⁾. M. Pereira en a publié le texte gé'ez et une version portugaise. Dans une introduction très substantielle, il traite les questions littéraires qui se rattachent à ce texte, reconstruit toute la vie de l'abbé et met en lumière le profit qu'on peut tirer de cette source pour la solution du problème du Maqauqas, qui, selon lui, serait tout simplement le patriarche Cyrus. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Pereira va faire paraître la version éthiopienne de la vie de Daniel, du couvent de saint Macaire, à Scété⁽²⁾.

Il y a déjà bien des années que M. Zotenberg a publié le texte gé'ez — le seul connu — de l'histoire de Jean de Nikion; mais cette mine continue toujours à être exploitée avec succès.

⁽¹⁾ F.-M. Esteves Pereira, *Vida do Abba Samuel do mosteiro do Kalamon*, Lisboa, 1894. Recension : Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1894, p. 158-163.

⁽²⁾ Cet ouvrage a paru et a été présenté au Congrès. L. Goldschmidt et F. M. Esteves Pereira, *Vida do abba Daniel do mosteiro de Sceté*, Lisboa, 1897.

M. Zlatarski y a trouvé des renseignements sur l'ancienne histoire des Bulgares⁽¹⁾.

On ne pouvait guère s'attendre à retrouver en Éthiopie des matériaux importants pour la littérature romanesque d'Alexandre; c'est à M. Budge que nous sommes redevables de cette découverte. Les Éthiopiens ont plusieurs ouvrages concernant le célèbre Macédonien : la version du Pseudo-Callisthène, faite d'un original arabe très intéressant et qui s'éloigne notablement de la version syriaque par de nombreuses additions d'origine chrétienne; les versions des œuvres historiques de Al-Mâkin et Abû Šâkir, qui traitent assez longuement des romanesques entreprises du fils de Philippe; la version de l'histoire juive de Joseph ben Gorion; un petit récit de la mort d'Alexandre, sans doute d'origine arabe; un roman d'origine, semble-t-il, purement éthiopienne, qui est un des plus curieux ouvrages écrits sur Alexandre le Grand, et dans lequel l'auteur, sans doute un moine, se met à christianiser son héros, devenu un miracle de chasteté et d'ascétisme; enfin le *Voyage merveilleux de Zosime*, dans une rédaction différente du syriaque, où l'on conte le voyage d'Alexandre à l'île des Bienheureux. Tout cela vient d'être publié par M. Budge, dans une édition due à la munificence de Lady Meux of Theobald's Park, remarquable par son luxe et son élégance⁽²⁾.

Dans le champ de la grammaire et de la lexicographie, le mouvement a été très limité, si on laisse de côté les études

⁽¹⁾ V.-N. Zlatarski, *Nouvelles notices sur l'ancienne histoire des Bulgares* (en langue bulgare), dans les *Sbornik* du Ministère de l'I. P. en Bulgarie, 1895.

⁽²⁾ E.-A. Wallis Budge, *The Life and Exploits of Alexander the Great, being a series of Ethiopic texts; vol. I: The Ethiopic texts; vol. II: Translation*. London, 1896.

suscitées par l'explication des anciennes inscriptions. M. Prätorius nous a donné de nouvelles observations sur un reste de duel en gé'ez, déjà signalé par lui⁽¹⁾, et il a continué ses intéressantes recherches sur les relations de l'éthiopien avec les langues couschitiques de l'Abyssinie⁽²⁾. Le savant professeur de l'université de Halle, réfutant l'hypothèse de Lagarde qui avait rattaché le nom de la ville d'Adoulis à l'hébreu 'adullam, a démontré que, selon toute vraisemblance, on a affaire à une dérivation du couschitique 'ad « ville, tribu, etc. »⁽³⁾. M. Reckendorf a retrouvé dans 'esrá un nouveau reste de duel⁽⁴⁾. M. Reinisch a exposé ses doutes sur l'origine sémitique du mot zarát « girafe », qui pourrait être, au contraire, dérivé des langues couschitiques abyssiniennes⁽⁵⁾.

Parmi les livres didactiques, nous ne pouvons signaler que la *Chrestomathie* de M. Bachmann, qui ne fera pas abandonner celle déjà ancienne de Dillmann. Le choix des morceaux n'a pas été heureux : loin d'être accessibles aux débutants, il y en a qui réclament les efforts d'un éthiopisant consommé. L'édition même laisse à désirer⁽⁶⁾. M. Guidi vient de donner un article dans lequel il explique deux de ces morceaux, l'un concernant la fondation de Maqdasa Selus Qedus et les donations du roi Iyâsu II et de la reine-mère Walatta Giyorgis à cette église, l'autre concernant le jurisconsulte Kefla Mâryâm⁽⁷⁾ : ces

⁽¹⁾ Franz Prätorius, *Noch ein Dualrest im Aethiopischen*, Z. D. M. G., 1893.

⁽²⁾ Franz Prätorius, *Kuschitische Bestandtheile im Aethiopischen*, Z. D. M. G., 1893, p. 383-394.

⁽³⁾ Franz Prätorius, *Der Name Adulis*, Z. D. M. G., 1893, p. 376.

⁽⁴⁾ H. Reckendorf, *Weitere Duale im Aethiopischen*, Z. D. M. G., 1893, p. 380.

⁽⁵⁾ L. Reinisch, *Ist Ge'ez ዘረጉ « camelopardis » etymologisch = ዳረጌ?* dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 1896, p. 357.

⁽⁶⁾ Johannes Bachmann, *Aethiopische Lesestücke*, Leipzig, 1893.

⁽⁷⁾ I. Guidi, *Sopra due degli « Aethiopische Lesestücke » del D^r Bachmann*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, 1897, p. 401-416.

éclaircissements, tels qu'un savant hors ligne comme M. Guidi pouvait seul les donner, sont de la plus haute importance pour la lexicographie, pour le droit et pour la connaissance des mœurs de l'Église éthiopienne.

Dans plusieurs des ouvrages que nous venons de citer, on trouve des notices sur des manuscrits encore inconnus, particulièrement sur ceux de Rome. M. Bartou⁽¹⁾ a donné des renseignements sur un manuscrit de l'octateuque appartenant à la bibliothèque de *Haverford College*. Espérons que le catalogue des manuscrits éthiopiens de la Vaticane, préparé par M. Galina, et celui des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Francfort-sur-Mein seront bientôt imprimés.

M. Fumagalli⁽²⁾ est l'auteur d'une très riche bibliographie éthiopienne. Il n'est pas orientaliste, il a pu faire parfois quelque confusion, mais il faut reconnaître que son ouvrage peut rendre des services précieux. M. Goldschmidt s'est proposé une tâche plus simple que celle de M. Fumagalli : tandis que ce dernier a compris dans son recueil tous les livres imprimés, même de caractère non scientifique, M. Goldschmidt s'est borné à donner une description complète de toutes les éditions de textes éthiopiens qui avaient été faites jusqu'à l'an 1892. Son livre, désormais arriéré, peut néanmoins être consulté avec fruit⁽³⁾.

Il faut maintenant exposer les progrès réalisés dans les études sur les langues modernes de l'Éthiopie.

⁽¹⁾ Geor.-A. Bartou, *On an Ethiopic ms. of the Octateuch in the library of Haverford College*, dans les *Proceedings of the American Oriental Society*, 1892, p. 199-202.

⁽²⁾ G. Fumagalli, *Bibliografia etiopica*, Milano, 1893.

⁽³⁾ Lazarus Goldschmidt, *Bibliotheca Aethiopica, vollständiges Verzeichniss und ausführliche Beschreibung sämmtlicher Aethiopischer Druckwerke*, Leipzig, 1893.

Le gé'ez a donné naissance à deux dialectes : le *tigré*, parlé depuis Massaoua jusqu'aux portes de Kassala, ou à peu près; et le *tigrây* ou *tigrîña*, parlé dans tout le Tigré et les provinces environnantes. Dans le centre et le sud de l'Éthiopie, on emploie l'*amharîña* ou *amharique*, issu d'un dialecte parallèle au gé'ez. On parle aussi de nombreuses langues couschitiques ou protosémitiques.

Le tigré a été peu favorisé jusqu'à ce jour, bien qu'on le trouve dans les lieux les plus fréquentés par les Européens. Le capitaine Camperio⁽¹⁾ en a publié un manuel qui ne semble pas très réussi. Mieux vaut celui que nous a donné le capitaine Ruffillo Perini⁽²⁾, déjà connu par un exposé de la carte linguistique de la colonie Érythrée où huit langues se trouvent côte à côte⁽³⁾.

La langue tigrây, qu'un écrivain éthiopien, Bahayla Mikâ'él, identifiait, il y a déjà des siècles, avec le *habâsi* même, et dont M. Prätorius a fait l'objet d'une étude approfondie, a été plus heureuse. M. Schreiber a publié, comme suite à sa grammaire, une chrestomathie composée de morceaux bien choisis et intéressants, et un petit vocabulaire de cette langue⁽⁴⁾. Malheureusement il a pris comme base un dialecte qui est peu répandu, et même peu compris dans les autres provinces du Tigré, dialecte riche en particularités, il est vrai, mais tout différent du dialecte

⁽¹⁾ Manfredi Camperio, *Manuale tigrè-italiano*, Milano, 1893. Recensions : C. Conti Rossini, *L'Oriente*, 1894, p. 102-114; Fr. Prätorius, *Literarisches Centralblatt*, 1894, p. 317.

⁽²⁾ Ruffillo Perini, *Manuale teorico-pratico della lingua tigrè*, Roma, 1893. Recension : Conti Rossini, *L'Oriente*, 1894, p. 102-114.

⁽³⁾ R. Perini, *Gl'idiomi parlati nella nostra colonia*, dans le *Bollettino della Società geografica Italiana*, 1892, p. 54-67. Par erreur, l'article y est attribué au regretté capitaine L. Bettini, tué en 1893 dans une rencontre avec des rebelles éthiopiens.

⁽⁴⁾ J. Schreiber, *Manuel de la langue tigrâi : II. Textes et vocabulaire*. Vienne, 1893. Recension : Prätorius, *Literarisches Centralblatt*, 1893, p. 1791.



d'Adoua, parlé dans la ville de ce nom, capitale politique et commerciale de l'Éthiopie septentrionale, et à Aksoum, capitale religieuse de l'Éthiopie tout entière. Ce dialecte a été étudié par M. de Vito, jeune commandant de l'armée italienne, tombé en héros à la bataille d'Adoua avec tous les officiers de son bataillon, un seul excepté. Il s'était déterminé à publier le résultat de ses observations personnelles, sans vouloir prendre connaissance des travaux de ses devanciers : de là des imperfections et des lacunes, mais de là aussi l'importance particulière de ses livres. Il est hors de doute que sa grammaire de la langue tigrây, sa chrestomathie et son dictionnaire⁽¹⁾, que la mort l'a empêché de compléter et de revoir, représentent ce qu'on a de mieux sur ce sujet. On ne peut assez regretter la perte de ce soldat savant, élève de M. Guidi. Sa mort nous a enlevé d'autres précieux travaux sur les langues abyssiniennes, pour lesquels il avait déjà rassemblé de nombreux matériaux, abandonnés depuis sur le champ de bataille. Nous devons aussi mentionner un intéressant travail de M. le baron Schweinfurth, qui a fait paraître une sorte de vocabulaire des noms de plantes en tigrây, et en d'autres langues sémitiques et couschitiques de l'Abyssinie⁽²⁾.

Les textes tigrây édités par MM. Schreiber et de Vito ne sont pas seuls. M. Guidi a publié une fable tigrây, avec des textes amhariques, dont nous allons parler. M. Gallina nous a donné des énigmes, genre pour lequel les Abyssiniens ont

⁽¹⁾ Ludovico de Vito, *Esercizi di lettura in lingua tigrigna*, Roma, 1894; *Grammatica della lingua tigrigna*, Roma, 1895; *Vocabolario della lingua tigrigna : introduzione e indice italiano-tigrigna di Conti Rossini Carlo*, Roma, 1896. Recensions : Nöldeke, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1895, p. 292; 1897, p. 15-20.

⁽²⁾ C. Schweinfurth, *Abyssinische Pflanzennamen : eine alphabetische Aufzählung von Namen einheim. Gewächse in Tigrinja, sowie in anderen semitischen und hamitischen Sprachen von Abyssinien*, dans les *Abhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1893.

beaucoup de goût⁽¹⁾. On a aussi publié des légendes, d'un caractère plus ou moins historique, concernant le roi-serpent, Ella Abrehâ et Aşbeha, abbâ Garimâ, Sayfa Ar'âd et Grân⁽²⁾. Enfin, comme curiosité littéraire et comme essai de littérature indigène, on doit mentionner la relation qu'un Abyssinien a écrite de son voyage en Italie⁽³⁾. Pour l'étude de ce texte, on pourra consulter la traduction qu'a essayé d'en faire M. Cimino⁽⁴⁾.

La langue du centre et du sud de l'Abyssinie, qui est aujourd'hui la langue officielle du royaume, l'*amhariña* ou *amharique*, a eu la bonne fortune d'attirer l'attention de deux savants du plus grand mérite, M. Prâtorius, qui lui consacra une œuvre magistrale, et M. Guidi, auquel nous sommes redevables de tout ce qui a paru dans ces dernières années, en laissant de côté un manuel amharique-français de M. Mondon-Vidaillhet⁽⁵⁾ (livre pour lequel le silence est déjà de l'indulgence), et un manuel italien-arabe-amharique de M. Allori⁽⁶⁾, qui n'a, à bon droit, aucune prétention à sortir de la médiocrité. La petite grammaire que l'illustre professeur de l'Université de Rome a dédiée à ceux qui abordent cette langue difficile en est à sa seconde édition; c'est le meilleur éloge pour un livre de ce genre⁽⁷⁾. Les philologues ont eu deux mémoires très inté-

⁽¹⁾ F. Gallina, *Indovinelli tigray*, dans *L'Oriente*, 1894, p. 28-33.

⁽²⁾ C. Conti Rossini, *Note etiopiche : II. Leggende tigray*, dans le *Giornale della Soc. asiat. ital.*, 1897, p. 143-153.

⁽³⁾ *Notizie del viaggio d'un Etiopico dall'Etiopia all'Italia in vero tigray*, Roma, 1895.

⁽⁴⁾ Alfonso Cimino, *Un Abissino in Italia : notizie del viaggio dall'Etiopia in Italia scritte in lingua tigray dall'abissino Fasha Gherghis*, dans *L'Africa Italiana*, n. 353 (14 octobre 1896) — 357 (8 novembre 1896).

⁽⁵⁾ C. Mondon-Vidaillhet, *Manuel pratique de langue abyssine (amharique)*, Paris, 1891.

⁽⁶⁾ A. Allori, *Piccolo dizionario eritreo : italiano-arabo-amarico*, Milano, 1896.

⁽⁷⁾ Ignazio Guidi, *Grammatica elementare della lingua amariña*, 2^e edizione, Roma, 1892.

ressants sur les conjugaisons du verbe amharique⁽¹⁾ et sur la reduplication des consonnes dans les verbes et dans les formations nominales⁽²⁾ : ces mémoires éclaireissent bien des choses et corrigent nombre d'erreurs. Enfin M. Guidi a publié dans des revues italiennes, et réuni ensuite dans une brochure, des dictons, des fables et des chansons amhariques⁽³⁾ ; matériaux précieux pour la philologie, qui rendront de réels services à quiconque voudra s'appliquer à l'étude de cette langue. On annonce que le dictionnaire amharique de M. Guidi sera bientôt imprimé ; on ne saurait trop souhaiter d'avoir, le plus tôt possible, cette œuvre capitale qui est destinée à remplacer l'ouvrage, moins complet et moins correct, de M. d'Abbadie, œuvre qui marquera un pas considérable dans l'histoire de ces études.

Cette revue des publications récentes sur les langues modernes de l'Éthiopie ne serait pas complète, si nous passions sous silence les langues couschitiques ou protosémitiques, qui occupent en Abyssinie une place très remarquable. Nous renverrons à un excellent article de M. Prätorius⁽⁴⁾ ceux qui aimeraient avoir des renseignements exacts sur l'étendue et l'importance de chacune de ces langues, et nous nous bornerons à mentionner rapidement les derniers travaux parus. M. Reinisch vient de publier un très bon livre sur le *bedja* méridional (Beni

⁽¹⁾ Ignazio Guidi, *Sulle coniugazioni del verbo amarico*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, vol. VIII, p. 245-262.

⁽²⁾ Ignazio Guidi, *Sulla reduplicazione della consonanti amariche*, dans les *Supplementi periodici dell'archivio glottologico italiano, serie generale*, vol. II, p. 1-13.

⁽³⁾ Ig. Guidi, *Proverbi, strofe e favole abissine*, dans le *Giornale della Società Asiatica Italiana*, vol. V (1891), p. 27-82 ; *Nuovi proverbi, strofe e racconti abissini*, ibid., vol. VI (1892), p. 3-36 ; *Strofe e favole abissine*, dans *L'Oriente*, vol. I (1894), p. 88-101. — I. Guidi, *Proverbi, strofe e racconti abissini*, Roma, 1894.

⁽⁴⁾ Franz Prätorius, *Über die hamitischen Sprachen Ostafrika's*, dans les *Beiträge zur Assyriologie und vergleich. sem. Sprachwissenschaft*, 1892, p. 312-341.

Amer, Hadendoa, Halenga, etc.)⁽¹⁾. Le lieutenant F. Derchi nous a donné un petit vocabulaire et un recueil de phrases en langue *dankali*⁽²⁾. M. Bricchetti-Robecchi a fait paraître des chansons populaires dans les langues *harar* et *galla*⁽³⁾. Cette dernière langue, douce, très répandue et peut-être réservée à un grand avenir, a été cultivée même en Afrique, car nous y trouvons un petit livre de lecture pour les écoles indigènes, publié par les soins de M. O. Nesib⁽⁴⁾. M. Bricchetti-Robecchi a entrepris la publication d'une série de mots *galla*, *somali* et *harrari*⁽⁵⁾, et M. Viterbo a donné une nouvelle édition de sa grammaire et de son lexique *galla*⁽⁶⁾. Mais l'ouvrage le plus important est celui que M. Prätorius a consacré aux recherches sur la grammaire oromonienne, ouvrage qui constitue un nouveau témoignage de la profondeur des connaissances et de la sagacité de l'illustre savant de Halle⁽⁷⁾. Enfin la langue *somali* a été très étudiée. M. Schleicher⁽⁸⁾ en a donné une bonne grammaire et une chrestomathie, se fondant particulièrement sur le dialecte des Habr Younis; M. Reinisch va peut-être compléter son

⁽¹⁾ Leo Reinisch, *Die Bedawiye-Sprache in Nordost-Afrika*, dans les *Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien*, 1893-1894; *Wörterbuch der Bedawiye-Sprache*, Wien, 1895.

⁽²⁾ Felice Derchi, *Dizionario e frasario italiano-dankalo*, dans les *Memorie della Società geografica italiana*, 1896, p. 294-324.

⁽³⁾ Luigi Bricchetti-Robecchi, *Testi nelle lingue harar e galla*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1892, p. 254-263.

⁽⁴⁾ Ones. Nesib, *The Galla spelling-book*, Moncullo, 1894.

⁽⁵⁾ L. Bricchetti-Robecchi, *Note sulle lingue parlate somali, galla e harrari, raccolte ed ordinate nell'Harrar*, dans le *Bollettino della Società africana d'Italia*, 1895-1897. Voir aussi *Vocaboli della lingua oromonica*, *ibid.*, 1892.

⁽⁶⁾ C. Viterbo, *Grammatica e dizionario della lingua oromonica*, Milano, 1892. Recension : Friedr. Müller, *Ausland*, 1893, p. 766-767.

⁽⁷⁾ Franz Prätorius, *Zur Grammatik der Gallasprache*, Berlin, 1893.

⁽⁸⁾ A.-W. Schleicher, *Die Somali Sprache : I. Theil. Texte, Lautlehre, Formenlehre und Syntax*; Berlin, 1892. Recension : Prätorius, *Ausland*, 1892, p. 686-687.

œuvre restée inachevée ⁽¹⁾. M. Berghold ⁽²⁾ a édité très soigneusement des textes dans le dialecte des Hersi, qui demeurent tout près de Berbérah; et le dialecte même de Berbérah vient d'avoir une grammaire et un lexique par les soins de deux studieux missionnaires français, les PP. Évangéliste de Larajasse et Cyprien de Sampont ⁽³⁾. Un petit Recueil de phraséologie somali a été publié par M. Light ⁽⁴⁾.

Résumons. Dans le domaine des études éthiopiennes, il y a encore bien à faire; mais, dans ces derniers temps, on a beaucoup travaillé et les progrès ont été considérables. Nous avons le droit d'être fiers du chemin parcouru. Le passé laisse concevoir de bonnes espérances pour l'avenir. Mais ce n'est pas sans tristesse que nous retournons par la pensée sur les années qui viennent de s'écouler. Dillmann, le grand maître de tous les éthiopisants, qui est regardé, à bon droit, avec Ludolf comme le fondateur de nos études; Schleicher, Bachmann, Bent, d'Abbadie, Sapeto, de Vito, d'autres encore: que de pertes douloureuses! A ces morts, notre souvenir reconnaissant; à la science, l'espoir que les vides seront bientôt dignement remplis par de nouvelles recrues.

⁽¹⁾ Voir les *Kleinen Mitteilungen* de la *Zeitschrift für Afrikanische und Oceanische Sprachen*, 1896, p. 288.

⁽²⁾ Kurt Berghold, *Somali Studien* dans la *Zeitschrift für Afrikanische und Oceanische Sprachen*, 1897, p. 1-16.

⁽³⁾ E. de Larajasse et Cypr. de Sampont, *Practical Somali Grammar, with a manual of sentences*, London, 1897; E. Larajasse, *Somali-english and English-somali Dictionary*, London, 1897.

⁽⁴⁾ R. H. Light, *English-somali Sentences and Idioms for the use of sportsmen and visitors in Somaliland*, London, 1896.

LO STUDIO DELL' AMARICO

IN EUROPA,

PER

IGN. GUIDI.

La lingua amarica è stata studiata in Europa in due volte : la prima sulla fine del xvii secolo, dal Ludolf, e la seconda dal mezzo incirca del nostro secolo, dall' Isenberg e da altri più recenti. Non sarà stimato inutile un esame critico dei lavori grammaticali fatti in questo campo.

Quando, nel 1698, il Ludolf pubblicò la *Grammatica linguae amharicae*, poteva dirla con ragione «prima : quia a nemine unquam tentata. . . nunquam audita nec visa». Infatti Mariano Vittorio nelle *Chaldaee seu Aethiopicae linguae institutiones* (Roma, 1552) non avea dato quasi altro che alcune voci di verbo amarico. È stato affermato che Portoghesi e Spagnuoli hanno scritto sulla lingua amarica ⁽¹⁾, ed altresì che i Gesuiti o Pietro Heyling hanno tradotto in amarico alcuni libri della Bibbia, ma sono tutte notizie incertissime, e, ad ogni modo, nessuno di questi libri, per quanto se ne sa, è pervenuto a noi. Nelle opere del Ludolf abbiamo tutto quello che si è saputo in Europa sulla lingua amarica fino ai primi decenni del nostro secolo; mette dunque il conto di ragionarne alquanto, ed è perciò che della grammatica del Ludolf parlerò specialmente nella mia breve comunicazione.

Il Ludolf ebbe, per comporre la sua grammatica, pochi testi, ed in massima parte dal noto Gregorio di Makāna Sellāsīē,

⁽¹⁾ *Journal asiat.*, 1830, V, 284.

sul lago Haik. La grammatica ha gravi errori e lacune; ma se si riflette allo scarso materiale che avea l'autore ed alla novità della trattazione, dovremo grandemente ammirare, anche in questa parte, il padre degli studi etiopici.

Il Ludolf non ha saputo distinguere i verbi della classe I, 1 (Kal) come ነገረ, dai verbi di I, 2 (Pi'el) come ገመረ; ond'è che ha commesso confusione anche quando parla dell'infinito (p. 13). Perocchè avendo posto «matkal» quale forma fondamentale dell'infinito, pone fra le eccezioni gl' infiniti come መቀቀል, መመለስ, supponendo che questa sia forma propria o di verbi che hanno uguale la 1^a e la 2^a rad., o di verbi che cominciano con መ. Ignora il perfetto composto, come vedesi dalle pagine 31-32; e quindi nel passo di Luc. XI, 7 (p. 54) non l'ha riconosciuto nella parola ተኝተዋለ (ተኝተዋል) che ha diviso ተኝ : ተዋለ e spiegato : *mecum* (ተኝ = ተኝ! per ተኝ) *iacent*, derivando certamente da ዋለ un ተዋለ che non è punto in uso. Nei verbi come ሰለፉ, non ha veduto che la lettera schiacciata deriva generalmente in origine da un የ sparito, onde è che questi verbi seguono l'analogia di verbi di 3^a yod. Quantunque il L. non ignori la particella ስ (p. 48), non sa spiegare la forma ሲል (ስ + ይል), nè sa che il relativo የ sparisce dopo qualsiasi preposizione (p. 44, 52); crede በት una particella che designa il congiuntivo (p. 10), e il ኸይ (ሆይ) del vocativo, lo reputa un pronome possessivo di 1^a persona, *mio*, mentre la sua origine è forse dal ከ della 2^a persona⁽¹⁾. Non viene distinta la doppia pronuncia di አለ secondo i due sensi di *dire* e di *essere*, e, a pag. 23, አለኝ è tradotto con *habeo*, quantunque, a pag. 30, il verbo sia dato nel vero suo uso.

Nei pronomi sono forme errate o almeno dubbie እርሶኝ

⁽¹⁾ Prætorius, *Tigrinagr.*, 225.

(p. 43), **የያ**, **ሊያ** ecc (p. 44); il **ኒት : ልተወው** «dove potrei lasciarlo?» è interpretato *ubi reliquit eum* (p. 45) e si lega il **ለ** col suffisso **ው** : *interposito verbo* **ተወ**; e in **አልቅሶ** o **ኅዘኖ** (*sic*), l'«-o» è dato come suffisso di 3^a persona.

A p. 48, **ለምኖ** è dato come congiunzione causale: *quoniam*, senza vederne l'origine che è da **ለ** + **ምን** + *ā* = *a che mai?* *perchè mai?* onde dicesi, p. es., **አገሌ : አልመጣም : ለምኖ : ሞተ** a par.: *il tale non è venuto; perchè mai? (perchè) è morto*⁽¹⁾.

Lo scarso materiale non ha permesso al Ludolf di conoscere l'uso sintattico della lingua; ignora, p. es., quando si ponga e quando si ometta il **ን** dell' accusativo, e crede che possa aggiungersi anche al verbo.

Non mancano poi le forme strane e che, in parte forse, sono antiquate, ma più probabilmente sono errate, quali : **ሐንዳች** *una* (mentre, p. 33, 52, è nel vero suo uso = **አንዳች**); **መትኸል**, **መንኸር** (p. 6, 13); **ተፈተኒ** (p. 17); **መጭፋት** (p. 6, per **መፍጃት**?); **ማደረግ** (p. 15, per **ማድረግ**); **መውደት** (p. 21, per **መውደድ**); **አመስገነ** (per **አመሰገነ**); **ማለለት** (p. 13, per **ማላላት**?); **ደግሜ** (p. 38, per **ደግሞ**); **መሰጠት** fatto uguale a **መስጠት** (p. 23).

A p. 24, è dato un **ዜገ**, *pauper fuit*, ora ignoto, e a p. 25, **ቻለ** è evidentemente confuso con **ተቻለ** (cf. p. 49, dove è **አይቻልም** per **አይቻልኝም**), e a p. 32, è dato : **ዋል**, *quod significat et sonat vale*, in forma e senso, ora almeno, inusitati. Noterò anche il verbo **ይደል** *est, existit*, malamente dedotto dal negat. **አይደለም**, ed **አስከ** per **አስከከ**, **አስከከ**, ecc.

La lingua, qual è in Ludolf, mostra delle forme che ora diremmo arcaiche. Questo vale, prima di tutto, per le gutturali che spessissimo sono conservate contro l'uso attuale. Può essere che il Ludolf, il quale chiama *cacographia*, *quod vulgo male scri-*

⁽¹⁾ Cf. la Lettera del Re Takla Hāymānot da me pubblicata nei *Documenti amarīna*. (R. Accademia dei Lincei, 19 aprile 1891.)

bitur, ecc., l'omissione delle gutturali, ne abbia, col confronto del *ge'ez*, restituita qualcuna; ma, come ha ben notato il Prætorius, in molti casi ciò non si può ammettere.

Quanto alla reduplicazione nei verbi, il Ludolf conosce quella del riflessivo *tafattana*, *effattan*, e dei verbi di media geminata, come *'ewadd*, ma non quella della forma primitiva, come *naggara*; quantunque il causativo, il quadrilittero e il verbo di media gemin. siano, come ora, p. es., **አፈተነ**, **መረመረ**, **ወደደ**⁽¹⁾; ma sembra che la reduplicazione non sia ugualmente avvertita da tutti⁽²⁾, nè bisogna dimenticare che il Ludolf poco ha udito parlare l'amarico. L'ignoranza della pronuncia gli fa porre, p. 9, **አከማቸ**, **አገናኘ** (e così **አሰናበተ**) come coniug. II, 1 (*Hiphil*) mentre **ከ**, **ገ** e **ሰ** sono reduplicati.

Forme e parole arcaiche sono, fra altre: — **ዋት** per **ሳት** — (cf. Prætorius, 112) **ኅርም**; **ክርክል**; **መጠን**; **ገርገ** (= **ዘንድ**) **በአንተ**, che ora non si adopera che nella forma di **በንተ**, **መንተ**, seguito dal nome della Madonna o di qualche santo, p. es., **መንተ : ማርያም** per la Madonna! Finalmente dirò che qualche parola sembra indicare lo Scioa, come **ፈረ**, **ሰፈ** per **ፈራ**, **ሰፋ**; **ይንግ** per **ይምግ**; **መኛት** per **መተኛት**; **ነች** per **ናት**. Veramente il monaco Gregorio era di Makāna Sellāsiē, ma avrà forse dimorato a lungo a Dabra Libānos o altrove, nello Scioa. Quant' all' accento, il Ludolf segna *nabarāc*, *nabarú*, *nabarén*, coll' accento sull' ultima, mentre ora l'accento principale è così: *nábbarač*, *nábbaru*, *nabbárn*.

In fine della grammatica dà il Ludolf, alcuni brevi tratti in amarico: *Lc.*, XI, 1-13; il *credo* e frasi di discorso familiare,

⁽¹⁾ Come è noto, il *ge'ez* tratta al perf. il verbo transitivo di media redupl. come un verbo regolare, p. es., **ኅወወ**, e talvolta anche il verbo intransitivo come **ደደደ**; il tigrinā fa sempre così: p. es. **ሰደደ**, ma il rifl. pass., il caus. e il quadril. suonano, p. es., **ተሰደደ**, **አንገወ**, **ዘርዘረ**; l'amar. invece ha **ተሰደደ**; **አንገወ**; **ዘረዘረ**, ecc.

⁽²⁾ Cf. Nöldeke, *Gött. gel. Anz.*, 1895, p. 293.

ove notisi il **ሞን : ይብህላል : ይኸ : ነገር** « come si dice questo ? che è tradotto : « Quid hoc sibi vult ? Que veut dire cette chose ? ⁽¹⁾ ». Oltre a ciò reca due testi sui quali mi fermerò un poco. Il primo è un carme di Gregorio in onore della Madonna, carme cui il Ludolf non sembra aver bene inteso tutto. Eccolo.

ስንቱን : ተናግረ : እፈጅ : የረዳኸኝ : እርዳታ :
ነገር : እያገኘኝ : ጽኑዕ : ኅብዙኅ : ቦታ :
ሰኣሊተ : ምሕረት : ማርያም : ይፈጀው : እንደኑን : እንጂ :
[ዝምታ :
ከጽውሐት : ዝምረኽ : እስከ : ማታ :
ስምሽን : ጸርቼ : ብጮኸ : ጉለ : ግዜ : ሐንደ : ግዜ : ሳትይኝ :
[ቁይታ :
ወትሮ : ስትፈጽሟ : ግዳጄን : በተርታ :
እጅጉን : ይመሰገን ⁽²⁾ : እንኳያሰ ⁽³⁾ : አምላኬ : እግዚአብሔር :
[የጉሉ : ጌታ :
ጠበቃ : የሰጠኝ : አንችን : አብስሎ : ጸላት : ቢነሣብኝ : ለፋታ ⁽⁴⁾ :
ድኻሜን : በውቆ : እንደልረታ ⁽⁵⁾ :
እንዳገለግልኸ : እኔም : በተቻለኝ : ጸታ :
እመቤቴ : ሰጠኑኸ : ማጉታ ።

Gli aiuti che Tu mi hai dati, quanti mai dicendoli, io li esaurirei, *come potrei o a qual somma arriverei, contandoli tutti? aiuti datimi mentre alcuna grave cosa m'incoglieva, in molti luoghi, o Maria che impetris misericordia? li esaurirebbe meglio il silenzio; val meglio tacere, perchè solo l'immaginazione può giungere a tanto; aiuti datimi cominciando dal mattino fino a sera; allorchè io gridava in ogni tempo, chiamando il Tuo nome, senza che una sola volta mi dicessi di aspettare, senz' esaudirmi subito, compiendo sempre ogni cosa che mi fosse bisogno, una appresso all' altra. Molto dun-*

⁽¹⁾ Ma nel lessico, 37, *quomodo vocatur ista res?*

⁽²⁾ L. ይመስገን :

⁽³⁾ L. — ሰ.

⁽⁴⁾ L. ላፍታ.

⁽⁵⁾ L. እንዳልረታ.

que sia lodato il mio Dio Signore, padrone di ogni cosa, che a me diede Te per custode, affinché, conoscendo la mia debolezza, io non fossi completamente (**አብሉ**) vinto, quando il nemico sorge a un tratto contro di me. Ed io, o mia Signora, Ti fo solenne promessa, che Ti servirò per ogni modo che io possa.

Il secondo testo, che molto si discosta dall'uso dell'amarico attuale, è tratto dalle schede della raccolta Séguier; questa raccolta passò in molta parte a Ste-Geneviève e poi alla Bibl. nationale, ma ignoro se questo breve squarcio vi si trovi ora, e qual numero porti. Esso, qual è pubblicato dal Ludolf, sembra essere qua e là errato, nè saprei decifrarlo tutto; ad ogni modo ne do quì appresso la traduzione.

Scriveremo, in breve, della bontà di Dio a noi conferita: al volenteroso (**በጅ : ማለት**) il quale ritorni a penitenza, e con dolore (**አገኖ**) e pianto confessi la colpa passata, non ricorda (— **ከርዎ**) contro lui il passato; *non glielo addebita più*. Misericordioso invero è il nostro Signore; e se dici (**ያለኝ : አንደሆን**) come (**ሀንደት**) è la Sua misericordia, io ti dirò due parole, *due esempi*: non hai udito o come il Signore ebbe subito pietà di Pietro, quando Lo rinnegò, allorchè l'udì piangere per averlo rinnegato, e non gli disse⁽¹⁾: domani, tre volte! *Non gli rinfacciò la predizione che gli aveva fatta, che cioè tre volte l'avrebbe rinnegato, il che S. Pietro assicurava che non sarebbe avvenuto*. Guarda questa sua misericordia; la notizia di Maria dell'unguento... (?) e come Cristo tosto ne ebbe misericordia e non le disse⁽²⁾: aspetta un poco! *l'accorse subito*. Era essa una donna bellissima, cui nulla mancava (**ጉደለ?**) nei denti, negli occhi, nelle labbra, nel parlare (**ከአነጋገር**), nelle dita della mano e nelle dita dei piedi; ogni ricchezza non mancandole, oro, argento, suppellettili, tutto acquistato (**የገዛችው**) colla fornicazione; sempre adornavasi, sempre metteva stibio...

⁽¹⁾ Leggo **አላለውዎ**. Non credo che **ለው** sia = **ለት**; questo **ለው**, ora almeno, è affatto sconosciuto nonostante che sia dato in Massaia, 214. Cf. Prætorius, 117. **ለዎ** occorre anche in testi più recenti.

⁽²⁾ Anche qui leggo **አላለዋት** (**አላለት**).

Dal Ludolf fino all' Isenberg nulla è stato scritto in Europa per il progresso degli studi amarici, seppure non si voglia ricordare l'articolo del Gesenius, *Die amharische Sprache*, nell' enciclopedia di Ersch e Gruber. L'Isenberg pubblicò nel 1841 il *Dictionary of the amharic language*, e nel 1842 la *Grammar of the Amharic language*. Sono queste opere che hanno dato una conoscenza larga della lingua amarica, e gli errori ed imperfezioni che vi sono, nulla tolgono al merito di chi le ha scritte. Il ragguardevole articolo del Rödiger nella *Hallesche Allg. Literaturzeitung* (Maggio 1842) è fondato sopra di esse.

Nel mio scritto: *Sulle coniugazioni del verbo amarico* ⁽¹⁾, ho avuto occasione di esaminare tutta la trattazione che fa l'Isenberg di questa parte della grammatica; a quello scritto rimando il lettore. Gli errori abbondano anche nelle rimanenti parti della grammatica: p. es., a pag. 59, sono date come forme del verbo አለ tanto አበለ e ታለ quanto ታለለ e አታለለ, confondendosi così insieme tre verbi distinti. Alla pag. 60, sono dati dei « monstra » come ዶሎዶዎ, አዶሎዶዎ, ecc.; forse è errore di stampa per ዶሎዶመ, ma questo stesso è la pronuncia volgare della forma regolare ዶለዶመ. A. p. 78, è messo, come imperativo, አከበር per አከብር; potrebbe credersi anche questo un errore di stampa, ma è ripetuto più volte; il verbo ተዋዋረደ (p. 88) sta evidentemente per ተወረወረ. A. p. 11, vien posta una regola non esatta, ed infatti ቸርነት si pronuncia čarinnat non čarnat. L'errore dell' Isenb. riguardo all'articolo è noto; nella formazione dei nomi sembra che abbia avuto riguardo ai « sawāsew », ma, in generale, la trattazione è poco scientifica; basta confrontarla con quella corrispondente del Prætorius per convincersene; nè vi mancano forme o significati falsi, e parecchi ne ho notati nel mio articolo: *La reduplicazione in ama-*

⁽¹⁾ *Zeitschr. f. Assyriologie u. verw. Geb.*, VIII, 245.

rico⁽¹⁾; non di rado poi, parole puramente ge'ez sono date come amariche. Dirò finalmente che nel determinare il genere dei nomi occorrono regole false : è noto che ad eccezione del masc. e fem. naturale (e conseguentemente ciò che indica ufficio di uomo o di donna) e gl' infiniti, il resto è di genere comune; non è quindi vero che **ፀሐይ** sia solamente masc. o **ገብኤ** solamente femin. e così altre parole; cf. p. 37.

Nel 1867, furono pubblicate a Parigi le *Lectiones grammaticales* del Massaia. Questo nome non si può pronunciare senza rendere omaggio alle virtù altissime di chi lo portava, ma il Massaia non era filologo, nè scrisse il suo libro per i filologi. Egli per il lungo uso parlava correntemente l'amarico, ma non ne avea fatto uno studio scientifico ed ignorava i lavori anteriori non solo del Ludolf, ma anche dell' Isenberg. La trattazione grammaticale si risente di tutto ciò, e basta dire che il primo verbo proposto è un verbo irregolare. Le forme, o per ortografia o per altra guisa, errate abbondano talmente nel libro, che mal si potrebbero noverare; nè mancano parole strane e sconosciute : **ሲሰጠ**; **ብሰጥሁ**; (42) **ነንነ**, **አይድወለም** (48) **ሆንው** : **ነበረ** (51) **ሆነንናል** (52) **ትሆናላችሁ** (53) **ብሆንሁ** : **እንደሆን** (55) **የምሆንሁ** (56) **ሰጠኛ** (39) **ነበርና** (49) **ሆነ** : **ነበረች**; (51) **ኢዛለሁ**; (57) **ብሉዋሉ** (62) **ብይል** *si dicam*, **ብቲል** *si dicas*, (65) **ቲበል** : **አስተመርሬ** (80) **ብያርተመር** (81) **ገኘ** (! 100) **ተነገገሩ** : **ተጪወወጡ** : **ተሰሰው** : **ተፈቀቀሩ** (*gloriaris!*) **ተተበበቁ** (91) **ይወደልው** (211); **አንከሰ** : **ዝዎጥር** (228); **ጥቂጥ** (229) **ብለዩ** (363), ecc.

La *Amharische Sprache* del Prætorius porta la data del 1879 : con quest' opera, la trattazione della lingua e della grammatica amarica entra nel periodo veramente scientifico. Se anche in essa occorrono forme errate o significati inesatti, è perchè si

⁽¹⁾ *Archivio glott. ital.*, serie gen. (Supplem. period.), II.

trovano nell' Isenberg ed in altri libri, e nominatamente nelle versioni amariche della Bibbia, che tanto si allontanano dal vero genio della lingua; anzi il fino senso filologico del Prætorius si è spesso accorto delle forme sospette. Il difetto poi della scrittura abissina, di non segnare le vocali doppie, ha impedito di conoscere esattamente la forma e la classe di alcuni verbi o nomi.

Nel 1891, è stato pubblicato un « *Manuel pratique de langue abyssine (amharique)* » dal signor Mondon-Vidailhet (Paris, Imp. nat.). Questo manuale, dice l'Autore, è « essentiellement pratique », e quindi gli si perdoneranno gli errori della parte grammaticale, come il non distinguere la coniugaz. I 1 (Kal) dalla I 2 (Pi'el), quanto dice sull' articolo (41, 42, 47) e nel parlare delle coniugazioni e del verbo irregolare, ecc. (78), la mancanza infine d'ogni esattezza e metodo filologico. Ma quello che anche nella parte puramente pratica è censurabile, sono i molti errori di ogni specie, spesso ribaditi nella trascrizione ⁽¹⁾.

Le relazioni che si stringono ogni dì più fra l'Europa e l'Abissinia, gioveranno senza dubbio al progresso degli studi amarici; ma in modo speciale, io credo non tanto alla grammatica quanto alla lessicografia ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Ne citerò alcuni a modo di esempio; 36, 5 : በፊ «esclave» (*sic*); 45, 20 : ከፈት, «ouvrage»; 59 : ሰጠለባት «il le lui donna»; ፍረባት «il demeura dans lui (ou elle)» (*sic*); 64, 15 : ነግራልህ «tu dis, tu parles»; 68, 21 : የምነግር, 72, 2 a. f. : ትነግራለኝ 78, 3 : አሰከበረ, *asak*. «il fit honorer» አስተከበረ «il fit qu'il fût honoré» (questo è seguito dalla curiosa regola : «lorsque la préformative du passif est jointe à un verbe ayant la forme active ተ devient ታ»!); 88, fin. : አትነግራልህም; አይነግራልም; 101, 23 : ይነፋል «il est plus petit», ecc. ecc. I frequenti errori, per scambio di vocali brevi per lunghe e viceversa o di consonanti, potrebbero supporre errori di stampa, ma sono ripetuti nella trascrizione.

⁽²⁾ Je me permets de compléter l'article de M. Guidi en rappelant le titre de

deux ouvrages importants sur la langue amharique, dont il est lui-même l'auteur : *Grammatica elementare della lingua amarina* (2^e édit., Rome, 1892) et *Proverbi, strofe et racconti abissini* (Rome, 1894). — Enfin je suis heureux de pouvoir annoncer que le grand *Dictionnaire amharique*, auquel M. Guidi a consacré de longues années d'un labeur assidu, vient d'être livré à l'impression. [J.-B. CHABOT.]

A SELECTION OF CHARMS

FROM SYRIAC MANUSCRIPTS,

BY

THE REV. HERMANN GOLLANCZ, M. A.

(LONDON).

The subject of charms, incantations, amulets and exorcisms is of so wide and comprehensive a character, that its general consideration is best left in the hands of the folk-lorist or the antiquarian.

I, therefore, do not propose on this occasion to touch upon such points as the *History of charms*, their origin and development. But these charms have an importance arising from the archaic language in which they are often couched : they have, consequently, a special value, apart from general historical considerations, for the ends of philology. They preserve, in some instances, unusual and ancient forms of language, protected by the sanctity ascribed to the charm itself, and by the thought that the efficacy of the charm depended upon the fixed wording of the formula.

Such charms are extremely scarce. Very few ancient manuscripts are known of Hebrew charms; and, as regards Syriac, not one has hitherto been known to exist.

Having become the fortunate possessor of two collections of Syriac charms (which, as far as we know, may be considered unique), I deem this Congress an opportune occasion on which to bring these manuscripts to the notice of Semitic scholars in general, and students of ancient faiths, customs, and beliefs in particular.

I have selected but a few specimens, as I am preparing a complete edition of these two manuscripts, with an English translation and notes.

These manuscripts present, further, a very great interest for local hagiology, as they contain a number of names of saints, hitherto scarcely or not at all known.

I do not here touch upon the consideration as to whether they are Syriac originals or translations from the Greek, seeing that many of the Proper Names, specially of the demons, appear to have Greek forms. In

connexion with this point we should, however, note that not a few of these charms and exorcisms resemble very closely ancient Assyrian incantations.

It is evident that ancient demonology has, to a certain extent, survived through many centuries with very little change, and that it has even found shelter and refuge in the cell of the monk. The only change that has taken place in those which are of a very ancient origin is the substitution of the Christian element, such as Christ, the Apostles and Saints, for the ancient gods who were appealed to for protection against the old Shiddim.

The specimens which I now submit are selected from both manuscripts, from the older and to all intents more valuable manuscript, which I designate *Codex A*, and from the other manuscript, which I will call *Codex B*. The essential difference between the two codices lies in the larger number of charms contained in *Codex B*, and in the corruption of those charms which have their parallels in *Codex A*.

Codex A is of very small size, consisting of 118 pages, carefully written in Estrangelo and adorned with a few quaint illustrations. From the internal character we may safely assume it to be of the xvth or xvith centuries, more likely of the latter date than of the former. It is clear from the mistakes in the Proper Names that this is merely a copy from a more ancient text, whose date might be ascertained as soon as we know more concerning local Syriac hagiology: we could then be able to fix the date of the original text by the date at which the Saints mentioned in the manuscript lived or were canonised.

Codex B is a sedecimo, dated «2114 of the blessed Greeks», which corresponds to the year 1804. It consists of 72 pages, most carefully written, and has a much larger number of illustrations, executed with considerably greater skill than *Codex A*.

The headings in both manuscripts are written in red ink, the main portion in black: both manuscripts are on paper, and it remains to be added, that *Codex A* has the vowel signs throughout, and thus leaves no doubt as to the pronunciation of the Proper Names occurring therein.

[illegible]

THE ANATHEMA OF MY LADY, THE BLESSED MARY,
WHICH IS OF AVAIL FOR SICK PERSONS.

The prayer, request, petition and supplication of her full of grace, my Lady, the blessed Mary, mother of Christ, our Redeemer and Preserver : at the time when she came down from the mount of Eden and from near Paradise, and came to the city Jerusalem, and when our Lord, having entered,

there arose the noise of babes and children who cried out and shouted, saying: «Hosanna in the highest! Hosanna to the son of David, blessed be he that cometh in the name of the Lord!» And all the multitudes (lit. *assemblies*) were carrying branches of trees, and were singing unto our Lord while he was riding on the colt which was tamed, and it was praised by the multitudes, who placed their garments before our Lord; and (when) he saw Mary his mother, and said unto her: «O mother, whence comest thou?» And she replied and said «From the country of Eden I come, in order to ask of thee one request»: our Lord answered and said unto her: «I will grant thee thy request, and more than thy request.» Thereupon my Lady Mary asked on behalf of the sick, that they may be healed, and regarding the sorely pressed, that they may be enlarged, yea exceedingly. [Thus did she speak:] «O my Lord, my Son and my Salvation! [I pray] for the barren among women that they may bear: that, by thy power, they who bear may bring forth sons who will be a blessing, and daughters of righteousness: that the barren may conceive, the sick be healed, and those who are sore pressed receive enlargement; that the women who bear, those whose children are strangled by this deceitful demon, who for a man assumes the form of women, and for women the form of men, [I pray that they may be protected against her,] who assumes the form of a hateful woman, whose appearance enslaves, and strikes the fruit of the womb, and takes captive weak minds after its wickedness, as though she would be a help unto them. People call her by many names: some, by that of the Strangling-mother of children (lit. *boys*); some, Miduch; some, Zardvech. And now, o my Lord, listen to the prayer of the one who bore thee, and prevent and expel this demon that she injure not, nor approach thy servants who carry this

write them and hang them upon himself, or place them in his house, his house will I not enter, nor (approach) his children. First, Miduch : second, Edilta : third, Mouelta : the fourth they call Lilitha and Malvitha and the Strangling-mother of children (lit. *boys*). » Thereupon the saintly Mar Ebedishu, as soon as he perceived that she was an evil and unclean spirit, bound her and cursed her and tied her up, and said unto her : « You are not empowered to show your might and strength and craft over the servant-of the Living God who carries these writs; and, furthermore, I conjure thee by the One at whom angels and men tremble, that if you have any other names, reveal it to me, and show me, and hide nothing from me. » She replied unto him : « I will reveal it unto thee, though I desire it not. I have twelve other names. Whosoever will write them and hang them upon himself, his house will I not enter, nor do harm unto his wife, nor unto his children, nor unto any thing which he hath or will have : my first name (is) Geos : second, Edilta : third, Lambros : fourth, Martlos : fifth, Yamnos : sixth Samyos : seventh, Domos : eighth, Dirba : ninth, Apiton : tenth, Pegogha; eleventh, Zardvech, Lilitha, Malvitha, and the Strangling-mother of children. » Then the saintly Mar Ebedishu said unto her : « I bind you off him who carries these writs in the name of the God of Gods and Lord of Lords, and in the name of the Being who is from everlasting; may there be bound, doomed and expelled all accursed and rebellious demons, and all evil and envious persons, and all calamities from off him who carries these writs! »

[illegible]

ܐܢܝܢ ܕܢܝܢܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ
 ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ
 ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ ܕܡܠܟܝܢ

[PRAYER] WHICH IS OF AVAIL BEFORE THE AUTHORITIES.

In the name of the Father, the Son, and the Holy Ghost. I
 mount the lion and the young dragon. Save us, O Lord, from
 the man of wickedness by the word and commandment of our
 Lord Jesus-Christ, who overthrew kings, (depriving them) of
 their crowns, and chiefs, magistrates, rulers and governors,
 (depriving them) of their thrones. By that power which was
 with Joseph in the land of Egypt, may the beauty of the one
 who beareth these writs shine before kings and rulers, as the
 sun in the days of Nisan, and as the moon in the nights of
 Ellul, and as the garden in the hands of the gardener. By the
 prayers of the just and righteous ones do I bind the tongues
 of evil men, men of power and violent, judges and chiefs,
 from off the one who beareth these formulae, Gabriel (being)
 on his right, and Michael on his left, I Am that I Am, Almighty
 God, Adonai (being) above his head, the Cherubim in front
 of him, and the Seraphim behind him : nor will he fear the
 man of wickedness. In all the earth may compassion and
 mercy light upon him, and may they favour him with gifts and
 worship him from afar : may he hold the sword in his right
 hand, and the bow in his left, so that his head may be exal-
 ted before kings, rulers, prefects, judges and chiefs, and he
 may rule over him. As the beauty of Moses shone upon the
 children of Israel, so may the beauty of him who carrieth (these)
 writs shine forth before kings, rulers, commanders, and chiefs.
 As the crown of Pharoah before Joseph, so may there bow
 down to him the rich and the poor, the base and the wicked

וְכִי יִזְכָּרְךָ יְהוָה אֱלֹהֵינוּ כִּי יִזְכָּרְךָ יְהוָה אֱלֹהֵינוּ
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ : אָ :
 מ : אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ :

THE ANATHEMA OF MAR THOMAS,
 WHICH IS OF AVAIL FOR THE SPIRIT OF LUNACY.

In the name of the Father, the Son and the Holy Ghost. The prayer, request, petition and supplication of Mar George (*sic*), the glorious martyr who lived in the mountain for forty years. He was torn as rags, and blood flowed from them (*i. e.* the rents made in his flesh); and he prayed and said: "O Lord, God of Hosts, I beseech thee and supplicate thy grace, and ask the same request which was common to Peter, Paul, and Gabriel, chief of the angels, on account of the spirit of Lunacy. I bind you away from the three hundred and sixty-six members of the one who carrieth these writs, and you are bound by me, O Evil Spirit of Lunacy, and you have not the power to reside in the body and soul of the one who carrieth these writs, but you will needs go forth from the bones, from the sinews, from the flesh, from the skin, and from the hair unto the ground, and from the ground (passing on) to iron, and from iron to stone, and from stone (you will pass on) to the mountain. This writing must be sealed, Amen! Amen!"

אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ : אָ :
 אֲנִיכָא לְדִינָא דְּלִיכְתָּא אֲנִיכָא אֲנִיכָא אֲנִיכָא : אָ : אָ :

through the prayer of all martyrs and saints of our Lord,
Amen!

לאנא דאין כלל כארין לא נטל צג אכא סכין
 איה: דסגא אלס דאכומס דנשעס דנשעס אלס
 דאכחא קאן מורסא אלס אכס, דנשעס דנשעס:
 כס כס נחא נחא נחא לנחא כס כס כס כס:
 מ: כארין אלס, כס כס כס כס כס כס כס:
 נלס כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 אכא דמחא כס כס כס כס כס כס כס כס:
 כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 לארין כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 נחא אכא כס כס כס כס כס כס כס כס:
 אכא כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 אכא כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 אכא כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס כס:
 אכא כס כס כס כס כס כס כס כס כס:

FOR A MAN GOING BY NIGHT ON THE WAY,
SO THAT HE NEED NOT BE AFRAID.

In the name of the Father, the Son, and the Holy Ghost. O God of Abraham, Isaac, and Israel! O God of our fathers, just and righteous ones! O God, Father of our Lord Jesus-Christ, we beseech thee and supplicate thy Greatness for the hour in which the one bearing these charms sets out on the way. May thy care accompany him, thou preserving his body and soul from all dangers, and delivering him from all obstacles. As thou wast with Joseph in the land of Egypt, and with Daniel in the lions' den, and with those of the house of Hananiah in the fiery furnace, and with Jeremiah in the pit of mire, so be

thou with this thy servant who bears these writs! Lighten off from him the tedium of the journey on which he sets out and is taking; cause him to abound with a good result, being (his) support and redeemer. Grant him a winning countenance in the sight of all men; and as regards the land whither he is going, suffer him, o my Lord, to return with his mouth full of thanksgiving, and his tongue full of praise : so that he may return to his house in joy and gladness, and send up to thee praise and glory, and to thy glorious Name thanksgiving and adoration, (O thou who art) the Protector of his servants, and the Helper of those who fear Him, Amen!

דדנא דאחא כטטא וזיא אדנא סבבא דדנא
אשחזא סא נאחזי דדנא ד : ב : ד : אדנא סבבא
ד דדנא כטטא דדנא כטטא

FOR BLOOD COMING FROM THE NOSTRIL.

Zachariah had his throat cut, and the fountain of waters was stopped. So may the blood of A., the son of B., be stopped, Amen!

Write with the blood of him (whose nose is bleeding) on his forehead with a stalk of wheat.

דדנא דא חכא סבבא דדנא : ב : ד : אדנא
אשחזא סא נאחזי דדנא ד : ב : ד : אדנא סבבא
ד דדנא כטטא דדנא כטטא
דדנא כטטא דדנא כטטא

FOR BOYS NOT TO CRY.

In the name of the Father, the Son, and the Holy Ghost. In name of Jamlicha, and Maxinos, and Martlos, and Serapion,

and Johanis. As those seven brothers who slept the sleep (of) 377 years, so may A., the son of B., be at rest and sleep; yea, may be sleep the sleep of the man of valour, by the prayer of the prophets and apostles. So be it, Amen!

אנש דבבנן כס נאך נשם מנכונן בברך מם נאך
 הלא חרן מם דמנחן למכלל מנא נכא מנא
 נחלל נאך מאמנא דנאחלל מן א : ב : ג : ד : א :
 מאמנא מאמנא .

FOR THE MAN UPON WHOM SORCERY WAS PRACTISED.

Jannes and Jambres practised the magical arts, but they were unable to stand against Moses, the prophet.

So may there be annulled divination and the bonds of magic from off A., the son of B. So be it, Amen! Amen!

LES PLÉROPHORIES

DE

JEAN DE MAIOUMA,

PAR

M. F. NAU.

Deux recueils conservés au British Museum portent le nom de *Plérôphories*⁽¹⁾, c'est-à-dire : *Témoignages en faveur de la doctrine monophysite*. — Le premier⁽²⁾, d'un anonyme, est une mosaïque formée de fragments choisis chez les Pères de l'Église les plus célèbres : Grégoire, Cyrille, Basile, Chrysostome. C'est un ouvrage théologique qui peut avoir une certaine valeur technique, mais nous intéresse actuellement aussi peu que les questions théologiques qu'il traite. — Le second⁽³⁾, qui va seul nous occuper, ne consacre à des subtilités théologiques que deux de ses quatre-vingt-neuf chapitres. Les autres sont remplis par les souvenirs, anecdotes et songes de Pierre l'Ibérien, évêque de Maiouma (v^e siècle), et de ses compagnons, les moines monophysites de Palestine.

Pierre l'Ibérien est connu depuis la publication de sa biographie par M. Richard Raabe⁽⁴⁾. C'est le fils d'un roi des Ibères (Géorgie), envoyé comme otage à Constantinople et élevé à la

⁽¹⁾ *Ἠληροφροια*, garantie.

⁽²⁾ Add. ms. n° 12154, fol. 1-17.

⁽³⁾ Add. ms. n° 14650, fol. 90^a-134^b. Je viens de transcrire tout cet ouvrage et le publie actuellement.

⁽⁴⁾ *Petrus der Iberer...* herausgegeben und uebersetzt von Richard Raabe. Leipzig, 1895, in-8°. Au lieu de l'Ibérien, le texte carchouni de Michel porte *ܡܝܘܡܐ*. Voir aussi sur Pierre : Land, *Anecdota syriaca*, t. III, p. 126 et 128; et J.-B. Chabot; Pierre l'Ibérien; Paris, 1895, in-8°.

cour dans la familiarité de Théodose le jeune et de Pulchérie. Ce fils de roi qui s'enfuit de la cour pour vivre dans l'ascétisme dut avoir un grand prestige aux yeux des moines monophysites. Les Plérphories écrites par son disciple Jean de Maiouma en sont une nouvelle preuve, car elles ne lui consacrent pas moins de trente-deux chapitres, dont la plupart commencent par ces mots : « Le vénérable évêque Pierre, notre père, disait . . . ». Vient alors une anecdote, ou un songe, ou une prophétie contre quelqu'un des ennemis des monophysites, Nestorius, Marcion, Pulchérie, Juvénal, ou en faveur d'un de leurs partisans : comme Dioscore, Timothée. Aussi, pour caractériser cet ouvrage, je l'appellerais volontiers en empruntant le titre d'un ouvrage célèbre : *Propos de table de Pierre l'Ibérien*; car tels devaient bien être les entretiens de cet ascète monophysite avec ses frères et ses invités ⁽¹⁾.

L'intérêt que nous présente ce recueil provient quelquefois du fond et toujours de la forme. Nous y trouvons, en effet, un certain nombre d'anecdotes inédites relatives à des personnages du ^v^e siècle, et nous ne pouvons mettre en doute leur authenticité, vu le soin que prend l'auteur de l'établir. Veut-il nous conter ne serait-ce que le songe d'un moine, il commence par nous faire connaître ce moine, nous dire d'où il vient, comment il l'a connu, et dans quelle circonstance il a entendu son récit. Ce souci de la vérité au commencement du ^v^e siècle et ces petites biographies font la grande originalité de ce recueil ⁽²⁾.

J'ajoute qu'il a été résumé longuement par Michel le Syrien

⁽¹⁾ Bon nombre de récits proviennent aussi de familiers de Pierre l'Ibérien, comme Zénon, Isaïe, Péladius d'Édesse, ou de moines qui passèrent quelque temps à Maiouma, où Pierre, sa biographie nous le montre, exerçait une large hospitalité. Voir la biographie du moine Isaïe, chez Land, *Anecdota syriaca*, t. III, p. 346.

⁽²⁾ On lui pardonnera la prolixité qui semble indispensable aux auteurs syriaques.

par Michel le Syrien au nombre de ses sources, et nous trouvons deux extraits de cette histoire concernant la mort de Nestorius dans une ville d'Égypte, nommée Pan, où il avait été vendu par des barbares nommés Μαζικοι.

Enfin les Pères de Palestine et Pierre l'Ibérien en particulier envoyèrent à Timothée, en Chersonèse, un moine pour le visiter et le consoler dans son exil. Ce moine, de retour, raconta ce que lui avait dit Timothée, et Jean consigna divers de ces récits dans ses Plérophories.

Mais les Plérophories contiennent surtout *une belle collection de ces moines monophysites* au corps de fer, au caractère combattif, que M. l'abbé Duchesne, dans son étude sur Jean d'Asie, a si vigoureusement mis en relief ⁽¹⁾.

L'un d'eux nous fournit une cause, que je crois inédite, du premier concile d'Éphèse (431) [chap. xxxv].

C'est un certain Basile, diacre d'Antioche, qui fut à Constantinople le directeur de Pierre l'Ibérien, alors tout jeune, et lui donna le goût du monachisme.

Basile quitta le monde et vécut durant trente-cinq ans dans le désert de la Thébaïde. Il reçut du ciel l'ordre de se rendre dans les pays habités, dont les évêques et les rois allaient renier le fils unique de Dieu. Il demeura encore pendant douze ans en Lycie, au bord de la mer, dans une caverne où il fut découvert par des matelots. Alors les habitants des environs vinrent le chercher, et il fonda chez eux deux monastères, l'un d'hommes et l'autre de femmes.

Après quoi, il entendit la même voix du ciel lui disant : « Basile, va à Constantinople et réprimande l'impie Nestorius qui a renié la vraie foi. »

Sans hésiter, Basile se rend à Constantinople, entre dans

⁽¹⁾ Jean d'Asie, historien ecclésiastique, lu à la réunion annuelle de l'Institut, 25 octobre 1892.

l'église où Nestorius expliquait l'Évangile et lui crie : « Convertis-toi, ô évêque, ta doctrine est fausse ! Pourquoi renverses-tu les enseignements des Pères. Maudit sois-tu, Nestorius, ainsi que tes erreurs. »

La police n'intervint pas contre ce perturbateur, et nous en trouvons peut-être la raison dans un autre chapitre des Plérophories [chap. xxxvi]. Jean raconte en effet que, trois ans avant l'arrivée de Nestorius à Constantinople, Éliana (إليانا), femme du premier hipparque Damarios⁽¹⁾, eut un songe lui annonçant que trois ans plus tard viendrait un évêque hérétique dont elle ne devrait pas recevoir la communion. Or elle était précisément à l'église le jour où Basile y vint manifester; elle se souvint aussitôt de sa vision, et s'écria aussi de la place élevée qu'elle occupait : « Maudit sois-tu, Antechrist ». On devine que la police put être désarmée par cette haute intervention féminine.

Basile sort donc tranquillement de l'église; pour son malheur, vient à passer l'empereur Théodose le jeune qu'il veut endoctriner aussi. Il s'écrie d'une voix forte : « O roi, qui es baptisé au nom de la Trinité, pourquoi ne la défends-tu pas quand Nestorius la détruit par ses enseignements ! » Et aussitôt intervint le Thrace Flavien, maître de la police (فلان), qui le fait saisir et flageller; mais le peuple le délivre et le conduit à l'église de Sainte-Euphémie.

Quelque temps après, une brique tomba d'une maison sur la tête de Théodose le jeune, et le mit en danger de mort. L'empereur se persuada facilement que c'était la punition de sa conduite envers Basile. Il le fit donc venir et demanda ce qu'il devait faire. « Fais de moi ce que tu voudras, lui répondit le saint homme, mais tu dois chercher à plaire à Dieu, tu

⁽¹⁾ . فلان .

dois protéger son Église; ordonne donc la réunion d'un concile où l'on puisse réprimer les blasphèmes de Nestorius, l'excommunier et le chasser de son siège, car telle est la volonté de Dieu. »

Et aussitôt l'empereur ordonna la réunion d'un concile à Éphèse pour excommunier Nestorius et le chasser en exil.

Je n'ai pas craint de citer tout ce long chapitre, parce que, en sus de son intérêt anecdotique, il nous donne un second exemple de la manière d'écrire et du sens historique de notre auteur. Il tient tous ces détails de Pierre l'Ibérien, qui était alors à la cour de Théodose, et qui eut plus tard, pour directeur spirituel, Basile, le héros de ce récit.

Je résume encore quelques chapitres analogues ayant trait à *Juvénal, évêque de Jérusalem*, détesté en Palestine à l'égal de Nestorius.

Juvénal avait coutume de visiter avec son clergé, durant le carême, les solitaires qui vivaient aux environs de Jérusalem; l'un d'eux, bien avant le concile de Chalcédoine, lui ferma sa porte, et comme on parlait de la briser ou d'escalader le mur, le saint homme en colère s'écria : « Va-t-en Antechrist, je ne veux pas que Judas le traître entre ici, etc. » L'évêque eut cette fois le bon sens de ne pas se fâcher, et dit à ceux qui l'entouraient : « Laissez-le, il est fou, la solitude lui a desséché le cerveau ⁽¹⁾. » Mais dit notre auteur, les assistants connaissaient ce moine pour un saint homme qui ne parlait pas en vain. Ils conservèrent ses paroles, et se les rappelèrent plus tard. — Le récit est de Pierre l'Ibérien qui habitait alors Jérusalem et y fonda même un monastère [chap. xvii].

Dans une circonstance analogue, Juvénal ne montra pas la même patience : un jeune lecteur de l'église élevée à la Piscine

(1) . *οὐκ ἔστιν ἄλλος ἢ ὁ Θεὸς*

Probatique où fut guéri le paralytique, ayant rêvé que Juvénal renversait l'Église de Dieu et en faisait une caverne de voleurs, et l'ayant conté un peu indiscrètement à la sacristie et ailleurs, fut enlevé de nuit et, dit notre auteur, enfermé Dieu sait où [chap. xviii].

Sans l'intervention de Pierre l'Ibérien, un sort analogue attendait le moine Théodose que les monophysites devaient plus tard nommer évêque au lieu et place de Juvénal. Car, après le concile de Chalcédoine, les moines de Palestine se rendirent en troupe au-devant de leur évêque jusqu'à Césarée, pour chercher à le ramener à de meilleurs sentiments, et Théodose qui avait vu le concile et tout ce qui s'y était passé fut leur porte-parole. Il reprocha à Juvénal, avec grande véhémence, sa trahison et son hypocrisie; l'évêque se fâcha et ordonna à un homme d'Ancyre de traiter Théodose en perturbateur et en ennemi de l'empereur. Par bonheur, Pierre l'Ibérien avait connu ce policier à la cour de Constantinople; il intervint, lui fit des reproches et même des menaces. Celui-ci effrayé tomba aux genoux de Pierre, lui disant : « Ne m'accable pas, seigneur Nabarnougios (c'était le nom séculier de Pierre), je ne savais pas que ta sainteté était ici. » Ainsi fut sauvé Théodose, et le policier n'osa plus rien dire ou faire contre les saints; pour éviter tout conflit, il fit rentrer Juvénal dans Césarée [chap. lvi].

J'ometts les autres altercations si nombreuses dans les Plérophories entre les évêques et leurs moines⁽¹⁾. Ces derniers, en effet, généralement peu versés dans les études théologiques,

⁽¹⁾ Les Plérophories contiennent encore de nombreux détails sur Romanus, dont le monastère, à Théué, comptait six cents moines monophysites, c'est-à-dire un bataillon, vers l'époque où l'empire d'Orient, manquant de défenseurs, était obligé de stipendier des Goths. [Voir chap. x, xxv, lxxxvii.]

s'obstinèrent à confondre les partisans des deux natures, signataires du concile de Chalcédoine, avec les Nestoriens.

Jean de Maiouma accorde *aux femmes* peu de place dans son ouvrage : sept chapitres seulement sur quatre-vingt-neuf [chap. XLIII, XLIV, LI, LXIX, LXXX, LXXXI, LXXXII]. Se défiait-il de leurs récits et de leurs visions ? Voici du moins comme troisième et dernier exemple de la manière d'écrire de notre auteur, les deux chapitres qu'il consacre à la diaconesse **ⲕⲁⲓⲁⲓⲟⲗ** [chap. XLIV et LI].

Elle était fille de l'un des évêques de Crète, se retira avec son frère Euphrasius à Jérusalem, sur le mont de l'Ascension, et y acheta un monastère où vint aussi demeurer le vénérable Épiphane, l'un des évêques de Pamphylie, qui fut chassé de son siège après le rejet de l'encyclique par Zénon.

Peu après, le gouverneur de Jérusalem leur envoya l'archidiacre de l'église de l'Ascension pour les sommer d'adhérer à leur évêque s'ils voulaient demeurer tranquilles dans leur monastère. La sainte répondit : « Nous ne pouvons pas renier les promesses que nous avons faites au Messie, ni adhérer au concile de Chalcédoine. » Elle ajouta même : « Je ne le ferais que si le vénérable Timothée, qui m'a enseigné la vraie foi dans l'île de Crète, ressuscitait pour venir me le conseiller. A bon entendeur, salut. » En réponse, le gouverneur, qui ne l'entendait sans doute pas de cette oreille, confisqua le monastère et son contenu, et les expulsa. Ils se réfugièrent d'abord à Alexandrie, puis à Maiouma où ils moururent.

Or cette vénérable **ⲕⲁⲓⲁⲓⲟⲗ** eut un jour une vision. Elle se vit transportée, en esprit, sur le mont de l'Ascension, et comme elle s'était mise à genoux pour prier, elle vit apparaître une femme revêtue de brillants habits de pourpre. La mère de Dieu, car c'était elle, vint la prendre par la main, la releva, et lui demanda comment elle voyait la montagne. Je la vois,

dit ܡܚܠܐ, toute couverte d'arbres abattus. L'Église, lui dit l'apparition, sera de même couverte de schismes jusqu'à la fin des temps.

J'omets de nombreux détails sur *Eudoxie, femme de Théodose le jeune*, et protectrice des monophysites en Palestine. Elle possédait un village nommé ܡܚܠܐ (ܡܚܠܐ ⁽¹⁾), situé à quinze milles au nord de Jérusalem. Elle le donna, par testament, à l'Église de Jérusalem. Dans ce village, un moine nommé Paul fonda un grand monastère, et fit le vœu de ne regarder le visage d'aucune femme. Quand Eudoxie l'apprit et l'eut constaté par elle-même, elle ne voulut plus recevoir la communion que de lui, bien qu'il ne fût qu'un simple moine... Vient ensuite un songe de Paul; mais il me suffit d'avoir fait connaître ce que nous appellerions : le grand aumônier de l'impératrice [chap. xx].

En résumé, Jean de Maiouma n'était jusqu'ici connu que de nom, d'après le *Catalogue des mss. syriaques* de M. Wright. J'ai découvert que son ouvrage était résumé longuement par Michel le Grand, et partiellement transcrit par le pseudo Denys de Tell Mahré. J'ai donc été amené à l'étudier, à le transcrire et à me convaincre qu'il méritait d'être publié. J'ai voulu aujourd'hui essayer de faire partager ma conviction, en montrant que cet ouvrage, si ancien, est véridique, qu'il contient des anecdotes intéressantes pour l'histoire, et surtout qu'il nous fait connaître incidemment un grand nombre de personnages du ^v^e siècle. Je puis dire qu'il est un complément à la vie de Pierre l'Ibérien et une ébauche de l'ouvrage que Jean d'Asie devait écrire plus tard sur les moines du pays d'Amid.

(1) Geth (?).

SCHIN-SIN.

EIN BEITRAG ZUR SPÄTEREN GESCHICHTE

DES HEBRÄISCHEN ALPHABETS,

VON PROF. D^r EB. NESTLE.

Auf dem IX. Internationalen Orientalisten-Congress in London verlas der Präsident der semitischen Section William Wright eine kleine von mir eingesandte Mitteilung über die Frage, seit wann man angefangen habe die Buchstaben *Sin* und *Schin* des hebräischen Alphabets durch die sogenannten diakritischen Punkte zu unterscheiden ⁽¹⁾. Heute möchte ich einen andern Punkt hinsichtlich dieses Buchstabens zur Sprache bringen, nemlich *die Frage ihrer richtigen Ordnung im hebräischen Alphabet*. Gegenwärtig ist die Ordnung *Sin* ם, *Schin* ש, wenigstens in Deutschland, in den Lehrbüchern, Grammatiken wie Wörterbüchern so ausschliesslich herrschend, dass die Frage nach der Anordnung dieser Buchstaben gar nicht mehr aufgeworfen wird. Und doch ist die gegenwärtig herrschende Ordnung in keiner Weise berechtigt;

Weder *alphabetisch* und *graphisch*; denn in der semitischen Schrift, kommt der rechte Punkt ש, also *schin*, vor dem linken ם und auch in der Transkription geht französisch *chin*, deutsch *schin*, italienisch *scin*, english *shin* dem gemeinsamen *sin* voran ⁽²⁾;

Noch *sachlich*, d. h. sprachlich; denn der wichtigere, häu-

⁽¹⁾ Cf. *Transactions of the IXth International Congress of Orientalists*, vol. II, p. 62. London, 1893.

⁽²⁾ Über die französische Umschreibung des Lautes durch *œ* oder *ch* hat schon Reuchlin 1506, p. 8 s. die Belehrung: *Italia scribit scin, Gallia etiam Celtica, œin vel chin, et Suevia, schin.*

figere und ursprünglichere Laut ist der des Schin ש, gleich viel welcher Art derselbe gewesen sein mag;

Noch endlich *geschichtlich*; denn die älteren Bearbeitungen der hebräischen Sprache kannten entweder nur *Schin* oderordneten *Schin-Sin*.

I. Ich habe eine Liste der Belehrungen angelegt, welche die verschiedensten abendländischen Grammatiker, von *Petrus Nigri*, *Pellican* und *Reuchlin* an (1475, 1503 u. 1506) über diese Buchstaben mittheilen; sie sind zum Theil sehr interessant. Hier beschränke ich mich, auf die Abhandlung von *Samuel Berger*⁽¹⁾ hinzuweisen, und begnüge mich mit der Bemerkung, dass mir die jetzt herrschende Ordnung *Sin-Schin* zum erstenmal in dem *Compendium Grammaticae Ebraeo-Chaldaicae* von Johann Andreas DANZ begegnet ist (ed. V. Jenae, s. a., Vorrede vom 1. März 1706). Die Lehrbücher dieses Mannes (geb. 1654, † 1727 als Professor in Jena) waren so verbreitet, dass er der *communis praeceptor Hebraeophilorum* genannt wurde. Neben und vor seinem *Compendium* veröffentlichte er ein anderes grammatikalisches Werk, den *Literator Ebraeo-Chaldaeus* (1696, nicht 1694 wie Steinschneider in seinem Bibliographischen Handbuch angiebt). Während er nun im *Literator* noch die Ordnung *Schin ש, Sin ש* hat, zeigt das *Compendium* die Reihenfolge:

$$\begin{array}{ll} \text{ש sin} & \text{s durum} \\ \text{ש schin} & \text{sch} \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{ll} \text{ש sin} & \text{s durum} \\ \text{ש schin} & \text{sch} \end{array}} \right\} 300$$

Von da ab ist diese Reihenfolge immer mehr ein- und schliesslich so allgemein durchgedrungen, dass unter den bei uns gebrauchten Lehrbüchern, soweit ich sehe, nur Heinrich Ewald in seinem ausführlichen Lehrbuch der Hebräischen Sprache des alten Bundes eine Erinnerung an die alte Ordnung

⁽¹⁾ *Quam notitiam linguae Hebraicae habuerint Christiani medi aevi temporibus in Gallia*. Parisiis, 1893, p. 8, 22, 24, 29, 37, 40.

erhalten hat, indem die Übersicht über das hebräische Alphabet auch noch in der letzten Ausgabe von 1871 auf der ersten Seite so gedruckt ist:

20	21	22	
ר	ש	ש	ת
רִישׁ	שִׁין	שִׁין	תָּו
Rêsh	Shîn	Sîn	Tâv

Aber diese Ordnung ist bei Ewald selbst ohne alle Folgen und alle die gegenwärtig bei uns das hebräische Alphabet zu lernen beginnen, thun es in der Ordnung: *Resch, Sin, Schin, Tau*.

II. Wie in die Grammatiken, so ist dieselbe Reihenfolge auch in die *Wörterbücher* eingedrungen und in denselben ausschliesslich herrschend geworden; aber auch dies erst in verhältnismässig später Zeit und sehr mit Unrecht. Die ältesten auch der von Christen gedruckten Wörterbücher kannten nur einen Buchstaben ש und ordneten innerhalb desselben regelmässig, wenn auch nicht ausschliesslich, ש *Schin*, ש *Sin*.

Aehnlich auch noch *Fürst's* Bearbeitung von *Buxtorf's* Concordanz (1840), wo aber beispielsweise die Wurzel נשא (mit Sin) der Wurzel נשא (mit Schin) vorangeht, in der Überschrift des vorletzten Buchstabens ש ש gedruckt ist und innerhalb desselben bald ש, bald ש voransteht, ersteres z. B. bei שבע, שאה, שבר, שה, שוג, שור, שוח, שור etc., letzteres bei שנה, שנה, שור, שנא, שנה, שור, שוט, שום. Meine Bibliothek ist nicht so reich, um die Sache für alle wichtigeren Drucke zu verfolgen; es ist auch nicht nötig. Die heute fast allein gebrauchten Wörterbücher von *Gesenius-Buhl* (Socin-Zimmern) und *Siegfried-Stade* und die englisch-amerikanische Bearbeitung des Gesenius durch *Brown-Driver-Briggs* kennen keine andere Ordnung. Ich halte sie nicht für richtig, und würde es für einen grossen Fortschritt halten, wenn das vortreffliche eben genannte englisch-amerikanische Werk,

das gegenwärtig im Erscheinen begriffen ist, die Trennung von *Sin* und *Schin* in zwei Buchstaben wieder aufheben und zu der Reihenfolge *Schin-Sin* zurückkehren würde. Ich will nur einen Grund namhaft machen, der mir besonders nahe liegt, aus dem wichtigen Capitel der hebräischen *Eigennamen*. Bei manchen Namen schwanken unsere Handschriften und Drucke über die Schreibung mit *Schin* oder *Sin* (z. B. שטלי, שכיה, שריון, שראצר); bei andern ist die Schreibung einheitlich überliefert, aber vielleicht der entgegengesetzte Laut der richtige (z. B. יששכר, שריאור); die alten Inschriften kennen keinen Unterschied; wie störend nun, wenn Zusammengehöriges an weitentlegenen Orten zusammengesucht werden muss. Selbst die Forschung wird dadurch beeinträchtigt. Ob z. B. der Name שלמון, שלמה (mit *Sin*), den ein Vorfahre des David und Salomo trägt, nicht einfach dialektische oder orthographische Variante zu dem letzteren Namen, also mit dem Unterschied von *Schibboleth* und *Sibboleth* zu vergleichen sei, hat man offenbar bis jetzt nur deswegen nicht gefragt, weil beide Namen in den hebräischen Wörterbüchern nicht mehr nebeneinanderstehen. — Der einzige praktische Vorzug, den eine Trennung beider Zeichen im Wörterbuch vielleicht hat, das raschere Auffinden der Wörter, lässt sich ganz leicht auch dadurch erreichen, dass die mit ש *Sin* beginnenden Abschnitte etwas eingerückt oder sonst kenntlich gemacht werden.

Ich würde mich freuen, wenn dieser Anregung von irgend einer Seite, namentlich von dem gründlichsten hebräischen Wörterbuch, das wir zur Zeit haben, dem von *Brown-Driver-Briggs* praktische Folge gegeben würde. Aber auch ohne solchen Erfolg ist es vielleicht befriedigend zu erfahren, dass eine Sache, die man heute für selbstverständlich hält, eben erst 200 Jahre alt und offenbar von ganz zufälliger Entstehung ist.

PROFESSION DE FOI

ADRESSÉE

PAR LES ABBÉS DES COUVENTS DE LA PROVINCE D'ARABIE

À JACQUES BARADÉE,

PAR

M. TH.-J. LAMY,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Cette profession de foi, dirigée particulièrement contre les trithéites, est tirée du ms. Add. 14602 (fol. 80-85) du British Museum. Selon W. Wright ⁽¹⁾, ce ms. est du ^{vi}^e siècle, peut-être même de la fin du ^{vi}^e. Il est donc presque contemporain des documents qu'il contient. Ces documents sont des lettres et des professions de foi échangées entre les monophysites durant la seconde moitié du ^{vi}^e siècle. Cette collection mériterait d'être publiée tout entière, car elle fournit des détails importants et authentiques sur l'histoire des monophysites et leur propagation en Syrie et en Arabie.

On y trouve deux lettres d'adhésion aux évêques monophysites, datées de l'an 567 et 571, signées, la première par 45, la seconde par 58 abbés de monastères en Orient, c'est-à-dire en Syrie et en Mésopotamie. Mais la plus intéressante est celle que nous publions, non seulement au point de vue doctrinal, mais parce qu'elle nous fait connaître les nombreux couvents qui se trouvaient dans la province d'Arabie, c'est-à-dire dans cette partie de l'Arabie qui longe la Syrie et l'Euphrate, avant l'invasion de l'islamisme. M. Wright a donné les signatures ⁽²⁾ et M. Nöldeke a fait quelques recherches géographiques sur les localités mentionnées ⁽³⁾; je donne ici les parties inédites et la traduction du document tout entier.

J'ai exprimé les noms connus comme on le fait ordinairement en français; j'ai ponctué les noms des localités, plus ou moins arbitrairement, en me conformant au génie de la langue; car le texte n'est pas vocalisé.

⁽¹⁾ *Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum*, n° 754.

⁽²⁾ *Catal. cité*, p. 709-714.

⁽³⁾ *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXIX, 419-444.

מזל דק אפ כנה בלתיאכא כאלגדא זאלמ נסמ.

[illegible]

[illegible]

LETTRE ÉCRITE PAR LES ABBÉS DES MONASTÈRES D'ARABIE
AUX ÉVÊQUES ORTHODOXES.

A nos seigneurs les très pieux et très saints Pères et docteurs Jacques, Théodore, Jean, Jean, Jean, Serge, Jean, Étienne, Longin, Ptolémée, Élisée et Paul, évêques par l'aide de Dieu : tous les humbles Pères orthodoxes de la province d'Arabie.

Lorsque, pleins de joie, nous avons reçu les enseignements écrits de Vos Saintetés, nous nous sommes réunis ensemble, nous tous pères d'Arabie, et, dans notre réunion, nous les avons lus en commun et nous en avons recherché avec le plus

(1) Cod. *h*l. n.

grand soin le sens et la portée; les trouvant remplis de la vraie doctrine, nous avons loué Dieu, le Roi de tous, d'avoir excité votre zèle divin à veiller et à couper dans sa racine le mal et l'impiété qui, comme un chancre douloureux et inattendu, s'est répandue dans l'Église de Dieu. Vous avez fait cesser le mal; vous avez chassé du troupeau du Christ, notre Seigneur et Sauveur, les loups féroces et ravisseurs qui s'élancent avec audace et, sous l'apparence de pasteurs, s'efforcent de dévorer les fils de la vraie foi.

Car, bien que dans tout le reste vous aimiez la paix et la tranquillité, en ceci vous ne supportez pas d'être doux au point de trahir Dieu par votre silence; vous êtes au contraire ici de vaillants guerriers, prêts à un combat tel que celui-ci, qui requiert surtout le zèle. Aussi s'adapte-t-elle très bien à vous, cette parole de l'Apôtre : *Votre foi est divulguée non seulement dans les localités d'Achaïe, mais dans le monde entier* ⁽¹⁾. Malgré que nous soyons fort éloignés, tous et chacun, nous vous embrassons spirituellement, vous les saints et les soutiens de la parole divine. — Maintenant, par nos lettres, nous vous saluons en nous prosternant à vos pieds. Nous rendons presque grâce à ces pseudo-pasteurs, à ces ennemis de Dieu, qui ont oublié les choses du salut, de nous avoir, en droit et en fait, donné occasion de vous écrire ces lettres pour montrer leur audace nuisible en apparence à l'Église orthodoxe, mais, pour le dire intimement, nuisible plutôt à eux-mêmes. Ils se sont surtout glorifiés d'aiguiser leur langue pour la gloire de Dieu. Car l'impiété est habile à inventer les choses mauvaises, et audacieuse à s'insinuer pour en faire des pasteurs qui paissent leur troupeau en dehors de ce qu'il est permis de faire. Et nous aussi, petits et humbles qui sommes sous votre main sainte, nous avons ce même zèle qui vous anime pour la vraie foi et pour

⁽¹⁾ *I Thess.*, 1, 8.

les enseignements de nos divins Pères, et nous demandons par la prière de ne rien ébranler des doctrines apostoliques qui nous ont été transmises; nous disons, par les très dignes de louange Sévère, Anthime et Théodose ⁽¹⁾, et par tous ces hommes d'élite qui, avant eux, ont gouverné l'Église, combattant pour ses mystères. Nous répétons très à propos la parole de l'Écriture qui dit : « *Tu n'outrepasseras pas les antiques limites qu'ont fixées tes Pères* ⁽²⁾ », auxquels Vos Saintetés adhèrent, marchant sur les traces de l'action bienfaisante de leur doctrine. En même temps vous nous instruisez, nous vos disciples, par des écrits utiles, et vous fixez ce qu'il faut faire afin qu'aucun n'abandonne la voie royale.

C'est pourquoi, sachant que ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont dit dans leurs écrits est l'œuvre de l'Esprit Saint, conforme à ce que le Christ a dit par eux, c'est-à-dire très exactement vrai et apostoliquement exécuté : nous leur adhérons avec profit et nécessité; nous détournons de toutes nos forces la face de tous les guides hérétiques, surtout et nommément de cette hérésie qui, malgré nos prières, a germé maintenant et admet trois ⁽³⁾ ou plusieurs dieux et plusieurs essences, et dont les partisans sont si mauvais qu'ils ne savent rien faire de bon.

De même, nous repoussons ceux qui disent que la Trinité sainte et égale en essence ne s'est pas divinement incarnée par une de ses hypostases; car, en vérité, ces pasteurs sont devenus insensés, comme il est écrit ⁽⁴⁾.

Mais quant à l'incarnation de ce « un de la Trinité, Dieu le

⁽¹⁾ Sévère, patriarche d'Antioche, Anthime, patriarche de Constantinople, et Théodose, patriarche d'Alexandrie, tous trois monophysites.

⁽²⁾ *Prov.* xxii, 28.

⁽³⁾ Il s'agit de l'hérésie des trithéïtes, que Jean, surnommé *Ascusnaghès*, prêcha quelques années auparavant. Cf. Greg. Barhebr., *Chronicon eccl.*, I, 223.

⁽⁴⁾ *Is.*, lvi, 11.

Verbe π , nous confessons que, des deux natures ou hypostases⁽¹⁾ de la divinité et de l'humanité, parfaites comme leur Verbe, il s'est fait une seule nature et hypostase de Dieu le Verbe incarné⁽²⁾. Car les très louables docteurs de l'Église catholique ont enseigné une seule divinité et une seule nature ou essence dans les trois personnes de la Trinité vivifiante et sainte. Car l'une marque la nature de la divinité, et l'autre les propriétés des trois, et non pas trois dieux ni trois sortes de dieux, ni trois divinités ou trois sortes de divinités, ni trois natures ou trois sortes de natures, ni trois essences ou trois sortes d'essences; ils n'ont enseigné, ni défini dans aucun temps ni d'aucune façon que la même transcendante Trinité soit une pluralité de dieux ou de divinités ou de natures ou d'essences ou un nombre quelconque, déterminé ou indéterminé. Mais nous non plus, nous ne pensons pas ainsi; au contraire, par la grâce de Dieu, nous adhérons, comme nous l'avons dit plus haut, à la doctrine agréable à Dieu du très louable patriarche Sévère et à tout ce qui, dans la même cause, a été fait ou dit par lui, par S. Anthime et Théodose.

Car nous savons très justement que l'envoyé de vos suprêmes Béatitudes, marchant sur leurs traces, enseignait de même à tous, en tous lieux, qu'ils devaient rester la semence et la racine de l'Israël de Dieu, de sorte qu'aucun des fils de la vérité ne manquât à son devoir, mais demeurât attaché à la vraie profession de la religion divine comme au soutien de l'exacte vérité, et restât appuyé sur le fondement in-

⁽¹⁾ Ils confondent les mots **طبیعی** et **شخصی**. Le concile de Chalcédoine a défini qu'il y a en Jésus-Christ deux natures (**طبیعی**) et une hypostase ou personne (**شخصی**).

⁽²⁾ Au lieu de dire : *une seule nature et une seule hypostase*, l'exactitude théologique demandait qu'ils disent : *une seule nature, c'est-à-dire une seule hypostase*. L'expression : *una natura Dei Verbi incarnata* est tirée de S. Cyrille d'Alexandrie. *Epist. 45 ad Succens. Patrol. gr., t. 77, col. 254.*

ébranlable et divin de la doctrine vraie et infaillible, sans jamais varier.

A notre apologie de la foi, à cette lettre, pour votre certitude, ô saints pasteurs, chacun de nous a apposé sa signature. Puissiez-vous, amants du bien et du beau en tout, nos pères et nos maîtres, et ce n'est pas peu pour nous qui vous révérons, puissiez-vous, par vos prières agréables à Dieu, obtenir que nous menions jusqu'à la fin une vie pieuse, sainte et agréable à Dieu, que nous parvenions à la possession des délices spirituelles pour l'éternité, et que nous entrions dans le royaume des cieux, dans la magnifique cité d'en haut, l'Église du Fils unique, qui est l'œuvre de Dieu, son auteur. Non seulement cela, mais que le Dieu qui est au-dessus de tout accorde aux rois paisibles et victorieux de procurer de suite l'union à toutes les saintes églises de Dieu qui sont sous le ciel, afin qu'ils règnent durant les siècles sans fin dans la Jérusalem d'en haut avec le Roi des rois, le Christ notre Dieu, par l'intercession de l'auguste Marie, mère de Dieu et toujours vierge. Amen!

SIGNATURES ⁽¹⁾.

1. THÉODORE (ܬܝܕܘܪܐ), prêtre et abbé du couvent d'Abbas Marcellin (ܡܪܥܠܝܢ) de la montagne de Harta (ܠܡܬܐ ܗܪܬܐ), adhérant à ce qui est écrit plus haut dans cette lettre, qui a été lue et traduite devant moi, j'ai signé de ma propre main.

2. ANASTASE (ܐܢܬܐܨܬܐܣܝܐ), humble moine du grand couvent de Gaschmin (ܓܝܫܡܝܢ), j'ai signé en grec.

3. NATIRA (ܢܬܝܪܐ), prêtre et abbé du couvent d'Abbas Mar Maxima d'Atou (ܡܚܡܝܡܐ ܕܐܬܘ), j'ai signé de ma propre main.

4. HABASCHOUË (ܗܒܫܚܘܐܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Bath-Ara' (ܒܬܐܪܐ), j'ai signé par la main de THOMAS (ܬܝܡܐܣܐ), prêtre de la montagne de Harta, après avoir apposé de ma main le signe précieux de la croix.

⁽¹⁾ Voir le texte complet dans Wright, *loc. supra cit.* — Nous reproduisons seulement les noms propres dans la langue originale. Les numéros d'ordre ont été ajoutés par nous et ne se trouvent pas dans le texte.



5. GEORGES (جورجس), prêtre et abbé du couvent des Hérimalés (هريمالس), j'ai signé de ma propre main.
6. ÉLIE (احلا), prêtre et abbé du couvent de Beth-Mar-Étienne de 'Aqrah (بث مار عتيقيا وحمص), j'ai signé par la main de notre prêtre THOMAS (توماس), après avoir de ma main apposé le signe précieux de la croix.
7. PIERRE (پيرس), prêtre et abbé du couvent de Caphar-Souga (قفار صوگا), j'ai signé de ma propre main.
8. Étienne (عتيقيا), prêtre et abbé du couvent de Mar Salomon des Kurdes (مار صلمون وکردستان), j'ai signé de ma propre main.
9. SALOMON (صلمون), prêtre et abbé du couvent de Caphar-Bastas (قفار بستاس), j'ai signé par la main de GEORGES (جورجس), mon disciple.
10. CONON (كونون), prêtre et abbé du couvent de Gouphnath (قوفنث), j'ai signé de ma propre main.
11. CONON (كونون), prêtre, j'ai, avec l'autorisation de CYRIAQUE (قرياق), prêtre et abbé du couvent de Macar (مكار), signé pour lui.
12. JOB (جوب), prêtre et abbé du couvent des Matallés (متاللس), j'ai signé de ma propre main.
13. GEORGES (جورجس), prêtre et abbé du couvent de Beth-Hala (بث هالا), j'ai signé par la main du très aimant Dieu, le prêtre et abbé Mar JOB, du couvent des Matallés.
14. DAVID (داود), abbé du couvent de Bétalia (بتاليا), j'ai signé de ma propre main.
15. J'ai aussi signé pour Mar PAUL (بولس), prêtre et abbé du couvent de Borga-Haura (بورقا هورا).
16. SERGE (سرجس), prêtre et abbé du couvent d'Artemis (ارتميس), j'ai signé de ma propre main.
17. JULIEN (جوليان), pénitent édessénien qui habite en Arabie (عربستان), j'ai apposé ma signature à cet écrit et j'adhère à tout ce qui est écrit plus haut.
18. THOMAS (توماس), prêtre et abbé de Tôbnin (توبنين), j'ai apposé ma signature à cet écrit et j'adhère à tout ce qui est écrit plus haut.
19. ROMANA (رومانا), prêtre et abbé du couvent de Haina de Mar DAVID (مار داود و هينا), j'ai signé de ma propre main.
20. ROMANA, prêtre, après avoir reçu l'autorisation de JEAN (جان), prêtre et abbé de Louqad (لوقاد), j'ai signé pour lui.

21. ELPID (ܐܠܦܝܕ), prêtre et abbé du couvent d'Amin (ܐܡܝܢ), j'ai signé de ma propre main.
22. ELPID, prêtre, après avoir reçu l'autorisation de CYRIAQUE (ܥܝܪܝܩܐ), prêtre et abbé du couvent de Lovon (ܠܘܒܘܢ), j'ai signé pour lui.
23. GEORGES (ܓܝܘܪܓܝܝܫ), prêtre et abbé du couvent de Beth-Sabnin de Gaschmin (ܒܬܫܒܢܝܢ ܕܓܝܫܡܝܢ), j'ai signé de ma propre main.
24. GEORGES, prêtre, après avoir reçu l'autorisation de Mar Alos (ܡܪ ܐܠܘܫ), prêtre et abbé de Beth-Mar-Serghis de Gabaitha (ܒܬܡܪ ܫܪܓܝܫ ܕܓܒܝܬܗ), j'ai signé pour lui.
25. MANA (ܡܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Caphar-Schémesch (ܩܦܗ ܫܥܡܫܝܫ), j'ai signé de ma propre main.
26. SABNI (ܫܒܢܝܢ), prêtre et abbé du couvent d'Abbas Titos (ܐܒܒܐ ܬܝܬܐ), de 'Aqrah (ܐܩܪܗ), j'ai signé par la main de notre prêtre CONON.
27. NATOR (ܢܬܘܪ), prêtre et abbé du couvent de Caphar-Counra (ܩܦܗ ܕܥܘܢܪܐ), j'ai signé de ma propre main.
28. JEAN (ܝܗܢܐ), prêtre et abbé du couvent de 'Alqin (ܐܠܩܝܢ), j'ai autorisé GEORGES, fils d'Aziz (ܓܝܘܪܓܝܝܫ ܒܢ ܐܝܙܝܝܬ), à signer en grec pour moi, à raison qu'il ne s'est trouvé ici aucun de mes disciples; j'ai indiqué que j'adhère.
29. THOMAS (ܬܘܡܐ), prêtre de Magdoula (ܡܕܘܠܐ), j'ai signé de ma propre main.
30. GEORGES (ܓܝܘܪܓܝܝܫ), prêtre et abbé du couvent de Namar (ܢܡܪ), j'ai signé de ma propre main, en grec.
31. PROCLUS (ܡܪܝܬܝܡܘܨ), prêtre et abbé du couvent de Gaschmin (ܓܝܫܡܝܢ), j'ai signé de ma propre main.
32. MARTYRIUS (ܡܪܬܝܪܝܘܨ), prêtre et abbé du couvent de Zamron (ܙܡܪܘܢ), j'ai signé de ma propre main.
33. MARTYRIUS, après avoir reçu l'autorisation de GEORGE (ܓܝܘܪܓܝܝܫ), prêtre et abbé du couvent de Motana (ܡܘܬܢܐ), j'ai signé pour lui.
34. THÉODORE (ܬܝܘܕܘܪܐ), prêtre et abbé du martyrium de Mar-Théodore de Barouqia (ܡܪ ܬܝܘܕܘܪܐ ܕܒܪܘܩܝܐ), j'ai signé par la main de notre frère ABRAHAM (ܐܒܪܗܡ).
35. MANES (ܡܢܐܝܬܝܫ), prêtre et abbé du couvent de Gaschmin, j'ai signé de ma main propre, en grec.
36. ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Gaschmin, j'ai signé en grec de ma main propre.

37. THÉODORE (ܬܝܕܘܪܐ), prêtre et abbé de Beth-Mar-Phocas de Schouschana (ܬܝܕܘܪܐ ܬܝܕܘܪܐ ܬܝܕܘܪܐ), j'ai signé de ma propre main.

38. ZÉNODORE (ܙܝܢܘܕܘܪܐ), prêtre du village de Tsourmanin (ܙܝܢܘܕܘܪܐ), j'ai signé de ma propre main, en grec.

39. JEAN (ܝܗܢܐ), prêtre et abbé de Nahra de Qastra (ܝܗܢܐ ܩܝܨܬܐ), j'ai signé en grec de ma propre main.

40. LÉONTIUS (ܠܝܘܢܬܝܘܨ), prêtre et abbé du nouveau couvent du village de Caphar-Toul'at (ܕܩܦܪܬܘܠܐܬ), professant que j'adhère à nos saints Pères, j'ai signé en grec de ma propre main.

41. PAUL (ܦܘܠܘܣ), prêtre et abbé de Schaurou (ܦܘܠܘܣ), j'ai signé de ma propre main.

42. Moi, humble PAUL, après avoir reçu l'autorisation de Mar ÉTIENNE (ܡܪ ܐܬܝܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Zebirath (ܙܒܝܪܐܬ), j'ai signé pour lui.

43. JEAN (ܝܗܢܐ), prêtre et abbé de la montagne de Mahga (ܡܗܓܐ), j'adhère à ce qui est écrit plus haut, et j'ai signé de ma propre main.

44. Moi, JEAN, après avoir obtenu l'autorisation de Mar Étienne (ܡܪ ܐܬܝܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Pâdin (ܦܕܝܢ), j'ai signé pour lui.

45. PIERRE (ܦܝܬܪܐ), prêtre et abbé de Lacaph (ܠܥܦܐ), j'ai signé par la main de notre prêtre ÉLIE.

46. THÉODORE (ܬܝܕܘܪܐ), prêtre de Nahra de Qastra, ayant lu et accepté, j'ai signé en grec de ma propre main.

47. THÉODORE, prêtre, après avoir reçu l'autorisation de Job (ܝܘܒ), prêtre aimant Dieu et abbé de Mar-Joseph au village de Bouta' (ܒܘܬܐ'), j'ai signé pour lui, parce qu'il ne savait pas écrire.

48. HOULIPH (ܠܘܠܝܦ), prêtre et abbé du monastère de Caphar Schémesch (ܕܩܦܪ ܫܥܡܝܫ), j'ai signé cette lettre; adhérant à tous les Pères orthodoxes du concile des 318 (de Nicée) et des 150 (de Constantinople), et d'Éphèse, j'ai signé.

49. CYRIAQUE (ܥܝܪܝܩܐ), prêtre et abbé du couvent de Bar-Saphra (ܒܪ ܫܦܪܐ), j'ai signé en grec de ma propre main.

50. ZÉNODORE (ܙܝܢܘܕܘܪܐ), prêtre et abbé du couvent de Galscha (ܓܠܫܬܐ), j'ai signé de ma propre main.

51. GEORGES (ܓܝܘܪܓܝܘܨ), humble prêtre et reclus du couvent du village de Bousraïl (ܒܘܫܪܝܐܝܠ), j'ai signé en grec de ma propre main.

52. ÉTIENNE (ܐܬܝܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Qounitha (ܩܘܢܝܬܐ), j'ai signé par la main de Mar SERGHIS (ܡܪ ܫܪܓܝܫ), de la montagne de Mahga.

53. JEAN (ܝܫܥ), prêtre et abbé du saint couvent de Mar Conon des Zarvaiés (ܡܪ ܕܥܢܢ ܕܙܪܝܐܝܝܐ), j'adhère et j'ai signé de ma propre main.

54. SERGE (ܫܪܓܐ), prêtre et abbé du couvent de 'Almat (ܐܠܡܬ), j'ai signé de ma propre main.

55. Moi, SERGE, après avoir reçu l'autorisation de Mar SERGE (ܫܪܓܐ), prêtre du martyrium de Mar Serge de 'Almat (ܡܪ ܕܫܪܓܐ ܕܐܠܡܬ), j'ai signé pour lui.

56. JEAN (ܝܫܥ), prêtre et abbé du couvent de Sa'ri'el (ܫܥܪܝܐܝܝܝܐ), j'ai signé de ma propre main.

57. Moi, JEAN, après avoir reçu l'autorisation de Mar ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Gadirta (ܓܕܝܪܬܐ), j'ai signé pour lui.

58. JEAN (ܝܫܥ), diacre et abbé du couvent de 'Ahrat (ܐܗܪܬ), j'ai signé de ma propre main.

59. SERGE (ܫܪܓܐ), prêtre et abbé du couvent de Borga de Héroph (ܒܘܪܓܐ ܕܗܝܪܘܦܗ), j'ai signé de ma propre main.

60. SERGE (ܫܪܓܐ), prêtre et abbé du couvent de 'Almath, j'ai signé de ma propre main.

61. Moi, SERGE, après avoir reçu l'autorisation de Mar EUPHINA (ܐܘܦܝܢܐ), prêtre et abbé du couvent de 'Almath, j'ai signé pour lui.

62. 'ABDA (ܐܒܕܐ), prêtre et abbé du couvent de Rou'eph (ܪܘܥܝܦܐ), j'ai signé de ma propre main.

63. Moi, ABDA, après avoir reçu l'autorisation de Mar JOB (ܝܐܬܐ), prêtre et abbé du couvent de Rou'eph, j'ai signé pour lui.

64. JOB (ܝܐܬܐ), prêtre et abbé du couvent d'Atima (ܐܬܝܡܐ), j'ai signé de ma propre main.

65. ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre du village de Macar (ܡܥܪܐ), j'ai signé de ma propre main.

66. SERGE (ܫܪܓܐ), prêtre et abbé de Beth-Mar-Philippus d'Euphania (ܒܝܬ ܡܪ ܦܝܠܝܦܡܝܐ ܕܐܘܦܝܢܐ), j'ai signé de ma propre main.

67. Moi, SERGE, après avoir reçu l'autorisation de Mar ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Goutar (ܓܘܬܐܪ), j'ai signé pour lui.

68. JOB (ܝܐܬܐ), diacre et abbé du couvent de Caphar-Gouza (ܩܦܪ ܓܘܙܐ), j'ai signé de ma propre main.

69. ÉTIENNE (ܐܬܝܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Namoul (ܢܡܘܠ), j'ai signé en grec de ma propre main.

70. HABASCHOU (ܚܒܫܘܬܐ), prêtre et abbé du couvent ⁽¹⁾ de Caphar Naseg (ܩܦܪܢܫܝܓܐ), j'ai signé par la main de notre prêtre JEAN (ܝܗܢܐ).

71. HABASCHOU (ܚܒܫܘܬܐ), prêtre et abbé du couvent d'Amounin (ܐܡܘܢܝܢ), j'ai signé de ma propre main.

72. SEBAT (ܫܒܬܐ), prêtre et abbé du couvent situé à Haïna (ܚܝܢܐ), qui est appelé *Poumeh de dîba* (ܩܘܡܗ ܕܕܝܒܐ) (Bouche du Loup), j'ai signé de ma propre main.

73. CONON (ܕܢܘܢ), prêtre et abbé du couvent de Macar, j'ai signé par la main d'Alos (ܐܠܘܨ), de ce village.

74. MOÏSE (ܡܘܝܨܐ), prêtre et abbé du couvent de Lebounta (ܠܒܘܢܬܐ), j'ai signé par la main de JOB, notre disciple.

75. ABRAHAM (ܐܒܪܗܡܐ), prêtre et abbé de Beth-Salma du village de Haïna (ܚܝܢܐ), j'ai signé de ma propre main.

76. GEORGES (ܓܝܘܪܓܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Mar Qrouq de Haïna (ܚܝܢܐ), j'ai signé par la main de Mar ÉLIE, prêtre et reclus de notre couvent.

77. SERGE (ܫܪܓܝܐ), reclus du couvent de Haïna, j'ai signé par la main de Mar ÉLIE, reclus.

78. THOMAS (ܬܘܡܐܬܐ), prêtre et abbé du couvent de Mar Élie de Haïna (ܚܝܢܐ), j'ai signé par la main de Mar ABRAHAM, prêtre et abbé du couvent de Beth-Salma.

79. HALPHAÏ (ܚܠܦܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Dourbil (ܕܘܪܒܝܠ), adhérant à nos saints Pères, j'ai signé de ma propre main, en grec.

80. PAUL (ܦܘܠܘܬܐ), diacre et abbé de 'Aingada (ܐܝܢܓܕܐ) ⁽²⁾, j'ai signé par la main de HALPHAÏ du couvent de l'aimant Dieu, HALPHAÏ, du village de Dourbil.

81. ÉTIENNE (ܐܬܝܢܐ), abbé du couvent de Caphar Hor (ܩܦܪܗܘܪܐ), qui par la grâce de Dieu suis appelé à l'état de reclus, j'ai signé de ma propre main.

82. JEAN (ܝܗܢܐ), prêtre et reclus du couvent du village de Beth-Thiman (ܒܬܬܝܡܐܢ), j'ai signé en grec par la main de mon disciple JULIEN (ܝܘܠܝܐܢ).

83. ZÉNODORE (ܙܝܢܕܘܪܐ), prêtre et abbé du couvent de Beth-Thiman (ܒܬܬܝܡܐܢ) ⁽³⁾

⁽¹⁾ Au lieu de ܚܒܫܘܬܐ *Amouda* «colonne» que porte le ms., je pense qu'il faut lire ܚܒܫܘܬܐ *oumra* «couvent». Si l'on maintient *Amouda*, il faut traduire «Abbé de la colonne» ou stylite. Il y avait effectivement des stylites à cette époque.

⁽²⁾ Sic. Probablement pour ܐܝܢܓܕܐ.

⁽³⁾ Voir, ci-dessus, la note du n° 70.

(جاءه امص), j'ai signé par la main de JEAN (جاءه امص), qui demeure dans le couvent de Haïna, appelé Beth-Mart-Mariam (جاءه امص) (Notre-Dame-Marie).

84. SARGON (سرجون), prêtre et abbé du couvent de Parsidin (پارسیدین). J'ai signé par la main du prêtre, abbé et visiteur, aimant Dieu, Mar GEORGES (جورج), du couvent de Harimaïes (هريمايس).

85. SOLOMONS (סלומון), prêtre et abbé du couvent de Oudin ⁽¹⁾ (אודין), j'adhère à ce qui est écrit plus haut et j'ai signé de ma propre main.

86. MARON (ܡܪܝܢ), prêtre et abbé du couvent de Beth-Ilana des Daraïés
(⁽²⁾ ܡܪܝܢ ܡܪܝܢ), j'ai signé de ma propre main.

87. DANIEL (دانيال), prêtre et abbé du couvent des Daraïés (دارايس), j'ai signé de ma propre main.

88. JEAN (جەڤان), prêtre et abbé du couvent de Tella des Kurdes (تەللا), j'ai signé par la main du prêtre et abbé craignant Dieu, SOLOXOS, de 'Oudin (هۆدین).

89. HALPHĀI (ܚܠܦܝܐ), prêtre et abbé du nouveau couvent de Caphar Sousia (ܚܠܦܝܐ ܕܩܦܪܫܘܨܝܐ), j'ai signé par la main de notre diacre JOB.

90. SABNINA (هسنا), prêtre et abbé de Beth-Mar-Elia des Kurdes (حسنا), j'ai signé par la main du prêtre, abbé et visiteur aimant Dieu, Mar ÉTIENNE (عتيق), du couvent de Mar-Salomon des Kurdes (عتيق).

91. CONON (ܡܘܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Capha (ܡܢܚܐ), j'ai signé par la main de MARON, prêtre et abbé du couvent de Beth-Ilana des Daraïés (ܡܪܝܢܐ ܕܒܝܬ ܝܠܢܐ ܕܕܪܝܐܝܐ).

92. ÉLIE (إحلا), diacre et abbé de Nousa (نوسا), j'ai signé par la main de Mar
JEAN (عيسى), disciple du couvent de Mar-Salomon des Kurdes.

93. JEAN (جمن), prêtre et abbé du couvent de Mar Paul de Sakia (سكيا), j'ai signé par la main de l'aimant Dieu, Mar ÉTIENNE (عتيان), prêtre, abbé et visiteur du couvent de Mar-Salomon des Kurdes.

94. HABOUSCH (حبحس), prêtre et abbé du couvent de Sakia (سكيا), devenu par la grâce de Dieu reclus, j'ai signé de ma propre main.

95. MÂNES (منايه), prêtre et abbé du couvent des Goubéens, qui est parmi les Kurdes (مانا بېقەل وحمەتە), j'ai signé de ma propre main.

96. ÉLIE (إحلا), prêtre et abbé du couvent de Boutsā' (بؤسا'), j'ai signé de ma propre main.

97. LÉONTIUS (لأونتأوس), diacre et abbé du couvent de Mar-Serge de Bouts

(1) *Sic.* f. ci-dessous, n° 88.

²⁾ *Sic.* Cf. ci-dessous, n° 91.

(ܡܪܝܢܐ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ), j'ai signé par la main de Mar MÂNÈS (ܡܢܝܐ), prêtre et abbé du monastère des Goubéens (sic ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ).

98. ROUFOS (ܪܘܬܐܢܐ), diacre et abbé du couvent de Boutsā', j'ai signé de ma propre main.

99. ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre et abbé du couvent des Kurdes (ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ), j'ai signé de ma propre main, en grec.

100. J'ai aussi signé pour HALPHAÏ (ܠܦܗܝܐ), diacre et abbé du couvent du village de Cousita (ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ), après avoir reçu son autorisation.

101. SAMQAI (ܣܡܩܝܐ), prêtre, abbé et reclus du couvent de Boutsā', j'ai signé de ma propre main.

102. ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Tsaphrin (ܬܨܦܪܝܢ), j'ai signé par la main de DANIEL, prêtre et abbé du couvent des Daraïés.

103. ROUMANA (ܪܘܡܢܐ), diacre et abbé du couvent des Daraïés, j'ai signé de ma propre main.

104. J'ai aussi signé pour le pieux Mar BARKI (ܒܪܩܝܐ), prêtre et abbé du couvent des Daraïés.

105. PAUL (ܦܘܠܐ), diacre et abbé du couvent de Louzé du village des Daraïés (ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ), j'ai signé par la main du diacre JEAN, de ce même village des Daraïés (ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ).

106. SABOUN (ܣܒܘܢܐ), diacre et abbé du couvent des Daraïés, j'ai signé par la main de MARON, prêtre et abbé du couvent de Beth-Illana.

107. SARNIN (ܣܪܢܝܐ), prêtre, abbé et reclus du couvent de Risch-Illana (ܪܝܫ ܐܠܠܢܐ), j'ai signé par la main de Mar SERGE (ܣܪܓܝܐ), notre diacre.

108. JEAN (ܝܗܢܐ), prêtre et abbé du couvent appelé de Holboun (ܠܗܠܒܘܢ), j'ai signé en grec de ma propre main.

109. J'ai aussi signé pour le prêtre aimant Dieu THOMAS (ܬܘܡܐ), abbé du couvent du village de Kaphar-Sousia (ܩܦܪ ܣܘܨܝܐ).

110. HALPHAÏ, prêtre et abbé du couvent du champ des Daraïés (ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ), j'ai signé de ma propre main.

111. J'ai aussi signé pour Mar JEAN (ܝܗܢܐ), prêtre et abbé du couvent des Daraïés.

112. SEBAT (ܣܒܬܐ), diacre et abbé du couvent de Mar Ionan des Daraïés (ܡܪ ܝܘܢܐܢ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ), j'ai signé par la main de Mar JEAN, disciple du couvent de Beth-Mar Salomon des Kurdes (ܡܪ ܝܘܢܐܢ ܡܢܝܐ ܡܢܝܐ).

129. JEAN (ܝܫܥ), prêtre et abbé du couvent de 'Aisania (ܐܝܨܢܝܐ), j'ai signé par la main de Mar ÉLIE, abbé du couvent des Ar'abnaïés (ܐܪܒܢܝܐ).

130. ÉLIE, prêtre et abbé de Beth-Mart-Mariam (de Notre-Dame) d'Aphra (ܐܦܪܐ), j'ai signé de ma propre main.

131. HANINA (ܚܢܢܐ), prêtre et abbé du couvent de Saint-Salomon (ܫܠܡܢܐ), j'ai signé par la main du prêtre aimant Dieu et mon prêtre, Mar ISAAC (ܝܨܬܚܐ).

132. ÉLIE (ܐܠܝܐ), prêtre et abbé du couvent du village de Misphar (ܡܨܦܪܐ), j'ai signé de ma propre main.

133. TAPSOROS (ܬܦܨܪܐܝܐ), prêtre du village de Misphar, j'ai signé en grec de ma propre main.

134. ÉLIE (ܐܠܝܐ), diacre et abbé du couvent des Ar'abnaïés, j'ai signé de ma propre main.

135. JOSEPH (ܝܫܥܝܐ), prêtre et abbé du couvent de Kaphra Ze'oura (ܟܦܪܐ ܙܥܘܪܐ), j'ai signé de ma propre main.

136. ELPID (ܐܠܦܝܕ), prêtre et abbé du couvent de 'Aiioun (ܐܝܝܘܢ), j'ai signé de ma propre main.

137. J'ai aussi signé pour le prêtre aimant Dieu, Mar DAVID (ܕܐܘܕ), abbé du couvent des Rischaiés (ܪܝܫܝܐ) (des nobles).

REMARQUES.

I. Les signatures sont au nombre de 137 ou même de 138, puisque Timath, au n° 127, a signé à la fois pour Élie et pour Julien. Mais peut-être Serge, abbé de 'Almat, n° 54 et 60, ne forme-t-il qu'une seule et même personne.

Le document a été lu devant les signataires. Tous ne comprenaient pas la langue syriaque, car il est dit qu'il a été *traduit*. En quelle langue? En arabe ou en grec? C'est sans doute en grec, car 18 signatures ont été apposées en grec. On sait qu'il y avait des moines grecs dans les monastères d'Arabie, comme il y en a encore aujourd'hui au Mont Sināi.

Sur les 137 signataires, 84 ont signé de leur propre main et 53 ont eu recours à d'autres qui ont signé pour eux. En faut-il conclure que ces 53 ne savaient pas écrire? Peut-être faut-il conclure seulement qu'ils ne savaient pas écrire le syriaque ou qu'ils en étaient empêchés par quelque autre cause, car tous sont qualifiés de prêtre et d'abbé. On conçoit difficilement qu'ils aient été élevés à la dignité sacerdotale sans savoir écrire, quoique rigoureusement il suffise de savoir lire pour dire la messe. Cependant il est dit de Habaschoub (n° 4) et

d'Élie (n° 6) qu'ils ont simplement fait une croix, ce qui indique qu'ils ne savaient pas écrire, bien qu'ils fussent prêtres et abbés. Bien plus, au n° 47, Théodore dit expressément qu'il a signé pour Job, prêtre et abbé du couvent de Mar Joseph, « parce qu'il ne savait pas écrire ».

Parmi les abbés ou archimandrites des monastères, on trouve des *Reclus*. C'étaient des moines, semblables aux chartreux, qui vivaient dans des cellules séparées du reste du monastère et ne menaient pas la vie cénobitique. Généralement tous les abbés ou archimandrites sont prêtres, six cependant ne sont que diacres (n° 92, 97, 98, 112, 126, 134). On pourrait croire aussi qu'il y avait plusieurs archimandrites pour un seul monastère, comme pour Gaschmin, 'Almat et Haina; mais ces noms indiquent des localités qui avaient plusieurs couvents, comme à la montagne d'Édesse, et aujourd'hui au mont Athos.

II. La lettre n'est pas datée, mais on peut en fixer la date d'une manière assez précise, car elle est postérieure aux trois patriarches, Anthime de Constantinople, Sévère d'Antioche et Théodose d'Alexandrie. Celui-ci est mort le dernier des trois, l'année même de la mort de Justinien, l'an 565⁽¹⁾. Elle est dirigée contre les trithéites; cette hérésie avait fait son apparition en 557, comme je l'ai établi ailleurs d'après Élie de Nisibe⁽²⁾. Deux évêques monophysites, Conon et Eugène, s'en étaient fait les propagateurs avec le grammairien philosophe d'Alexandrie, Jean Philoponus⁽³⁾. Une discussion publique avait eu lieu à ce sujet à Constantinople, sous l'empereur Justin II (566-578). C'est sans doute après ces démêlés que les abbés d'Arabie ont écrit leur lettre qui ne peut donc guère être antérieure à l'an 570; mais elle peut être postérieure. Car, au n° 121 des signatures, il est fait mention du patrice Moundar ou Moundir, fils de Hareth, prince arabe chrétien, qui régnait sous Tibère II (578-582) dans l'Arabie déserte. D'un autre côté, la lettre ne peut être postérieure à l'an 578, car elle est adressée à l'évêque Jacques, auteur de la secte des Jacobites, dont Denys de Telmahar et Grégoire Barhébréus placent la mort en l'an 578⁽⁴⁾. C'est, en effet, à Jacques Baradée et aux évêques qui lui adhéraient que se rapportent ces paroles: « A nos seigneurs les très pieux et très saints Pères et docteurs: Jacques, Théodore, Jean, Jean, Jean, Serge, Jean, Étienne, Longin, Ptolémée, Élisée et Paul, évêques par l'aide de Dieu ». On trouve les mêmes noms dans la *Lettre* adressée au clergé et au peuple d'Arabie par les évêques monophysites, ainsi que dans une autre *Lettre* adressée

(1) Voir Land, *Joannis Ephesi Comment. de beatis orient.* Amstelod., 1889, p. 159.

(2) Voir *Barhebraei Chron. eccl.* I, col. 224, note 2.

(3) Voir Jean, évêque d'Asie ou d'Éphèse, *Hist. eccl.*, liv. V, 1-12, éd. en syriaque, par Cureton, et traduite en allemand par Schoenfelder, *Die Kirchengeschichte d. Johannes von Ephesus*. München, 1862, p. 196-204, 207 et suiv.; Grég. Barhébréus, *Chron. eccl.*, p. 224 et suiv.

(4) Voir Greg. Barhébr. *Chron. eccl.*, I, 246.

aux évêques monophysites des différentes provinces. Enfin le même manuscrit contient une *Lettre* adressée par les évêques orthodoxes (monophysites) d'Orient aux évêques monophysites de Constantinople. Or ces évêques orthodoxes d'Orient signent : Jacques, Théodore, Jean, Jean, Jean, Serge, Jean, Étienne, Longin, Ptolémée, Élie et Paul ⁽¹⁾. Dans une *Lettre* du même recueil, les abbés d'Orient, c'est-à-dire de Syrie et de Mésopotamie, déclarent adhérer à leurs évêques qui sont à Constantinople : Jean, Eunomius, Étienne, Longin, Élie, Ptolémée. Cette lettre est de l'an 571.

Dans la *Vie de Jacques Baradée* ⁽²⁾, il est rapporté qu'en Syrie, il ordonna Jean, du monastère de Mar-Buza, évêque de Séleucie en Syrie; Jean, du monastère de Mar-Bas, évêque de Kenesrin; Serge, du monastère d'Aphton, évêque de Haran; et un troisième Jean, évêque de Sura. Dans la même *Vie*, il est dit que le patriarche Théodose ordonna Théodore, évêque de Bostra en Arabie; Jacques ordonna Jean, du monastère de Qartamin, évêque de Dara. Jean d'Éphèse, dans sa *Vie de Jacques Baradée*, dit que Théodore, Arabe de nation, fut ordonné en même temps que Jacques ⁽³⁾. Le même écrivain s'occupe longuement dans son *Histoire ecclésiastique* de l'évêque alexandrin Longin, de Théodore, et d'Étienne, évêque de Chypre ⁽⁴⁾.

III. La lettre est écrite par les abbés des couvents de la province d'Arabie. On voit combien ces couvents étaient nombreux, puisqu'il y a 137 signatures. Mais que faut-il entendre par la province ou éparchie d'Arabie? Une centaine de noms de cette province sont cités, mais ils ne sont guère connus, de sorte qu'il est difficile de donner une délimitation exacte. Grégoire Barhébréus nous met sur la voie dans sa *Chronique ecclésiastique* ⁽⁵⁾ : « Toutes les tribus des Arabes chrétiens qui habitaient dans le désert étaient, dit-il, très opposées au concile de Chalcédoine, et refusaient de communiquer avec les Chalcédoniens. » Il s'agit donc de l'Arabie qu'on appelle *déserte*, et qui s'étend le long de la Syrie depuis le Hauran jusqu'à l'Euphrate et jusqu'à l'Irak Arabi; car elle comprenait les possessions de Moundar et de ses aïeux avec la ville de Hirta, près de Koupha, où les Jacobites eurent en effet un évêque.

M. Nöldeke a cherché à fixer la place géographique qu'occupent les nombreux endroits cités ici, et il les place en général dans la province de Damas. Ce sentiment ne manque pas de probabilité, mais il faut attendre de nouveaux documents pour éclairer ce sujet.

Le premier couvent cité est celui de l'abbé Marcellin, de la montagne de Har-

⁽¹⁾ Add. ms. 14602, fol. 73 et suiv.

⁽²⁾ *Anecdota syriaca*, II, 370; *Joannis ep. Ephesi de beatis orient.*, 207.

⁽³⁾ *Anecdota syr.*, II, 250.

⁽⁴⁾ Liv. I, 15; II, 3; IV, 1, 8-11, 22, 48, etc.

⁽⁵⁾ Parl. I, 218.

tha (n° 1 et 4). Nöldeke place cette montagne non loin de Gabia et de Gaschmin. M. Neubauer parle d'une Harta, près de l'Euphrate, dans la province de Soura⁽¹⁾. Je me demande s'il ne faut pas lire ici *Hirta*, ville très connue. Le manuscrit a peut-être omis ici le *ioud* dans le mot syriaque, comme il le fait souvent.

Gaschmin, qui vient après, est un endroit qui avait plusieurs couvents. Il y avait le *grand couvent* (n° 2), un autre couvent (n° 31), un troisième et un quatrième (n° 35-36) : ces trois derniers ne sont distingués que par leurs abbés.

Il y a plusieurs couvents appelés des *Kurdes*, soit qu'ils aient été habités par des moines venus des monts Cardous, soit que la localité portât ce nom. Le couvent de Mar Salomon (n° 8, 92, 93, 112), de Tella, (n° 88), de Mar Élie (n° 90), des Goubéens (n° 95), et simplement des Kurdes (n° 99). Nöldeke les place dans la localité appelée en arabe Tell ou montagne des Kurdes, dans la province de Damas.

Haina ou *Hina* était également dans la province de Damas et possédait des couvents de Mar David (n° 19), de la Bouche du Loup (n° 72), de Beth-Salma (n° 75), de Mar-Qrouq (n° 76), de Mar Élie (n° 78), de Beth-Mart-Mariam ou de Notre-Dame (n° 83).

Les *Daraïés*, nom qui désigne les habitants du village de Dara, formaient aussi une localité de la province de Damas qui comptait plusieurs couvents, notamment le couvent de Beth-Ilana (n° 86), des Daraïés (n° 102), un autre couvent des Daraïés (n° 103), un troisième (n° 104), de Louzé (n° 105), un quatrième couvent des Daraïés (n° 106), du champ des Daraïés (n° 110), de Mar Ionan (n° 112).

Voir les conjectures de M. Nöldeke sur les autres localités mentionnées ici⁽²⁾.

⁽¹⁾ *Géographie du Talmud*, p. 348.

⁽²⁾ *Zeitschrift der D. M. G.*, t. XXIX, 419-444.

dovette esser la conversione del volgo, più tenace, in ogni luogo, nelle avite credenze; particolarità linguistiche delle tribù abitanti ove più dovettero soffermarsi gli Ag'azyân, e qualche altro indizio attestano la resistenza del paganesimo. Questo alfine fu vinto, e certo alla sua sconfitta dovettero principalmente concorrere i missionari che senza dubbio dall' Arabia meridionale, ove Filostorgio ne mostra un discepolo di Eusebio da Nicomedia stabilire il cristianesimo ed eriger chiese verso la metà del secolo IV, e verisimilmente anche dall' Egitto passavano nel reame di Aksum. Questi missionari son rimasti famosi presso gli Etiopi, che ne hanno raccolto il ricordo in quello di nove santi chiamati *Panṭaléwon* e *Garimâ* (cfr. ܡܬܠܝܬܐ da *Rom* (= روم, l'impero bizantino), *Liḳānos* (cfr. ܠܝܩܢܐ; ܠܝܩܢܐ) da *Questētenyâ* (= قسطنطينية), *Yem'atâ* o *Matâ* (cfr. ܡܬܐ) da *Qosyât*, *Seḥmâ* da *Anṣokiyâ* (Antiochia), *Gubâ* (ܡܠܟܐ), *Huḍr Elyâs* da *Qilqeyâ* (Cilicia), *Afsê* da *Isyâ* (Asia), *Aragâwi* da *Rom*, *Aléf* (cfr. ܐܠܝܬ, monte sul quale è il celebre convento di S. Matteo) da *Qisdryâ* (Cesarea).

Narra A. d'Abbadie che di tutti questi nove santi gli Abisini conservano il racconto della vita e delle gesta; raccolta che egli dice rarissima e che le nostre biblioteche non posseggono. Finora, si è accertata l'esistenza del *Gadla Panṭaléwon* «vita di Pantaleone», contenuto in un unico codice, che è il ms. et. 110 d'Abbadie (sec. XV? ⁽¹⁾), del *Gadla Aragâwi*, di recente edito dal Guidi ⁽²⁾, e di una omilia su *Garimâ*, contenuta

D. H. Müller (*Die Burgen und Schlösser Südarabiens nach dem Ikhlil des Hamdâni*, II, Vienna 1881, p. 21), avrebbe un significato analogo a quello dell' etiopico Barrâs. J. Derenbourg, invece, propende per una etimologia da ܡܠܟܐ, d'onde egli trae la probabile lettura di *Īlmûkîh* e il significato di «Il preside» (CIS, IV, t. I, p. 107).

⁽¹⁾ *Catalogue de mss.*, ecc., p. 80.

⁽²⁾ Ignazio Guidi, *Il Gadla Aragâwi*, Roma 1895 (*Memorie della R. Accademia dei Lincei*).

nei ms. 89 d'Abbadie (sec. XV?), ms. orient. 702 British Museum (sec. XVIII), ms. Peterm. II Nachtr. 28 Königl. Bibliothek Berlino (sec. XVI), e ms. et. 132 Bibl. Nat. Parigi (sec. XIX).

ድርሳን : ዘደረሰ : ቅዱስ : ዮሐንስ : ኤጲስ : ቆጶስ : ዘአክሱም :
በእንተ : ዕባዩ : ወገድሉ : ለቅዱስ : ይስጣቅ :: « Omilia che com-
 pose il santo Yohannes, vescovo di Aksum, intorno alla gran-
 dezza ed allo spirituale combattimento del santo Yeshâq ». Così
 leggesi al principio dell' omilia, e questa introduzione ci dà
 — cosa rarissima — il nome del compositore dell' opera.

Non è questo l'unico scritto che di Yohannes ci sia perve-
 nuto. Ricordiamo un' omilia sull' annunciazione, una su Maria
 Vergine, altre sull' arcangelo Gabriele, sui quattro animali
 celesti e specialmente sull' arcangelo Michele ¹. Fu dunque egli
 scrittore fecondo e degno di un posto speciale nella storia della
 letteratura ge'ez.

Abbiam visto come nell' omilia su Yeshâq o Garimâ gli sia
 dato il titolo di « vescovo di Aksum ». Altri titoli egli porta nelle
 altre sue opere : **ጳጳስ : « metropolita »**, **ጳጳስ : ዘአክሱም : ቀዳሚ :**
ለአብያተ : ክርስቲያናት : « metropolita di Aksum, prima delle
 chiese »; **ጳጳስ : ዘብሔረ : አክሱም :** « metropolita del paese di
 Aksum »; **ጳጳስ : ዘኢትዮጵያ :** « metropolita d'Etiopia »; **ጳጳስ :**
ዘብሔረ : ኢትዮጵያ : ዘወዕኦ : እምድኅረ : አቡን : ይስጣቅ : ዘብ
ሔረ : ኢትዮጵያ : « metropolita del paese d'Etiopia, che uscì (fu
 metropolita) dopo il padre nostro Yeshâq, del paese d'Etiopia ».

Il nostro Yohannes adunque dovette essere uno di quegli
 ecclesiastici che dall' Egitto venivano mandati a governare la
 chiesa abissina.

⁽¹⁾ Cfr. i cataloghi del Dillmann, del Wright, dello Zotenberg, del d'Abbadie
 e dell' Ewald. Forse, anche il *Gadla Pantalewon*, scritto dal « vescovo ortodosso
 che fu consacrato metropolita di Aksum », è da attribuirsi a Yohannes.

Quando visse egli? Il termine *ad quem* ci è dato dai mss. orient. 692, British Museum, e n. 89 d'Abbadie, che contengono sue opere, e che non sarebbero posteriori, o lo sarebbero di poco, al sec. XV.

Ora, nel noto catalogo dei metropoliti abissini, contenuto nel ms. et. 160, f. 90 r., Bibl. Nat. Parigi, nella parte riguardante il secolo xv, troviamo : « Abbà Miká'èl, che è sepolto in Embarabé'e; abbà Mârqos, che è sepolto in Dabra Estifânos; abbà Miká'èl e abbà Gabre'èl, che occuparono il seggio episcopale nel tempo stesso. Dopo la morte di abbà Miká'èl, abbà Gabre'èl fu nominato superiore di Dabra Arârâ. Abbà Yoḥannes, abbà Miká'èl, abbà Yeshâq e abbà Marqos che vennero nel tempo stesso. Il loro capo abbà Yeshâq è sepolto in Barârâ, e abbà Mârqos a Zegeñi ».

Di un vescovo Yoḥannes, venuto in Etiopia verso il 1440, si ha notizia nella prefazione dell' ufficio della Vergine Maria (ms. add. 16201 British Museum, ecc.), ove è detto che quest' opera fu dall' arabo volta in ge'ez « nei giorni del nostro re Zar'a Yâ'qob, chiamato Costantino, e del patriarca Giovanni di Alessandria, nei giorni dei nostri metropoliti abbà Miká'èl e abbà Gabre'èl, e del vescovo abbà Yoḥannes, nel terzo anno da che essi erano stati mandati in Etiopia, nei giorni del nostro re Zar'a Yâ'qob chiamato Costantino, nel settimo anno da che regnava⁽¹⁾ ». Ma, poichè il nostro Yoḥannes è messo insieme con un Yeshâq nell' introduzione stessa di un suo scritto, si è condotti a identificarlo non con questo compagno di Michele e di Gabriele, ma col Yoḥannes che appunto insieme con Yeshâq è mentovato nel ms. et. 160 di Parigi.

Per determinarne con maggior precisione l'età, può valere un' altra fonte, la relazione del viaggio del padre Francesco

⁽¹⁾ A. Dillmann, *Cat. codd. qui in M. Brit. asservantur : codd. aeth.*, p. 26.

Alvarez, il quale, come è noto, visitò l'Abissinia circa mezzo secolo dopo Zar'a Yâ'qob, e che fu amico del metropolita Marco. « Siccome stette questa terra ventitre anni senza abima (così corrottamente egli scrive per *abuna*), dicono che nel tempo del bisavolo di questo re (= Lebna Dengel), il quale si chiamava Zeriaco (ሀረየቅስ o Ba'eda Mâryâm, 1468-1478), padre di Alessandro, avolo di questo re, padre di suo padre Nahu (= Nâ'od), fu morto l'abima, egli, in dieci anni trascorsi dalla morte del detto abima, non volle mandarne a chiedere un altro, e che diceva non volere che venisse abima da Alessandria; che, se non gli venisse da Roma, non lo voleva; piuttosto perissero le sue terre che essere egli padre della terra degli eretici. Così egli morì al termine di dieci anni ch'era senza abima. Narrano che in questo proposito stette saldo Alessandro suo figlio, avo di questo re, per tredici anni, senza cercare di mandare a chiedere un abima, finchè il popolo si levò dicendo che già non aveva più chierici e diaconi per servire le chiese; che, perdendosi i servitori, si perderebbero le chiese, e perdute le chiese, la fede si perderebbe. Ciò vedendo, Alessandro (1478-1494) mandò a cercare un abima al Cairo al patriarca d'Alessandria, che stava colà, il quale gliene mandò due, perchè l'uno succedesse all'altro. Entrambi erano vivi al nostro tempo (1520-1527); e, mentre noi là eravamo, morì l'abima Giacobbe, cui successe quello che ora vive ed egli mi disse che da 50 anni era in quella terra⁽¹⁾ ». — Questo tratto contiene manifeste inverisimiglianze, come, p. e., il tenace cattolicismo di Ba'eda Mâryâm, il quale invece noi sappiamo ligio alle vecchie tradizioni abissine; contiene altresì contraddizioni stridenti con le notizie del ms. et. 160 di Parigi, come, p. e., l'indicazione dell'invio di due soli metropoliti e il nome di Giacobbe dato

⁽¹⁾ Francisco Alvarez, *Verdadeira informação das terras do Preste João*, Lisbona 1889, p. 121.

ad uno di essi. Risolvere i quesiti che questa discrepanza delle fonti solleva, francamente, non è facile, nè, forse, possibile oggi. Dalle notizie dell' Alvarez una cosa sappiamo di certo : che, venuto meno il metropolita durante il non lungo regno di Ba'eda Maryâm, nè questo re, nè, per qualche anno, suo figlio ne richiesero un altro ad Alessandria; ma che poscia, onde evitare tristi conseguenze, venne fatta la consueta richiesta al patriarca. Ciò sembra trovare una conferma nella breve storia di Eskender, edita dal Perruchon : « Nei giorni di lui (= di Eskender) vennero metropoliti dalla santa Gerusalemme, divennero molti i sacerdoti, furono restaurate le chiese e l'allegrezza riempi tutte le terre ⁽¹⁾ ».

Un' ultima notizia non è da trascurare. Gli ambasciatori milanesi presso la corte pontificia con rapporto datato del 16 novembre 1481 riferivano al lor duca Gio. Galeazzo Sforza come un' ambasciata abissina si trovasse a Gerusalemme in cerca d'un religioso che incoronasse il nuovo giovane ⁽²⁾ re d'Etiopia; come essa fosse stata indotta a farne richiesta a Roma con promessa di futura sommissione alla chiesa cattolica; come, spinto dal vecchissimo cardinale di Rohan, memore degli Abissini al concilio di Firenze e sperando nell' ausilio abissino contro i Turchi, Sisto IV deliberasse l'invio di dodici francescani con alcuni vescovi e arcivescovi ⁽³⁾. La cosa non ebbe seguito ⁽⁴⁾; ma la circostanza che appunto verso il 1481 l'Etiopia ricercasse i nuovi rettori della sua chiesa parmi risultare abbastanza sicura.

⁽¹⁾ J. Perruchon, *Histoire d'Eskender*, ecc., Parigi 1894, p. 40 (estratto dal *Journal asiatique*).

⁽²⁾ Eskender, infatti, salì al trono giovanissimo, di guisa che, nei primi tempi del suo regno, governò un consiglio di reggenza.

⁽³⁾ P. Ghinzoni, *Un' ambasciata del Prete Gianni a Roma nel 1481*, nell' *Archivio Storico Lombardo*, vol. VI, p. 145-154.

⁽⁴⁾ Singolare, anche se poco attendibile, dopo ciò l'accenno dell' Alvarez a tendenze cattoliche di Eskender!

Fra gli ecclesiastici mandati allora dal patriarca doveva trovarsi anche il nostro Yohannes. Chi egli fosse, in qual distretto o in qual regione avesse sortiti i natali, ove fosse educato, non sapremo probabilmente mai: i tratti, già esposti, del ms. et. 160 Parigi e delle introduzioni delle sue opere fanno credere che prima egli avesse giurisdizione in Aksum e che poscia, forse, ascendesse alla maggiore dignità della chiesa abissina; ma quest' ultima ipotesi trova opposizione nel d'Almeida. Il tempo e forse più fortunate e minuziose ricerche potranno apportare maggior luce.

Yohannes dunque era uno straniero, e, a dir vero, di questa sua origine arabo-copta ha tracce l'opera sua. La lingua, infatti, non è certo sì pura come in tante altre vite di santi: l'influenza dell' arabo si sente sia nell' uso dei vocaboli, sia nelle espressioni o nelle frasi, come, p. e., nello **ḡḡ** = **ḡḡ** (così comune negli scritti arabi), con cui comincia il racconto, nello **ḡḡ** = **ḡḡ**, che suole aprire il discorso diretto, ecc., ecc.: ed anzi queste particolarità e le curiose corruzioni di taluni nomi propri, segnatamente di quello del padre di Garimà, potrebbero sin far pensare che addirittura in arabo sia stata stesa originariamente l'omilia. Parimenti, l'influenza copta qua e là si ravvisa in certi particolari e in qualche racconto: citerò, a mo' d'esempio, soltanto il monaco che tesse trecce per le donne, e Garimà, che per compiere la sua preghiera arresta il sole.

Questa omilia fu certo composta da Yohannes allorchè dimorava in Aksum. Allora, sia nella città santa abissina, sia visitando ora questo ora quel convento del distretto, e fra gli altri anche Madarà (convento senza dubbio assai antico: un codice che in esso fu scritto è dallo Zotenberg⁽¹⁾ riportato al secolo XIII), potè sentire le leggende correnti intorno all'esule

⁽¹⁾ *Catalogue des mss. éth., ecc.*, p. 198.

figlio dell' imperatore di Roma e concepir vaghezza di raccorle insieme, come verisimilmente già altre intorno ad altri dei nove santi erano state raccolte.

Da questa omilia, riportandone a volte fin le parole, è stato tratto l'articolo che il sinassario dedica a Garimà⁽¹⁾.

Due codici ebbi presenti nel preparare l'edizione di questo testo: il ms. et. 132, Bibl. Nat. Parigi, di cui il Dr. Chabot con la squisita amabilità sua volle fornirmi un' eccellente copia, e il ms. Peterm. II Nachtr. 28, Königl. Bibl. Berlino: nella stampa mi attengo di preferenza al primo, sebbene di gran lunga più recente.

I due codici presentano differenze, che sono a volte abbastanza notevoli. Il manoscritto berlinese offre, in genere, un testo più sviluppato, specialmente nelle preghiere e nelle pie citazioni; ma trattasi, parmi, di semplici interpolazioni del copista. E questa ipotesi mi sembra confortata anche dal fatto che tali aggiunte, più abbondanti nella prima parte, vengono a cessare completamente verso la fine, come se il copista, stanco, cercasse d'affrettare il compimento dello scritto e più non permettesse alla sua mente di divagare. Che il codice berlinese, poi, contenga delle interpolazioni, risulta evidente nell' episodio di Arwê, il re serpente, che i nove santi con le loro preci riescono a distruggere. — Una peculiarità del codice parigino è la divisione in dodici capi del racconto dei miracoli, a mo' delle divisioni che trovansi nella vita di S. Giorgio di Lidda, ecc.: la ho conservata nel testo a stampa, sebbene non sicuro che essa sia da attribuirsi a Yohannes. Le varianti sono, particolarmente per i primi due terzi dell' opera, numerose: mi restringo a dare quelle che mi sembrano più importanti. Con A indico il manoscritto parigino, con B il codice berlinese.

⁽¹⁾ Cfr. Sapeto, *Viaggio e missione fra i Bogos*, ecc., Roma 1856, p. 402-409.

Ecco un breve compendio della narrazione, contenuta nell' omilia :

Dopo anni di sterile matrimonio, Masfyânos, re di Roma, e Sefengyâ, piissima sua moglie, hanno un figlio, Yeshâq, « il cui nome significa margarita »; mentre il patriarca lo battezza, una grande luce soprannaturale ne preannuncia le future glorie (v. 14-36.) — A dodici anni il fanciullo è mandato a scuola, ove rapidamente progredisce : cresciuto ancora, i suoi genitori vorrebbero dargli moglie, ma una visione celeste ne li distoglie (v. 36-48). — Morto Masfyânos, Yeshâq riluttante è posto sul trono. Dopo sette anni di pacifico regno, fugge di nascosto in Etiopia, chiamato da una lettera del santo Pantâlêwon di Şomâ't: l'angelo Gabriele ve lo trasporta in quattro giorni, mentre i messi di Pantâlêwon impiegano nel ritorno dieci mesi e quattro giorni. Colà Yeshâq riceve da Pantâlêwon l'abito monacale, e col suo maestro rimane un anno (v. 48-108) — Allora, avuta notizia della sua andata, passano in Etiopia anche Liqânos di Costantinopoli, Yem'atâ di Qosyât, Şehmâ di Antiochia, Gubâ della Cilicia, Afşê dell' Asia, Maţâ di Romyâ, 'Oş di Cesarea, e con grandi astinenze, e in grande santità vivono in una sola casa con Pantâlêwon e Yeshâq (v. 108-122). — Mentre così stanno, un governatore di Aksum annuncia loro come il paese sia dominato da un immane serpente, Arwê, venerato come un Dio, e in pasto al quale, oltre a infiniti animali, si dà giornalmente una fanciulla : sinceratisi del fatto mercè l'invio di Yeshâq e di 'Oş, il quale ultimo assai si spaventa alla vista del mostro, i nove santi con grandi preghiere ottengono da Dio la morte del serpente (v. 123-284). — L'Etiopia allora si empie di tumulti e di disordini; sino a che Dio, vedendo la rettitudine della fede di quella terra, ed esaudivendo le preci dei santi, invocanti un re della stirpe di Davide, pone sul trono Kâlêb. (v. 285-288). — Dopo tredici anni, e compiuti da loro numerosi prodigi, un povero monaco, Melkyânos, si unisce ad essi, i quali ne vilipendono l'umiltà; onde, per punirli, Dio lor toglie una face misteriosa, che solea scendere a illuminarne i pasti. Ottenuto di ciò il perdono, i santi dividonsi, e Yeshâq ritirasi in Madarâ (v. 288-309). — Ivi egli compie grandi miracoli : libera un ossesso, guarisce una donna, da trenta anni sofferente per ininterrotto flusso di sangue, ecc., ecc.

Intanto, è fatto capo dei sacerdoti di Madarâ (v. 310-345). — Un giorno, egli semina un acino di grano : in breve ora questo germina, cresce,

produce una ricchissima messe, che tutta il santo distribuisce ai poveri (v. 346-355). — Un altro giorno, avendo cessato di scrivere per pregare, gli angeli, che sempre lo servivano, gli copiano l'evangelo e la sua interpretazione (v. 356-360). — Sana una fanciulla invasa dallo spirito maligno (v. 360-442). — Visitato da due monaci, egli dà loro da mangiare, ma ripone la sua parte, onde, poco di poi, invitato, celebra il sacrificio eucaristico, di che, ignorandosi dai suoi compagni com'egli si conservasse digiuno, è accusato presso Pantâlêwon. Questi lo chiama a colloquio, e, incontratolo, lo invita, per poterlo riprendere in segreto, a far allontanare i suoi compagni: « non gli uomini soltanto, ma gli alberi del bosco e le pietre si scostino da noi! » esclama Yesḥâq: gli alberi e le pietre obbediscono, onde, riconosciuta l'innocenza, Pantâlêwon grida: « *Garamkani*, mi hai stupito! » e da ciò Yesḥâq trae il nome di Garimâ (v. 443-491). — Tornato al convento, un dì Garimâ ferma il sole per poter compiere le sue preghiere (v. 492-496). — Essendo morto l'asino che solea servirlo e portargli l'evangelo ed il cibo, lo piange amaramente (v. 497-507). — Stando a scrivere sotto un albero e avendo sputato su un gran sasso, ne fa sgorgare una fonte salutare (v. 507-511). — Imbattutosi in un villaggio che non osserva il riposo domenicale, lo redarguisce, è in malo modo percosso, e contro di esso lancia terribili maledizioni (v. 512-527). — Il re Gabra Masqal, intesi i prodigi del santo, lo visita in Madarâ o Bêta Masqal, ne riceve la benedizione, fa in onore del santo colà erigere una chiesa, e a questa ed al convento di Garimâ dona la terra di Tâfâ, 'Adwâ, Mesâḥ (?), Sebe'ito (?), Mâya Lehekuet (v. 528-556). — Una volta il santo semina un acino d'uva: subito questo germina, ed egli ne trae il succo per la messa. Adunatisi intorno a lui molti uomini, egli dà regole e precetti per la comunità (v. 557-565). — Sceso nel cuor del monte, fa da esso zampillare una fonte mirabilmente salutare (v. 566-569). — Cadutagli la penna mentre sta scrivendo, essa diviene una pianta (v. 569-571). — Informato di tutto ciò, il re gli dona la terra d'Atarêt ed altre sette città (v. 571-575). — Il santo, mentre va con Yem'âtâ, ferma un grande macigno, che Satana, per ucciderlo, gli rotolava contro, incontrasi un'ultima volta con Pantâlêwon, dal quale è confortato per le percosse dategli dai violatori del riposo domenicale (v. 576-592). — Ed infine, avvertito da Dio della prossima sua fine, e ottenute da Lui grandi promesse per quelli che lo venereranno, saluta i suoi fratelli e scompare al 17 del mese di sanê (v. 593-640). —

Un suo discepolo ha, poscia, una visione circa futuri dolorosi eventi della località santificata da Garimà, ove si stabilirà un popolo malvagio (v. 641-645).

በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፩ ፡ አምላክ ፡ ላዕሌሁ ፡ ተወከልኩ (1) ፡ ወበቱ ፡ አመንኩ ፡ እስከ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ድርሳን ፡ ዘደረሰ ፡ ቅዱስ ፡ ዮሐንስ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶስ ፡ ዘአክሱም (2) ፡ በእንተ ፡ ዕበዩ ፡ ወከብሩ ፡ ለቅዱስ ፡ ይስሓቅ ። ወይቤ ፤ ስምሁ ፡ ወልብዉ ፡ ኦኦኅውየ ፡ 5 ፍቁራንያ (3) ፡ ዘእንግረከሙ (2) ። ርኢኩ ፡ ብእሲተ ፡ እንዘ ፡ ይዘብጥዋ ፡ ዕራቃ ፡ ወእንዘ (4) ፡ ይዐርፉ ፡ ላዕሌሃ ፡ ወላዕለ ፡ እግዝእትን ፡ ማርያም ፡ እንዘ ፡ ይብሉ (5) ፡ በእንተ ፡ ወልዳ ፡ ክርስቶስ ፤ እምብእሲት (6) ፡ ኪያሁ ፡ ኢተወልደ ፤ ይብሉ ፡ እለ ፡ ኢየአምኑ ፡ በክርስቶስ ። ወክንኩ ፡ እንዘ ፡ እረውጽ ፡ ወኦኅዝኩ ፡ እስዐም ፡ ታሕተ ፡ እገሪሃ ፡ ለይእቲ ፡ ብእሲት ፡ እንዘ ፡ ትብል (7) ፤ እወ ፡ በዝ ፡ 10 አንቀጽ ፡ ወዕክ ፡ ንጉሠ ፡ ሰማያት ፡ ወምድር ። ወሶበ ፡ ትብል (7) ፡ ከመዝ ፡ ወረደ ፡ ላዕሌየ ፡ አስራበ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ።

እንግረከሙ ፡ አነ ፡ ሳዳጠ ፡ ወንክቲተ ፡ በአምጣኒ ፡ ሀብት ፡ ዘወሀበኒ ፡ እግዚእየ (8) ፡ ለበቀሌተ ፡ ነፍስከሙ ፡ ዕበዮ ፡ ወገድሎ (9) ፡ ለዝንቱ ፡ ብእሲ ፡ ጻድቅ ። ወሀሎ ፡ አሐዱ ፡ ብእሲ ፡ ዘስሙ ፡ መስፍያኖስ ፡ ንጉሠ ፡ ሮም ፡ 15 ወስመ ፡ ብእሲቱ ፡ ስፍንግያ (10) ። እስመ ፡ መካን ፡ ይእቲ ፡ ወአልባ ፡ ውሉደ ፡ ወኢ ፡ ምንተኒ ። ወነበሩ ፡ ክልኤሆሙ ፡ እንዘ ፡ የሐዝኑ ፡ ፲ወ፪ ፡ ዓመተ ። ወጻድቃን (11) ፡ እሙንቱ ፡ ወይሁቡ ፡ ምጽዋቱ ፡ ለነዳያን ፡ ወለምስኪናን (12) ፡ ወመባክ ፡ ለአብያተ ፡ ክርስቲያናት (13) ። ወሐረት ፡ አሐተ ፡ ዕለተ ፡ ከመ ፡ ትትቂረብ ፡ ቀርባኒ ፡ ወበኣት ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ኅበ ፡ ሀሎ ፡ ሥዕሎሙ ፡ 20 ለጴጥሮስ ፡ ወለጳውሎስ ፡ ወሥዕለ ፡ እግዝእትን ፡ ማርያም ፡ ወቆመት ፡ ማእከለ ፡ ፫ ፡ ሥዕል ፡ ወሰገደት ፡ ቅድሜሃ ፡ ለማርያም (14) ፡ እንዘ ፡ ትብል ፤ ሀብኒ ፡ ወልደ ፡ ዘያሠረኪ ፡ ወዘያሠረኪ ፡ ለወልድኪ ፡ ወለእመሰ ፡ ኢያሠረኪ ፡ ለወልድኪ ፡ ዕዕዊ ፡ ማሕፀንያ (15) ። ወደነነ ፡ ውእቱ ፡ ሥዕል ፡ ከመ ፡ አሆ ፡ ዘይብል ። ወቀሪባ ፡ ቀርባኒ ፡ አተወት ፡ ቤታ ። ወእምዝ (16) ፡ ፀንሰት ፡ ወወለደት ፡

(1) A ተ — ኒ ፡ B ተወከልኩ ፡ ወኪያሁ ፡ ተስፈውኩ ፡ ወኪያሁ ፡ ተአመንኩ ፡ ለበውኩ ፡ ወጠየቁ ፡ እእመርኩ ፡ ወነገርኩ ፡ ወዘአንበበኒ ፡ ነበብኩ ፡ ቅዱስ ፡ ስሉስ ፡ . . . ፡ ዕሩይ ፡ ዘኢይትሌለይ ፡ ከመ ፡ እንግር ፡ ኂሩቱ ፡ ለዝንቱ ፡ ኄር ፡ ወክቡር ፡ ለዓለመ ፡ ዓ" ecc. — (2) > A. — (3) A ስምሁ ፡ ፍ. — (4) A እንዘ. — (5) A ይደሉ. — (6) > A sino a ወክንኩ. — (7) B እብል. — (8) B እግዚአብሔር. — (9) B ዕበዩ ፡ ወገድሎ. — (10) B ወብእሲቱስ ፡ ፍንግያ. — (11) B ወለ ፡ ጻድቃን. — (12) > A. — (13) B ለቤተ ፡ ክ — ን. — (14) B ቅድመ ፡ ሥዕል ፡ ለእግዝእትን ፡ ማ". — (15) B add. ወሰክሊ (!) ፡ እንዘ ፡ ትብል ፡ ከመዝ. — (16) B ወእምድኅረ ፡ እማንቱ ፡ መዋዕል.

- 25 ወልደ ፡ ወአኢኩተቶ ፡ ለእግዚአብሔር ። ወሰመደዎ ፡ ከሞ ፡ ይከላቅ ፤
ይከላቅ ፡ ብሂል ፡ ዕንቄ ፡ ባሕርይ ፡ ብሂል ። ወሶበ ፡ ከኒ ፡ ሿ ፡ ዕለት ፡ ወሰ
ድዎ ፡ ኃበ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወገብሩ ፡ ሎቱ ፡ በሕገ ፡ ክርስቲያን ። ወቆ
ሙ ፡ ከሉ ፡ ሕዝብ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ጌጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ፡ ወሐቀፎ ፡ ወጸሮ ፡
ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ ወአቀሞ ፡ ቅድመ ፡ ታቦት ፡ ወባረክ ፡ ላዕሌሁ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፤
30 አምላክ ፡ አብርሃም ፡ ይከላቅ ፡ ወያዕቆብ ፡ ዘባረከሙ ፡ ለአበዊኒ ፡ ቀደምት ፡ ቅዱ
ሳን ፡ እግዚአብሔር ፡ ይባርክ ፡ ላዕሌክ ። ወሶበ ፡ ባረክ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ ለሕፃን ፡
ሠረቀ ፡ ላዕሌሁ ፡ ብርሃን ፡ ዐቢይ ፡ ዘያበርህ ፡ ከመ ፡ ፀሐይ ፡ ወወርሃ ፡ ወከ
ዋክብት ። ወከሎሙ ፡ እለ ፡ ርእዩ ፡ አንከሩ ⁽¹⁾ ፡ ወሰብሕዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡
ወቀሪበሙ ፡ ቊርባኑ ፡ አተዉ ፡ ውስተ ፡ አብያቲሆሙ ። ወንግሥትሰ ፡ አተወት ፡
35 ውስተ ፡ ቤታ ፡ ምስለ ፡ ሕፃን ፡ ወልዳ ⁽²⁾ ፡ ወገብሩ ፡ በእንቲአሁ ፡ በዓለ ፡ ወ
ተፈሥሑ ፡ ዐቢየ ፡ ፍሥሓ ። ወሶበ ፡ ከኒ ፡ ፻ወ፪ ፡ ዓመት ፡ ወሰድዎ ፡ ኃበ ፡
መምህር ፡ ወተምህረ ⁽³⁾ ፡ አሪተ ፡ ወነቢያተ ፡ ወመጻሕፍተ ፡ ሐዋርያት ፡ ወትር
ንጫሆሙ ። ወጫምዎ ፡ ዲያቆኑ ። ወዓዲ ፡ መሀርዎ ፡ ሕገ ፡ ወተግሣዝ ፡ ወንዲ
ወ ፡ አራዊት ። ወተማከሩ ፡ አቡሁ ፡ ወእሙ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፤ ንሕፃ ፡ ሎቱ ፡
40 ለወልድኑ ፡ እንዘ ፡ ሀለውኑ ፡ በሕይወትኑ ⁽⁴⁾ ፡ ከመ ፡ ንትፈሣሕ ፡ በመርዓሁ ።
ወእንዘ ፡ ሀለዉ ፡ በዘከመዝ ፡ ግብር ፡ አስተርአዮ ፡ መልአክ ፡ እግዚአብሔር ፡
ለመስፍያኖስ ፡ በሕልም ⁽⁵⁾ ፡ ወይቤሉ ⁽⁶⁾ ፤ ብዙኃኑ ፡ ነፍሳተ ፡ ሀለም ⁽⁷⁾ ፡ ያድ
ኅን ፡ ወይትሐንጽ ፡ በላዕሌሁ ፡ ዐቢይ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ። ወነቂሆ ፡ ንጉሥ ፡
ወሐረ ፡ ኃበ ፡ ብእሲቱ ፡ ወይቤላ ⁽⁸⁾ ፤ እስመ ፡ በዛቲ ፡ ሌሊት ፡ መጽአ ፡ ኃቤየ ፡
45 መልአክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወይቤላኒ ፡ በእንቲአሁ ፡ ሀለም ⁽⁹⁾ ፡ ይግብር ፡ ተአ
ምረ ፡ ወመንክረ ። ወይቤላ ፡ ለንግሥትኒ ፡ መልአክ ፡ እግዚአብሔር ፤ መጻእኩ ፡
ከመ ፡ አሐውጻኪ ፡ ወ ⁽¹⁰⁾ ሕንጺ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ከመ ፡ አስተፈሥሐኪ ፡ በመ
ንግሥተ ፡ ሰማያት ።
ወሶበ ፡ ሞተ ፡ አቡሁ ፡ ተጋብኡ ፡ ዐበይት ⁽¹¹⁾ ፡ ወመኳንንት ፡ ወመሳፍንተ ፡
50 ሮም ⁽¹²⁾ ፡ ወአኃዝዎ ፡ ለይስሓቅ ፡ እንዘ ፡ ይበክ ፡ ብካየ ፡ መሪረ ፡ ወአንበርዎ ፡
በመንበረ ፡ መንግሥት ። ወነግሠ ፡ ፯ ⁽¹³⁾ ፡ ዓመተ ። ወከኒ ፡ በመዋዕሊሁ ፡ ፍ
ሥሓ ፡ ወሰላም ⁽¹⁴⁾ ። ወእምድኅረዝ ፡ ለአክ ፡ ኃቤሁ ፡ ቅዱስ ፡ ጳንጠሌዎን ፡
ዘጸማዕት ፡ እንዘ ፡ ይብል ፤ ኦይስሓቅ ፡ ፍቁርየ ፡ መንግሥትሰ ፡ ዘበምድር ፡

⁽¹⁾ B ወሰምሁ ፡ ወአንከሩ ፡ ወአስተ ፡ ዐጸባ ፡ (sic). — ⁽²⁾ A > da ወንግ". — ⁽³⁾ B ወመሀርዎ. — ⁽⁴⁾ B ወነህበ ፡ ብእሲቱ ፡ ወንት". — ⁽⁵⁾ A መክስም
ያኖስ, B በህልም ፡ ለመስፍያኖስ ፡ ንጉሥ. — ⁽⁶⁾ A ይቤሉ. — ⁽⁷⁾ B ብ-ን ፡
ነ-ት ፡ ሀለዉ. — ⁽⁸⁾ B ወነ" እምንዋሙ ፡ ንጉሥ ፡ ምስፍያኖስ ፡ ይቤላ ፡ ለብ
እሲቱ ፡ ንግሥት. — ⁽⁹⁾ B ሀለዉ ፡ ይግብር. — ⁽¹⁰⁾ A > da መጸ". — ⁽¹¹⁾ B
ዓበይተ ፡ ሮሜ. — ⁽¹²⁾ B ወመሳፍንት ፡ ወከሎሙ ፡ ዐበይተ ፡ መንግሥት. —
⁽¹³⁾ > B. — ⁽¹⁴⁾ B ወአልበ ፡ ጽልክ (!) ፡ ወሀከከ ፡ ወእምድኅረ ፡ ነግሠ ፡ ዓ
መተ ፡ ለአክ.

- ኅላፊ ፡ ወመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ ዘኢየሳልፍ ፡ ወመንግሥት ፡ ዘበሞድ ፡
 55 የኅልቅ ፡ ወይበሊ ፡ ወመንግሥት ፡ ዘበሰማያት ፡ ኢይበሊ ⁽¹⁾ ። ኢሰማዕከን ፡ ዘ
 ይቤ ፡ እግዚእነ ፡ በወንጌል ፡ ሰማይ ፡ ወሞድ ፡ የኅልፍ ፡ ወቃልየሰ ፡ ኢየሳል
 ፍ ⁽²⁾ ። ወካዕበ ፡ ኢሰማዕከን ፡ ዘይቤ ፡ ጳውሎስ ፡ በእንተ ፡ ዝንቱ ፡ ዓለም ፤
 ኅላፊ ፡ ውኣቱ ፡ ወእለኒ ፡ በልዑ ፡ ከመ ፡ ዘኢበልዑ ፡ ወእለኒ ፡ ሰትዩ ፡ ከመ ፡
 ዘኢሰትዩ ፡ ወእለኒ ፡ ተደለዉ ፡ ከመ ፡ ዘኢተደለዉ ፡ ወእለኒ ፡ አውሰቡ ፡ ከመ ፡
 60 ዘኢያውሰቡ ⁽³⁾ ፡ እስመ ፡ ኅላፊ ፡ ውኣቱ ፡ ንብረተ ፡ ዝንቱ ፡ ዓለም ⁽⁴⁾ ። ኢሰ
 ማዕከን ፡ አወልድየ ፡ ይስሓቅ ፡ ዘይቤ ፡ ሉቃስ ፡ ወንጌላዊ ፡ ዘያፈቅር ፡ አቡሁ ፡
 ወእሞ ፡ እምነየ ፡ ኢይክል ፡ ይፀመደኒ ፡ እስመ ፡ ዓለም ፡ ኅላፊ ፡ ውኣቱ ⁽⁵⁾ ፡
 ወዘሰ ፡ ይገብር ፡ ፈቃዶ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ይኑብር ፡ ለዓለም ። አወልድየ ፡
 ይስሓቅ ፡ ኢትርስዕ ፡ ፍቅር ፡ ለእግዚአብሔር ⁽⁶⁾ ። ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ መልእክት ፡
 65 ርእያ ፡ ወአንበባ ፡ ወበከየ ፡ ብከየ ፡ መፈረ ። ወተንሥኦ ፡ በሌሊት ፡ ወጸለየ ፡
 እንዘ ፡ ይብል ፤ እእግዚእየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እስከእለከ ፡ ወአስተበቅዑከ ፡
 ከመ ፡ ትስማዕ ፡ ጸሎትየ ፡ ወተወከፍ ፡ ስእለተ ፡ ገብርከ ፡ ይስሓቅ ⁽⁷⁾ ፡ ወምር
 ሐኒ ፡ ፍኖተ ፡ ርቱፀ ፡ እንተ ፡ ባቲ ፡ አሐውር ። ወተንሥኦ ፡ በሌሊት ፡ እምነ ፡
 ማኅደሩ ፡ ወበጽሐ ፡ ኅበ ፡ አንቀጸ ፡ ሚድ ፡ ጥኅተ ፡ መንግሥት ⁽⁸⁾ ፡ ወወፅኦ ፡
 70 ወሐረ ፡ በሌሊት ። ወአስተርእዮ ፡ መልእክ ፡ ዘስሙ ⁽⁹⁾ ፡ ገብርኤል ፡ አርኅወ ፡
 ሎቱ ፡ ሰረገላ ፡ ወጸለሎ ፡ በክነፊሁ ፡ ብሩሃት ፡ ወጸሮ ፡ ወአብጽሐ ፡ ብሔረ ፡
 አክሱም ፡ እምብሔረ ፡ ሮም ፡ በ፱ ⁽¹⁰⁾ ፡ ዕለት ፡ ተንሢኦ ፡ በንቅወተ ፡ ዶርሆ ⁽¹¹⁾ ፡
 ወበጽሐ ፡ በ፫ ⁽¹²⁾ ፡ ሰዓት ። ወበጽሐ ፡ ኅበ ፡ ያዴሁ ፡ ለአባ ፡ ጳንጦስዎን ፡ ወ
 ይቤ ፡ አውሎግሶን ፡ ፫ ፡ ጊዜ ⁽¹³⁾ ፡ ወወፅኦ ፡ ኅቤሁ ፡ ወርእዮ ፡ ወዐተበ ፡ ገጸ ፡
 75 በትእምርተ ፡ መስቀል ። ወተራከቡ ፡ ክልኤሆሙ ፡ ወተሳፀሙ ፡ ወተሐቀፉ ፡ በ
 በይናቲሆሙ ፡ ወበከየ ፡ ብከየ ፡ መፈረ ። ወአእኩትዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ወይ
 ብሎ ፤ ስብሓት ፡ ለከ ፡ እግዚእ ⁽¹⁴⁾ ፡ ዘአስተጋባእከነ ፡ እምክላሄ ፡ በብዝኃ ፡ ኂ
 ሩትከ ፡ ወከማሁ ፡ አስተጋብከነ ፡ እግዚእ ፡ ምስለ ፡ ክሎሙ ፡ ቅዱሳኒከ ፡ በመ
 ንግሥተ ፡ ሰማያት ⁽¹⁵⁾ ።

(1) B add. ወመንግሥተ ፡ ዘበ ፡ ሞድር ፡ የሐልቅ ፡ ወመንግሥተ ፡ ዘበ ፡ ሰማ
 ያት ፡ ኢይሐልቅ (sic). — (2) B add. ወምንተ ፡ ይበቅዶ ፡ ለሰብእ ፡ ለእመ ፡
 ክሎ ፡ ዓለም (1) ፡ ረብሐ ፡ ወነፍሶ ፡ ሐጉለ ፡ ወምንተ ፡ እመ ፡ ኢወህበ ፡ ቤዛሃ ፡
 ለነፍሱ ፡ — (3) A > da ወእ" አው". — (4) A > da ንብ". B add. ወካዕበ ፡
 ይቤ ፡ እግዚእነ ፡ በወንጌል ፡ ሕድግዎሙ ፡ ለምውታን ፡ ይቅብሩ ፡ ምውቶ
 ሙ (sic) ፡ ወከማሁ ፡ አንተኒ ፡ አወልድየ ፡ ይስሐቅ ፡ ሕድግ ፡ ለዝንቱ ፡ ዓለም ፡
 ምስለ ፡ ምግባሩ. — (5) A > da እስ". — (6) A > da አው". — (7) B add.
 ወከማሁ ፡ ሊተኒ ፡ ለገብርከ ፡ ምርሐኒ. — (8) B አንቀጽ ፡ ጥኅት ፡ ዘመን". —
 (9) B መልእከ ፡ እግ" ፡ እምሱራፌል ፡ ዘስሙ. — (10) B < ፱. — (11) B ወሶበ ፡
 ነቀወ ፡ ዶርሆ ፡ ተንሥኦ. — (12) B > ፫. — (13) B አው" ፡ ጊዜ ፡ ወአርመ
 መ ፡ ወኢያውሥኦ ፡ ወደገመ ፡ አውሎግሶን ፡ ጊዜ. — (14) B add. አኩቴት ፡
 ለመንግሥትከ. — (15) B add. እለ ፡ እምዓለም ፡ አስመሩከ ፡ ወተቀንዩ ፡ በ

- 80 : ወዕበ : ሐሩ : ልኡካን⁽¹⁾ : አባ : ጳጌጠሌዎን : ወበጽሑ : በ፲ : አውራጎ : ወበ፱ : ዕለት⁽²⁾ : ወበኡ : ወነገርዎ : ለብእሴ : እግዚአብሔር : አንከረ : ወተደመ : ወይቤሎ ፤ አወልድዮ : ይስሓቅ : ኢሰማዕከን : ዘይቤ : ዳዊት : ነቢይ : መንከር : ግብርከ : ወነፍስየ : ትጤይቆ : ጥቀ : ወኢይትጎባእ : እምኔከ : ዘገበርኩ : በጎቡእ : ወኢኣካልየኒ : በመትሕተ : ምድር : ወዘሂ : ገበርኩ : ርእያ :
- 85 አዕይንቲከ : ወኹሉ : ይጸሐፍ⁽³⁾ : ውስተ : መጽሐፍከ⁽⁴⁾ ። ስማዕ : ወልድዮ : ዕቢያቲሁ : ለእግዚአብሔር : ዘኣስተጋብእን : እምኹለሂ : ከመ : አንተ : ታስተጋብእ : እጐሊሃ : ዶርሆ : ታሕተ : ከነፊሃ ። ወእንዘ : ይትናገሩ : ዕቢያቲሁ : ለእግዚአብሔር : ነቡሩ : እስከ : ዕለት ።
- ወይቤ : ቅዱስ : ይስሓቅ : ለአባ : ጳጌጠሌዎን ፤ አባ : አልብሰኒ : አስኬማ :
- 90 ዘመነከሳት⁽⁵⁾ ። ወይቤሎ : አባ : ጳጌጠሌዎን : ለቅዱስ : ይስሓቅ ፤ ትክልኑ : አወልድዮ : አስኬማ : መነከሳት ። ወይቤሎ : ቅዱስ : ይስሓቅ ፤ እው : እክል : አአባ ፤ ኢሰማዕከን : ዘይቤ : እግዚእን : በወንጌል ፤ ዘበጎብ : ሰብእ : ይስእን : ወበጎብ : እግዚአብሔርሰ : ኹሉ : ይትከህል⁽⁶⁾ ፤ በከመ : ይቤ : ጳውሎስ⁽⁷⁾ ፤ መኑ : የጎድገን : ፍቅሮ : ለክርስቶስ : ሕማምኑ : ዕርቃንኑ : ረኃብኑ : ተሰዶኑ :
- 95 ሞትኑ : ሕይወትኑ : መጥባሕትኑ⁽⁸⁾ : ዘሆሎኑ : ወዘይመጽአኑ : ጸድፍኑ⁽⁹⁾ : አልባ : ዘየጎድገን : ፍቅሮ : ለክርስቶስ ። ወአንሰ : እፈቅድ : ከመ : እርብሐ : ለክርስቶስ : ወርቡሕ : ሊተ ። ወሶባ⁽¹⁰⁾ : ሰምዐ : ዘንተ : ነገረ : እምአፉሁ : ለቅዱስ : ይስሓቅ : ሰገደ : በገጹ : ወባረክ : ለእግዚአብሔር : ወይቤሎ : ለይስሓቅ ፤ ያጽንዐከ : እግዚአብሔር : ውስተ : ገቢረ : ትእዛዛቲሁ ። ወዘንተ : ብሂሎ :
- 100 ነሥአ : አስኬማ : መነከሳት : ወአልበሶ : ወባረክ : ላዕሌሁ : እንዘ : ይብል ፤ እግዚእን : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ዘባረክ : ለእንጦንከ : ወረሰዮ : ርእሰ :
- ኹሉ : ልበመ : በንጽሕ : ወበ : ኹሉ : ጎሩት : ወአንተኒ : ዕሰይከመ : መከዕቢተ .

(1) B እምጎብ : — (2) B ወበጽሑ : በወ ዕለተ (1) . — (3) B ይጽሕፍ . —

(4) B add. አይቴን : አሐውር : እምነ : መንፈስከ : ወአይቴን : እጐይይ : እምቅድመ : ገጽከ : እመኒ : ዐረጉ : ውስተ : ሰማይ : ህየኒ : አንተ : ወእመኒ : ወድኩ (1) : ውስተ : ቀላይ : ህየኒ : ሀሎከ ። እመኒ : ነገላኩ : ከንፈ : ከመ : ንስር : ወሰረርኩ : እስከ : ማሕለቅተ : ባሕር : ህየኒ : እዴከ : ትመርሐኒ : ወታነብረኒ : የማንከ ። ስማዕኬ : አወልድዮ : ይስሓቅ : ዐቢያቲሁ : ለእግዚአብሔር : ዘኣስተጋብእከን (1) : እምኹለሂ : ከመ : አንተ (1) : ታስተጋብእ : ንስር : ታሕተ : ከነፊሃ : ወከመ : አንተ (1) : ተሕቅፍ : ዶርሆ : እጐሊሃ . — (5) A > tutto da ወይቤ .

— (6) B add. ወካዕበ : ይቤ : እግዚእን : አልባ : ዘይእሕዝ : ዕርፍ : ወየሓርስ : ድጎፊተ : ርትዕት : ይእቲ : መ[ን]ግሥተ : ሰማያት . — (7) B add. በኃይላሰ : ምውት : ዓለም : ወአነሂ : ምውት : በኃብ : ዓለም : እምሰልከዎ : ከመ : እደው : ወከመ : ኹስሕ : አንሰ : እፈቅድ : ከመ : እርባሕ : በክርስቶስ : እመኒ : ረባሕኩ : በክርስቶስ : ርቡሕ : ሊተ : ወካዕበ : ይቤ . — (8) > A . —

(9) > A . — (10) B ፍ"ለከ"ዳዊት : አ (1) : ይቤ : እስመ : በእንቲኣከ : ይቀትሉን : ኹሉ : አሚረ : ወከኑ : ከመ : አባግዕ : ዘይጠብሑ ። ወሶባ .

መነከሳት⁽¹⁾ ፡ ይቀድስ ፡ አስኬማከ ። እግዚአብሔር ፡ ዘባረከሙ ፡ ለአባ ፡ መቃርስ ፡ ወለአባ ፡ ሲኖዳ ፡ ይባርክ ፡ አስኬማከ ። ዘወሀቦ ፡ ኤልያስ ፡ ለኤልሳቦ ፡ አመ ፡ የዐርግ ፡ ሰማየ ፡ ወአውረደ ፡ ሎቱ ፡ ሐሜላቶ ፡ ወበውእቱ ፡ ሐሜላቱ ፡
 105 ጸገዎ ፡ ካዕበተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ እስከ ፡ አጋንንተ ፡ ያወፅእ ፡ ወምውታን ፡ ያነሥእ ፡ ወእለ ፡ ለምጽ ፡ ያነጽሕ ፡ እስከ ፡ ሰማያተ ፡ ያቀውሞ ፡ ከማሁ ፡ ይቀድስ ፡ አስኬማከ ። እግዚአብሔር ፡ ዘቀደሰ ፡ ከሀኒቶ ፡ ለመልክ ፡ ጌዴቅ ፡ ይቀድስ ፡ ከሀኒተከ ። ወነበሩ⁽²⁾ ፡ ከልኤሆሙ ፡ ፩⁽³⁾ ፡ ዓመተ ።

ወሶበ ፡ ሰምሁ ፡ አኅው ፡ ቅዱሳን ፡ ከመ ፡ ፈለሰ ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡ ወኅ
 110 ደገ ፡ መንግሥቶ ፡ ወመጽኡ ፡ አኅው ፡ አባ ፡ ሊቃኖስ ፡ እምቀኅስጥንጥንያ⁽⁴⁾ ፡ ወአባ ፡ ይምአታ ፡ እምቆስያት⁽⁵⁾ ፡ ወአባ ፡ ጽሕማ⁽⁶⁾ ፡ እምአንጸኪያ ፡ ወአባ ፡ ጉባ ፡ እምቂልቅያ ፡ ወአባ ፡ አፍጼ ፡ እምኢስያ⁽⁷⁾ ፡ ወአባ ፡ መጣዕ ፡ እምሮምያ ፡ ወአባ ፡ ያጽ ፡ እምቂሳርያ ። ወበጽሑ ፡ አበው ፡ ቅዱሳን ፡ ኀበ ፡ ሀለው ፡ አባ ፡ ጳንጠሴዎን ፡ ወቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡ ወተአምሳዎሙ ፡ በአምታ ፡ መንፈሳዊት ።
 115 ወነበሩ ፡ ውስተ ፡ ፩ ፡ ቤት ፡ በጸሎት⁽⁸⁾ ። ወበ ፡ እምኤሆሙ ፡ ዘይትቀንዶ ፡ ለሲሳይ ፡ ወበ ፡ ለዐራዝ ፡ ወበ ፡ ለነዳያን ፡ ወነበሩ ፡ ከመዝ ፡ መጠነ ፡ ፩⁽⁹⁾ ፡ ዓመት ። ወእንዝ ፡ ይትጋብኡ ፡ ኀበ ፡ ማዕድ ፡ ይወርድ ፡ ዲሴሆሙ ፡ መታትው ፡ ዘይበርሀ ፡ ከመ ፡ ፀሓይ ፡ ወኢይጥዕሙ ፡ እክለ ፡ ዘእንበለ ፡ በሰርክ ፡ ወበ፱⁽¹⁰⁾ ፡ ሰናብት ፡ በዕለተ ፡ ጌናሂ ፡ ወበዕለተ ፡ ልደትሂ ፡ ወበዕለተ ፡ ኤጽፋንያ⁽¹¹⁾ ፡
 120 ወበቃናሂ ፡ ኢይጥዕሙ ፡ እክለ ፡ ዘእንበለ ፡ ሥጋሁ ፡ ወደሙ ፡ ለክርስቶስ ። ወበፋሲካሂ ፡ ወበጳንጠቄስቴሂ ፡ ኢይጥዕሙ ፡ ዘእንበለ ፡ በ፫ ፡ ፍሬ ፡ ወይን⁽¹²⁾ ።

ወእንዝ ፡ ሀለው ፡ ከመዝ ፡ መጽኡ ፡ ኀበሆሙ ፡ ፩ ፡ መኰንን ፡ ዘእክሱም ፡ ወተናገሮሙ ፡ ወይሴሎሙ ፤ ሀሎ ፡ ዐቢይ ፡ ከይሲ ፡ ወንጉሥ ፡ ውእቱ ፡ ለ
 125 ብሔረ ፡ ኢትዮጵያ ፡ ወይሰግዱ ፡ ሎቱ ፡ ከሎሙ ፡ መኳንንት ፡ ወይሁቡ ፡ አምታሁ ፡ ብእሲተ ፡ ድንግለ ፡ ዘሠናይ ፡ ላህያ ፡ ወይገብሩ ፡ ጥምዐታተ ፡ ወሰርጐታተ ፡ ወያመጽአዋ ፡ ቅድሜሁ ፡ ለውእቱ ፡ ከይሲ ፡ ወየኅድግዋ ፡ ባሕቲታ ። ወይውኅጣ ፡ ውእቱ ፡ ከይሲ ። ወነበሩ ፡ ከመዝ ፡ ፭ወጅ ፡ ዓመተ⁽¹³⁾ ። ወቆሙ ፡ ለውእቱ ፡ ከይሲ ፡ ፻ወ፪⁽¹⁴⁾ ፡ በእመት ፡ ወግድሙ ፡ ፱⁽¹⁵⁾ ፡ በእመት ፡ ወአስናኒሁ ፡
 130 አሐዱ ፡ እመት ። ወአዕይንቲሁ ፡ ይመስል ፡ ከመ ፡ ነደ ፡ እሳት ፡ ወቀራንብተ ፡ አዕይንቲሁ ፡ ከመ ፡ ቋዕ ፡ ጸሊም ፡ ወከለንታሁ ፡ ከመ ፡ ዐረር ፡ ወብርት ። ወሶበ ፡ ይሳቲ ፡ ኢየክክሎ ፡ ፲ወ፯ ፡ መሳፍር ፡ ወያመጽኡ ፡ ሲሲቶ ፡ ለለዕ

(1) B ወእርአሰ ፡ ላዕለ ፡ ከሎሙ ፡ መነከሳት. — (2) B ጌዴቅ ፡ እስከ ፡ ነግሥት⁽¹⁾ ፡ ይሰግዱ ፡ ሎቱ ፡ ወከሎ ፡ ፍጥረት ፡ ይትቀንዶ ፡ ሎቱ ፡ ወነበሩ. — (3) > B. — (4) B እምቀኅስጥንጥንያ. — (5) B እምሀገረ ፡ ቆስያት. — (6) B ጳሕማ. — (7) B እምኤስያ. — (8) A ቤተ ፡ ጸሎት. — (9) > B. — (10) B > ፱. — (11) A > ወ"ኤ". — (12) B በ፫ወይን ፡ ወእክለ ፡ ዘእንበለ ፡ በሰርክ. — (13) B ከመዝ ፡ ብዙኀ ፡ ዓመታት ፡ መጠነ ፡ ፲ወ፪ዓ. — (14) B ፪. — (15) B ፪.

ለት⁽¹⁾ ፡ ፲ ፡ አልህምተ ፡ ወ፲ ፡ አስዋረ ፡ ፲፪⁽²⁾ ፡ አጣሊ ፡ ፪⁽²⁾ ፡ አባግፀ ፡ ወትእል
 ፊተ ፡ አእላፋተ ፡ አዕዋፍ ፡ ወበ ፡ ላዕሌሁ⁽³⁾ ፡ ቀርን ፡ መጠነ ፡ ፫ ፡ በእመት ።
 ወሶበ ፡ የሐውር ፡ ይሰማዕ ፡ ድምፁ ፡ መጠነ ፡ ሰሙን ፡ ዕለተ ፡ መንገድ ። ወሶበ ፡
 135 ሰምፁ ፡ ዘንተ ፡ አኅው ፡ አንከሩ ፡ ወአስተዐጸቡ ፡ ወተደሙ ፡ ወይቤልዎ ፡ ለው
 እቱ ፡ መኩንን ፤ አማንን ፡ ከመዝ ፡ ትቤ ። ወይቤሎሙ ፤ እው ፡ አማን ።
 ለእመ ፡ ኢአመንከሙ ፡ ኪያየ ፡ ይምጻእ ፡ አሐዱ ፡ አምኔከሙ ፡ ወይርአይ ።
 ወይቤሎ ፡ አባ ፡ ጳንጠሌዎን ፡ ለቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፤ ወልድየ ፡ ምንተ ፡
 ንግበር⁽⁴⁾ ። ወይቤሎ ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፤ ይምጻእ ፡ እትየ ፡ ያጽ ፡ ወንሐር ፡
 140 ኀቤሁ ፡ ፍጡነ ፡ ወንርአየ ፡ ለውእቱ ፡ አርዌ ፡ ወለእመ ፡ ከነ ፡ እሙነ ፡
 አው ፡ ሐሰተ ። ወአንትሙስ ፡ አዕሩግ ፡ ጽንሐነ ፡ እስከ ፡ ንገብእ ፡ ኀቤከሙ ፡
 ወጸልዩ⁽⁵⁾ ። ወተንሥኡ ፡ እሙንቱ ፡ ቅዱሳን ፡ ወውእቱሂ ፡ መኩንን ፡ ወሐሩ ፡
 ወረከብዎ ፡ ለውእቱ ፡ አርዌ ፡ በከመ ፡ ልማዱ ፡ እንዘ ፡ የሐውር ፡ አምሀገር ፡
 ለሀገር ፡ ወብከኃን ፡ መኳንንት ፡ ይተልውዎ ፡ ወመሳፍንት ፡ የሐውሩ ፡ ቅድ
 145 ሜሁ ። ወእንዘ ፡ ሀለዉ ፡ መጠነ ፡ ፲ወ፪ ፡ ምዕራፍ ፡ ወሰምፁ ፡ ድምፁ ፡ ነጐድ
 ንድ ፡ ወምድርኒ ፡ እንዘ ፡ ትርዕድ ፡ እምድምፁ ፡ ነጐድንድ⁽⁶⁾ ፡ ወአድባርኒ ፡
 ያንበሰብሉ ፡ ወመሳፍንትኒ ፡ ይሰግዱ ፡ ሎቱ⁽⁷⁾ ። ወሶበ ፡ ርአየ ፡ ቅዱስ ፡ አባ ፡
 ያጽ ፡ ግርማሁ ፡ ለውእቱ ፡ አርዌ ፡ ፈርህ ፡ ወደንገፀ ፡ ወወድቀ ፡ በገጹ ።
 ወሰፍሐ ፡ እዴሁ ፡ ቅዱስ ፡ አባ ፡ ይስሓቅ ፡ ወአንሥእ ፡ ወአቀሞ ፡ ቅድሜሁ ፡
 150 ወይቤሎ ፤ ለምንት ፡ ትደነግዕ ፡ አባ ፡ ክቡር ፡ ኢሰማዕከኑ ፡ ዘይቤ ፡ ዮሐንስ ፡
 ቅዱስ ፡ ወልደ ፡ ዘብዴዎስ ፡ እስመ ፡ ፍርህትሰ ፡ መቅሠፍት ፡ ባቲ ፤ ወይእዜኒ ፡
 ንግባእ ፡ እትየ ፡ ኀበ ፡ አኅዊነ ፡ ንንግሮሙ ፡ ዘከመ ፡ ርኢነ⁽⁸⁾ ፤ ፈቃደ ፡ እግ
 ዚአብሐር ፡ ለይኩን ። ወሐሩ ፡ ክልኤሆሙ ። ወእንዘ ፡ የሐውሩ ፡ ርአይዎሙ ፡
 እምርሑቅ ፡ ወይቤልዎሙ⁽⁹⁾ ፤ ዳኅንኑ ። ወይቤልዎሙ ፡ እለ ፡ ላእካን ፤ እው ፡
 155 ዳኅን ። ወተስእልዎሙ ፡ ወይቤልዎሙ ፤ ረከብከሙኑ ፡ ዜናሁ ፡ ለውእቱ ፡
 አርዌ ፡ አው ፡ አልቦኑ ። ወይቤልዎሙ ፤ ርኢናሁ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡ መኩንን ፡
 ወርኢናሁ ፡ ግርማሁ ፡ ወመደንግዎ⁽¹⁰⁾ ፡ ወምድርኒ ፡ እንዘ ፡ ትርዕድ ፡ ኢት
 ጸውሮ ፡ ወአድባርኒ ፡ ኢያገምሮ ፡ ወዝንቱሰ ፡ አባ ፡ ወድቀ ፡ በገጹ ፡ እምግ
 ርማሁ ። ወገሠጽዎ ፡ አኅው ፡ ወይቤልዎ ፡ ለአባ ፡ ያጽ ፤ ለምንትኑ ፡ ፈረህከ ፡
 160 ወደንገፀከ ፡ በዘይመውት ። ወእፎ ፡ አመ ፡ ይመጽእ ፡ እግዚእነ ፡ በመፍርህ ፡ ወ
 በረዓድ ፡ ወበመደንግዕ ፡ ምንተ ፡ ትብል ። ወይእዜኒ ፡ አኅዊነ⁽¹¹⁾ ፡ ንስእሎ ፡ ለ
 እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ ወንትመሐለል ፡ ኀቤሁ ፡ ከመ ፡ ንኅሥሥ ፡ መድኅ
 ኒት ፡ ለኢትዮጵያ ፡ ወያንግሥ ፡ ላዕሌሃ ፡ እምሥርወ ፡ እሴይ ፡ ወእምዐጽቁ ፡

(1) B add. ወሶበ ፡ ይበልዕ ፡ ኢያክከሎ. — (2) B ፫፪. — (3) B ወበላዕ. —
 — (4) A ንግበር. — (5) B add. እስከ ፡ ንገብእ ፡ ኀቤከሙ ፡ ፍጡነ ፡ ወአንት
 ሙኒ ፡ ኢትርከዑነ ፡ በጸሎትከሙ. — (6) A > da ወም. — (7) A > da ወ
 መ. — (8) B add. ወይቆሙ ፡ ዘከነ. — (9) A ለይኩን ፡ ወንብኩ ፡ ኀበ ፡ አ
 ኃው ፡ ወይቤ. — (10) A ደንገጸ. — (11) B አኅውር.

ለዳዊት ፡ ወንድም ፡ መዓልተ ፡ ወሌሊት ፡ ወተባህሉ ፡ ከመዝ ፡ በበይናቲሆሙ ፡
 165 እሙንቱ ፡ ቅዱሳን ፡ ወፈጸሞሙ ፡ እንግልጋሆሙ ፡ ቦኡ ፡ ውስተ ፡ መኃድሪ
 ሆሙ ፡ ወጸሙ ፡ መዓልተ ፡ ወሌሊት⁽¹⁾ ፡ ወኅብሩ ፡ ከሎሙ ፡ በኅሊና ፡ ወበም
 ክር ፡ ወበልብ ፡ ወሰፍሑ ፡ እደዊሆሙ ፡ ውስተ ፡ ሰማይ ፡ መንገለ ፡ ምሥራቅ ፡
 እንዘ ፡ ይብሉ ፡ እግዚአብሔር ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡
 ክርስቶስ ፡ ንስእለክ ፡ ወናስተበቅዐክ ፡ ንሕነ ፡ አግብርቲክ ፡ ትሑታን⁽²⁾ ፡ ወ
 170 ንኅሥሥ ፡ ምሕረተ ፡ ዚአክ⁽³⁾ ፡ ተዘከረነ ፡ እግዚእ ፡ በሳህልክ ፡ ሕዝብክ ፡ ወ
 ተሳህለነ ፡ በአድኅኖትክ ፡ ከመ ፡ ንርአይ ፡ ሠናይቶመ ፡ ለኅሩያኒክ⁽⁴⁾ ፡ ርድኣነ ፡
 በኅይለ ፡ መስቀልክ⁽⁵⁾ ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘሰቀልክ ፡ ለሰማይ ፡ ከመ ፡ ቀመር ፡
 እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘሳረርክ ፡ ለምድር ፡ ዘእንበለ ፡ መሠረት ፡ እንተ ፡ ዘሐጽ
 ርክ ፡ ለባሕር ፡ በጥጻ⁽⁶⁾ ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘፈጠርክ ፡ ጽልመተ ፡ ሌሊት ፡ ወ
 175 ብርሃነ ፡ መዓልት ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘፈጠርክ ፡ ፀሓይ ፡ ወወርኅ ፡ እንተ ፡ ው
 ኣቱ ፡ ዘፈጠርክ ፡ ከሎ ፡ ከዋክብተ ፡ እንተ ፡ ውኣቱ⁽⁷⁾ ፡ ዘሰጠቀ⁽⁸⁾ ፡ አፍላገ ፡ ወ
 እንቅዕተ ፡ ለክ ፡ ውኣቱ ፡ መዓልት ፡ ወዚአክ ፡ ይኣቲ ፡ ሌሊት ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡
 ዘፈጠርክ ፡ ለአዳም ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘመራሕከሙ ፡ ለሕዝብክ ፡ መዓልተ ፡
 በደመና ፡ ወከሎ ፡ ሌሊት ፡ በብርሃነ ፡ እሳት ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘሰሰይከሙ⁽⁹⁾ ፡
 180 ሿ ፡ ዓመተ ፡ ወአዝነምክ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ መና ፡ እምሰማይ ፡ ወሥጋ ፡ ከመ ፡ መ
 ሬት ፡ ከመ ፡ ይብልፁ ፡ ወይጽግቡ⁽¹⁰⁾ ፡ ወጸጊሰሙ ፡ ፀለዉክ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡

(1) A > da ወተባ". — (2) B add. ወንስእል ፡ ወናስተበቅዓክ ፡ ኃበ ፡ ብዙ
 ኅ ፡ ምህረትክ ፡ ስምዓነ ፡ አምላክነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ በእንተ ፡ ስብሓተ ፡ ስምክ ፡
 እግዚእ ፡ ባልሐኒ ፡ እግዚእ ፡ ወስረይ ፡ ኃጢአተነ ፡ በእንተ ፡ ስምክ. — (3) B
 > da ወነ". — (4) B add. ወከመ ፡ ንትፈሳኡ ፡ በፍሥሓ ፡ ሕዝብክ ፡ ወከመ ፡
 ንክብር ፡ ምስለ ፡ ርስትክ. — (5) B add. እንዘ ፡ ንብለክ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡
 ቅዱስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ጸባኣት ፡ ፍጹም ፡ ምሉእ ፡ ሰማይተ ፡ ወምድር (sic) ፡
 ቅድስተ⁽¹⁾ ፡ ስብሓቲክ ፡ እንተ. — (6) B add. ከመ ፡ ኢትዕዱ ፡ እምወሰና ፡
 ወኢትድብያ ፡ ለምድር. — (7) B add. ዘፈጠርክ ፡ ቍር ፡ ወእስኃትያ ፡ እንተ ፡
 ውኣቱ ፡ ዘፈጠርክ ፡ ደደክ ፡ ወመርቄ ፡ ወመብረቅ ፡ ወደመና ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡
 ዘፈጠርክ ፡ መላእክት⁽¹⁾ ፡ ወሊቃነ ፡ መላእክት ፡ ፀበይት ፡ ወከጣናት⁽¹⁾ ፡
 መናብርት ፡ ወሊቃናት ፡ ወመኳንንት ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘሀሎክ ፡ እምቅድመ ፡
 ፍጥረተ ፡ ናሴን ፡ ወቤዝ ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘአኩነንክ ፡ ለፀሐይ ፡ ማዓልተ ፡
 ወለወርኅ ፡ ሌሊት ፡ እንተ ፡ ውኣቱ. — (8) B ዘሰጠቃ ፡ ለኢያሪክ ፡ ከመ ፡
 እርጋኔ ፡ በስልጠንክ⁽¹⁾ ፡ እንተ ፡ ውኣቱ ፡ ዘሠጠቀ. — (9) B add. መና. —
 (10) B. add. ጥቀ ፡ ወከመ ፡ ጥፃ ፡ አዕዋፍ ፡ ዘይሠርር ፡ ወደቀ ፡ ማእከለ ፡ ተፀ
 ይኒሆሙ ፡ ወአውደ ፡ ደባትሪሆሙ ፡ በልፁ ፡ ወጸግቡ ፡ ጥቀ ፡ ወመሀብከሙ⁽¹⁾ ፡
 ለፍትወቶሙ ፡ እምዘ ፡ ፈቀዱ ፡ ወኢያተጣእከሙ ፡ ምንተኒ ፡ ወሶበ ፡ ፀግቡ ፡
 ፀለዉክ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡ ጳውሎስ ፡ አምፀዕዎ ፡ በገዳም ፡ እለ ፡ ሰምፁ ፡ ወአክ ፡
 ከሎሙ ፡ እለ ፡ ወፅኡ ፡ እምግብጽ ፡ በእደ ፡ ሙሴ ፡ ወአሮን ፡ ለመኑ ፡ ተቈ
 ጥረሙ ፡ ሿዓመተ ፡ አክኑ ፡ ለእለ ፡ አበሱ ፡ ወወድቀ ፡ አብድንቲሆሙ ፡ ውስተ ፡
 ገዳም ፡ ኢታምልኩ ፡ ይቤልሆሙ ፡ ወአምላኩ⁽¹⁾ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡ መጽሐፍ ፡
 ንብሩ ፡ ሕዝብ ecc.



210 ገዝ ፡ እንዘ ፡ ይጸልዩ ፡ ሟ፤ ፡ መዓልተ ፡ ወሟ፤ ፡ ሌሊተ ፡ ወኢጥዕሙ ፡ እክለ ፡ ወ
 ኢማየ ፡ ዘእንበለ ፡ በ፱⁽¹⁾ ፡ ሰናብት ፡ ወውክቶንሂ ፡ ተጐለቋ ፡ ምስለ ፡ ጸም⁽²⁾ ።
 ወእንዘ ፡ ሀለዉ ፡ ኃቢሮሙ ፡ መጽኡ ፡ ሚካኤል ፡ ወገብርኤል ፡ ሊቃነ ፡ መላእክ
 ክት ፡ ተመሲሎሙ ፡ እንግዳ ፡ መነክሳት ፡ ወይቤልዎሙ ፤ አውሎግዕን ፤ ፫ ፡
 ጊዜ ። ወይቤልዎሙ ፡ እሙንቱ ፡ ቅዱሳን ፤ መኑ ። ወይቤልዎሙ ፡ እሙንቱ ፡
 መላእክት ፤ ንሕነ ፡ አግብርቲሁ ፡ ለኡብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፩ ፡
 215 አምላክ ። ወይቤልዎሙ ፤ ለእመ ፡ ከንከሙ ፡ አግብርቲሁ ፡ ለኡብ ፡ ወወልድ ፡
 ወመንፈስ ፡ ቅዱስ⁽³⁾ ፡ ጽድቁ ፡ አኅዊነ ። ወበኡ ፡ ኃቤሆሙ ፡ ወተአምሳዎሙ ፡
 በአምታ ፡ መንፈሳዊት ፡ ወነበሩ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ወተናገሩ ፡ ዕበያቲሁ ፡ ለእግ
 ዚአብሔር ፡ ወነገረ ፡ በቀዳሳት ፡ ወነገረ ፡ ሃይማኖት ፡ ወነገረ ፡ መጻሕፍት⁽⁴⁾ ።
 ወእምድሳረ ፡ ፈጸሙ ፡ ተናግሮ ፡ ወይቤልዎሙ ፡ ለእሙንቱ ፡ መላእክት ፤
 220 አምአይቱ ፡ መጻእክሙ ፡ አኅዊነ ። ወይቤልዎሙ ፤ እምድብቅ ። ወይቤል
 ዎሙ ፤ እምአይቱ ፡ መካን ። ወይቤልዎሙ⁽⁵⁾ ፤ እምደብረ ፡ ሲና ። ወይቤልዎ
 ሙ ፤ ዕበ ፡ ርእየ ፡ ጳማክሙ ፡ ፈነወነ ፡ እግዚአብሔር ፡ ከመ ፡ ነሐውጸክሙ ።
 ወይቤልዎሙ ፤ በእስፍንቱ ፡ አውራሳ ፡ ተንግእክሙ ፡ እምደብረ ፡ ሲና ። ወይ
 ቤልዎሙ ፤ በፈቃደ ፡ እግዚአብሔር ፡ በጻሕነ ፡ ኃቤክሙ ፡ በዛቲ ፡ ሰዓት⁽⁶⁾ ። ወ
 225 ዕበ ፡ ሰምዑ ፡ እሙንቱ ፡ ቅዱሳን ፡ ተንሥኡ ፡ ወአእኩትዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡
 ወሰገዱ ፡ ሎቱ⁽⁷⁾ ። ወዕበ ፡ ቀርቦ ፡ ጊዜ ፡ ድራር ፡ ተንሥኡ ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡
 ወአኅዘ ፡ የኅዕብ ፡ እገፊሁ ፡ ለሚካኤል ፡ ወቅዱስኒ ፡ አባ ፡ ያጽ ፡ እገፊሁ ፡ ለገ
 ብርኤል ። ወእምድሳረ ፡ ፈጸሙ ፡ ኃዲበ ፡ እገፊሆሙ ፡ ለቅዱሳን ፡ መላእክት ፡
 ወሰትዩ ፡ ጸበሎሙ ፡ ወረፈቁ ፡ በድራር ፡ ወወረደ ፡ ውክቱ ፡ መታትሙ ፡ በከመ ፡
 230 ልማዶሙ ። ወእምቅድመ ፡ ይትፈጸም ፡ ማዕድ ፡ ሰምዑ ፡ ቃለ ፡ ዘየዐውዶሙ ፡
 እንዘ ፡ ይብል ፤ ሰላም ፡ ለክሙ ፡ ኦፍቁራንዩ ። ሰማዕኩ ፡ ጸሎተክሙ ፡ ወናሁ ፡
 አነ ፡ ፈነውከዎሙ ፡ ለሚካኤል ፡ ወገብርኤል ፡ ኃቤክሙ ፡ ወሀለዉ ፡ ውስተ ፡
 ማዕድክሙ ፡ ከሎ ፡ ዘፈቀድክሙ ፡ ይግበሩ ፡ ለክሙ ። ወዕበ ፡ ሰምዑ ፡ ቅዱሳን ፡
 ዘንተ ፡ ኃደጉ ፡ ማዕዶሙ ፡ ወሰገዱ ፡ ለእግዚአሙ ፡ ወአእኩትዎ ፡ ለመንከራ
 235 ቲሁ ፡ ወይቤልዎሙ ፡ እሙንቱ ፡ ቅዱሳን ፡ ለእሙንቱ ፡ መላእክት ፤ መሰልክ
 ሙነ ፡ ሰብአ ፡ ዘከማነ ፡ አጋዕዝቲነ ። ወይቤሉ ፡ እሙንቱ ፡ መላእክት ፤ ፈነወነ ፡
 ክርስቶስ ፡ ዕበ ፡ ርእየ ፡ ጳማክሙ ፡ ወሥነ ፡ ትዕግሥትክሙ ። ወይእዜኒ ፡
 እስመ⁽⁸⁾ ፡ ትሬኦዩ ፡ ተአምራቲሁ ፡ ለእግዚአብሔር ። ወይእዜኒ ፡ አኅዊነ ፡ ሰላ

(1) B በ፱. — (2) B add. ወኢጥዕሙ ፡ በውክቶን ፡ መዋዕል ፡ ዘእንበለ ፡
 ይቡስ ፡ ኃብስት ፡ ወኢይሰትዩ ፡ ወይነ ፡ ወኢይበልዑ ፡ ሂዋ ፡ ወጸብሐ ። ወ
 እምድሳረ ፡ ሟ፤ማዓልተ⁽¹⁾ ፡ ወሟ፤ሌሊተ⁽¹⁾ ፡ ወእንዘ ፡ ሀለዉ ፡ ነቢሮሙ. —
 (3) A > da ለእ". — (4) A > da ወነ"በ". — (5) A > da እምረ". — (6) B
 ዕለት. — (7) B add. ወይቤሉ ፡ ንከግድ⁽¹⁾ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘለክ ፡ ይሰገዱ ፡ ከሎ ፡
 ብርክ^(sic) ፡ ምስለ ፡ አቡክ ፡ ሰማያዊ ፡ ወ[መ]ንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ማሕየዊ ፡ ለዓለ
 መ ፡ ዓለም ፡ አሜን. — (8) A ሰቤሁ.

ም፡ ለከሙ፡ = ወዘንተ፡ ብሂሎሙ፡ ተሰወሩ፡ እምኔሆሙ፡ ወዐርጉ፡ ውስተ፡
 240 ሰማይ፡ = ወአንከሩ፡ ወተደሙ፡ ወአስተዐጸቡ፡ ተአምራቲሁ፡ ለእግዚአብሔር፡
 እስከ፡ ይጸብሕ፡ ኩላ፡ ሌሊተ፡ ወኢኖሙ፡ ወኢደቀሱ፡ ወኢምንተኒ⁽¹⁾ = ወእ
 ምዝ፡ አውረደ፡ እግዚአብሔር፡ ዐቢዩ፡ መብረቀ፡ እምሰማይ፡ ላዕለ፡ ውእ
 ቱ፡ አርዌ፡ ርጉም፡ ወረሰዮ፡ ፻ወ፪፡ ክፍለ፡ ዘቢጦ፡ በሰይፈ፡ እሳት፡ = ወሶበ፡
 ጸብሕ፡ ተንሥኡ፡ ለጸሎት፡ በጊዜ፡ ሰዓተ፡ ነግሀ፡ ወሶበ፡ ሠረቀ፡ ፀሓይ፡
 245 ፈጸሙ፡ ጸሎቶሙ፡ ወነበሩ፡ ፱፡ አካው፡ ውስተ፡ ፩፡ መካን⁽²⁾ = ወእምዝ፡
 መጽአ፡ ኅቤሆሙ፡ እግዚእነ፡ ወመድኅኒነ፡ ኢየሱስ፡ ክርስቶስ፡ ተመሲሎ፡
 ሰብአ፡ = ወይቤሎሙ፡ ፮ ሰላም፡ ለከሙ፡ ኦአካዊዩ፡ = ወይቤልዎ፡ ፮ ሰላም፡ እግዚአ
 ብሔር፡ የሆሉ፡ ምስሌክ፡ ኦአካዩ⁽³⁾ = ወይቤሎሙ፡ ፮ ሰምዐ፡ እግዚአብሔር፡ ጸሎ
 ተከሙ፡ ወንሥሓክሙ፡ ወቀተሎ፡ እግዚአብሔር፡ ለውእቱ፡ አርዌ፡ ምድር፡ =
 250 ወእነ፡ መጻእኩ፡ ከመ፡ አብስርከሙ፡ = ወይቤልዎ፡ ፮ ይትወከፍ፡ እግዚአብሔር፡
 ጳማክ፡ = እምአይቱኑ፡ መጻእክ፡ ወእምአይኑ፡ ብሔርክ፡ = ወይቤሎሙ፡ ፮ ብሔር
 የሰ፡ ብሔረ፡ ብርሃን፡ ወመጻእኩ፡ እምቤተ፡ ልሔም፡ ዘይሁዳ፡ = ወይቤልዎ፡ ፮
 ማእዜ፡ ተንሣእክ፡ = ወይቤሎሙ፡ ፮ ጸሎትከሙ፡ አብጽሐተኒ፡ በዛቲ፡ ዕለት፡ = ወ
 ይቤልዎ፡ ፮ አየ፡ ጊዜ፡ ተንሣእክ፡ እምቤተ፡ ልሔም፡ ዘይሁዳ፡ = ወይቤሎሙ፡ ፮
 255 ትማልም፡ ጊዜ፡ ሰርክ፡ አብጽሐተኒ፡ ኅቤከሙ⁽⁴⁾፡ እምቅድመ፡ ፫⁽⁵⁾፡ ሰዓት፡ =
 ወይቤሎ⁽⁶⁾፡ ፮ ንዑ፡ ንሑር፡ ከመ፡ ንርአዮ፡ ለውእቱ፡ ፀራዊ፡ = ወተንሥኡ፡ ወ
 ሑሩ፡ ወበጽሑ፡ ወኢየሱስ፡ ይቄድም፡ = ወእምድኅረ፡ ሑሩ፡ መጠነ፡ አሐቲ፡
 ምሕዋር፡ ወመጽአ፡ ደመኖ፡ ብሩህ፡ ወጸሮሙ፡ ወአስተራሐቆሙ፡ ወይቤሎ
 ሙ፡ ፮ ኢታአምሩኒ፡ = ወይቤልዎ፡ ፮ መኑ፡ አንተ፡ እግዚእ፡ = ወይቤሎሙ፡ ፮ አነ፡
 260 ውእቱ፡ ክርስቶስ፡ አምላክከሙ፡ = ወሶበ፡ ርኢኩ፡ ኂሩተከሙ፡ ወሥነ፡
 ትዕግሥትከሙ፡ መጻእኩ፡ ከመ፡ አሐውጸከሙ፡ ወአነ፡ ቀተልክም፡ ለውእ
 ቱ፡ አርዌ፡ ርጉም፡ ወአነግሥ፡ ብእሴ፡ ጸድቀ፡ ህዩንቲሁ፡ ዘስሙ፡ ካሌብ፡
 ዘእምትውልደ፡ እንበሳ፡ ርቱዐ፡ ሃይማኖት፡ ዘየሐንጽ፡ ዐቢዩ፡ ቤተ፡ ክርስቲ
 ያን፡ ውስተ፡ ዛቲ፡ ሀገር፡ በስመ፡ ማርያም፡ እምዩ⁽⁷⁾ = ወአንትሙሂ፡ ኢ
 265 ትነብሩ፡ ጉቡአኒከሙ፡ አላ፡ ትትፈለጡ⁽⁸⁾፡ ወትነብሩ፡ በበመካንከሙ፡ ወ
 ይከውን፡ ዐቢይ፡ ተአምር፡ በእደዊከሙ፡ = ወሶበ፡ ሰምዐ፡ እሙንቱ፡ ቅዱ
 ሳን፡ ሰገዱ፡ ሎቱ፡ ወይቤልዎ፡ ፮ ስረይ፡ ለነ፡ እግዚእ፡ ሰብአ፡ ዘአስተማ
 ሰልናክ፡ በኢያአምሮትነ፡ እግዚእ፡ ምስሌክ፡ ዘተዋሣእነ፡ እንዘ፡ መሬት፡

(1) A > da ወአን፡ — (2) B add. እንዘ፡ ይነቡ፡ ዕባያቲሁ፡ ለእግዚአብ
 ሔር፡ ወእንዘ፡ ይብሉ፡ ምንተ፡ ነዐስዮ፡ ለእግዚአብሔር፡ በእንተ፡ ኩሉ፡
 ዘገብረ፡ ሊተ፡ በከመ፡ ይቤ፡ ጻዊት፡ ምንትኑ፡ አዓስዮ፡ ለእግዚአብሔር፡ በ
 እንተ፡ ኩሉ፡ ዘገብረ፡ ሊተ፡ ወእንዘ፡ ሀለጢ፡ ከመዝ፡ መጽአ፡ — (3) A <
 da ወይ፡ — (4) A < da ወይቤልዎ. B ha — ምሙ፡ — (5) B ፭. — (6) A
 ወይእዜን (1). — (7) B add. ወየሐንጽ፡ ኅብ፡ መቃብሪከሙ፡ አክ፡ ዘትነብሩ፡
 — (8) B አላ፡ ፍጡነ፡ ትዘረዉ፡ ኩልከሙ፡ ወትነብሩ፡

- ንሕነ፡ ምስለ፡ ኢሳት፡ ዘተናገርነ፡ ወእንዘ፡ ኃጥኣን፡ ንሕነ፡ ምስለ፡ ጻድቅ፡
 270 ዘተዋሣእነ፡ ወእንዘ፡ መሬታውያን፡ ንሕነ፡ ምስለ፡ ሰማያዊ፡ ዘተናገርነ⁽¹⁾ ።
 ወይእኬኒ፡ እግዚአ፡ ሰረይ፡ ለነ፡ ዘገበርነ፡ በዕበድነ፡ ዘእንበለ፡ ፈቃድነ⁽²⁾ ።
 መኑ፡ ሰብእ፡ ዘኢይሔብስ፡ ወአይኑ፡ ዕዕ፡ ዘኢይጠይስ፡ ወንሕነሰ፡ አባስያን፡
 ንሕነ⁽³⁾ ። ወይቤሎሙ፡ መድኅን ፤ ኢሰማዕክሙኑ፡ ዘእቤ⁽⁴⁾፡ በወንጌል ፤ ኢ
 መጻእኩ፡ ከመ፡ እኩንኖ፡ ለዓለም፡ ዘእንበለ፡ ከመ፡ አሕይዎ ። ወለክሙኒ፡
 275 ሰረይኩ፡ ለክሙ፡ ወኢይዘከር፡ ክሉ፡ አበሳክሙ፡ ዘገበርክሙ ። ወይእኬኒ፡
 ተንሥኩ፡ ወሖሩ፡ ውስተ፡ መካንክሙ⁽⁵⁾፡ ወአነ፡ እሄሉ፡ ምስሌክሙ፡
 በክሉ፡ ጊዜ ። ወሰላም፡ ለክሙ፡ አኅውየ ። ወባረክ፡ ላዕሌሆሙ⁽⁶⁾፡ ወዐርገ፡
 ውስተ፡ ሰማያት፡ በዐቢይ፡ ስብሓት ። ወእምዝ፡ ሰገዱ፡ ሎቱ ። ወአብጽሐ
 ቶሙ፡ ይኣቲ፡ ደመና፡ ኀበ፡ ሀሎ፡ በድኑ፡ ለውእቱ፡ መንፈስ፡ ርኩስ፡
 280 ወርእዮሙ፡ አንከሩ፡ ወኣስተዐጸቡ፡ ወሰብሐ፡ እግዚአብሔርሃ፡ እንዘ፡
 ይብሉ ፤ ስብሐት፡ በመንግሥትክ፡ ምስለ፡ አቡክ፡ ሰማያዊ፡ ወመንፈስ፡
 ቅዱስ፡ ማሕየዊ፡ እስከ፡ ለዓለመ፡ ዓለም፡ አሜን ። ወእምዝ፡ ሰገዱ፡ ሎቱ፡
 ወተመይሙ፡ እምኀበ፡ በድኑ፡ ለውእቱ፡ ከይሲ፡ ወገብኩ፡ ውስተ፡ ማኅደሮሙ፡
 እንዘ፡ ይትናገሩ፡ በበይናቲሆሙ፡ መንክራቲሆ፡ ለእግዚአብሔር ።
 285 ወክነ፡ በውእቱ፡ መዋዕል፡ ዐቢይ፡ ሀከክ፡ ወጽልእ፡ ወቀትል፡ ሶበ፡ ሞተ፡
 ውእቱ፡ ዕልው፡ ንጉሥክሙ⁽⁷⁾ ። ወሶበ፡ ርእየ፡ እግዚአብሔር፡ ርትዕተ፡
 ሃይማኖታ፡ ለኢትዮጵያ፡ ፈነወ፡ ብእሴ፡ ጽኑዐ፡ ወኅያለ፡ ዘስሙ፡ ካሌብ፡
 ወእንገሥ፡ ላዕለ፡ ኢትዮጵያ ። ወነበሩ፡ ፱፡ አኅው፡ ፫፡ ዓመተ፡ እንዘ፡
 ይገብሩ፡ ተኣምራተ፡ ወመንክራተ፡ ወመላእክተ፡ እግዚአብሔር፡ ወትረ፡
 290 ይሔውጽዎሙ፡ ወመድኅኒነሂ፡ ይትራክዮሙ፡ ምውታነ፡ እስከ፡ ሶበ፡ ያነሥ
 ኩ፡ ወእለ፡ ለምጽ፡ ያነጽሐ፡ በጸሎቶሙ፡ ወዕዉራን፡ ይፈእይ፡ ወሐንካሳን፡
 ይረውዱ፡ ወጽሙማን፡ ይሰምሱ፡ ወብኩኀ፡ ተኣምረ፡ ይገብሩ፡ ወመቃት
 ውሂ፡ ይወርድ፡ ላዕለ፡ ማዕዶሙ፡ እምሰማይ ። ወነበሩ፡ ከመዝ፡ ፲ወ፫፡
 ዓመተ ።
 295 ወመጽአ፡ ፩፡ መነከስ፡ ዘስሙ፡ ምልኪያኖስ፡ ወኢየክምር፡ ካልአ፡ ግብረ፡
 ዘእንበለ፡ ዘይፀፍር፡ ሥዕርቶን፡ ለአንስት፡ ወይበልዕ፡ ሄጠ፡ ወኢይኑብር፡

(1) A በኢያእም ንሕነ፡ ዘተዋዕዕነ፡ እንዘ፡ መሬት፡ ንሕነ፡ ምስለ፡ ሰማያዊ፡ ዘተናገርነ. — (2) B add. ወኢትባእ፡ ውስተ፡ ቅሥት፡ ምስለ፡ ገብርክ፡ እስመ፡ ንጹሕ፡ ወሕያወ (1)፡ በቅድሜክ. — (3) A > da ወንሕ. — (4) A ዘይቤ. —
 (5) B add. ዘገበርክሙ፡ ዘትካት፡ ሰኣሉ፡ ዘትፈቅዱ፡ ወአነ፡ እስምዐክሙ፡ ወእንገብር፡ ክሉ፡ ዘውስተ፡ ልብክሙ ። ወተንሥኩ፡ ወሖሩ፡ ፍውነ፡ እምኃበ፡ በድኖ (1)፡ ለውእቱ፡ ከይሲ፡ ርኩስ ። ወተንሥኩ፡ ወበጽሐ፡ ኀበ፡ መካንክሙ ። — (6) B ምስሌክሙ፡ ወኢያኃድገክሙ ። ወይእኬኒ፡ ሰላም፡ ለክሙ፡ ወሰገዱ፡ አግብርተ፡ እግዚአብሔር፡ ለእግዚአሙ፡ ወአንሥኦ፡ እዬሁ፡ ላዕሌሆሙ፡ ወባረክሙ፡ ወወሀበሙ፡ ሰላም. — (7) B ንጉሥሙ.

- ምስሌሆሙ፡ ወይበል፡ ጥብስቶ፡ ባሕቲቱ ። ወአኅዙ፡ ሐመይዎ፡ ለውእቱ፡ መነከስ⁽¹⁾ ። ወእምዝ፡ ተሰወረ፡ ውእቱ፡ መታትው፡ ወአብርህ፡ ኅበ፡ ውእቱ፡ መነከስ፡ ወይቤሉ፡ እሙንቱ፡ ቅዱሳን ፤ አይቱ፡ ሀሎ፡ መታትዊን፡ ዘይወርድ፡ ኅበ፡ ማዕድ ፤ በእንተ፡ ምንት፡ ተሰወረ፡ እምኔን ። ወይቤሎሙ፡ መነከስ ፤ 300 ሉምሰ፡ እጋዕዝትየ፡ ያበርህ፡ ሊተ፡ ውእቱ፡ ብርሃን ። ወበእንተዝ፡ ተዘከሩ፡ ወይቤሉ ፤ በእንተ፡ ዘሐመይኖሁ፡ ለውእቱ፡ መነከስ ። ወተሐቀ፡ በበይኖቲሆሙ፡ ወበከዩ፡ ብካየ፡ መሪረ⁽²⁾፡ ወነበሩ፡ እንዘ፡ የኅዝኑ፡ ሿ፡ መዓልተ፡ ወሿ፡ ሌሊተ፡ ወኢጥፅሙ፡ እክለ፡ ወማየ፡ ዘእንበለ፡ በ፪፡ ሰናብት ። 305 ወእምድኅረ፡ እማንቱ፡ መዋዕል፡ ተባህሉ፡ በበይኖቲሆሙ ፤ ንትፈለጥ፡ ወንትሌለይ፡ በዘዚኣን ። ወበከዩ፡ ብካየ፡ መሪረ፡ ወተሌለዩ፡ በበይኖቲሆሙ ። ወሐረ፡ ቅዱስ፡ ይስሓቅ፡ መካን፡ እንተ፡ ትሰመይ፡ መደራ፡ ወነበረ፡ ህየ፡ ብዙኅ፡ መዋዕለ፡ እንዘ፡ ይገብር፡ ተአምረ፡ ወመንከረ ። ጸሎቱ፡ ወበረከቱ፡ የሀሉ፡ ምስሌን ። አሜን፡ ወአሜን⁽³⁾ ። 310 ፩፡ ተአምር⁽⁴⁾ ። ወረከበ፡ ቅዱስ፡ ይስሓቅ፡ ብእሴ፡ ዘጋኔን፡ ፳ወ፫፡ ዓመተ፡ ዘነበረ፡ እንዘ፡ የዐውድ፡ መቃብረ፡ ወየዐወዩ፡ ወይጐድእ፡ እንግዳሁ፡ በአእባን ። ወአኅዝዎ፡ አዝማዲሁ፡ አሲሮሙ፡ በሰናከል፡ ወሰድዎ፡ እንዘ፡ ይስሐብዎ፡ ከመ፡ ዕቡድ፡ ከልብ⁽⁵⁾ ። ወሶበ፡ አብጽሕዎ፡ ኅበ፡ ቅዱስ፡ ይስሓቅ፡ ወርእዮ⁽⁶⁾፡ ውእቱ፡ ጋኔን፡ ከልሐ፡ ወይቤ ፤ አቅዱሉ፡ ለእግዚአብሔር፡ 315 መጻእከኑ፡ ከመ፡ ታጥፍኣን፡ በጸሎትክ ። ወዐተበ፡ በትእምርተ፡ መስቀል፡ ወይቤሎ ፤ አርምም ። ወአርመመ፡ ሶቤሃ ። ወተፈፀመ፡ ወወዕክ፡ እምኔሁ፡ ወነዕኅ፡ ወአስተራገፅ፡ ማእከለ፡ ጉቡኣን፡ ወአግዐሮ፡ ሥልሰ⁽⁷⁾፡ እስከ፡ ይብሉ፡ ብዙኃን ፤ ሞተ ። ወበከዩ፡ አዝማዲሁ፡ ብካየ፡ መሪረ ። ወይቤሎሙ፡ ቅዱስ ፤ ኢትብከዩ፡ እስከ፡ ትሬእዩ፡ ኅይሎ፡ ለከርሰቶስ ። ወተንሥኣ፡ 320 ቅዱስ፡ ወአኅዘ፡ በእዴሁ፡ ወአንሥኣ፡ ርእሰ፡ ወይቤሎ ፤ ተንሥኣ፡ በኅይለ፡ እግዚአብሔር ። ወተንሥኣ፡ ሶቤሃ፡ ወሰገደ፡ ኅበ፡ እገሪሁ፡ ለቅዱስ፡ ይስሓቅ ። ወይቤሎ ፤ ተንሥኣ፡ አወልድየ፡ ወአንሥኣ፡ ቅዱስ⁽⁸⁾፡ ወዐተበ፡ በትእምርተ፡ መስቀል፡ ወአርመመ፡ ነሉ፡ አባሉ⁽⁹⁾ ። ወሶበ፡ ነጻሩ፡ ነሉ፡ ሕዝብ፡ እለ፡ ተጋብኡ፡ ህየ፡ ሰብሕዎ፡ ለእግዚአብሔር፡ ወ⁽¹⁰⁾ ሰገዱ፡ ሎቱ፡ 325 ለቅዱስ፡ ይስሓቅ፡ በጸሎቱ፡ ይምሐረን፡ አሜን⁽¹¹⁾ ።

(1) B add. እንዘ፡ ይብሉ፡ እንዘ፡ መነከስ፡ ውእቱ፡ ወይወዕል፡ እንዘ፡ ይጻፍር፡ ከዕርተ፡ ርእሶን፡ ለአንከት፡ ወይቤል፡ (sic)፡ ሜጦ፡ ወውእቱ፡ ሰ (sic)፡ ኢይነብር፡ ምስሌሆሙ ። ባሕቲቱ፡ ይነብር፡ ወይበል፡ ጥብስቶ፡ ባሕቲቱ ። ወእምድኅረ፡ ሐመይዎ፡ ለውእቱ፡ መነከስ፡ ተሰወረ ecc. — (2) B add. እንዘ፡ ይብሉ፡ አሌለን፡ አሌለን፡ ተሐጐልን፡ ዘቀዲሙ፡ ሕይወትን. — (3) B > da ጸሎ. — (4) B > da ፩. — (5) A ወሰድዎ፡ ኅበ፡ ቅዱስ፡ ይስሓቅ. — (6) A ወሶበ፡ ርእየ. — (7) A ወአስተራ ሥልሰ. — (8) A > da ወይ. B ወትቤሎ. — (9) B add. ወገደ፡ ነፍሶ፡ ኅበ፡ እገሪሁ፡ ለቅዱስ፡ ወነሉሙ፡ ጉባኣን (!). — (10) B > da ወሶበ. — (11) B > da ለቅ.

- ፪⁽¹⁾ : ወዓዲ : መጽአት : አሐቲ : ብአሲት : እንተ : ደም : ይውሳዝ : መጠነ : ሿ : ዓመት : ወኢየዐርፍ : ደማ : መዓልተ : ወሌሊተ⁽²⁾ ። ወሰገደት : ታሕተ : እገፊሁ : ለቅዱስ : ይስሓቅ : ወይቤላ ፤ ምንተ : ትብሊ ። ወትቤሎ ፤ ርድአኒ : ለአመትከ ። ወይቤላ ፤ ምንተ : እግበር : ለኪ : ኦወለትየ ። ወትቤሎ ፤
- 330 እስመ : ሕምምት : አነ : እምሿ : ዓመት : ወአጎፍር : እምሰብእ : ወይውሳዝ : ደም : እምአባልየ : ወኢየዐርፍ : መዓልተ : ወሌሊተ : ወይእኬኒ : ሰሚዕየ : ዜናከ : መጽእኩ : ጎቤከ ። ወይቤላ ፤ ተፀገሢ : እስከ : ፫ : ዕለት : ወእምዝ : እልእከ : ጎቤከ ። ወሐረት : ይአቲ : ብአሲት ። ወእምድሳረ : ሐረት : እምነ : ቅዱስ⁽³⁾ : ቆመ : ደማ ። ወእምድሳረ : ፩⁽⁴⁾ : ዕለት : ለአከ : ጎቤሃ : ቅዱስ :
- 335 ወሐረት ጎቤሁ : ወሰገደት : ቅድሜሁ⁽⁵⁾ ። ወይቤላ ፤ ዳጎንኑ : ወለትየ ። ወትቤሎ ፤ እው : እግዚእየ ፤ እምአመ : ሐርኩ : እምኔከ : ፀቀበተኒ : ጸሎትከ : ቅድስት : ወቆመ : ውሳዘተ : ደምየ⁽⁶⁾ ፤ ደመ : ትኩቶሃ ። ወይቤላ ፤ እግዚእ : ይሳህል : ላዕሌኪ ። ወአፍቅርየ : ለእግዚአብሔር : በኩሉ : ልብኪ : ወበኩሉ : ጎሊናኪ ። ወትቤሎ ፤ እው : ኦሆ : አባ : ክቡር ። ወነሥአ : ቅዱስ : ማየ :
- 340 ጸሎት : ወአምመቃ : በስመ : አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ : ወፈነዋ : ትእቱ : ቤታ ። ወእምድሳረ : እማንቱ : መዋዕል : ወለደት : ደቂቀ : ተባዕተ ። ወለቅዱስስ : ይስሓቅ : ሜምም : ሊቀ : በካህናት : ዘመደፈ : ወነበረ : ህየ : እንዘ : ይገብር : ተአምረ : ወመንከረ : እንዘ : ያወፅእ : አጋንንተ : ወእለ : ለምጽ : ያነጽሕ : ወሙታነ : ያነሥአ : ወነበረ : ከመዝ : ፲ወ፯⁽⁷⁾ ዓመተ ።
- 345 ጸሎቱ : የሆሉ : ምስሌነ ፤ አሜን⁽⁸⁾ ።
- ፫⁽⁹⁾ : ወክነ : አሐተ : ዕለተ : ነሥአ : መሳይምተ : ስርናይ : ወሐረ : ወዘርአ : እምጊዜ : ፫ : ሰዓተ : ነግህ : እስከ : ጊዜ : ፫ : ሰዓተ : መዓልት⁽¹⁰⁾ : ወገብ ሩ : ሿወ፪ : አትላመ : ወበቄለ : በጊዜሃ : ወክነ : ሠዊተ : በጊዜ : ፲ወ፩ : ሰዓት : ወነሥአ : እምውእቱ : ስርናይ : ወአዕረገ : መሥዋዕተ : በጊዜ : ፲ወ፪ :
- 350 ሰዓት⁽¹¹⁾ : ወበባኒታ : አዕረገ : በላዕለ : ዕፀ : ጉንድ : ወአዕረገ : ዲቤሃ : ፫ : ብዕፈየ : ወአኬደ : ውእተ : ስርናየ : ወክነ : ውእቱ : ስርናይ : ፪ወ፯ : መሳፍረ ። ወአልበ : ዘአትረፈ : እምውእቱ : ስርናይ : ወወሀበ : ኩሎ : ለነ ዳያን : ወለምስኪናን ። ወረሰየ : ጥፊቶ : ፍቅረ : እግዚአብሔር ። ወአልበ : ዘአጥረየ : ዘእንበለ : መልበስ : ወቆብዕ : ወሐሜላት ። በጸሎቱ : ይምሐረነ :
- 355 እግዚአብሔር : ለዓለመ : ዓለም : አሜን⁽¹²⁾ ።
- ፬⁽¹³⁾ : ወክነ : በአሐቲ : ዕለት : ወነሥአ : መጽሐፈ : ወቀለመ : ወወጠነ :

(1) > B. — (2) B add. ወዓዲ : ሰሚዕ : ዜናሁ : መጽአት : ጎቤ : ቅዱስ : ይስሓቅ; queste ultime parole mancano appresso. — (3) A > da ወእም. — (4) B ፫. — (5) A > da ጎቤሁ. — (6) A እምኔከ : ወእምአሜሃ : ቆ'ውሳ' ደማ. — (7) B ፲. — (8) B > da ጸ". — (9) > B. — (10) B ነግህ : እስከ : ፫ : ሰዓት : ማዓልት (!). — (11) B add. ማዓልት. — (12) B > da በጸ". — (13) > B.



- ይጽሐፍ ። ወተንሥክ ፡ ለጸሎት ፡ በሰርክ ። ወጸሐፍ ፡ ሎቱ ፡ መላእክት ፡ ወንጌ
 ለ ፡ በ፱⁽¹⁾ ፡ ሰዓት ፡ ወትርንሜሁ ። ወመላእክተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወትረ ፡ ይት
 ለአክም ፡ ወእግዚእነሂ ፡ ክርስቶስ ፡ ያንሶሱ ፡ ምስሌሁ ። ወተሰምዐ ፡ ዜናሁ ፡
- 360 ውስተ ፡ ዙሉ ፡ ሀገር ። ጸሎቱ ፡ ወበረከቱ ፡ የሀሉ ፡ ምስሌነት⁽²⁾ ።
- ፳⁽³⁾ ፡ ወሀለወት ፡ አሐቲ ፡ ብእሲት ፡ ዘባቲ ፡ ወለት ፡ ወናይ ፡ ላህያ ፡ ወመን
 ክር ፡ ራእያ⁽⁴⁾ ፡ ወብዙኃን ፡ ሐፀይዋ ፡ ወትቤ ፤ አግባእኩ ፡ ርእሰየ ፡ ለከብካቢ ፡
 ክርስቶስ ፡ መርዓዊ ፡ ሰማያዊ⁽⁵⁾ ፡ ወአሐፂ ፡ ነፍሰየ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወይጌይሰኒ ፡
 ከብካብ ፡ ዘበሰማያት ፡ ዘኢይኅልፍ ። ወ፲ ፡ ክረምታ⁽⁶⁾ ፡ ለይእቲ ፡ ወለት ፡
- 365 ወኢትወፅእ ፡ እምቤት ፡ እመሂ ፡ በሌሊት ፡ ወእመሂ ፡ በመዓልት⁽⁷⁾ ፡ ዘእንበለ ፡
 ትዕትብ ፡ ገጻ ፡ በትእምርተ ፡ መስቀል ። ወክነ ፡ ፩ ፡ ዕለተ ፡ ረስዐት⁽⁸⁾ ፡ ዐቲበ ፡
 ገጻ ፡ ወብሂለ ፤ በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ⁽⁹⁾ ። ወእንዘ ፡ ትወፅእ ፡
 እመድረክ ፡ ቤታ ፡ ተራከባ ፡ ሰይጣን ፡ በአምሳለ ፡ ወሬዛ ፡ ወሠናይ ፡ ራእዩ ። ወት
 ቤሎ ፤ እጸሊም ፡ ጸላኤ ፡ ሠናያት ፡ መኑ ፡ አምጽአክ ፡ ዝየ ። ወኢተናገራ ፡ ወኢ
- 370 ምንተኒ ፡ ወነሥክ ፡ ወአጽደፋ ፡ ላዕለ ፡ ዐቢይ ፡ እብን ፡ ወነበረት ፡ በአምሳለ ፡
 ምውት ፡ ፱ ፡ ዕለተ ፡ እንዘ ፡ ኢትበልዕ ፡ ወኢትሰቲ ፡ ወዐብደት ፡ ወክነት ፡
 ትገድፍ ፡ አልባሲሃ ፡ ወትቀውም ፡ ዕራቃ ፡ ማእከለ ፡ ወራዙት ፡ ወረሰይዋ⁽¹⁰⁾ ፡
 ከመ ፡ ዘአልባ ፡ ልብ ፡ ወአሰርዋ ፡ በሰናሰል ፡ ወመዋቅሕተኒ ፡ ትሰብር ፡ ከመ ፡
 ብርዕ ፡ ወተዐውድ ፡ መቃብረ ፡ ወትሰርር ፡ ከመ ፡ ሐጽ ፡ ነዳሬ ፡ ወከመ ፡ ወይጠል ፡
- 375 ወአልባ ፡ ዘይበድራ ፡ እምወራዙት ። ወነበረት ፡ ከመዝ ፡ መጠነ ፡ ፫ ፡ ዓመት ፡
 ወአማሰነ ፡ ስነ ፡ ራእያ ። ወሰሚዓ ፡ [እማ ፡] እምዜናሁ ፡ ለቅዱስ ፡ ይስሐቅ ፡ ሐረት ፡
 ኅቤሁ ፡ ወበጽሐት ፡ መደራ ፡ ወቆመት ፡ ቅድሜሁ ፡ ወሰገደት ። ወይቤላ ፤ ምንተ ፡
 ትብሊ ፡ ብእሲቶ ፡ ዘትስዕመኒ ፡ እገሪየ ። ወትቤሎ ፤ አልብየ ፡ ውሉድ ፡ እስከ ፡
 አልሀክ ፡ ዘእንበለ ፡ አሐቲ ፡ ወለት ፡ ወኪያሂኒ ፡ ጋኔን ፡ አኅዛ ፡ ወኅጣእኩ ፡
- 380 ዘእሬሲ ፡ በእንቲአሃ ። ወፈድፋደሰ ፡ አሐዝን ፡ በእንተ ፡ ነፍሰየ ። እአባ ፡ ሶበ ፡
 አሐምም ፡ አልባ ፡ ዘያነሥክኒ ፡ ወአልባ ፡ ዘይቀብረኒ ። ወበከየት ፡ ቅድሜሁ ፡
 ብካየ ፡ መሪረ ። ወሶበ ፡ ርእያ ፡ እንዘ ፡ ትበኪ ፡ ውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ በከየ ፡ ምስሌ
 ሃ ፡ ወይቤላ ፤ ተአምኒኑ ፡ በአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወትቤሎ ፤
 እወ ፡ አአምን ፡ ቀዳሙ ፡ ነበርኩ ፡ በአሚነ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱ
- 385 ስ ፡ ወወለትየኒ ፡ ነበረት ፡ እንዘ ፡ ትትሴፈዎ⁽¹¹⁾ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወለሊሃ ፡ ሐፀየት ፡
 ርእሳ ፡ ለመንግሥተ ፡ ሰማያት ። ወይቤላ ፤ አማንኑ ፡ ዘትብሊ ። ወትቤሎ ፤
 እወ ፡ አማን ፡ እግዚእየ ። ወይቤላ ፤ አይቱ ፡ ሀለወት ፡ ወለትኪ ፤ ውስተ ፡

(1) B በ፲ወ፩. — (2) B ሀገር ፡ ወይመጽኡ ፡ ኅቤሁ ፡ ድውያነ (!) ፡ በዐራ
 ታት ፡ ወዕውራን ፡ ወኅንካስን (!) ፡ ይገድፍዎሙ ፡ ታሕተ ፡ እገሪሁ ፡ ለቅዱስ ፡
 ወይትሬውሱ ፡ በጊዜሃ. — (3) > B. — (4) B add. ወዐቢይ ፡ ስነ ፡ ራዕያ ፡ ወ
 አልባ ፡ ዘይመስሎ ፡ ለአርአያሃ. — (5) A ርእሰየ ፡ ለመንግሥተ ፡ ሰማያት. —
 (6) B ወ፲ወደዓመታቲሃ. — (7) A > da እመሂ. — (8) A ወረሰየት. — (9) A
 > da ወብሂለ. — (10) A ወረሲያ. — (11) Mss. ትሴፍዎ.

ብሔርኪኑ፡ አው፡ ዝየኑ፡ ህለወት ። ወትቤሎ ፤ ኢትክል፡ መጺኦ፡ ዝየ፡ ወ
 መኑ፡ ይክል፡ አምጽኦታ ። መዋቅሕተኒ፡ ትሰብር፡ ወትሬሲ፡ ከመ፡ ሣዕር (1) ።
 390 ወይቤላ፡ ቅዱስ፡ ይስሓቅ ፤ ተገሐሢ፡ እስከ፡ እጼውዐኪ ። ወወፅኦት፡ ይእቲ፡
 ብእሲት፡ ወውኦቱሰ፡ ተንሥኦ፡ ወሰፍሐ፡ እጼሁ፡ ውስተ፡ ሰማይ፡ ወሜጠ፡
 ገጸ፡ መንገላ፡ ምሥራቅ፡ ወጸላየ፡ እንዘ፡ ይብል ፤ እግዚእየ፡ ኢየሱስ፡ ክርስ
 ቶስ፡ እስክላስ፡ ወአስተበቀላዐስ፡ አኒ፡ ገብርክ፡ ኃጥእ፡ ስምዐኒ፡ እግዚእ፡
 ጸሎትየ፡ ወስክለትየ፡ ዘሰማዕስ፡ ጸሎቶ፡ ለጴጥሮስ፡ በሀገረ፡ ልዳ፡ ሶበ፡
 395 ረከቦ፡ ለኤንያ፡ እንዘ፡ ይሰክብ፡ ውስተ፡ ዐራተ፡ መፃጉዕ (2)፡ ወይቤሎ ፤ ተን
 ሥኦ፡ ኤንያ፡ ተሣህለከ፡ እግዚአብሔር፡ ተንሥኦ፡ ወንሣኦ፡ ወጸር፡ ዐራተክ ።
 ወተንሥኦ፡ ሶቤሃ፡ ወነሥኦ፡ ዐራቶ፡ ወሐረ (3) ። ወበከመ፡ ሰማዕከሙ፡ ጸሎ
 ቶሙ፡ ለአርዳኢክ፡ ዘሰበኩ፡ ለብሔሮሙ፡ ወሊተኒ፡ ለገብርክ፡ ስምዐኒ፡ ጸሎ
 ቶየ፡ ዘሰክልኩ፡ ኃቤክ፡ ስድድ፡ እግዚእ፡ እምላዕሌሃ፡ መንፈሰ፡ ድያብሎስ፡
 400 ወምላእ፡ ላዕሌሃ፡ መንፈስ፡ ቅዱስ፡ ዘበልዐት፡ ሥጋክ፡ ወሰትየት፡ ደመክ፡
 እስመ፡ ለክ፡ ስብሓት፡ ወአኩቴት፡ ወሰጊድ፡ ወተጋንዮ፡ ምስለ፡ አቡክ፡
 ሰማያዊ፡ ወመንፈስ፡ ቅዱስ፡ ማሕየዊ፡ ለዓለመ፡ ዓለም፡ አሜን (4) ። ወእንዘ፡
 ይጸሊ፡ ቅዱስ፡ ከመዝ፡ አስተርአዮ፡ እግዚእኒ፡ ኢየሱስ፡ ክርስቶስ፡ በአም
 ላላ፡ ወሬዛ፡ ዘወናይ፡ ራእይ፡ ወይቤሎ ፤ ሰላም፡ ለክ፡ አፍቄርየ፡ ይስሓቅ፡
 405 ተሰምዐ፡ ጸሎትክ፡ ወስክለትክ፡ ምንተ፡ እግብር፡ ለክ፡ ትፈቅድ ። ወይቤሎ ፤
 እግዚእየ፡ አርኢ፡ ኃይለክ፡ ላዕላ፡ ዲያብሎስ፡ ዘአሕመማ፡ ለአመትክ፡ ወፈን
 ሆ፡ ለሚካኤል፡ ከመ፡ ያምጽኦ፡ ለይእቲ፡ ወለት፡ እምሀገራ ። ወእንዘ፡ ይት
 ናገር፡ ምስለ፡ መድኅን፡ አምጽኦ፡ ለይእቲ፡ ወለት፡ ሚካኤል፡ ወጸውዓ፡ ቅ
 ዱስ፡ ለይእቲ፡ ወለት፡ ወሐረት፡ ወቦኦት፡ ኃቤሁ፡ ወእግዚእሰ፡ ምስለ፡
 410 ሚካኤል፡ ተሰወሩ፡ እምኔሆሙ፡ ወረከበታ፡ ይእቲ፡ ብእሲት፡ ለወለታ፡
 ቀዊማ፡ ቅድሜሁ፡ ለቅዱስ፡ ይስሓቅ ። ወሶበ፡ ርእየታ፡ ለወለታ፡ እንክረት፡
 ወተደመት፡ ወአስተዐጸበት፡ ወሰገደት፡ ኃቤ፡ እገሪሁ፡ ለቅዱስ፡ ይስሓቅ (5)፡
 ወትቤሎ ፤ እግዚአብሔርኑ፡ አንተ፡ ወሚመ፡ ወልዱ፡ ለእግዚአብሔር፡ ወጸራቅ
 ሊጠሰኑ፡ አንተ፡ ወእምሠለስቲሆሙ፡ መኑ፡ አንተ ። ወይቤላ፡ ቅዱስ ፤ አንሰ፡
 415 ኢክንኩ፡ ኪያሆሙ፡ አላ፡ ገብሮሙ፡ ለቺ፡ አስማት ። ወተመይጠ፡ ኃቤ፡ ይእ
 ቲ፡ ወለት፡ ወዐተባ፡ በትእምርተ፡ መስቀል፡ ወወፅኦ፡ ሰይጣን፡ በአምላላ፡
 ወሬዛ፡ ጸሊሞ፡ ራእይ፡ ወቆሙ፡ ፬፡ በእመት ። ወሶበ፡ ወፅኦ፡ ውኦቱ፡
 ጋኔን፡ እኩይ፡ ወወድቀት፡ ታሕተ፡ እገሪሁ፡ ለቅዱስ፡ ይስሓቅ (6)፡ ወክነት፡
 ከመ፡ በድን ። ወሶበ፡ ርእየታ፡ እማ፡ በከየት፡ ብካየ፡ መሪረ ። ወይቤላ፡

(1) B ትሰብር፡ ከመ፡ ብርዕ፡ ወሶበ፡ ሂ፡ ትረውፅ፡ ከመ፡ ወይጠል፡ ወክ
 መ፡ ሐፅ፡ ትረውፅ፡ ፍጡኒ. — (2) A ውስተ፡ ዓየራት. — (3) B add. ወክዕ
 በ፡ ሰማዕክ፡ በሀገረ፡ ኢየሱስ፡ ሶበ፡ ሞተት፡ ጠቢታ፡ ወቆመ፡ ኃቤሃ፡ ወይ
 ቤላ፡ ጠቢታ፡ ተንሥኢ፡ ወተንሥኦት፡ ሶቤሃ፡ ወነጸረቶ፡ ለጴጥሮስ. — (4) A
 > da ዘበልዐት. — (5) A > da ወአስተዐ. — (6) B add. ወሞተት.

- 420 ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፤ ኢትብከዪ ፡ ብኢሲቶ ። ወተንሥኦ ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡ ወ
 ኦሳዝ ፡ ርኢሳ ፡ ላይኦቲ ፡ ወለት ፡ ወይቤላ ፤ ጣቢታ ፡ ተንሥኢ ። ወተንሥኦት ፡
 ይኦቲ ፡ ወለት ፡ ሶቤሃ ፡ ወከሠተት ፡ ኦዕይንቲሃ ፡ ወርኦየቶ ፡ ላቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡
 ወርኦየታኒ ፡ ለኦማኒ ፡ ወገደፈታ ፡ ነፍሳ ፡ ኅበ ፡ ኦገሪሁ ፡ ላቅዱስ ፡ ወይቤሎ ፡
 ቅዱስ ፡ ለውኦቲ ፡ ሰይጣን ፤ ኦምኦይቲ ፡ ኦንተ ። ወይቤሎ ፡ ሰይጣን ፤ ኦምሰ
 425 ፈዊት ፡ ሴጊዎን ፡ ኦነ ። ወይቤሎ ፡ ቅዱስ ፤ በኦንተ ፡ ምንት ፡ ኦሳዝካ ፡ ለዛቲ ፡
 ወለት ። ወይቤሎ ፡ ጸላኤ ፡ ሠናያት ፤ ፀረፈት ፡ ላዕሌየ ፡ በዝ ፡ ግብር ፡ ኦሳዝ
 ከዋ ። ወይቤሎ ፡ ቅዱስ ፤ ምንተ ፡ ብሂላ ፡ ፀረፈት ፡ ላዕሌከ ። ወይቤሎ ፤ ኦኦባ ፡
 ኦንዝ ፡ ኦሳፊፍ ፡ በየውሀትየ ፡ ወይኦቲ ፡ ረከበተኒ ፡ ኦንዝ ፡ ትወዕኦ ፡ ኦምቤታ ፡
 ወፀረፈት ፡ ላዕሌየ ፡ ኦንዝ ፡ ትብል ፡ ኦምኦይቲ ፡ መጻኢከ ፡ ኦጸሊም ፡ ጸላኤ ፡
 430 ሠናያት ፡ ወበኦንተዝ ፡ ግብር ፡ ኦሳዝከዋ ። ወይቤሎ ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፤
 ኦርጉም ፡ ያኅስርከ ፡ ኦግዚኦብሔር ፤ ወሑር ፡ ውስተ ፡ ገሃንም ፡ ኅበ ፡ ሀሎ ፡ ኦ
 ቡከ ፡ ጸላኤ ፡ ሠናያት ፡ ኅበ ፡ ብካይ ፡ ወሐቄ ፡ ስነን ፡ ኅበ ፡ ጸፍፌ (2) ፡ ጽልመት ።
 ወኦጥመቃ ፡ በስመ ፡ ኦብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወይቤላ ፤ ንሥኢ ፡
 ወለትየ ፡ ወኦትዊ ፡ ውስተ ፡ ሀገርኪ (1) ። ወትቤሎ ፤ ኢይትከሀለኒ ፡ በዊኦ ፡
 435 ውስተ ፡ ሀገርየ (2) ፡ ኦነ ፡ ወወለትየ ፡ ንመውት ፡ ምስሌከ ፡ ዘኦሕየውከ ፡ በጸ
 ሎትከ ፡ ኢንትፈለጥ ፡ ኦምኦከ ። ወይቤላ ፤ ሑሪ ፡ ኦትዊ ፡ በሰላም ፡ ወኦግ
 ዚኦነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ የሀሎ ፡ ምስሌከ ። ወተባረካ ፡ ኦምኦሁ ፡ ወሑራ ፡
 ውስተ ፡ ሀገርን ። ወኩሎው ፡ ሰብኦ ፡ ሀገር ፡ ኦንከሩ ፡ ሶበ ፡ ርኢይዋ ፡
 ላይኦቲ ፡ ወለት ። ወቅዱስኒ ፡ ይስሓቅ ፡ ነበረ ፡ ኦንዝ ፡ ይገብር ፡ ተኣምረ ፡
 440 ወመንክረ ። ወኩሎ ፡ ዘገብረ ፡ ተኣምራተ ፡ ወመንክራተ ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡
 ሶበ ፡ ተጽሕፈ ፡ በበ ፡ ፩ ፡ ኦመ ፡ ኢያገምሮ ፡ ብኩሳ ፡ ክርታስ (3) ። በጸሎቲ ፡
 ወበስኦለቲ ፡ ያድኅን ፡ ለኩልኒ ፡ ኦሜን (4) ።
 ፮ (5) ፡ ወከነ ፡ ኦሐተ ፡ ዕለተ ፡ ኦንዝ ፡ ይነብር ፡ ቅዱስ ፡ ይስሓቅ ፡ ወመጽኡ ፡
 ኅቤሁ ፡ ፪ (6) ፡ ቅዱሳን ፡ ወተኣምሳዎ ፡ በኣምኦ ፡ ቅዱሳት ፡ ወነበሩ ፡ ምስሌሁ ፡
 445 ኦንዝ ፡ ይትናዘዙ ፡ ኦምኦሁ ፡ ወነገሮው ፡ ነገረ ፡ በቀኤት ። ወፈጺሞው ፡ ትካ
 ዘው ፡ ተሰናክልዎ ፡ ከመ ፡ ይሑሩ ፡ ውስተ ፡ ሀገሮው ፡ ወይቤሎው ፡ ቅዱስ ፤
 ጽንሑኒ ፡ ንስቲተ ። ወኦብኦው ፡ ውስተ ፡ ማኅደሩ ፡ ወነሥኦ ፡ መብልፀ ፡
 ወመስቲ ፡ ወወሀበው ፡ ወይቤልዎ ፤ በኦንተ ፡ ፍቅር ፡ ንጥፀዎ ። ወይቤሎው ፤
 ይኩን ፡ በከመ ፡ ትቤሎ ፡ ኦሳዊየ ። ወረፈቁ ፡ ወበልዑ ፡ ወሰትዪ ፡ ኅዳጠ ፡
 450 ወወዕኡ ፡ ኦንዝ ፡ የኦኩትዎ ፡ ለኦግዚኦብሔር ። ወሑሩ ፡ ውስተ ፡ ሀገሮው ፡
 ወቅዱስሰ ፡ ይስሓቅ ፡ ኢጥዕመ ፡ ኦምውኦቲ ፡ መብልፀ ። ወሶበ ፡ ከነ ፡ ሰርከ ፡
 ይቤሎው ፡ ፀቃቢ ፡ ዘቤተ ፡ ክርስቲያን ፤ ናሁ ፡ ይስሓቅ ፡ መስሐ ፡ ምስለ ፡ መነ

(1) B ሀገረ ፡ ኪ. — (2) A ወት" ኢየሩሳውር. — (3) A መንክረ ፡ ወይቤ
 ሎው ፡ ለኦመ ፡ ተጽሕፈ ፡ ተኣምሪሁ ፡ በበ፩ ፡ ኦመ ፡ ኢያገምሮ ፡ ብኩሳ ፡ ክር
 ታስ. — (4) B > da በጸ". — (5) > B. — (6) B ፫.

ክላት ። ወይቤ ፣ ፩ ፣ እምልኩካን ፣ ቤተ ፣ ክርስቲያን ፤ ይጸውዕዎ ፣ ለይስሓቅ ፣
 ከመ ፣ ይሥራዕ ፣ ቀርባን ⁽¹⁾ ። ወጸውዕዎ ፣ ለቅዱስ ፣ ይስሓቅ ፣ ወይቤልዎ ፤ ነፃ ፣
 455 ጎበ ፣ ቤተ ፣ ክርስቲያን ፣ እስመ ፣ ናሁ ፣ አልበ ፣ ዘያቄርብ ፣ ቀርባን ። ወአካዘ ፣
 ይሥራዕ ፣ ወአውረዱ ፣ ሎቱ ፣ መላእክት ፣ እምሰማይ ፣ ልብሰሂ ፣ ወንዋየ ፣
 ቅድሳትሂ ፣ ሥሩፀ ። ወፈጺዋ ፣ ቀርባን ፣ አተወ ፣ ውስተ ፣ ማኅደሩ ። ወሐሩ ፣
 ፪ ⁽²⁾ ፣ ጎበ ፣ ቅዱስ ፣ ጳጳሳዎን ፣ ወይቤልዎ ፤ ይስሓቅ ፣ መሲሐ ፣ ገብረ ፣ ቀርባን ።
 ወአውሥአው ፣ ቅዱስ ፣ ጳጳሳዎን ፤ አሚንን ፣ ከመዝ ፣ ዘትቤሉ ። ወይቤልዎ ፤
 460 እወ ፣ አማን ። ወይቤሎው ⁽³⁾ ፤ ትምሕሉን ፣ በአብ ፣ ወወልድ ፣ ወመንፈስ ፣
 ቅዱስ ። ወይቤልዎ ፤ እወ ፣ ንምሕል ፣ በአብ ፣ ወወልድ ፣ ወመንፈስ ፣
 ቅዱስ ⁽⁴⁾ ፤ በአስኬማከሂ ፣ ቅድስት ፣ ንምሕል ። ወይቤሎው ፤ በሉ ፣ መሐሉ ።
 ወአካዘ ፣ ይምሐሉ ⁽⁵⁾ ። ወሶበ ፣ ሰምዐ ፣ ዘንተ ፣ ሐዘነ ፣ ወበከየ ፣ ወለአከ ፣ ጎበ ፣
 ቅዱስ ፣ ይስሓቅ ፣ እንዘ ፣ ይብል ፤ አወልድየ ፣ ነፃአ ፣ ንትራከብ ፣ እስመ ፣ ብ
 465 ዙላ ፣ ነገር ፣ ዘእትናገር ፣ ምስሌከ ፣ ወንትራከብ ፣ በፍኖት ። ወበጽሑ ፣ ልኩካ
 ን ⁽⁶⁾ ፣ ወነገርዎ ፣ ለቅዱስ ፣ ይስሓቅ ፣ ወይቤሎው ፤ አሆ ። ወእምዝ ፣ በሳኒታ ፣
 ተንሥአ ፣ ወሐረ ፣ ወብዙኃን ፣ ሕዝብ ፣ ወመነከሳት ፣ ተለውዎ ። ወተራከቡ ፣
 ክልኤሆው ፣ በፍኖት ፣ ወተአምቲ ፣ በአምታ ፣ መንፈሳዊ ፣ ወነበሩ ፣ ክልኤሆ
 ሙ ፣ በፍኖት ፣ እንዘ ፣ ይትናገሩ ፣ ነገረ ፣ በቀሜት ፣ ወይቤሎ ፣ ቅዱስ ፣ ጳጳሳ
 470 ሎዎን ፤ አወልድየ ፣ ይስሓቅ ፣ ዕጹብ ፣ ወመድምም ፣ ነገር ፣ ብየ ፣ ምስሌከ ።
 ወይቤሎ ፣ ቅዱስ ፣ ይስሓቅ ፤ በል ፣ አባ ፣ ከቡር ። ወይቤሎ ፣ ቅዱስ ፣ አባ ፣
 ጳጳሳዎን ፤ ይሰስሉ ፣ እምኔነ ፣ እሉ ፣ ሰብእ ። ወይቤሎ ፣ ቅዱስ ፣ ይስሓቅ ፤
 አከ ፣ ሰብእ ፣ ባሕቲቶው ፣ አባ ፣ ዕፀወ ፣ ገዳምኔ ፣ ወአእባንኔ ፣ ይሰስሉ ፣ ለኔ ።
 ወሶበ ፣ ይቤ ፣ ከመዝ ፣ ሰሰሉ ፣ ዕፀውኔ ፣ ወአእባንኔ ፣ እምጎበ ፣ ሀለዉ ፣ ቡሩካ
 475 ን ፣ መጠነ ፣ ፭ ፣ ምዕራፍ ። ወሶበ ፣ ርእየ ፣ ቅዱስ ፣ አባ ፣ ጳጳሳዎን ፣ ተንሥ
 አ ፣ ወሰገደ ፣ ሎቱ ፣ ወአካዘ ፣ ርእሶ ፣ ወሰፀዎ ፣ ወይቤሎ ፤ አባ ፣ ከቡር ፣ ገረ
 ምክኔ ። ወበእንተዝ ፣ ተሰምየ ፣ ገሪማ ። ወይቤሎ ፣ ቅዱስ ፣ አባ ፣ ገሪማ ፣ እአ
 ባ ፣ ከቡር ፣ በምንት ፣ ጸዋዕከኔ ፣ ወአይዳዕከኔ ፣ ምንት ፣ ውሕቱ ፣ ነገሩ ። ወይቤ
 ሎ ፣ ቅዱስ ፣ አባ ፣ ጳጳሳዎን ፣ ለአባ ፣ ገሪማ ፤ እስመ ፣ ኃይለ ፣ እግዚአብሔር ፣
 480 ሀሎ ፣ ምስሌከ ⁽⁷⁾ ። ሰማዕኩ ፣ ፪ ፣ ዕደወ ፣ እንዘ ፣ ያስተዋድዩከ ። ወይቤሎ ፤ አይ
 ድዐኒኬ ፣ ምንት ፣ ውሕቱ ፣ ነገሩ ። ወይቤሎ ፣ አባ ፣ ጳጳሳዎን ፤ በሊዐከአ ፣
 ምስለ ፣ አካው ፣ ቀደስከ ፣ ቀርባን ። ወነገሮ ፣ አባ ፣ ገሪማ ፣ ክሎ ፣ ዘክነ ፣ ላዕ
 ሌሁ ፣ እምጥንቱ ፣ እስከ ፣ ተፍጻሜቱ ፣ ወሶበ ፣ ሰምዐ ፣ ቅዱስ ፣ ጳጳሳዎን ፣
 ረገሞው ፣ ለእሙንቱ ፣ ዕደው ፣ እንዘ ፣ ይብል ፤ ውጉዛነ ፣ ኩኑ ፣ በአፈ ፣ አብ ፣
 485 ወወልድ ፣ ወመንፈስ ፣ ቅዱስ ፣ ወበአፈ ፣ እግዚአብሔር ፣ ማርያም ፣ ወበአፈ ፣ ጳ

(1) B add. ወውክቱስ ፣ እምድሳረ ፣ እሙንቱ ፣ ቅዱሳን ፣ ውሕቱ ፣ (sic) ይስሓቅ ፣ ኃዘነ ፣ እስመ ፣ ይውሕዝ ፣ ደሙ ፣ እምጉርጌሁ. — (2) > B. —

(3) > A. — (4) A > da በአብ. — (5) A > ወ"ይ". — (6) A > ወ"ል". —

(7) A < da እ"ላ".

ድቃን ፡ ወሰማዕት ፡ ወጸርት ፡ ኩሎሙ ፡ ሰማያዊያን ፡ ወምድራዊያን ፡ እንዘ ፡
ይብሉ ፤ አሜን ፡ ወአሜን ፡ ለይኩን ፡ ወይቤሎ ፡ አባ ፡ ጳጳሳዎን ፡ ለአባ ፡
ገሪማ ፤ ጸሎትክ ፡ ወበረከትክ ፡ ተሀሉ ፡ ምስሌየ ፡ ወውኢቱኒ ፡ ይቤሎ ፤ በጸሎ
ትክ ፡ ተማኅባንኩ ፡ እኣባ ፡ ክቡር ፡ ወአተዉ ፡ ውስተ ፡ ማኅደሮሙ ፡ ሰላሙ ፡
490 ተውሂበሙ ፡ ወበጸሎቱ ፡ ለቅዱስ ፡ አባ ፡ ገሪማ ፡ ያድኅኒ ፡ እምሲኦል ፡
ሠርም⁽¹⁾ ፡ ለዓለሙ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡ ፤ ፡

፯⁽²⁾ ፡ ወእምዝ ፡ ከነ ፡ አሐተ ፡ ዕለተ ፡ እንዘ ፡ ይጽሕፍ ፡ ነቢሮ ፡ ቃለ ፡ መለ
ክት ፡ በጽሐ ፡ ሱላሜ ፡ ዘ፲ወ፪ ፡ ሰዓተ ፡ ዕለት ፡ አመ⁽³⁾ ፡ የዐርብ ፡ ፀሓይ ፡
ተንሥኦ ፡ ከመ ፡ ይጸሊ ፡ ወቀጸባ ፡ ለፀሓይ ፡ ወቆመት ፡ መጠነ ፡ ፫ ፡ ሰዓት ፡
495 ወፈጸሞ ፡ ጸሎቶ ፡ ዐረቢት ፡ ሶቤሃ ፡ ወአክኩቶ ፡ ለእምዚአብሔር ፡ ዘአርአየ ፡
መንከረ ፡ በላዕለ ፡ ቅዱሳኒሁ ፡ ፤ ፡

፰⁽⁴⁾ ፡ ወሀሎ ፡ ፩ ፡ አድግ ፡ ተባዕታይ ፡ ዘይትለክክ ፡ ለአባ ፡ ገሪማ ፡ ወይጽ
ዕን ፡ ወንጌሎ ፡ ወከርኖሎ ፡ መጠነ ፡ ፲ ፡ መሳፍር⁽⁵⁾ ፡ ወሚካኤል ፡ ወገብርኤል ፡
ይመርሕዎ ፡ ወያበጽሕዎ ፡ ኀበ ፡ መካኑ ፡ ለቅዱስ ፡ ቂርቆስ ፡ ወያበጽሕዎ ፡
500 ወትረ ፡ በበ፪ ፡ አውራሳ ፡ እምዓመት ፡ እስክ ፡ ዓመት⁽⁶⁾ ፡ ወነበረ ፡ ከመዝ ፡
እንዘ ፡ ይትለክክ ፡ ፲ወ፯⁽⁷⁾ ፡ ዓመተ ፡ ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ያበልዕዎ ፡ ኀብስተ ፡
ወሰመሎ ፡ ስሞ ፡ ገብረ ፡ ቂርቆስ ፡ ወእንዘ ፡ ሀሎ ፡ ከመዝ ፡ ይትለክክ ፡ ሐመ ፡
ዐቢየ ፡ ሕማመ ፡ ውኢቱ ፡ አድግ ፡ ወሞተ ፡ እንዘ ፡ ኢያክሞርዎ ፡ ወአስ
ተርአሎ ፡ ቂርቆስ ፡ ለ፩ ፡ ቀሲስ ፡ ወይቤሎ ፤ ተንሥኦ ፡ ወአብኦ ፡ ወቅብሮ ፡
505 ለውኢቱ ፡ አድግ ፡ በኀበ ፡ ሞተ⁽⁸⁾ ፡ ወአብኦዎ ፡ ወቀበርዎ ፡ ህየ ፡ አመ ፡
፳ወ፯ ፡ ለጥር ፡ ወሰሚዎ ፡ አባ ፡ ገሪማ ፡ ዘንተ ፡ በከየ ፡ ብከየ ፡ መሪረ ፡ ወዐ
ቢይ ፡ ተኣምሪሁ ፡ ለአባ ፡ ገሪማ ፡ ወከነ ፡ አሐተ ፡ ዕለተ ፡ እንዘ ፡ ይጽሕፍ ፡
ነቢሮ ፡ ታሕተ ፡ ምጽላለ ፡ ዕፀው ፡ ወተፍኦ ፡ ምፈቆ ፡ ላዕለ ፡ ዐቢይ ፡ እብን ፡
ወከነ ፡ ማየ ፡ ሕይወት ፡ ወብዙኃን ፡ ሕሙማን ፡ ሶበ ፡ ይትቀብኩ⁽⁹⁾ ፡ ይትፈ
510 ወሱ ፡ ወከማሁ ፡ ለነኒ ፡ ይፈውሰነ ፡ እምሕማመ ፡ ኀጢአት ፡ ለዓለሙ ፡
ዓለም ፡ አሜን⁽¹⁰⁾ ፡ ፤ ፡

፱ ፡ ስምዑ ፡ ካዕበ ፡ ተኣምረ ፡ ዐቢየ⁽¹¹⁾ ፡ እንዘ ፡ የኀልፍ ፡ ቅዱስ ፡ አባ ፡ ገሪ
ማ ፡ ፩ ፡ ዕለተ ፡ ርእየ ፡ እለ ፡ የሐርሱ ፡ በሰንበተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወይቤሎሙ ፤
እርጉማን ፡ ሰብኦ ፡ ለምንት ፡ ከመዝ ፡ ትገብሩ ፡ በሰንበተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወፀ
515 ረፉ ፡ ላዕሌሁ ፡ ዐቢየ ፡ ዕርፈተ ፡ ዘኢይደሉ ፡ ተናግሮ ፡ ወዘበጥዎ ፡ ዐቢየ ፡ ዝ
ብጠተ ፡ ኀቢሮሙ ፡ ወረገጥሙ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፤ ኩኑ ፡ ርጉማነ ፡ ወውስተ ፡
ሀገርከሙ ፡ ይፍረይ ፡ ስርፍይ ፡ ወኢትጥዐምዎ ፡ እምኔሁ ፡ ወኢምንተኒ ፡ ሣዕረ ፡
ጉንት ፡ ይኩን ፡ ሲሳይከሙ ፡ ወልብስከሙሂ ፡ ይኩን ፡ ልሕጸ ፡ ዕዕ ፡ ወቤተ ፡

(1) Mss. ሰርማ. — (2) > B. — (3) A ከማሁ, B ከመ. — (4) > B. —

(5) A > da መጠ". — (6) A add. በበ፯ዕለት. — (7) B ፲ወ፩. — (8) B add.

ወሶበ ፡ ፀብሐ ፡ ረከበ ፡ ለውኢቱ ፡ አድግ ፡ ኀበ ፡ ሞተ. — (9) A ይትቀብኩ. —

(10) B > da ወከ". — (11) B > da ፱.

- ክርስቲያኒክሙኒ ፡ ኢይትፈጸም ፡ ሐኒጾታ ፡ ወአዋልዲክሙኒ ፡ ኢይትሐፀያ ፡
 520 ወኢይትዋሰባ ፡ ደናግል ፡ ወጂዋክሙኒ ፡ ይኩን ፡ በከ ፡ ወእንሰሳክሙኒ ፡ ይኩን ፡
 ለባዕድ ፡ በከመ ፡ ሰዐርክምዋ ፡ ከማሁኒ ፡ ይሰዐር ፡ መርገምክሙ ፡ እከከ ፡ ለፃ
 ለመ ፡ ፃለም ፡ ወለትውልደ ፡ ትውልድ ፡ ወኢይትፈጸም ፡ ነገርክሙ ፡ በክሉ ፡
 ጊዜ ፡ ዘእንበለ ፡ ይዕርብ ፡ ፀሓይ ፡ ኢይጥፀሙ ፡ እክለ ፡ በሰንበት ፡ ወኢይኅበር ፡
 መሥዋዕትክሙ ፡ ምስለ ፡ መሥዋዕት ፡ አግባቢ ፡ ወይኩን ፡ መሥዋዕትክሙ ፡
 525 ከመ ፡ መሥዋዕት ፡ ሮም ፡ ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ ነሥኦ ፡ ማየ ፡ ወተሐጽበ ፡ እደ
 ዊሁ ፡ ወነጽሐ ፡ ውስተ ፡ ሀገሮሙ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡ እግዚእነ ፡ በወንጌል ፤ ጸበ
 ልክሙኒ ፡ ዘተለወኒ ፡ እምሀገርክሙ ፡ ንነግፍ ፡ ለክሙ ።
- ወዘንተ ፡ ክሉ ፡ ተኣምረ ፡ ሰሚያ ፡ ገብረ ፡ መስቀል ፡ ንጉሥ⁽¹⁾ ፡ ሐረ ፡ ኅቤ
 ሁ ፡ እንዘ ፡ ሀሎ ፡ ኅበ ፡ ደብረ ፡ መደራ ፡ እንተ ፡ ስማ ፡ ቤተ ፡ መስቀል ፡ ወ
 530 ሰገደ ፡ ታሕተ ፡ እገሪሁ ፡ ወአስተብቁሥ ፡ ከመ ፡ ይባርክ ፡ ላዕለ ፡ መንግሥቱ ፡
 ወይቤሎ ፡ ቅዱስ ፤ ይባርክ ፡ ላዕሌከ ፡ ወላዕለ ፡ መንግሥትከ ፡ ዘአጽንዐ ፡ መን
 ግሥቶ ፡ ለቄስጠንጢኖስ ፡ ዘኅሠሠ ፡ ዕፀ ፡ መስቀሉ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወዘባረክሙ ፡
 ለሕፃናት ፡ ወአንበሮሙ ፡ ውስተ ፡ ሕፅኑ ፡ ወይቤ ፡ ዘመጠነዝ ፡ ሕፃን ፡ ዘተወ
 ከፈ ፡ በስምየ ፡ ኪያየ ፡ ተወከፈ ፡ ያብዝኅ ፡ ለከ ፡ ዘርአከ ፡ እለ ፡ እምድኅሬከ ፡
 535 ወያግርር ፡ ፀረከ ፡ ታሕተ ፡ እገሪከ ፡ ወወሀበ ፡ አምታ ፡ ብኩኅ ፡ ወይቤሎ ፤
 አይቴ ፡ አሐንጽ ፡ ለከ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወተንሥኦ ፡ ቅዱስ ፡ ወጸለየ ፡
 ወርእየ ፡ እንዘ ፡ ይወርድ ፡ ብርሃን ፡ ፀቢይ ፡ ኅበ ፡ ይእቲ ፡ ምድር ፡ ወይቤሎ ፤
 ዝየ ፡ ይደሉ ፡ ከመ ፡ ትሕንጽ ፡ ሊተ ፡ ወአዘዘ ፡ ንጉሥ ፡ ከመ ፡ ያምጽኩ ፡ ዕፀ
 ዊሃ ፡ ወእበኒሃ ፡ ጽኑዓነ ፡ ሐራ ፡ ወተጋብኩ ፡ ኅቤሃ ፡ ጠቢባን ፡ ወለባውያን ፡
 540 እለ ፡ የአምሩ ፡ ሐኒጾ ፡ ወገብሩ ፡ ዕፀዊሃ ፡ በትእምርተ ፡ መስቀል ፡ ወውስተ ፡
 መሰረታቲሃኒ ፡ ወገብሩ⁽²⁾ ፡ አልባሰ ፡ ውስተ ፡ ሠረገላሃ ፡ በእንተ ፡ ዕበዩ ፡ ወከ
 ብሩ ፡ ለአባ ፡ ገራማ ፡ ወፈጸመ ፡ ሐኒጾታ ፡ በዕፀው ፡ ወበአእባን ፡ ወኅጺን⁽³⁾ ወይቤ ፡
 ንጉሥ ፤ በእንተ ፡ ዕበዩ ፡ ለአባ ፡ ገራማ ፡ ዘርሱይ ፡ በግርማ ፡ ፈጸምኩ ፡ ዘንተ ፡
 ደብተራ ፡ ወወሀበ ፡ ምድረ ፡ ጣፋ ፡ ቄላሃ ፡ ወደጉዓሃ ፡ ዕፀዊሃ ፡ ወሳዕራ ፡ ወ
 545 ማያ ፡ ወክሉ ፡ ዘይትወሀብ ፡ ላቲ ፡ ለቤተ ፡ ነጋሂ⁽⁴⁾ ፡ ከመ ፡ ይኩኖሙ ፡ ሲሳ
 ዮሙ ፡ ለመነከሳት ፡ ምስለ ፡ አባ ፡ ምኒቶሙ ፡ ከመ ፡ ይግበሩ ፡ ተዝካሮ ፡ ለአባ ፡

(1) B ወበውእቲ ፡ መዋዕል ፡ ሰምዑ ፡ ገብረ ፡ መስቀል ፡ ንጉሥ ፡ ኒሩቶ ፡ ለ
 አባ ፡ ገራማ ፡ ዘከመ ፡ ይገብር ፡ ተኣምራተ ፡ ወመንክራተ ፡ ወዘከመ ፡ ያነሥኦ ፡
 ምውታን⁽¹⁾ ፡ ወይከስት ፡ አዕይንተ ፡ ዕውራን ፡ ወያረውጸሙ ፡ ለኅንካሳን ፡ ወያወ
 ጽኦሙ ፡ ለአጋንንት ፡ ወለእለ ፡ ለምጽ ፡ ይነጽሑ ፡ ወጽሙማን ፡ ይጸምዑ ፡ ሰበ ፡
 ይጼሊ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ብእሴ ፡ እግዚአብሔር ፡ በከመ ፡ ጽሑፍ ፡ ውስተ ፡ ግብሮ
 ሙ ፡ ለ፲ወ፪ሐዋርያቲሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢ" ከ" ፡ ወይመትሩ ፡ እምጽንፈ ፡ ልብ
 ሶሙ ፡ ወሰበኖሙ ፡ ያኑብሩ ፡ ዲበ ፡ ደያን ፡ ወይፈውሱ ፡ ወከማሁ ፡ ኢሐፀ ፡
 ግብሩ ፡ ለአባ ፡ ገራማ ፡ እንዘ ፡ ይገብር ፡ ተኣምረ ፡ ወመንክረ ፡ ወዘንተ ፡ ሰበ ፡
 ሰምዐ ፡ ገብረ ፡ መስቀል ፡ ንጉሥ. — (2) A > da ዕፀዊሃ. — (3) A ሠናያን. —
 (4) A ቤ" ክርስቲያን.

ገሪማ፡ ወመሀበ፡ ዐድዋሃ፡ ታበ፡ አጉዮየ፡ ዕፀወ፡ ገዳም፡ ምሳሕ፡ ወስብዲቶ⁽¹⁾፡
 እስከ፡ ማየ፡ ልሕነት፡ = ወአውገዘ፡ ንጉሥ፡ ገብረ፡ መስቀል፡ ከመ፡ እ.ይ
 ባእ፡ ላዕሌሆን፡ እ.መኰንን፡ ወእ.ቃለ፡ ንጉሥ⁽²⁾፡ = ወይቤ፡ ከማሁ፡ ይግበሩ፡
 550 እለ፡ እምድሳሬየ፡ = ወካዕበ፡ ይቤ፡ አዕበይናሃ፡ ወአከበርናሃ፡ እምአለ፡
 ቀዳማሃ፡ ወደኃራሃ፡ በእንተ፡ ዘወረደ፡ ቃለ፡ አብ፡ ላዕሌሃ፡ ወቃለ፡ እግዚአብ
 ሔር፡ እግዚእነ፡ እ.የሱስ፡ ክርስቶስ⁽³⁾፡ ወሚካኤል፡ ወገብርኤል፡ ይትናገሩ፡
 ምስሌሁ፡ ወይእቲ፡ ደብር፡ ተመሰለት፡ ከመ፡ ደብረ፡ ሲና፡ ወከመ፡ ደብረ፡
 ታቦር፡ ወከመ፡ ፈለገ፡ ዮርዳኖስ፡ በእንተ፡ ቃለ፡ እግዚአብሔር፡ ዘወረደ፡
 555 ላዕሌሃ፡ = በጸሎቱ፡ ለአባ፡ ገሪማ፡ ይምሐረነ፡ እግዚአብሔር፡ ወይስረይ፡ ታ
 ጢአተነ፡ ለዓለም፡ አሜን⁽⁴⁾፡ ፤፤

፲፡ ወ⁽⁵⁾ ከነ፡ አሐተ፡ ዕለተ፡ ነሥአ፡ ሐረገ፡ ወይን፡ ወተከላ፡ ታሕተ፡
 ኩነትህ፡ ውስተ፡ ምሥራቃ፡ ላይእቲ፡ ቤተ፡ ክርስቲያን፡ ወበቄለ፡ ሶቤሃ፡
 በይእቲ፡ ዕለት፡ ወፈርዮት፡ ወአዕረጋ፡ ለመሥዋዕት፡ = ወይወርድ፡ ብርሃን፡
 560 በውኩቻ፡ ወባረከ፡ ላዕሌሃ፡ ብእሴ፡ እግዚአብሔር፡ = ወእምዝ፡ ተጋብኡ፡
 ሰብእ፡ ብኩታን፡ ሰሚዎሙ፡ ኂሩቶ፡ ወተምህሩ፡ እምኔሁ፡ ነገረ፡ በቀዳሚት⁽⁶⁾፡
 ወያለብሰሙ፡ አስኬማ፡ ንጹሐ፡ ወከነ፡ አባ፡ ገሪማ፡ ከመ፡ እንጦንስ፡ ወመ
 ቃርስ፡ ከዋክብተ፡ ብርሃን፡ ወከኑ፡ ሿ፡ ማኅበር፡ ወለላማኅበሩ፡ የወ፶፡ ወ
 ሠርዐ፡ ሎሙ፡ ሥርዐተ፡ ቀኖና፡ ዘይደሉ፡ ለምንነትና፡ ከመ፡ እ.ያጽርዑ⁽⁷⁾፡
 565 ጸሎተ፡ መዓልተ፡ ወሌሊተ⁽⁸⁾፡ ፤፤

፲ወ፩⁽⁹⁾፡ ወአሐተ፡ ዕለተ፡ ወረደ፡ ውስተ፡ ሕፅነ፡ ደብር፡ ወባረከ፡ በትእ
 ምርተ፡ መስቀል፡ ክቡር፡ ወአውፅእ፡ ማየ፡ እምኩነትህ፡ ወበህየ፡ ወረቀ፡ ም
 ፈቆ፡ ውስተ፡ ኩነትህ፡ = ወይቤ፡ ይኩን፡ ፈውሰ፡ ለኩሉ፡ ዘይትቀባእ፡ በር
 ትዕት፡ ሃይማኖት፡ = ወከነ⁽¹⁰⁾፡ ካዕበ፡ እንዘ፡ ይጽሕፍ፡ ወድቀ፡ ብርዕ፡ ወበ
 570 ቄለ፡ ሶቤሃ፡ ወአንከሩ፡ ሕዝብ፡ ወሰብሕዎ፡ ለእግዚአብሔር፡ ዘአርአየ፡
 መንክራቲሁ፡ በላዕለ፡ ቅዱሳኒሁ፡ ገባርያነ፡ ሥምረቱ፡ = ወነገርዎ፡ ለንጉሥ፡
 ገብረ፡ መስቀል፡ ተኣምረ፡ ብፁዕ፡ አባ፡ ገሪማ፡ = አስተባረከ፡ ንጉሥ፡
 ወሰገደ፡ ሎቱ፡ ወስማ፡ ላይእቲ፡ ሀገር፡ አተፈት፡ ወመሀበ፡ ይእተ፡ ሀገረ፡
 ታበ፡ ገብረ፡ ተኣምረ፡ ወጊባትሂ፡ ወእለ፡ ምስሌሃ፡ ፯፡ አሀጉረ፡ ከመ፡ ይግ
 575 በሩ፡ ተዝካሮ፡ ለአባ፡ ገሪማ፡ ወለገብረ፡ መስቀል፡ ለመካነ፡ መደራ፡ =

፲መ፪⁽¹¹⁾፡ ወአሐተ፡ ዕለተ፡ እንዘ፡ የኃልፍ፡ አባ፡ ገሪማ፡ ምስለ፡ አባ፡

(1) A ወብዲቶ. — (2) B ነጋሢ. — (3) A > da ወቃ" እግ". — (4) B > da በጸ. — (5) > B. — (6) A > da ተም". — (7) B ከመ፡ ያፈቅሩ፡ በጸሎት፡ ወይትወከፉ፡ ነግደ፡ ወእ.ያጽርዑ. — (8) B >, add. ዘበበጊሁ(!)፡ ወህየ፡ ይነብሩ፡ ኔራን፡ ወንጹሓን፡ እለ፡ አስመርዎ፡ ለእግ". — (9) > B. — (10) B add. በውእቱ፡ መዋዕል፡ ለአከ፡ ታቤሁ፡ ገብረ፡ መስቀል፡ ንጉሥ፡ ከመ፡ ይቀድስ፡ አብያተ፡ ክርስቲያናት፡ ዘኃነአ፡ እንዘ፡ ኩሎ፡ ህየ፡ አውፅእ፡ ማየ፡ በትእምርተ፡ መስቀል፡ ወእንዘ. — (11) > B.

ይምክታ ፡ ማክከለ ፡ ፪ ፡ አድባር ፡ አጽደፈ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ጸላኤ ፡ ሠናዶች ፡
 ዐቢዩ ፡ ኢብነ ፡ ወባረክ ፡ ሰቤሃ ፡ አባ ፡ ገሪማ ፡ ወቆመት ፡ ይእቲ ፡ ኢብነ ፡ ወሀ
 ለወት ፡ ኢስከ ፡ ዮም ፡ ወለክከ ፡ ኃቤሁ ፡ ቅዱስ ፡ ጳጳሳዊምን ፡ እንዘ ፡ ይብል ፤
 580 አወልድዩ ፡ ነፃክ ፡ ንትራከብ ፡ እምቅድመ ፡ ትፃክ ፡ ነፍስነ ፡ እምሥጋነ ፡
 ወሶብ ፡ ተራከቡ ፡ ክልኤሆሙ ፡ ጻድቃን ፡ ተሓቀፉ ፡ በበይናቲሆሙ ፡ ወተናገሩ ፡
 ዕባያቲሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ወነገሮ ፡ ዘከመ ፡ ዘበጥዎ ፡ ወይቤሎ ፤ ተዐገሥ ፡
 አወልድዩ ፡ ኢሰማዕከኑ ፡ ዘከመ ፡ ዘበጥዎ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወአዕረቅዎ ፡ ልብሶ ፡
 ተዐገሥ ፡ አወልድዩ ፡ ዝነቱ ፡ ተግሣጽ ፡ ዐቢይ ፡ ውእቱ ፡ በመንግሥተ ፡
 585 ሰማያት ፡ ወተጋብኡ ፡ እሙንቱ ፡ ቅዱሳን ፡ እለ ፡ ነበሩ ፡ ቀዳሙ ፡ አመ ፡ ፳ ፡
 ለዩካቲት ፡ ዘውስተ ፡ ድራረ ፡ ጸም ፡ ወነበሩ ፡ ኢስከ ፡ ይትፌጸም ፡ በዓለ ፡ ፋሲካ ፡
 ወእምዝ ፡ ተሓቀፉ ፡ በበይናቲሆሙ ፡ ወበከዩ ፡ ብካዩ ፡ መሪረ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፤
 ኢንትራከብ ፡ ዳግመ ፡ በዝ ፡ ዓለም ፡ ዘእንበለ ፡ በመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ ወዘንተ ፡
 ብሂሎሙ ፡ ገብኡ ፡ ውስተ ፡ ማኅደሮሙ ፡ እንዘ ፡ ዩክኩትዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡
 590 ወለቀሲስ ፡ አባ ፡ ገሪማ ፡ ሠምረ ፡ ዕጣኖ ፡ ከመ ፡ ዕጣነ ፡ አሮን ፡ ወዘካርያስ ፡
 ወመሥዋዕቶ ፡ ከመ ፡ መሥዋዕተ ፡ አቤል ፡ ጻድቅ ፡ ለእመ ፡ ኢዶዶ ፡ አባ ፡ ገሪ
 ማ ፡ ለኢትዮጵያ ፡ እምክነት ፡ ዕልውተ ፡

ወእምዝ ፡ ለቅዱስ ፡ አባ ፡ ገሪማ ፡ አስተርአዮ ፡ መድኅን ፡ አመ ፡ ፲ወ፯ ፡ ለ
 ሰኔ ፡ ወይቤሎ ፤ ሰላም ፡ ለከ ፡ ኦፍቄርዩ ፡ አባ ፡ ገሪማ ፡ ኖሁ ፡ ተሰምዐ ፡ ጸሎ
 595 ትከ ፡ ወስከለትከ ፡ ወመጻእኩ ፡ ኃቤከ ፡ ከመ ፡ አስተፈሥሐከ ፡ ወይእኬኒ ፡
 አፍልሰከ ፡ እምጻማ ፡ ውስተ ፡ ዕረፍት ፡ በእንተ ፡ ዘመነንከ ፡ ምድራዊተ ፡ መን
 ግሥተ ፡ አነ ፡ እሁበከ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ ዘኢይበሊ ፡ ወዘኢይማስን ፡
 ወሀየንተ ፡ ዘመነንከ ፡ ቀጠንተ ፡ አልባስ ፡ ዘወርቅ ፡ አነ ፡ አለብሰከ ፡ አልባስ ፡ ዘ
 ኢይበሊ ፡ ሀየንተ ፡ ዘመነንከ ፡ ሀገረከ ፡ አነ ፡ እሁበከ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ሰማያ
 600 ዊተ⁽¹⁾ ፡ ዘገብረ ፡ ተዝካረ ፡ ወዘተክመነ ፡ በጸሎትከ ፡ አነ ፡ እሁብ ፡ ሞገሰ ፡ በቅ
 ድመ ፡ ሰማያዊያን ፡ ወምድራዊያን ፡ ወአወርሶ ፡ በመንግሥተ ፡ ሰማያት⁽²⁾ ፡
 ወዘአጽሐፈ ፡ መጽሐፈ ፡ ገድልከ ፡ ወዘጸሐፎ ፡ ወዘተርጐም ፡ አነ ፡ እጽሕፍ ፡
 ስሞሙ ፡ ውስተ ፡ መጽሐፈ ፡ ሕይወት ፡ ዘክብልዐ ፡ ርትባነ ፡ ወዘአስተዩ ፡
 ጽሙእነ ፡ በዕለተ ፡ ተዝካርከ⁽³⁾ ፡ አነ ፡ አበልዎሙ ፡ ኅብስተ ፡ ሕይወት ፡ ወአሰ
 605 ትዮሙ ፡ ጽዋዐ ፡ ሕይወት ፡ ዘኢይነዕፍ⁽⁴⁾ ፡ ወዘጸለዩ ፡ በዕለተ ፡ ተዝካርከ ፡ አነ ፡
 አሰምዎ ፡ ማኅሌተ ፡ ዘሊቃነ ፡ መላእክት ፡ መንፈሳዊያን ፡ ወዘአምስሐ ፡ ነዳያነ ፡
 ወምስኪናነ ፡ አነ ፡ አመስሐ ፡ ውስተ ፡ ቀዳሚት ፡ ምሳሕ ፡ ዘ፲፱ ፡ ዓመት ፡ አመ ፡
 እነግሥ ፡ ምስለ ፡ ጻድቃን ፡ ወሰማዕት ፡ ወዘያለብስ ፡ ዕሩቅ ፡ በዕለተ ፡ ተዝካ
 ርከ ፡ አነ ፡ አለብሰ ፡ ልብሰ ፡ ጳዴር ፡ ዘኢገብሮ ፡ እደ ፡ ሰብእ⁽⁵⁾ ፡ ወዘሂ ፡ ጻመ

⁽¹⁾ B add. ሀየንተ ፡ ዘመነንከ ፡ አብያተ ፡ ዘየኃልፍ (sic) ፡ አነ ፡ እሁበከ ፡ አብያ
 ተ ፡ ዘኢየኃልፍ ፡ ዘሕይወት. — ⁽²⁾ A > da ኸወ". — ⁽³⁾ A > በዕ" ተ". —
⁽⁴⁾ A > da ወአሰ". — ⁽⁵⁾ B add. አነ ፡ አስተቈጽሎ ፡ አክሊለ ፡ ብርሃን ፡ ዘኢ
 ይጸልም ፡ ወዘኢይጠፍእ.

- 610 ወ ፡ ወጽህቀ ፡ በእንተ ፡ መጽሐፈ ፡ ገድልከ ፡ አኒ ፡ አስተፈሥሐ ፡ በመንግሥ
ትየ ፡ አመ ፡ ትወፅእ ፡ ነፍሱ ፡ እምሥጋሁ ፡ ኢያቀርበሙ ፡ ጎቤሁ ፡ መላእክተ ፡
ጽልመት ፡ አላ ፡ አመጽእ ፡ ወአቀውም ፡ ምስሌሁ ፡ ለመላእክተ ፡ ብርሃን ። ወ
ዘሂ ፡ ሐነጸ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያንክ ፡ አኒ ፡ እሁብ ፡ ጀወጂ ፡ መካነ ፡ ብርሃን ፡ ወለ
ዘሂ ፡ አንበሮ ፡ ውስተ ፡ ቤቱ ፡ ለዝንቱ ፡ መጽሐፍ ፡ ኢይበውእ ፡ ሕማመ ፡ ብድ
- 615 ብድ ፡ ወጻማ ፡ ወኢሞተ ፡ ሰብእ ፡ ወኢሞተ ፡ ላህም ፡ ወኢጥፍአተ ፡ እክል ።
ወዘአንበባ ፡ ለዝንቱ ፡ መጽሐፍ ፡ በልብ ፡ ጥቡፅ ፡ ወዘሰምዖ ፡ ዘእንበለ ፡ ህኬት ፡
አኒ ፡ አድኅኖ ፡ እምክሉ ፡ ምንዳቤ ፡ ወሕማም ፡ ወደዌ ፡ ፅዱብ ፡ ወዘያበውእ ፡
መባእ ፡ አው ፡ ፅግነ ፡ ወቅብእ ፡ አኒ ፡ አበውእ ፡ ውስተ ፡ መንግሥትየ ። ወንጉ
ሥሂ ፡ ዘይሁብ ፡ ቀጠንተ ፡ አልባስ ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያንክ ፡ ወዘያከብር ፡ መካ
- 620 ንክ ፡ አኒ ፡ አከብሮ ፡ በመንግሥትየ ፡ ወእጼግዎ ፡ ግረተ ፡ ፀር ፡ ወዳኅኖ ፡ ወሰ
ላመ ፡ ምስለ ፡ መኳንንቲሁ ። ወሶበ ፡ ተናገሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአባ ፡ ገሬማ ፡
ወይቤሎ ፡ ብእሲ ፡ ጳድቅ ፡ ለመድኅን ፤ ዘንተ ፡ ክሉ ፡ ዘወሀብከኒ ፡ ይትክኩት ፡
ወይሴባሕ ፡ ስምክ ፡ ዘገብረ ፡ ተዝካርየ ፡ ወዘአጽሐፈ ፡ መጽሐፈ ፡ ገድልየ ፡ ወ
ዘአምነ ፡ በጸሎትየ ፡ እስከ ፡ እስፍንቱ ፡ ትውልድ ፡ ትምሕሮ ፡ ሎቱ ። ወይቤሎ ፡
- 625 መድኅን ፤ እስከ ፡ ጀወጂ ፡ ትውልድ ፡ መሐልኩ ፡ ለክ ። ወይቤሎ ፡ ጳድቅ ፡ ለመ
ድኅን ፤ ውሉድሰ ፡ ለእመ ፡ አልቦቱ ። ወይቤሎ ፡ መድኅን ፤ ወለእመ ፡ አልቦቱ ፡
ውሉድ ፡ አኒ ፡ እሁብ ፡ ጀወጂ ፡ ምክፅቢተ ፡ ወዳዲ ፡ ዐቢየ ፡ ብስፊተ ፡ እነግረከ ፡
ወጽላሎተ ፡ ሞትሂ ፡ ኢይቀርበክ ። ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ ወሀቦ ፡ ሰላመ ፡ ወዐርገ ፡
ውስተ ፡ ሰማያት ፡ በዐቢይ ፡ ስብሐት ። ወቅዱስሰ ፡ አባ ፡ ገሬማ ፡ ተፈሥሐ ፡
- 630 ዐቢየ ፡ ፍሥሐ ። ወሶበ ፡ ጸብሐ ፡ ይቤሎሙ ፡ ለአኅው ፤ ሰላም ፡ ለክሙ ፡ አኅ
ዊየ ፡ ቅዱሳን ፡ እምይእኬሰ ፡ ኢትፊኦዩኒ ፡ በሥጋ ። ወሶበ ፡ ሰምዑ ፡ አኅው ፡
በከዩ ፡ ብከየ ፡ መሬረ ። ወይቤልዎ ፤ ለመኑ ፡ ተኅድገኒ ። ወይቤሎሙ ፤ አንሰ ፡
አሐውር ፡ ጎበ ፡ ክርስቶስ ፡ አምላኪየ ፡ ወለክሙኒ ፡ አኅድገክሙ ፡ ጎበ ፡ እግዚ
አብሔር ፡ ዑቁ ፡ ወግበሩ ፡ ዘአዘዝኩክሙ ። ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ ተሰወረ ፡ እምኔ
- 635 ሆሙ ፡ ወኢርእይዎ ፡ ዳግመ ፡ ወፈጸመ ፡ ገድሎ ፡ አመ ፡ ጀወጂ ፡ ለወርኅ ፡ ሰኔ ።
ጸሎቱ ፡ ወበረከቱ ፡ ተሀሉ ፡ ምስሌኒ ፡ ወትዕቀበኒ ፡ ለክሉኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡
አሜን ። ወሶበ ፡ ተፈጸመ ፡ ወተሰወረ ፡ እምኔሆሙ ፡ ተዘከሩ ፡ ዘሠርዐ ፡ ሎሙ ፡
በከመ ፡ ሥርዐቱ ፡ ለአባ ፡ ሲኖዳ ፡ ኢይቀርብ ፡ ቊርባነ ፡ ዓላማዌ ፡ ወኢይቀድስ ፡
ዘእንበለ ፡ ዘተኅርየ ፡ እመነከሳት ፡ ወሐዘኑ ፡ ወበከዩ ፡ በእንተ ፡ ዘተፈልጠ ፡
- 640 እምኔሆሙ ፡ ወየአክሉ ፡ ጎልቆሙ ፡ ለእሙንቱ ፡ መነከሳት ፡ ፳፻ ። ወይቤ ፡ ፩ ፡
እምኔሆሙ ፤ ርኢኩ ፡ አንሰ ፡ አኅውየ ፡ ወአርአየኒ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘከመ ፡ ይቁ
ድስ ፡ ዓመት ⁽¹⁾ ፡ ፪ ፡ ትመዘብር ፡ መካንነ ፡ ቅድስት ፡ እንተ ፡ ቀደሰ ፡ እግዚ
እኒ ፡ ምስለ ፡ መላእክቲሁ ፡ በእንተ ፡ ፍቅሩ ፡ ለአባ ፡ ገሬማ ፡ ወይነብሩ ፡ ህየ ፡
ሕዝበ ፡ ጠዋያን ፡ ወዐማፂያን ፡ ወይመሥጡ ፡ ነዳያኒ ፡ ወምስኪናኒ ፡ ወሎሙሰ ፡

(1) B ዓለማዊ.

- 645 ጽኑሕ⁽¹⁾ ፡ ደይኖሙ ። ወይኤኤ፤ ንስኣሎ ፡ ለእግዚእነ ፡ ያድኅነነ ፡ እመዐቱ ፡
 ወይከፍለነ ፡ እመንግሥቱ ፡ በትንብልናሃ ፡ ለእግዚእነ ፡ ማርያም ፡ ወላዲቱ ፡
 አምላክ ፡ በሚካኤል ፡ ወበገብርኤል ፡ ሊቃነ ፡ መላእክት ፡ ወበዑዕ ፡ አባ ፡ ገሬማ ፡
 ዘይሰድድ ፡ አጋንንቱ ፡ ወአውረደ ፡ በረከቶ ፡ ውስተ ፡ ዛቲ ፡ መካን ፡ ወበጸሎተ ፡
 ዠሎሙ ፡ ቅዱሳን ፡ ወሰማዕት ፡ ይከፍለነ ፡ ለዡልነ ፡ ዘበሰማያት ፡ መንግሥቱ ፡
 650 ወርሐት ።
 ስብሐት ፡ ለአብ ፡ ዘኅረዮ ፡ ለአባ ፡ ገሬማ ፡ ወቀደሶ ፡ እምክርሠ ፡ እሙ ፡
 ከመ ፡ ዮሐንስ ፡ ወኤርምያስ ፡ ወሰጊድ ፡ ለወልድ ፡ ዘወሀቦ ፡ ስልጣነ ፡ ከመ ፡
 አርዳኢሁ ፡ ቅዱሳን ፡ ወሰደዶሙ ፡ ለመናፍሐት ፡ ርኩሳን ፡ ወአኩቱት ፡ ለመን
 ፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ዘአውረሶ ፡ መንግሥቱ ፡ ሰማያት ፡ ፩ ፡ አምላክ ፡ ይኤኤ፤ ፡ ወ
 655 ዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን⁽²⁾ ፡ 11 ፡ 11 ፡ 11 ፡ 11 ፡

INTERPOLAZIONE AL F. 22 V. E SEGG.

del ms. Peterm. II Nachtr., 28 Kön. Bibl. Berlino.

- ስማዕኬ ፡ እንግርክ ፡ ከ (f. 23 r.) ከመ (1) ፡ ትጠይቅ ፡ ወትለቡ ፡ ወታኦምር ፡
 ኅይሉ (1) ፡ ለዝንቱ ፡ ነገር ፡ እስመ ፡ እለ ፡ ይብሉ ፡ ኃሰት ፡ በእንተ ፡ አርፎ ፡
 ዘጽሑፍ ፡ ውስተ ፡ ገድሉ ፡ ለአባ ፡ ገሬማ ፡ ኢያእማሮሙ (1) ፡ ወኢለቢዎሙ ፡ መ
 ጻሕፍት ፡ (1) ዘሀሎ ፡ ጽሑፍ ፡ ውስተ ፡ ገድሉ ፡ ለአባ ፡ ጸንጠሌዎን ፡ ዘይቤ ፡ በ
 660 እንተ ፡ ቀዳማዊ ፡ አርፎ ፡ አልቦ ፡ ዘተሰዎዐ ፡ ስሞሙ ፡ ለነገሥት ፡ አክሱም (1) ፡
 እመንግሥቱ ፡ አርፎ ፡ እስከ ፡ ባዜን ፡ ንጉሥ ፡ (v.) ዘበመንግሥቱ ፡ ዚአሁ ፡ አስ
 ተርአየ ፡ ከርስቶስ ፡ ንጉሠነ (1) ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ወከኑ ፡ ነገሥት ፡ ፪ ወ፪ነገሥት ፡
 እምበዜን ፡ እስከ ፡ አብርሃ ፡ ወአጽሐ (1) ፡ ከሣትያነ ፡ ብርሃን ፡ ፲ ወ፲ነገሥት ።
 ወከኑ ፡ ዡሉ ፡ ድሙር ፡ እመንግሥቱ ፡ አርፎ ፡ እስከ ፡ አብርሃ ፡ ወአጽብሐ ፡ ኅ
 665 ናጽያኒሃ ፡ ለገበዘ ፡ አክሱም ፡ ፵ ወ፵ነገሥት ፡ ወዓመታት ፡ ፲፻፸፻፵፻ ዓመት ፡
 መሕረትሂ ፡ በምንት (1) ወ፶በውስተ ፡ ቀመር ፡ ዲዮ (f. 24 r.) ቊልጥያኖስ ፡
 ንጉሥ ። ክቦ በእንተ ፡ ዳግማዊ ፡ አርፎ ፡ በከመ ፡ ነገረቶ ፡ ማርያም ፡ ለቶ
 ማስ ፡ እንዘ ፡ ተዐርግ ፡ ሰማየ ፡ እምኣመ ፡ ተሰቀለ ፡ እግዚእየ ፡ ወእግዚእከ ፡
 እስከ ፡ ዮም ፡ ፲ ወ፶ዓመት ፡ ፲ ወርሃ ፡ ፪ ወ፫ላት ፡ ወይቤላ ፡ እግዚእነ ፡ መሐ

(1) A ጽኑሕ. — (2) A add. ለዘጸሐፎ ፡ ወለዘአጽሐፎ ፡ ወለዘአንበቦ ፡ ወለዘ
 ሰምዖን ፡ ኅቡረ ፡ ይምሐሮሙ ፡ እግዚአብሔር ፡ በእንተ ፡ ጸሎቱ ፡ ለአባ ፡ ገሬማ ፡
 ወበእንተ ፡ ዡሎሙ ፡ ቅዱሳን ፡ ጻድቃን ፡ ወሰማዕት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡
 ወአሜን ፡ ለይኩን ፡ ለይኩን ፡ ወለገብረ ፡ ከርስቶስሂ ፡ ምስለ ፡ ደቂቁ ፡ ይምሐ
 ሮሙ ፡ በመንግሥቱ ። B invece add. ወእለ ፡ ሰማዕከሙ ፡ ቃለ ፡ ዝንቱ ፡
 መጽሐፍ ፡ ምስለ ፡ ጸሐፊሃ (1) ፡ ወአጽሐፊሃ (1) ፡ ምስሌሆሙ ፡ ይከፍልከሙ ፡
 ድርገተ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡ ወአሜን.

- 670 ልክ ፡ ለከ ፡ አማርያም ፡ እምየ ፡ ኢየሱስ ፡ ቃል ፡ ዘኢይኔሱ ፡ ከመ ፡ አልበ ፡
 ዘይመስለከ ፡ ኢበሰማይ ፡ ወኢበምድር ፡ እስመ ፡ ዘአውራጃ ፡ ጸርከኒ (!) ፡ በከር
 ሥከ ፡ ወጃግመት ፡ በሀበንከ ፡ ሰኣ (v.) ልኒ ፡ ዘትፈቅዲ ፡ ወትቤሎ ፡ ሀበኒ ፡ አ
 ሐቲ ፡ ሀገር ፡ ዓሥራተ ፡ የ ፡ (sic) ወይቤላ ፡ አዜብ ፡ ይኩንከ ፡ ወትቤሎ ፡ ክር
 ስቲያንኑ ፡ ወይቤላ ፡ ኒ ፡ ይእዜሰ ፡ ኢኩኑ ፡ ክርስቲያን (!) ፡ አላ ፡ ከመ ፡ አእባን ፡
 675 እሙንቱ ፡ ወይሰግዱ ፡ ለአርዌ ፡ ወእምድኅረዝ ፡ ይከውኑ ፡ ክርስቲያን (!) ፡ ወይ
 ባርክ ፡ እምነቶሙ ፡ በስምየ ፡ ከመ ፡ ፀሐይ ፡ ወያሐንጹ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡
 ፀቢይ (!) በስምየ (sic) ፡ መከን ፡ ኃበ ፡ ይሰመይ ፡ አክሱም = ወእሙንቱ ፡ ያወፍ
 ዩኒ ፡ ሃይማኖተ ፡ እመ ፡ (f. 25 r.) ምጽኦትየ ፡ ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ አወፈየኒ ፡
 ለገብርኤል ፡ ወአብአኒ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ሰማያዊት (!) = ወበህየ ፡ ረከብኩ ፡ አስ
 680 ማተ ፡ ኩሎሙ ፡ ጳድቃን ፡ እምአዳም ፡ እስከ ፡ ኅልቀተ ፡ ዓለም ፡ ወመልክዐ ፡
 ገጸሙ ፡ ሥዑል (!) ፡ በህየ ፡ እለ ፡ (v.) ተወለዱሂ ፡ ወእለ ፡ ሀለዎሙ ፡ ይትወ
 ለዱ ፡ ይሴብሑ ፡ ወይብሉ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘፈጠ
 ረኒ ፡ ለሕይወት ፡ ዘለዓለም = ወካዕበ ፡ እነግር ፡ ዘነገሮ ፡ መልአከ (!) ፡ በደብረ ፡
 ክሬብ ፡ በእን (v.) ተ ፡ ነገሥት (!) ፡ አክሱም ፡ ወከነ ፡ ጐልቆሙ ፡ እምአብርሃ ፡
 685 ወአጽብሐ ፡ እስከ ፡ አልዓሚድ ፡ ዘዓመታት ፡ ዘነግሡ ፡ የወፒዓመት ፡ ወገአው
 ፈኅ ፡ ወበመንግሥተ ፡ አልዓሚድ ፡ ወፀኡ ፡ እሉ ፡ ቅዱሳን ፡ ወእምአልዓሚድ ፡
 እስከ ፡ ሣልስ ፡ መንግሥተ ፡ አርዌ ፡ ወከነ ፡ ዓመታቲሁ ፡ ፎወጂአውራጃ ፡ ወጂ
 ዕለት ፡ ወጂነገሥት ፡ ወነበሩ ፡ ከመዝ ፡ እንዘ ፡ ይኤልዩ ፡ ሿማዓልተ ፡ ወሿሌሊተ ፡
 ወኢይጥዕሙ ፡ እከለ ፡ ወማየ ፡ ዘእንበለ ፡ በጀሰናብት ፡ ወ (26 r.), ecc.

NOTE.

V. 1. — Contrariamente all' uso invalso, e come già feci nell' edizione del *Gadla Takla Hāymānot*, separo coi due punti la cifra dal vocabolo seguente, ortografia, che, se non riscontrasi nei manoscritti più recenti, nei quali, peraltro, per meglio distinguere la cifra, la si scrive in rosso o in rosso ne sono tratteggiate le linee superiore ed inferiore, è confortata invece da ottimi codici antichi e sin dalle classiche iscrizioni aksumite. Altrettanto hanno fatto il Laurence nell' edizione del libro d'Ezra, lo Zotenberg nella edizione della cronica di Giovanni da Nikiou, e, recentemente, l'Esteves Pereira in quella della cronica di re Susenyos.

V. 4. — ወይቤ : sottinteso (come spesso nell' arabo, del cui لئ è questa una imitazione), ጸኣራ : ገንቱ : መጽሐፍ :; p. e. v. E. A. Wallis Budge, *The Life and Exploits of Alexander the Great*, vol. 1, London 1896, p. 213, 218, ecc.

V. 9. — **አስዐም : ታሕተ :**, da emendare forse in **አስመ :** ecc.?

V. 14. — **መስፍያኖስ :**, evidente corruzione, per uno scambio abbastanza frequente nella trascrizione della ξ, di (مقسميانوس) مسميانوس, MAΞIMIANOC. Strano è il ritorno, come se si trattasse di una traduzione, della forma corretta **መከስምያኖስ :** in un passo del cod. A : ma è forse emendamento dell' amanuense. — La favola della regale origine di Garimà trovasi pur nel *Gadla Aragāwi* : l'Alvarez lo dice figlio del re di Grecia, vale a dire dell' imperatore di Bizanzio.

V. 15. — **ስፍንገያ :** anche nel sinassario, secondo il Sapeto; **አፍንገ** nel ms. Or. 702 British Museum : non saprei di qual nome veramente questo sia corruzione.

V. 44. — **አስመ :**, come anche in altri passi in seguito, è senza dubbio il **ضمير الشأن** **ضمير القصّة** dei grammatici arabi, cioè l'إنّ che enuncia una proposizione, specialmente nel discorso diretto.

V. 52. — Assai desiderabile è il breve *gatl* di Panṭalēwon, conservatoci nell' antico ms. 110 della collezione d'Abbadie, e dal quale certo deriva l'articolo del sinassario pubblicato dal Sapeto, *Viaggio e missione*, ecc., p. 399-402. Secondo il sinassario, Panṭalēwon, figli di nobili della terra di Romè, **روميه**, **ሙዐዒፕ**, di quelli che stanno alla destra del re, crebbe santamente in un convento, e, ai tempi del re Al-Amèdà, figlio di re Sal'adobà, unitamente con gli altri otto santi, passò nel regno di Aksum; dopo qualche tempo di vita comune, ritirossi sopra un picciol colle, e, erettavi un' angustissima cella, con grandi astinenze vi restò, continuamente in piedi, 15 anni, episodio abbastanza frequente anche nelle leggende agiografiche abissine (cf., p. e., il *Gadla Takla Hāymānot*) e certamente derivante dalla notissima storia di Simeone Stilita. A lui si rivolse, per consiglio, prima di partire contro il re di Saba (**ሐሳ :**), il re Kālèb, traendone eccitamenti alla lotta e augurio di vittoria; dalla mano di quel santo, tornato vincitore, egli ricevette l'abito monacale. Infine, Panṭalēwon morì il 6 di ṭeqemt. — Non ostante alcune discrepanze, come intorno alla visita di Kālèb partente per la vendetta dei martiri di Nàgràn, è evidente che questo *gatl* è strettamente imparentato col *Gadla Aragāwi*. — È poi notevole come l'importanza di Panṭalēwon apparisca assai maggiore nella nostra omilia che non in tutti gli altri testi.

La menzione di Al'āmidā verisimilmente deriva dalle iscrizioni aksu-

mite, più che da un vero ricordo dei fatti. Il nome di quel re, **ዳዊዳስ**, **ኃለ : ዐረዳ :**, non par molto comune nell'onomastica sabea : cf. **ዳዊዳስ** in Hal. 529, v. 1, e Glaser 281 (*CIS* IV 1, 29), v. 1, 3.

V. 69. — Non chiara mi è l'espressione **አንቀጽ : ሚድ : ጥገተ : መንግሥት :**, nè più chiara doveva sembrare all'autore di B, che ne dà la inammissibile correzione **አንቀጽ : ጥገተ : መንግሥት .**

V. 72. — Anzichè **፩**, si sarebbe indotti a leggere **፩**; ma **፩** leggesi pure, certamente in relazione a questo passaggio, anche in seguito, al v. 81.

V. 109. — È notevole come il racconto della nostra omilia si scosti da quello del *Gadla Aragāwi*. Secondo questo ultimo, Aragāwi recasi primo in Aksum già cristiana, torna in Rom e di là guida alla corte di Al'āmidā i suoi compagni Liqānos, Yem'ātā, Şehmā, Gubā, Afṣē, Panṭalēwon e Alēf : ultimo vi arriva, invitato, Yeshāq. Invece, secondo la narrazione di Yoḥannes, il primo a passare in Abissinia sarebbe stato Panṭalēwon; più tardi, da questo chiamato, viene Yeshāq; infine, attratti dalla notizia della migrazione del re di Rom, vengono gli altri. — Notevole è altresì come nel novero dei nove santi l'omilia di Yoḥannes taccia il celeberrimo fondatore di Dabra Dāmmo, Aragāwi, che pur nel Tigrē doveva anche allora godere altissima fama, e Alēf, surrogandoli con Maṭā', identico verisimilmente con Yem'ātā, e con^c Oṣ. Dell'esclusione d'Aragāwi potrebbe esser forse cagione qualche inimicizia del clero o del vescovo di Aksum contro il vicino convento di Dāmmo?

È noto come i nomi dei nove santi, i quali dovetter tutti o quasi tutti essere Siri, ricordino le città o le diocesi siriane, ove que' missionari erano nati.

V. 110. — Su Liqānos cfr. specialmente Sapeto, *op. cit.*, p. 411, Ludolf, *Hist. aethiop.*, I. III, c. 3, e Wright, *Cat. of the eth. mss.*, p. 128. Liqānos ritirossi più tardi in Dabra Quanāṣel : «No cabeço q̄ esta cōtra leuāte (presso Aksum) esta outra igreja que se chama Abbalicanos, o qual santo jaz hi, e dizem que este era confessor da Rainha Candacia. Esta igreja he como anexa da grāde de Aquaxumo, e seruese pellos coneguos della. Esta casa e igreja de Abbalicanos, he antre elles de muita deuaçā, tābē v̄e a ella muita gente do lugar ouuir os officios : e tomar ha comunhā : e assi tē esta igreja ao pee do cabeço hū grāde lugar q̄ he sua freguesia» (Alvarez, *Verd. inf.*, p. 41).

V. 111. — Su Yem'atâ v. Sapeto, *ibid.* Il nome della sua patria, Qosyât, sarebbe secondo il Nöldeke, *Gött. Gel. Anz.*, 1896, p. 170, corruzione di فسبأ, فستات, فسطاط, la città costruita nel 642 dagli Arabi invasori presso l'antica Menfi. Non potrebbe invece ravvisarvisi *Kussdyé* كوسدي, Κοσσαῖοι, ove predicò ed eresse chiese mar Pethiôn, martirizzato poi nel nono anno del regno di Yazdegerd II? V. Hoffmann, *Auszüge aus Syrischen Akten Persischer Märtyrer*, p. 67.

V. 111. — Intorno a Şehmâ v. Sapeto, *ibid.*, Wright, *ibid.*

V. 112. — Su Gubâ e Afsê, v. Sapeto, *ibid.* Così, nella prima metà del secolo XVI, l'Alvarez descriveva il convento e la chiesa di Matâ' (o Yem'atâ) nel Gar'altâ: « Jũto deste lugar esta hũa serra muy alta: e nã largua pello pee, porq̃ tãto sera de largo em çima, como ẽ baixo, porq̃ toda he talhada como muro: de fragua direita toda calua sê nenhũa erua, nẽ verdura de nenhũa cousa. Em hũ dos agados. s. sobido do pee pera çima: esta hũ mosteiro casa de nossa senhora, q̃ se chama Abba-mata: dizẽ sere frades de boa vida... » Alvarez, *op. cit.*, p. 43.

V. 115. — ፫ : ቤት : በጸሎት : , in luogo di ቤተ : ቀጢን : « regia », espressione forse non compresa da Yohannes : in A trovasi ቤተ : ጸሎት .

V. 117. — Nei due mss. leggesi costantemente መታትው : usato con un verbo al singolare, laddove regolare sarebbe l'impiego di ማግባት : e del singolare del verbo.

V. 121. — አይጥዕሙ : ዘእንበለ : በ፫ፍሬ : ; abbastanza singolare è l'espressione.

Sulla leggenda di Arwê, v. Basset, *Études sur l'hist. d'Éthiopie*, p. 213; C. Conti Rossini, *Note etiopiche*, nel *Giorn. della Soc. As. It.*, 1897, p. 143; e sulla sua origine v. J. Halévy, *Traces d'influence indo-parsie en Abyssinie*, nella *Revue sémitique*, 1896, p. 261. Crede l'Halévy che questa leggenda sia derivata da quella parsi del serpente Ajis Dahâka : mi riservo di esporre altrove le ragioni che, secondo il mio avviso, potrebbero condurre ad una diversa e assai più semplice ipotesi.

V. 129. — Notinsi le espressioni ፱በእመት : ecc., in luogo di ፱እመት : ecc. : v. Prætorius, *Gramm. aeth.*, § 145.

Dalla presente omilia debbono essere state tratte le favolose notizie contenute nei mss. Bibl. Nat. Parigi et. 149, f. 51 v., e Brit. M. or. 494.

V. 264. — A proposito della chiesa che avrebbe edificato Kâlêb, soltanto B dice che essa sarebbe stata **ወ-ስተ : ዛቲ : ሀገር** : «in questo paese», cioè in Aksum. Non so se presso Aksum (nelle cui vicinanze, siccome a tutti è noto, mostrasi ancora una tomba che dicesi di Kâlêb) sorga o una volta sorgesse una chiesa, la cui fondazione fosse ascritta a quel re: la cattedrale di Aksum è invece attribuita ai re Ella Abreha e Aṣbeha, v. le mie *Donazioni reali alla cattedrale di Aksum*, p. 6-7, estr. dall' *Oriente*, 1895, e le citate *Note etiopiche*. Ma non improbabile mi parrebbe che qui il vescovo Yoḥannes alluda alla edificazione o riedificazione della chiesa di Naḡrân dopo la sconfitta di dū Nuwâs, edificazione che ha parte importante nelle leggende dei martiri omeriti.

V. 307. — Madarâ, a giudicarne dal nome secondo le accorte osservazioni del Glaser, dovrebbe essere località molto antica: v. infatti CIS, IV, n. 5, l. 2: **𐩧𐩣𐩪𐩬𐩨𐩣𐩪𐩨**. Anche Yehâ, che già parecchi secoli prima dell'era volgare era abitata da una colonia sabea, sarebbe poscia divenuta sede di uno dei nove santi, e precisamente di Afṣê. Del convento di Garimâ così parla l'Alvarez, p. 42: «Tres legoas do lugar de Aquaxumo, esta outro moesteiro ẽ outro cabeço: este se chama san Joã. Mais auãte espaço de duas legoas, esta outro q̃ se chama Abbagarima dizẽ q̃ este Abbagarima q̃ foy rey de Greçia, e q̃ deixou seu reino, e se veyo fazer penitẽcia: e q̃ alli õde acabou sua uida santamẽte. Esta detras da ousia delle, hũa coua ben cõueniente pera fazer penitẽcia, e dizẽ que alli moraua. Este rey dizem que faz muitos milagres, nos fomos hi no dia de sua festa, e seriã hi mais de tres mil leijados, çegos, e gafos. Esta este moesteiro antre tres picos casi na ladera de hũ delles e parece que quer cair ha coua onde dizem que fez penitencia. Deçem a ella per escada, e tiram della terra como saibro, ou pedra mole, e leuanna e deitanna ao collo das doentes em paninhos (dizẽ q̃ algũus receberẽ saude). Pregũtei polla renda deste moesteiro, dizerãme os frades q̃ tinha de renda xvj cauallos e mais outras muitas comedorias. He moesteiro pequeno e de poucos frades e pouca renda, e ao pee delle semeã muitos alhos, e ha antre os picos grandes lauouras, tẽ muitas infindas vinhas de latadas e muy boas, fazem dellas muyta passa, vẽ em muy bom tempo q̃ começã ẽ Janeiro, e acabã ẽ Março.»

V. 443. — V. questa stessa leggenda in lingua tigray, come vien ora narrata fra il popolo, nelle mie *Note*, p. 146.

V. 518. — **ጉጉት** : manca, parmi, nel lessico del Dillmann e nel *sa-wásew* di Moncullo. Probabilmente è l'amarico **ጉጉጭ** : specie di segala o, meglio, di cattivo orzo, che, al pari del loglio, cresce fra l'orzo buono e che, immangiabile per l'uomo, può soltanto adoperarsi per nutrire gli animali.

V. 521. — **በከመ** : ecc., il testo dev' essere guasto.

V. 543. — **በእንተ : ዕበዩ** : ecc.; è questa una vera piccola strofa. Del resto, come in altri scritti etiopici dei tempi posteriori, anche in questa omilia non mancano non rari esempi di prosa rimata o **ጽጅ**.

V. 573. — **ወከማ : ለይእቲ : ሀገር** : — si potrebbe anche pensare ad un emendamento quale **ወሰመዩ : ከማ : ለይእቲ : ሀገር**.

V. 579. — La chiesa di Pantaléwon trovasi anch'essa descritta dall' Alvarez : — « Mais auãte desta igreja (= chiesa di Liqãnos : secondo la leggenda — v. il *Gadla Aragãwi*, ed. Guidi, p. 12 — andò **አባ : ሊቃኖሳ : ኅበ : ደብረ : ቁናጽል : ወአባ : ጳጳሳዊዎን : አንጻረ : ዚአሁ : መጠነ : ፪ምዕራፍ** :) sera terço de legoa, esta hũ pico delgado pello pee, q̄ parece q̄ se vai ao çeo : sobese a elle per trecentos degraos. Andãdo derredor no alto delle, esta hũa muy galãte e deuata igreja pequena de q̄ nã tẽ mais q̄ ho pequeno corpo da igreja : e derredor hũ circuito de parede de cãtaria muy laurada : e tã alto que da pellos peitos a hũ homẽ, e hã medo os homẽs de olhar pera baixo. Nã he mais de largueza do peituril aho corpo da igreja q̄ quãto tres homẽs jũtos poderẽ andar per mãos. Nã tẽ mais crasta nẽ circuito, nẽ por onde se lhe posa fazer. Chamase esta igreja Abbapãtaliã e iaz ahi o seu corpo. Esta igreja he de grãde rãda, tẽ cincoẽta coneguos ou debeteras segũdo seus nomes, e tẽ nebrete como hos de Aquaxumo. E assi como ha igreja de Aquaxumo, foy ho principio da christiandade em Ethiopia, assi esta he cercada de sepolturas de cantos, como Braga em Portugal ». *Verd. inf.*, p. 41.

V. 640. — **ይቂድስ : ንመት : ፪** : ecc. Forse da correggere **እቂድስ** : oppure **ይቂድስ** ; ma certo il passo, poco chiaro, è corrotto, e dovette esserlo *ab antiquo*, come dimostra l'inaccettabile variante del ms. B. — Mi è poi ignoto il fatto cui qui si accenna.

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DU DIALECTE NÉO-SYRIAQUE

DU TOUR-ABDÎN,

PAR

M. D. J. PARISOT.

Les documents qui suivent ont été recueillis au mois de février 1897, durant une mission scientifique en Syrie, que le Ministère de l'Instruction publique avait bien voulu me confier.

Encore que la plupart des phrases et les textes rapportés ici soient inédits, je n'ai pas, en les publiant, la prétention d'ajouter beaucoup au travail que MM. Prym et Socin ont consacré au dialecte du Tour-abdîn⁽¹⁾, non plus que de contrôler leur œuvre. Je livre simplement aux linguistes les matériaux que d'heureuses circonstances m'ont mis à même de collectionner auprès de M^{sr} Grégoire Abdallah, évêque syrien. Le travail de MM. Prym et Socin me dispense de fournir ici l'étude grammaticale de ces documents. Je me borne à les transcrire tels que je les ai reçus.

TRANSLITTÉRATION.

č = چ ture (tch).

ḍ = د arabe (d aspiré).

ġ = گ aspiré.

h = ح.

ħ = ح (kh).

j = ج (dj).

š = ش (ch).

s = ص.

ṭ = ط (t aspiré).

ē sourd (ē-i).

ō long et ouvert.

ě, ě, semi-voyelles euphoniques de liaison.

ü (ē), son intermédiaire entre ou et eu.

⁽¹⁾ *Der neu-aramäische Dialekt des Tur'Abdîn*, von E. Prym und A. Socin. Göttingen, 1882. Cf. *Z. D. M. G.*, t. XXXV, 1881, p. 237-269. — Voir aussi R. Duval, *Les dialectes néo-araméens* dans le *Bulletin de la Société de linguistique*, t. IX, p. 125 (1896).

I

FORMES GRAMMATICALES.

A. — PRONOMS.

PRONOMS PERSONNELS.

Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} pers. { masc. <i>ēnō</i> . fém. <i>ōnō</i> .	1 ^{re} pers. com. <i>d̥hna</i> .
2 ^e pers. com. . . . <i>hat</i> .	2 ^e pers. com. <i>hātū</i> .
3 ^e pers. { masc. <i>hī</i> . fém. <i>hīa</i> .	3 ^e pers. com. <i>hēnnē</i> .

ARTICLE DÉTERMINATIF.

Singulier : masc. *ū* (*oo*) — *ū-qāšō* « le prêtre ».
fém. *i* (*ui*) — *i-dātō* « la femme ».

Pluriel : com. *a[n]* — *aqqāšē*; *annēšē*.

SUFFIXES DU NOM.

Nom singulier : *ktōwō* « livre ».

avec les suffixes { 1^{re} p. c. s. *ktōwaydī* « mon livre ».
2^e p. m. s. *ktōwaydōh*.
2^e p. f. s. *ktōwaydah*.
de la : { 3^e p. m. s. *ktōwaydē*.
3^e p. f. s. *ktōwayda*.

avec les suffixes { 1^{re} p. c. pl. *ktōwaydan* « notre livre ».
2^e p. m. pl. *ktōwayhūn*, *-hū*.
2^e p. f. pl. *ktōwayhēn*.
de la : { 3^e p. pl. *ktōwattē*, *ktōwō dātē*.

Nom pluriel : *ktōwē*.

avec les suffixes { 1^{re} p. *a-ktōwē dīdī* « mes livres ».
2^e p. *aktōwē dedhū[n]*, — *en*.
de la : { 3^e p. *ktōwē dīdē*.

POSSESSIFS.

Singulier	1 ^{re} p.	<i>gāb</i> (ح)	<i>èli</i> (ح)	<i>‘āmi</i> (ح)	<i>dīdī</i> (ح؟)
	m.	<i>gābōh</i>	<i>lōh</i>	<i>‘āmōh</i>	<i>dīdōh</i>
	f.	<i>gābah</i>	<i>lah</i>	<i>‘āmah</i>	<i>dīdah</i>
	3 ^e m.	<i>gābē</i>	<i>lē</i>	<i>‘āmē</i>	<i>dīdē</i>
	f.	<i>gāba</i>	<i>la</i>	<i>‘āma</i>	<i>dīda</i> , <i>dīdō</i>
Pluriel	1 ^{re} p.	<i>gābayna</i>	<i>èlan</i>	<i>‘āmayna</i>	<i>dīdan</i>
	2 ^e	<i>gābayhū</i>	<i>alhū</i>	<i>‘āmayhū</i>	<i>dīdhū</i>
	3 ^e	<i>gābayē</i>	<i>allē</i>	<i>‘āmayē</i>	<i>dīttē</i>
		<i>gābatō</i>			

DÉMONSTRATIFS.

Forme séparée :

	Singulier.	Pluriel.
I. masc.	<i>hānō</i>	com. <i>hānē</i>
fém.	<i>hātī</i>	
II. masc.	<i>hāwō</i>	com. <i>hānik</i>
fém.	<i>hāyō</i>	

Forme unie :

gāwrānō «cet homme».*hanē aggāwrē* «ces hommes».*ī-attātī* «cette femme».*hānē annēšē* ou *hannēšē* «ces femmes».

RELATIFS.

baytō d-ū-qāšō «la maison du curé».*bāhša d-ū-malkō* «le jardin du roi».*ar-rumōyē d-ū-šulṭōnō* «les soldats du sultan».

INTERROGATIFS.

mānū hānō? ou *man hānō?* «qui est-ce?»*mēnyō hānō?* «quoi?»*hat manū?* «qui es-tu?»*man māllē lōh?* «qui te l'a dit?»*mēn kūb'at?* «que veux-tu?»*īsmōh mēnyō?* «quel est ton nom?» (m.)*ešmah mēnyō?* «quel est ton nom?» (f.)

mē ksaymat? «que fais-tu?»

mēn kit? «qu'y a-t-il?»

mēn kit bidōh? «qu'as-tu dans la main?»

mēn laūt? «qu'est-ce?»

kmō hawē 'amōr didōh? «quel âge as-tu?»

hat m-āymō dukto? «de quel pays es-tu?»

bar man hat? «de qui es-tu fils?»

brā d-man hatū? «de qui êtes-vous fils?»

hadyawma mēnyō? «quel jour est-ce?»

mūn kummat? «que dis-tu?»

— *lo kōmarnō mēdē, lo melli mēdē* «je ne dis rien».

hānō lajen man? «à quoi cela sert-il?»

ay darbō ihāwa yawma? «comment est le temps aujourd'hui?»

aykōyō ū-kahya? «où est le scheykh?»

qay lō kmajēglat 'ōmi? «pourquoi ne me réponds-tu pas?»

aykōya? «où est-elle?»

aykō hat? «où es-tu?»

m-aykō košet? «d'où viens-tu?»

l-aykō kūzzoh? «où vas-tu?»

INDÉFINIS.

kūlnōš «tout homme, quiconque».

kūlyāwmē «tous les jours».

b-ḥa yawmō «quelque jour».

mēdē désqūlhū balaš, hāwwē balaš, ou *mēdē désqūlhū d-lō-mēdē, hāwwē d-lō-mēdē* «ce que vous avez reçu gratis, donnez-le gratis».

DEGRÉS DE COMPARAISON.

hānō rab mē hāwō «celui-ci est plus grand que celui-là».

baḡdad rab mē bayrut, ēlō bayrut tāwtōyō mē baḡdad. «Bagdad est plus grand que Beyrout, mais Beyrout plus beau que Bagdad.»

sbahīṭēr mē baḡdad (kurde) «plus beau que Bagdad».

ī-wardō sbahī ḥī (ou *hū*) *banafsaj* «la rose est aussi belle que la violette».
(*h-ū, h-ī* «comme»).

baytaydan rābōyō hed baytadhū «notre maison est aussi grande que la vôtre».

hat faqiro zit mē jardethoh «tu es plus pauvre que ton voisin».

galaba sbahiyō «très joli».

i-wardō sbahitēr mē küllē abbaybünē «la rose est la plus belle de toutes les fleurs».

NUMÉRATION.

NOMBRES CARDINAUX.		ORDINAUX.
1	<i>ha</i> fém. <i>hđō</i>	<i>i- awwali</i> ou <i>qamōyō</i> اوا .
2	<i>trē</i> — <i>tartē</i>	<i>tráyōnō</i> .
3	<i>tlōtō</i> — <i>tlōt</i>	<i>tlōtōyō</i> .
4	<i>ārb'ō</i> — <i>arba'</i>	<i>d-ānmarb'ō</i> .
5	<i>hamšō</i>	<i>d-ā-hamšō</i> .
6	<i>ēštō</i>	<i>d-ēštō</i> .
7	<i>šaw'ō</i>	<i>d-ā-saw'ō</i> .
8	<i>tmōnyō</i>	<i>d-ā-tmōnyō</i> .
9	<i>tēs'ō</i>	<i>d-ā-tēs'ō</i> .
10	<i>āsrō</i>	<i>d'āsrō</i> .

NOMBRES CARDINAUX (suite).

11	<i>hda'asar.</i>	40	<i>ārb'i.</i>
12	<i>tra'asar.</i>	50	<i>hamši.</i>
13	<i>tlōta'asar.</i>	60	<i>išti.</i>
14	<i>arba'asar.</i>	70	<i>šaw'i.</i>
15	<i>hamša'asar.</i>	80	<i>tmōni.</i>
16	<i>šta'asar.</i>	90	<i>tis'i.</i>
17	<i>šwa'asar.</i>	100	<i>mō.</i>
18	<i>tmōnē'asar.</i>	200	<i>māfi.</i>
19	<i>tša'asar</i>	300	<i>tlōt-mō.</i>
20	<i>ēsri.</i>	1000	<i>ālfo.</i>
21	— <i>ha w-ēsri.</i>	2000	<i>trēlfāyō.</i>
22	— <i>trē w-ēsri.</i>	3000	<i>tlōt-alfāyō.</i>
23	— <i>tlōt u-ēsri.</i>	4000	<i>arb'ālfāyō.</i>
30	<i>tlōti.</i>		

falgō «moitié».

falgē d-kilyō «minuit».

falgō d-ša'a «demi-heure».

B. — VERBES.

1. — *twirlē* « il a brisé ».

PRÉTÉRIT.		FUTUR.	
Singulier.		Singulier.	
3 ^e pers..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } twirlē. \\ \text{fém. : } twirla. \end{array} \right.$	3 ^e pers..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } ktōwar. \\ \text{fém. : } ktōwrat. \end{array} \right.$
2 ^e pers..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } twirlōh. \\ \text{fém. : } twirlah. \end{array} \right.$	2 ^e pers..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } ktōwrat. \\ \text{fém. : } ktōwrat. \end{array} \right.$
1 ^{re} pers. com. :	<i>twirlī.</i>	1 ^{re} pers. com. :	<i>ktōwarnō.</i>
Pluriel.		Pluriel.	
3 ^e pers. com. :	<i>twirrē.</i>	3 ^e pers. com. :	<i>ktōwrē.</i>
2 ^e pers. com. :	<i>twirhū.</i>	2 ^e pers. com. :	<i>ktōwritu.</i>
1 ^{re} pers. com. :	<i>twirlan.</i>	1 ^{re} pers. com. :	<i>ktōwrīna.</i>

IMPÉRATIF.

2^e pers. singulier : *twar*, pluriel : *twarē*.

PARTICIPE.

Masc. : <i>twirō</i> , plur. : <i>ē</i> « brisé ».	Fém. : <i>twirtō</i> ; plur. : <i>twirōtō</i> .
<i>rhimō</i> — <i>ē</i> « aimé ».	<i>rhēmō</i> <i>rhīmōtō</i> .
<i>kaisō</i> — <i>ē</i> « beau, bon ».	<i>kaistō</i> <i>kaisōtō</i> .

2. — *yalef* « il a appris ».

PRÉTÉRIT.		FUTUR.	
Singulier.		Singulier.	
3 ^e pers..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } yalef. \\ \text{fém. : } yalifō. \end{array} \right.$	3 ^e pers..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } kyōlaf. \\ \text{fém. : } kyōlfō. \end{array} \right.$
2 ^e pers. com. :	<i>yalifat.</i>	2 ^e pers. com. :	<i>kyōlfat.</i>
1 ^{re} pers. com. :	<i>yalefnō.</i>	1 ^{re} pers.	$\left\{ \begin{array}{l} \text{masc. : } kyōlēfnō. \\ \text{fém. : } kyōlfōnō. \end{array} \right.$
Pluriel.		Pluriel.	
3 ^e pers. com. :	<i>yalifē.</i>	3 ^e pers. com. :	<i>kyōlfē, kyūlfē.</i>
2 ^e pers. com. :	<i>yalifitū.</i>	2 ^e pers. com. :	<i>kyōlfitū.</i>
1 ^{re} pers. com. :	<i>yalifina.</i>	1 ^{re} pers. com. :	<i>kyōlfina.</i>

IMPÉRATIF.

2^e pers. sing. : *ilaf*. Plur. : *ilafū*.

3. — *mélle* « il a dit »; *domar* « il a admiré ».

PRÉTÉRIT.

FUTUR.

Singulier.

Singulier.

3^e pers. . { masc. : *mélle* (ll dur).
fém. : *mélla*.

3^e pers. . { masc. : *kdōmar*.
fém. : *kdommō*.

2^e pers. . { masc. : *mélloḥ*.
fém. : *méllaḥ*.

2^e pers. com. : *kdummat*.

1^{re} pers. com. : *ēli mélli*.

1^{re} pers. { masc. : *kdōmarnō*.
fém. : *kdōmrōnō*.

Pluriel.

Pluriel.

3^e pers. com. : *merrē*.

3^e pers. com. : *kdummē*.

2^e pers. com. : *merḥū*.

2^e pers. com. : *kdummūtū*.

1^{re} pers. com. : *mellan*.

1^{re} pers. com. : *kdummīna*.

IMPÉRATIF.

2^e pers. singulier : *mar*; pluriel : *marū*.

SUFFIXES.

marli « dis-moi ».

mar-ellē « dis-leur ».

mar-lan « dis-nous ».

mēn kummat? « que dis-tu ? »

mar-lē « dis-lui » (masc.).

lo kōmarno mēdē, lō melli mēdē « je

mar-la « dis-lui » (fém.).

ne dis rien ».

4. — *ḥōzē* « il a vu »; *kūbā* « il a voulu »; *qodar* « il a pu ».

PRÉSENT.

Singulier.

3^e pers. com. : *kḥōzē* « il voit ».

kūba « il veut ».

lō kqōdar « il ne peut ».

2^e pers. com. : *kḥōzat*.

kūb'at.

lō kqōdrat.

1^{re} pers. com. : *kḥōzēnō*.

kūba'nō.

lō kqōdarnō.

Pluriel.

3 ^e pers. com. : <i>kḥōzēn.</i>	<i>kūb'ēn.</i>	<i>lō kqōdrēn.</i>
2 ^e pers. com. : <i>kḥōzītū.</i>	<i>kūb'itū.</i>	<i>lō kqōdrītū.</i>
1 ^{re} pers. com. : <i>kḥōzīna.</i>	<i>kūb'ina.</i>	<i>lō kqōdrīna.</i>

5. — *mṣalē* « il a prié ».

PRÉSENT.

FUTUR.

Singulier.

Singulier.

3 ^e pers. com. : <i>hī mṣalēlē</i> « il pria ».	3 ^e pers. {	masc. : <i>kmṣālē</i> « il priera ».
		fém. : <i>kmṣālyō.</i>
2 ^e pers. com. : <i>hat mṣalēlēh.</i>	2 ^e pers. {	masc. : <i>kmṣālet.</i>
		fém. : <i>kmṣalyat.</i>
1 ^{re} pers. com. : <i>ēli mṣalēli.</i>	1 ^{re} pers. {	masc. : <i>kmṣalēnō.</i>
		fém. : <i>kmṣalyōnō.</i>

Pluriel.

Pluriel.

3 ^e pers. com. : <i>mṣalēllē.</i>	3 ^e pers. com. : <i>kmṣālēn.</i>
2 ^e pers. com. : <i>mṣalēllū.</i>	2 ^e pers. com. : <i>kmṣalētū.</i>
1 ^{re} pers. com. : <i>mṣalēlan.</i>	1 ^{re} pers. com. : <i>kmṣalēna.</i>

6. — *mzābēllē* « il a vendu ».

PRÉTÉRIT : *hīa mzābēllē* (*ll = nl*) « il a vendu ». — Fém. : *mzabnōla.*

PRÉSENT : *znēllē* « il vend ». — Fém. *znēlla.*

7. — *naqašlē* « il a brodé ».

PARTICIPE PASSÉ : masc. : *mnaqšō*; emphat. affirmatif : *mnaqšōyō.*
fém. : *mnaqštō.*

8. — *sōyēm* « il a fait ».

FUTUR.

Singulier.

Pluriel.

3 ^e pers. {	masc. : <i>ksōyēm</i> « je ferai » ou « je fais ».	3 ^e pers. com. : <i>ksaymē.</i>
	fém. : <i>ksōymō.</i>	
2 ^e pers. com. :	<i>ksōymat.</i>	2 ^e pers. com. : <i>ksōymītū.</i>
1 ^{re} pers. {	masc. : <i>ēnō ksōyēmnnō.</i>	1 ^{re} pers. com. : <i>ksōymīna.</i>
	fém. : <i>ōnō ksōyēmnnō.</i>	

‘adō sōyēmno ou *‘adō ksōyēmno* « je vais faire ».

‘adō sōymat « tu vas faire ».

9. — *māyit* « il est mort ».

PRÉTÉRIT.

Singulier.

3^e pers. { masc. : *māyit* « il est mort ».
fém. : *mayitō*.

2^e pers. com. : *mayitat*.

1^{re} pers. { masc. : *mayētno*.
fém. : *maytōnō*.

Pluriel.

3^e pers. masc. : *mayēti*.

2^e pers. com. : *mayētūtu*.

1^{re} pers. com. : *mayitina*.

FUTUR.

Singulier.

3^e pers. { masc. : *kmōat*.
fém. : *kmōytō*.

2^e pers. com. : *kmōytat*.

1^{re} pers. { masc. : *kmoyētnō*.
fém. : *kmōytōnō*.

Pluriel.

3^e pers. masc. : *kmoyti*.

2^e pers. com. : *kmōyētūtu*.

1^{re} pers. com. : *kmōyitina*.

IMPÉRATIF : sing. : *mūt*. — Plur. : *mūtū*.

PARTICIPE PASSÉ : *maīt*; fém. : *maītō*.

10. *qōyēm* — « il s'est levé ».

PRÉSENT - FUTUR.

Singulier.

3^e pers. { masc. : *qōyēm* « il se lève ».
ou « il se lèvera ».
fém. : *qōymō*.

2^e pers. com. : *qōymat*.

1^{re} pers. { masc. : *qōyēmno*.
fém. : *qoymōnō*.

Pluriel.

3^e pers. com. : *qōymē*.

2^e pers. com. : *qōymitū*.

1^{re} pers. com. : *qōymīna*.

PASSÉ.

Singulier.

3^e pers. { masc. : *qaim*.
fém. : *qaimō*.

2^e pers. com. : *qaimat*.

1^{re} pers. { masc. : *qaimnō*.
fém. : *qaimōnō*.

Pluriel.

3^e pers. com. : *qaimē*.

2^e pers. com. : *qaimitū*.

1^{re} pers. com. : *qaimīna*.

OPTATIF.

trō qōyēm « qu'il se lève ». — Pluriel : *trō qōymē*.

trō majǧel «qu'il parle». — Féminin : *hīa trō majǧelō*. (*jǧōlō* [kurde] «parole»).

trō majǧēlē kmō habrē «laissez-le dire quelques mots».

trō-wē «que cela soit!», «comme il vous plaira».

šukur-mene d-ālōhō d-lèttōh dīšman dīdī «Plaise à Dieu que vous ne soyez pas mon ennemi!»

11. — Verbe «être».

PRÉSENT.

ēnō nahwōšnō (kurde) «je [suis] malade».

ēnō kwōš (kurde) «je [suis] bien portant».

ēnō māfsahnō ou *fsihōnō* «je [suis] content».

PASSÉ.

atnōl mafsah wāynō «hier j'étais content».

māfsihō waynō «j'étais contente».

wayt «tu étais».

wō «il était».

māfsihē wayna «nous étions».

waytū «vous étiez».

waynē «ils étaient».

FUTUR.

ēnō kmāfsah waynō «je serai content».

PARTICIPE.

ēnō hōzēm ēl rūhī, daem tōwō b-kūl duhtō «étant partout à l'aise, je suis toujours content».

SUFFIXES DE RÉGIME.

ēnō krōhēmō lē, w-hī krōhem lī stē «je l'aime et il m'aime encore».

hat krōhmat lan «tu nous aimes».

hī krōhēm allē «il les aime».

hīa krōhmō allē «elle les aime».

rham lē «aime-le»; *rham la* «aime-la».

rhāmu lahḏōdē « aimez-vous les uns les autres ».

naqaslēlē « il l'a brodée ».

kōmarnōh (*k-ōmar-nō-lōh*) « je te dis ».

kīmsaʿarnōh « je t'insulte ».

C. — PARTICULES ET INTERJECTIONS.

naʿam (arabe) « oui ».

lō « non ».

maʿlīmīyō (arabe) « certes ».

yakjar (kurde) « jamais ».

lō kōwē « jamais » (= « cela ne sera pas »).

way lōh « malheur à toi ».

daywōnō « imbécile ».

ēnō radīnō « j'y consens ».

hed kūbʿat « comme tu veux ».

qūm « lève-toi »; fém. : *qūmi*; plur. :

qūmu.

tōh « viens ».

halēh « marche, va-t-en ».

šmaʿ « écoute ».

āsēt « écoute ».

hwi šyat (kurde) « fais attention ».

štuq « silence ».

kli « silence, attends ».

fehē lōh? « compris? »

rhat « hâte-toi ».

tōh baṭi « suis-moi ».

šqūl « prends ».

lō gayṣat « ne touche pas ».

kmašarnō « je crois ».

hūr « regarde, vois ».

fayēh lē « pardonne-lui ».

samēh « pardonne ».

fayēh-lī « pardonne-moi ».

samēh-lī lājen ajurhē da-mšihō « pardonne-moi par les plaies du Christ ».

II

VOCABULAIRE.

alohō « Dieu ».

šmāyō « ciel ».

mālahō, pl. *ē* « ange ».

ḡāwrō, pl. *ē* « homme ».

ātō, pl. *nēšē* « femme ».

ābrō « fils », *abraydi* « mon fils ».

barṭō « fille ».

abō « père », *bābaydi* « mon père »,

pl. *abbabē*.

ēmō « mère », *ēmaydi*, pl. *an-n-ēmē*.

āhō « frère », *aḥūnaydi*, pl. *annāhē*.

hōtō « sœur », *hōtaydi*, pl. *annah-*

wōtē.

gušmō « corps ».
rišō « tête ».
ʿaynō « œil ».
ēnhīrō « nez ».
funō « bouche ».
édnō « oreille ».
lešōnō « langue ».
drōʿō « bras ».
idō « main »; plur. *amīdē*.
trēn idāyō « les deux mains ».

šōqō « jambe ».
reglō « pied ».
galdō « peau ».
édnō « sang ».
šēnē « dents ».
ʿarsē « molaires ».
fōtō « visage ».
saʿrō « chevelure ».
daknō « barbe ».

hāsyo « évêque ».
qāšō « prêtre ».
šamōšō « diacre ».

dayrōyō « moine ».
dayrōytō « nonne ».

hušōbō ܠܐ [ܕ ܚܝܬ] « dimanche ».
yāwmō datrē « lundi ».
 — *datlōtō* « mardi ».
 — *darbʿō* « mercredi ».

yāwmō dhamšō « jeudi ».
 — *daʿarūtō* « vendredi ».
 — *d-šabtō* « samedi ».

zawnō d-ū-sātō « le temps de l'hiver ».
čag (kurde) *d-ū-satō* (idem).
ayyāwmōtō d-ū-rabīʿa « les jours de printemps ».
zawnō (čag) d-ū-qaytō « le temps de l'été ».
ayyāwmōtō d-ī-bayzīat (kurde) « les jours de l'automne ».
abbayzīat « l'automne ».

dahwō « or ».
simō « argent ».

farzlō « fer ».
sōfōr « cuivre ».

šēnō « rocher ».
kīfō « pierre ».
bōgrō « caillou, balle de fusil ».

rāmlē « sable ».
toz (turc) « poussière ».
finō « boue ».

mâyō « eau ».
bahr « mer ».

yāmō « mer ».
sāhel « rivage ».

hāwa « air ».
hōmō « chaleur ».
karbō « grande chaleur ».
kūrō « froid ».
barqō « éclair ».
gürgürē (kurde) « tonnerre ».
lāhab « flamme ».
setwō « pluie ».
meṭro « pluie ».

talgō « neige ».
hēmsra « grêle ».
buz (turc) « gelée ».
ṭalō « rosée ».
ʿaymō « nuage ».
rūḥō « vent ».
nūrō « feu ».
nuhrō « lumière ».
qawṣ-qadaḥ « arc-en-ciel ».

raṅg « couleur ».
ḥewōrō « blanc ».
kūnō « noir ».
semōqō « rouge ».

yarūqō « vert ».
ša'ūtō « jaune ».
kōḥlī « bleu ».
swō'ō d-ū-nīlo « bleu foncé ».

qēmestō sumōqtō « chemise rouge ».
šūqō sumōqō « étoffe rouge ».
sar'ō ukōmō « chevelure noire ».
ʿaynē ukōmē « yeux noirs ».

šenē ḥewōrē « dents blanches ».
fōtō ša'ūtō « visage jaune ».
daknō ša'ūtō « barbe rousse ».

baybūnē ḥewōrē ša'ūtō semōqē ukōmē u-raṅg d-ū-nīlo « fleurs blanches, jaunes, rouges, noires et bleues ».

šūqō mnaqšō b-gālabā raṅgat « étoffe brodée de diverses couleurs ».

gišrō « pont ».
kupri (turc) « pont ».
qawrō « tombe ».
aqqawrē « cimetière ».
dargō « escalier ».

raḥyō « moulin à eau ».
gōristō « moulin à main ».
šurō « mur ».
badan « muraille ».
tar'ō « porte ».

qlidō « clef ».
nəjrō « verrou de bois ».
franjiē d-ū-tar'ō « serrure de la
 porte ».
dōšama (turc) « pavé ».
durtō « cour ».
dargō « escalier ».
ūda « chambre »; plur. *ūdawat*.
qelōyō « cellule »; plur. *qeloyōtō*.
kawtō « fenêtre »; plur. *kawē*.
šubbak « fenêtre »; plur. *šabōkē*.
agōrō « terrasse ».
ktōrō « voûte ».
gišrō « poutre ».
'osirō « natte ».
tajia « tapis ».

frōsō « tapis ».
kūrsyō « chaise ».
mḥaddē « coussin ».
dīwān « divan ».
fānar, fānūs « lanterne ».
šrōgō « lampe ».
šām'ō « chandelle ».
kaḡet (turc) « papier »; pl. (arabe)
kweḡet.
qalam « plume »; pl. (ar.) *qalamat*.
maktūwo « lettre ».
sakinō « couteau, coutelas ».
salfō « petit couteau ».
hanjar « poignard » (arabe vulg.).
kāsō « verre à boire ».
kōsō « calice ».

muklō « mets ».
bšōlō « mets cuit ».
basrō « viande ».
lahmō « pain ».
ḥalwō « lait ».
malḥō « sel ».
zaytō « huile ».
be'tō « œufs »; pl. *bō'ē*.
dawšō « miel ».
tēnō « figue ».
'ēnwē « raisin ».
dibīs « raisiné ».
šuglō d-ēnwē « grappe de raisin ».
karmō « vigne ».
lūzē « amandes ».

gawzē « noix ».
abšōtē « raisins secs ».
mišimšē « abricots ».
ḥabušē « pommes ».
ḥawḥē « prunes ».
ḥass « laitue ».
šulkat (kurde) « haricots ».
tumō « ail ».
bāslē « oignons ».
fistqē « pistache ».
balūto « chêne ».
dāwmō « arbre ».
wārōqē « feuilles ».
qāysē « bois ».
affirē « fruits ».

ār'ō « terre ».
tūrō « montagne ».

nāhrō « fleuve ».
dārbō « chemin ».

šūqō « rue ».*ū-šuhāqō dō* « la rue neuve ».*bājar* (kurde) « ville ».*qritō* « village ».*baytō* « maison ».*ʿitō* « église ».*haykal* « autel, sanctuaire ».*madbhō* « autel ».*qērōwō* « messe ».*mā'mūdītō* « baptême ».*šqōlō d-fagrō* « communion ».*šōqlat fagrō?* « veux-tu communier? »*šqilī fagrō* « j'ai communie ».*šqilōh fagrō* « tu as communie ».*ašēr m-zawnō lō sqilī fagrō* « il y a longtemps que je n'ai communie ».*mes:arāf lōh?* « t'es-tu confessé? »*mašlaw lōh ʿal rāšōh?* « t'es-tu confessé? » (a-t-on prié sur ta tête).*mšalēli ʿal rāši* « je me suis confessé ».*mšalaw lah ʿal rišah* « tu t'es confessée ».*mardē* « Mardin ».*diarbekr* « Diarbekir ».*ṭūrō d-ʿabdin* « Tour-abdin ».*ū-qodēš* « Jérusalem ».*iššam* « Damas ».*irōha* « Édesse ».*yešūʿa* (ou *yejūʿa*) *mšihō* « Jésus-Christ ».*maryam* « Marie ».*btultō yaldat ālōhō* « la Vierge mère de Dieu ».*gāwria* « Gabriel ».*mḥayēl* « Michel ».*ḥanūn* « Jean ».*yawsēf* « Joseph ».*fatrōs* « Pierre ».*ṣawlōs* « Paul ».

III

TEXTES.

hat kūbat d-ū-zzōh l-u-ṭūrō? « veux-tu aller à Tour-abdin? »— *ajer kūzzēnō u-metmanēnō d-ūzzē l-tāmō* « certes j'irai et je désire y aller ».

— *qay kzoḥ el-tāmō?* «pourquoi y vas-tu?»

— *d-ḥōzēnō an-nōšattē w-ann-atrawattē* «pour voir les hommes et les contrées».

— *d-ḥōzēnō mēnkit u-layt* «pour voir ce qu'il y a et ce qu'il n'y a pas».

— *mal-ava! mēnki tāmō?* «mon ami⁽¹⁾, qu'y a-t-il là?»

inkan kraḥmat ālōhō, haw-li šmō d-māyō «si tu aimes Dieu, donne-moi un peu d'eau».

falkō d-basrō «un morceau de viande».

nuqsō d-basrō «un morceau de viande».

inkan kit gabayhū laḥmō, haw-li tlamtō «si vous avez du pain, donnez-m'en un morceau».

ālōhō mkaṭar hayr diḏōḥ⁽²⁾ «Dieu augmente ton bien».

ajer sumloḥ 'ami ṭowūtō rabtō «en vérité, vous m'avez fait une grande faveur».

šubḥō l-ālōhō «Dieu soit loué».

ēnō kūba'nō mēdēnē «j'ai besoin de quelque chose».

layt lan lō laḥmō u-lō mēdē «nous n'avons plus ni pain ni rien d'autre».

aḥna faqirē balaṅgazzē «nous sommes pauvres et n'ayant rien».

— *aqša' mē fōṭi* «éloigne-toi de ma face».

— *qay men sūmli d-maqša'nō mē fōṭōḥ?* «qu'ai-je fait pour que je m'éloigne de ta face?»

— *kōmarnōḥ : lō kōlet harkē* «je te dis : ne reste pas ici».

ḥaifō, di zōḥ, kalbō bišō «tout de suite, va-t-en vite, mauvais chien».

wārōḥ? «tu n'as pas honte?»

lō kmīnakfat 'al daknē d-bābōḥ «tu n'as pas honte, sur la barbe de ton père?»

— *mša'arlē* «il l'a injurié».

— *qay kimsa'rat li?* «pourquoi m'injures-tu?»

— *kimsa'arnōḥ; mū k-dōtē menōḥ sūm* «je t'injurie; et tout ce qui est en ton pouvoir (en tes mains), fais-le».

(1) Expression kurde : «maison habitée».

(2) Arabe vulgaire : *katter hayrak*.

— *‘adō kmaḥwenōḥ mū ksōēmnō* «maintenant je te ferai voir ce que je veux faire».

— *qay kmaḥket ‘ālī?* «pourquoi m'accuses-tu?»

— *kmaḥkēno ‘ālōḥ : kōsānō ‘aynōḥ u‘aynē d-bābōḥ stē* «je t'accuse et je te crève l'œil, et encore les yeux de ton père».

— *kit gābōḥ laḥmō?* «as-tu du pain?».

— *kit* «il y en a».

— *kimzābnat?* «veux-tu [en] vendre?»

— *kīmzabennō* «je vends».

kšōqlat? «en prends-tu?»

— *kšōqalnō* «je prends».

— *mēnqas kūb‘at?* «combien en veux-tu?»

— *kūba‘nō raṭlō* «j'en veux une livre».

— *trō-wē* «comme il vous plaira».

— *ū-raṭlō menqas?* «combien la livre?»

— *bi-tlōṭo gruṣat* «à trois piastres».

kali tāmō kīmzawnē ū-raṭlō b-kalbi «voyez là-bas : on vend la livre une piastre et demie».

— *lō kōbēnō trōwē trē gruṣat* «je ne veux pas, si ce n'est à trois piastres».

— *trē u-falgē* «deux [piastres] et demie».

— *lajan ḥāter didōḥ kdobennōḥ* «par honneur pour toi, je te le laisse».

— *tqal* «pèse».

— *mēnqas ktōqalnō?* «combien en pèserai-je?»

— *tqalli raṭlō u-falgē* «pèse-m'en une livre et demie».

— *hāmō raṭlō u-falgē* «voici une livre et demie».

— *tqalli arba‘ qyōsē ḥrōnē* «pèse-moi quatre autres onces».

kit ‘āmōḥ kállawat fārūdē? «avez-vous de l'argent [en] petites pièces?»

— *kit ‘āmi medjidi saḥēḥō* «j'ai une pièce d'un mejidi».

kibōḥ mṣarfat lē? «peux-tu la changer?»

— *ay darbō kmṣaraf lē* «comment la changerai-je?»

— *sūmē fārūdē* «fais-en de la petite monnaie».

— *mū k-dōbat li ‘ālē kūṣarafnē?* «combien me donnes-tu pour la changer?»

— *kūb‘at mēdē ḥrīnō?* «demandes-tu autre chose?»

— *kit gābōh baṣlē?* «as-tu des oignons?»

— *mēdē ḥrinō?* «autre chose?»

— *kit gābōh tlawhē?* «as-tu des lentilles?»

— *kit gābi tlawhē, ū hemṣē, waṣ'orē, u-ḥēṭē, u-bargāl* «j'ai des lentilles, des pois, de l'orge, du blé et du borghol (blé grillé)».

u-rēzō, absōtē wa'ēnwē, waraq u-hamrō «du riz, des raisins secs, des raisins, de l'eau-de-vie, du vin».

nūnē (sing. *nunō*) «des poissons».

hemṣē mkalyē, u-zeytō, u-meṣhō da-ōnē, u-meṣhō da-tūrtē «des pois chiches, de l'huile, du beurre de brebis et du beurre de vache».

u-kit gābi 'amrō u-mar'ēzē «j'ai aussi de la laine et du tissu de poil de chèvre».

kētōnō, kēttān, abbrisam «du coton, du lin, de la soie».

hānē külli gābenē u-mēnkūb'at kibi d-maytēnō «j'ai tout cela, et tout ce que tu veux, je puis te le donner».

— *kit gābōh lūzē, u-gāwzē, u-tēnē, mšimšat, ḥawhē?* «as-tu des amandes, des noix, des figues, des abricots, des prunes?»

kit gābōh šuqē sbahē u-tōwēnē? «as-tu des toiles belles et bonnes?»

kmō drō'ō kūb'at? «combien d'aunes en veux-tu?»

kūb'ānō ḥa ṭawlō kamlō «j'en veux une pièce entière».

djuhē mēdē, zra'lē, qīṭan? «quelques morceaux de drap, des boutons, des passepoils?»

1. *kit li aḥūnō, azzē l-amerika.*

2. *kōba'nō d-kōṭawnō lē ḥa maktūbat. — kibōh kōṭwat lē?*

3. — *b-āynō lešōnō d-kōṭāwnō?*

4. — *b-āynō lešōnō kōd'at?*

5. — *kōda'nō b-lešōnō d-i-'arabi (d-ū-'arabi).*

6. — *ēnō kūba'nō b-lešōnō d-affrangōyē.*

7. — *kūb'at b-lešōnō d-ann-anglizōyē?*

8. — *lō. ēnō kōda'nō b-lešōnō d-affrensāwi.*

9. — *ktaw ay darbō d-kūb'at.*

10. — *zōh mtē-li dāwaya u-qalam u-wāroqō; d-hōwēn kaisē.*

11. — *kli šawtō hul d-ōṭēnō.*

12. — *di zōh u-tōh ḥaifō.*

13. — *mîlê ammêdônê d-melloh.*

14. — *itaw hul d-qôta'nô u-qalam. — q tē'ali ū-qalam mēn kûb'at d-kôṭawno?*

15. — *ktawlê :*

16. — *met-ša' düzzôh markê, lô m̄tarasloh lan hâbrô, d-üzzina ay darbô hawi bôh. ahna faisina m̄hâyre harkê. lô kit lan 'awôdô u-lô šôḡlô. inkan šḡilôh aw 'awidlôh mēdê, îares lan kmô kallâwat aw kmô qrušat d-mašârfina [var. d-mahârfina] 'al rūhayna.*

17. *faisina kafinê u zaltônê. u-hmôrô mayît, wa-ēzê mawblillê aččalkôyê, wa-qallê ū-bābaydoh. faisina balaḡgazzê. âlôh m̄hâwên 'aleyna.*

1. J'ai un frère [qui] est allé en Amérique.

2. Je veux lui écrire une lettre. — Veux-tu l'écrire?

3. — En quelle langue lui écrirai-je?

4. — En quelle langue peux-tu [écrire]?

5. — Je puis en langue arabe.

6. — Je veux (voudrais) dans la langue des Français.

7. — Veux-tu dans la langue des Anglais?

8. — Non; je [ne] puis [qu'] en langue française.

9. — Écris comme tu veux.

10. — Va, apporte de l'encre, une plume et du papier; qu'ils soient bons.

11. — Attends un instant, que je revienne.

12. — Va vite, et reviens promptement.

13. — J'ai apporté les choses que tu as dites.

14. — Reste (attends), que je taille la plume. — J'ai taillé la plume. Que veux-tu que j'écrive?

15. — Écris :

16. Depuis que tu es parti d'ici, tu ne nous as pas envoyé un mot, afin que nous sussions ce que [comment] il t'arrive. Nous sommes troublés ici. Nous n'avons ni affaires ni travail. Si tu as travaillé ou fait quelque chose, envoie-nous quelque argent ou quelques piastres que nous dépensions pour nous-mêmes.

17. Nous sommes affamés et dépouillés. L'âne est mort, et les chèvres, les Yézidis les ont prises, et ils ont tué ton père. Nous sommes dans le dénuement. Que Dieu nous aide!

eqta'li tlōt wārdē «j'ai cueilli trois roses».
mšawarlē šurtō «il a peint un tableau».
ēnō kmantenōh l-bōli «je me souviendrai de toi».
i-āryō hellē ū-karkūrō «le loup a mangé nos brebis».
karkūrōydan ahellē ū-āryō «nos brebis ont été mangées par le loup»
 (nos brebis, le loup [les] a mangées).
u-htōwānō hḫw m-ēmō šnāyō «ce livre a été écrit depuis cent ans».
i-ūtāti ma'merrē ū-hāsyō «cette église a été bâtie par l'évêque» (cette
 église, l'évêque l'a bâtie).
ū-darbō rahēqō markē li qrtō? «le chemin est-il long d'ici au village?»
msakarlē ū-darbō «il s'est trompé de chemin».

Les citations araméennes de l'Évangile n'ont pas de correspondance dans le dialecte du Tour-abdin :

ō mōr! qay trēlōh-li? «ô Seigneur! pourquoi m'as-tu abandonné?»
 (Matth., XXVII, 46.)

ō juan bartō, qūmī «ô jeune fille! lève-toi» (masc. *juan abrō* «jeune garçon»). (Marc, V, 41.)

trō mastēh «qu'il s'ouvre!» (Marc, VII, 34.)

sōm iqōrō el-bābaydōh u-l-ēmaydōh,
ktowēn yawmaydōh ḡalabō b-i-ar'ō.

Honore ton père et ta mère, afin
 que tes jours soient nombreux
 sur la terre.

lūjen d-mūryō alohaydōh hewlē lōh.

. . . parce que le Seigneur ton Dieu
 te l'a donné.

lō seymat qātlo.

Tu ne commettras point de meurtre.

lō ḡōyrat.

Tu ne commettras point d'adultère.

lō ḡōwwat.

Tu ne voleras point.

lō seymat sohduō 'al ḥawraydōh da-
golūtō.

Tu ne feras point de faux témoi-
 gnage contre ton prochain.

lō mīstahet baytē d-ḥawraydōh.

Tu ne désireras point la maison
 de ton prochain. (Exode, XX,
 13-17.)

LA MEGHILLATH TAANITH

OU «ANNIVERSAIRES HISTORIQUES»,

PAR

M. MOÏSE SCHWAB.

Peu de temps avant sa mort, M. F. de Sauley nous avait exprimé le désir de voir étudier la liste ci-jointe d'anniversaires historiques. Par déférence pour ce vœu, les notes suivantes ont été compulsées, après avoir hésité longuement, vu qu'elles n'offrent pas d'arguments nouveaux à ceux qui connaissent l'histoire juive à fond. Mais combien sont-ils ?

On sait que les peuples de l'antiquité avaient le souci de transmettre à la postérité le souvenir de leurs hauts faits par des monuments qui devaient défier le temps. Dans ce but, on avait recours soit à l'érection d'arcs de triomphe, soit à la gravure d'inscriptions sur le marbre ou le bronze, soit enfin aux récits ou aux écrits. Cette dernière série d'attestations a été spécialement conservée par les petites peuplades, qui ont lutté pour leurs foyers, pour leurs convictions et leurs opinions, en un mot pour leur indépendance : tel fut le sort des Hébreux.

Les moindres phases glorieuses de leurs luttes pénibles contre Rome ont été soigneusement enregistrées comme autant de journées heureuses, dignes d'être conservées dans les annales d'une nation !

Sous le titre de *Meghillath Taanith*, l'ensemble de ces journées constitue donc un document intéressant, succinct par la forme, quoique embrassant un cadre étendu par le nombre des faits.

Et ces faits se reproduisirent depuis l'époque de Xerxès, au commencement du iv^e siècle avant J.-C., jusqu'à l'empereur Antonin le Pieux, en 138 de l'ère vulgaire. Ce texte a aussi un intérêt littéraire : sans être aussi vieux que la Bible, il vient quelque temps après elle; il est un intermédiaire entre celle-ci et les premières compositions talmudiques. Le premier, — selon le rabbin français Raschi⁽¹⁾, — il a été mis par écrit pour être préservé de l'oubli, à l'abri des variations auxquelles les traditions orales sont trop souvent sujettes.

Il ne contient pas de faits nouveaux, inconnus; mais l'exposé complète ou rectifie maintes données. Rappelons aussi que cet ouvrage a déjà été étudié, soit isolément⁽²⁾, soit subsidiairement, dans des notes détachées, écrites par Joseph Derenbourg après Grætz. Ce sont d'excellents guides à suivre, et dont nous allons profiter.

I. — ORIGINE.

Notre petit traité se nomme מנלה הענייה, *livre* (ou plus littéralement « rouleau ») *de jeûne*. La petite chronique connue sous le nom de « rouleau du jeûne », dit M. Joseph Derenbourg⁽³⁾, et qui à la vérité énumère les jours de l'année juive où il est *défendu* de jeûner, est le plus ancien monument post-biblique en araméen qui nous ait été conservé. Cette chronique est

⁽¹⁾ Sur le Talmud B., tr. *Sabbat*, f. 13 b.; tr. *Eroubin*, f. 62 b.; tr. *Taanith*, f. 15 b.

⁽²⁾ Au dernier siècle par P. Ens, *De Karæis in Megillath Taanith memoria* (Hardenov., 1726, in-4°); le texte avec vers. lat. a été donné par Joh. Meyer, à la suite de son tr. *De temporibus* (1724, in-fol.); de nos jours, par Schmilg, « Ueber die Entstehung u. den histor. Werth der Megillath Taanith. Dissert. inauguralis » (Leipzig, 1874, in-8°); Brann, *Monatschrift für Geschichte u. Wissen. d. Judenthums*, 1876, p. 375-384, 410-418, et 445-460.

⁽³⁾ *Essai sur l'histoire de la Palestine*, p. 439.

déjà citée dans le Mischna⁽¹⁾; elle est l'œuvre « des compagnons de R. Eleazar ou de Hanania ben Hiskia ben Goran⁽²⁾ »; ou bien, comme s'exprime une autre source, « des anciens sages, disciples de Schammaï et de Hillel, l'écrivirent dans la chambre dudit Eleazar, lorsqu'ils allèrent lui rendre visite⁽³⁾ ».

C'est chez ce docteur aussi que, peu de temps avant la destruction du Temple de Jérusalem, on discuta et adopta certaines mesures pour empêcher tout commerce intime avec les païens. Il est donc permis de faire remonter à cette époque le plan fondamental, les notes essentielles de cette petite chronique. Cependant on ne saurait nier que des additions aient été faites plus tard, puisqu'on annonce au paragraphe 29 le souvenir de la mort de Trajan, arrivée l'an 118 après J.-C.

Il existe, comme on sait, peu de manuscrits de cette chronique⁽⁴⁾, et même les éditions de cet opuscule, bien petit pour être imprimé à part, sont fort rares⁽⁵⁾.

Ainsi, la mémoire de trente-cinq événements glorieux, qui concernent soit la nation entière, soit quelques-uns de leurs

⁽¹⁾ Section II, tr. *Taanith*, ch. II, § 8.

⁽²⁾ Glose de notre *Meghilla*, et B., tr. *Sabbat*, f. 13 b.

⁽³⁾ *Halakhôth guedôloth, Hilkhôth Soferim* (édit. Zolkiew, f. 82 c).

⁽⁴⁾ Autant que l'on sait, il n'y en a qu'à la Bodléienne : n° 641, 3° (ch. I), 867, 2° (entier), 882 (commenc.), 902 (entier), et n° 2421, 10 b (fragments).

⁽⁵⁾ Il a été publié pour la première fois avec le *Séder 'ôlam rabba* « grande chronologie » de José ben Halafta, le *Séder 'ôlam zouta* « petite chronologie », et la *Kabbalah* « livre de la tradition » d'Abraham ben David (Mantoue, 1514, in-4°). D'après cette édition, Ambroise Froben en a publié une autre à Bâle (1580, in-8°). D'autres éditions ont paru, mais la meilleure est celle de Hambourg (1757, in-8°), accompagnée de notes par Jacob-Israël Emden. De nos jours, Juda Löh en a donné une édition critique (Varsovie, 1874, in-8°), qu'il a publiée sous la forme et l'aspect d'un texte talmudique, entouré de nombreuses gloses hébraïques, que l'éditeur a tirées d'une foule d'écrits; il a joint des renvois aux passages parallèles des compilations rabbiniques. Enfin il a paru dans les *Mediæval jewish Chronicles*, t. II, à Oxford, 1895, in-4°. Nous avons suivi l'édit. d'Amsterdam, 1760, in-12, amendée par Grætz.

représentants, est conservée à l'état de souvenirs par ces journées commémoratives, de même que d'autres jours étaient consacrés à de tristes circonstances. A l'anniversaire des uns, on se réjouit; pour les autres, au contraire, on jeûne. L'historien Josèphe parle aussi de ces jours et les nomme *νικητήρια*. Longtemps on les a tenus en honneur, à défaut de tablettes historiques. Il est d'usage antique que les membres de la nation conservaient intacts, par écrit, les principaux faits de l'histoire; on se les transmettait de bouche en bouche, sans se faire scrupule de les amplifier par quelques additions verbales, d'y ajouter quelques détails plus ou moins authentiques et d'accorder une place à la légende. L'imagination aime à se reporter à ces hauts faits de l'antiquité; la postérité se plaît à rappeler ce qui a été accompli par les ancêtres. Elle brode, sans hésiter, sur le canevas primitif, pour compléter ce qui aurait été oublié ou laissé de côté par l'un des narrateurs.

Ici, pour la chronique qui nous occupe, ce n'est pas précisément le cas : l'historien et l'instigateur n'auront pas à s'occuper d'amplifications, de superfétations, de détails hétérogènes que la critique devra élaguer. Au contraire, au lieu d'éliminer, il y aura des lacunes à combler, des espaces restés vides à remplir, parce que cette suite de faits est plutôt un résumé qu'un exposé historique. Le style elliptique dont s'est servi le narrateur, lorsqu'il a jugé opportun de transcrire les faits pour ne pas les laisser exposés à la destruction et à l'oubli, les rend semblables à ces inscriptions que l'on trouve gravées sur des pierres, contenant le nom du héros d'une action, la mention du fait et la date, en caractères abrégés et lapidaires, mais sans explications, sans antécédents, ni conséquences, ni synchronismes.

Il en résulte un texte archaïque, à peine déchiffrable; et, comme il ne porte pas la date de sa composition, il faut essayer

de la deviner à toutes sortes d'indices presque étrangers : au style, au langage, à quelques expressions bizarres. Ce sont là les divers caractères qui doivent mettre sur la voie et permettre de fixer approximativement l'année de la rédaction de ce document.

Il importe d'insister sur ces incidents pour pouvoir établir l'acte de naissance du texte essentiel, du noyau de cette *Meghilla*, auquel se sont joints plus tard des développements ou des commentaires, soit à l'époque de la rédaction du Talmud, soit encore plus tard. Mais il est aisé de distinguer ces appendices qui datent d'une autre époque, parce qu'ils sont conçus dans la langue hébraïque, faisant contraste avec le noyau de la *Meghilla*, écrit en araméen ou chaldéen, cette langue vulgaire dont les Juifs se servaient avant la destruction du Temple de Jérusalem, tout au commencement de l'ère vulgaire ⁽¹⁾.

La chronique se compose en effet de trois parties distinctes, quant à leur origine; ce sont : 1° le texte; 2° les scolies ou additions; 3° les gloses ou explications. Ces deux dernières parties se confondent parfois, et n'en forment qu'une comme contexte.

La première partie remonte à une haute époque, puisque l'on cite déjà ces jours de demi-fête, de victoire ou de joie, non seulement dans les récits anciens du Talmud, mais encore dans le livre de Judith (VIII, 6). « Celle-ci jeûnait tous les jours, est-il dit, pendant la durée de son veuvage, à l'exception des jours de sabbat, des veilles de sabbat, des néoménies, des fêtes et des jours de réjouissance de la maison d'Israël », καὶ χαρμοσυ-
νῶν οἴκου Ἰσραήλ. Il est fort probable que, par ces derniers jours, l'auteur du livre apocryphe de Judith faisait allusion aux jours mémorables « pendant lesquels il était défendu de jeûner », et dont il est question ici.

⁽¹⁾ Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 4^e édit., p. 159.

Très probablement, le recueil original de ces notes chronologiques ne contenait que les inscriptions des titres, et en général la *Meghillath Taanith*, telle qu'elle est citée dans le Talmud, n'avait pas l'aspect qu'elle a aujourd'hui. Les preuves de cette opinion sont nombreuses. Ainsi, au Talmud de Babylone⁽¹⁾, on trouve cités d'un trait les deux premiers jours de demi-fête compris dans le mois de Nissan; tandis que, dans nos éditions de la *Meghilla*, ils sont interrompus par une discussion et par de longues démonstrations à l'appui.

A la section II (§ 4), il s'est glissé une controverse qui ne sert même pas de considérant: c'est une simple réminiscence empruntée au Talmud⁽²⁾, car c'est la seule journée plutôt religieuse qu'historique. — A la section III, on a introduit une explication que R. Abahou a établie le premier comme une opinion individuelle, à savoir que *Migdal-schour* est identique avec Césarée⁽³⁾. — On remarquera de semblables interpolations et additions dans les sections suivantes.

De même, il faut présenter avant tout une observation générale: c'est que la série des jours mémorables ne suit pas l'ordre chronologique, mais l'ordre mensuel; on a pris à chaque mois les jours les plus dignes d'être notés tour à tour, sans vouloir prétendre par là que l'ordre de succession soit rigoureusement exact, ni que le fait énoncé en premier lieu ne soit pas survenu après le second. On n'a eu égard dans chaque mois qu'à l'ordre des quantités, sans craindre de rétrograder de bien des années, le cas échéant. Par suite, il y a un critérium à appliquer. Il arrive fréquemment aux documents anciens, ou sources primitives en histoire, de confondre ensemble des fragments de récits divers dont les éléments sont emprun-

⁽¹⁾ Tr. *Taanith*, f. 17 b.

⁽²⁾ Tr. *Houllin*, f. 129 b.

⁽³⁾ Comp. au texte en question B., tr. *Meghilla*, f. 6 a.

tés à des époques diverses et à des faits que l'on peut appeler *multiples*, parce qu'ils se sont renouvelés plusieurs fois avec des détails presque semblables, sans être cependant les mêmes. Aussi n'est-il pas difficile de retrouver la cause première de bien des confusions : la mort d'un prince, par exemple, peut offrir les mêmes circonstances que la mort de tel autre, et pourtant ce sont deux personnes différentes. D'autres fois, des faits analogues se rapporteront au même jour et au même mois, mais non à la même année. Voilà ce qu'il s'agira de démêler, en examinant un à un les jours inscrits au tableau en question.

Il est un autre point digne d'être relevé, comme on le verra plus loin en détail : c'est l'indice, que présente parfois ce tableau, d'une main étrangère, souvent ignorante des faits principaux, qui à coup sûr ont été commentés après de longs intervalles de temps. Une singulière étymologie, aussi curieuse qu'inexacte, est celle du mot חקרא « Acra », tirée par le commentateur du terme הקראים « les Caraites »⁽¹⁾ ! Quelle suite de fautes d'orthographe et d'anachronismes dans une seule expression !

Pour juger de la valeur des commentaires ou scolies, il faut commencer par voir s'ils se rapportent bien au texte chaldaïque, à la suite duquel ils se trouvent placés, et s'ils lui servent d'explication. On observera, avec peine et regret, que souvent la prétendue explication donnée par le scoliaste est complètement défectueuse. Parfois il s'y rattache incidemment un fait intéressant, qui paraît puisé à des sources antiques ; mais rarement la critique historique trouve un enchaînement solide et bien fondé entre la mention primitive et la scolie qui l'accompagne. Il s'agira donc d'expliquer les unes et les autres, et, en passant, de développer, d'expliquer, d'éclaircir

⁽¹⁾ Cf. *Monatschrift, etc.*, 1875, p. 44-45; *Revue des études juives*, t. V, p. 210.

bien des détails sur l'histoire des Juifs postérieurement au canon ou cycle biblique, pour une période de temps qui s'étend depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'asservissement définitif de la Judée par la puissance militaire de Rome.

En somme, on peut tirer de ces diverses remarques la conclusion suivante :

Ce «rouleau du livre des jeûnes»⁽¹⁾ est un petit traité composite, comprenant : 1° un texte fort ancien, puisque l'on prétend qu'il a été écrit avant la destruction du deuxième temple de Jérusalem; 2° un commentaire beaucoup plus moderne; le rédacteur a certainement puisé à des sources perdues pour nous, mais il n'a pas toujours réussi à pénétrer le sens obscur du texte. Contrairement au libellé du titre, c'est une suite de jours disposés dans l'ordre du calendrier, pendant lesquels il est *défendu* de jeûner ou d'être en deuil, à cause d'un événement arrivé ce jour. La langue est chaldéenne; celle du commentaire est un mélange d'hébreu et d'araméen, comme celle du Talmud.

A la fin du livre cependant, on trouve aussi un certain nombre de jours où le jeûne est recommandé; mais cette dernière série ne paraît pas faire partie de l'ouvrage primitif. Elle n'est pas citée dans le Talmud, et n'a pas été commentée. La langue n'est pas non plus la même que celle de la précédente série : ce tableau est tout entier en hébreu. Ceci dit, passons au texte, qui sera traduit ensuite selon l'ordre de la rédaction, par mois; puis l'ordre chronologique sera rétabli avec justifications à l'appui.

⁽¹⁾ Jos. Derenbourg, *ibid.*, p. 2, note 1.

II. — TEXTE PRIMITIF.

A l'origine, comme on verra bientôt, le texte de notre *Meghillah* ne contenait pas de commentaire; aussi ce dernier n'a-t-il pas été reproduit ici.

אלין יומיא דלא להתענאה בהון ומקצתהון דלא למספד בהון.
 (ניסן) מן ריש ירחא דניסן ועד תמניא ביה אתוקם תמידא דלא למספד.
 ומתמניא ביה ועד סוף מועדא איתותב חגא דשבויעא דלא למספד.
 אייר⁽¹⁾. בשבעה באייר חנוכה שור ירושלם דלא למספד.
 בארבעסר⁽²⁾ ביה נכיסת פסחא זעירא דלא למספד.
 בעשרין ותלתא ביה נפקו בני חקרא מירושלם.
 בעשרין ושבעה ביה אתנטיילו כלילאי מיהודה ומירושלם.
 סיון. בשבעסר בסיון אחידת מגדל צור. (שור)
 בחמש עשר ביה ובשיתא עשר ביה גלו אנשי בית שאן ואנשי בקעתה.
 בעשרין וחמשה ביה אתנטיילו דימוסנאי מיהודה ומירושלם.
 תמוז. בארבעסר בתמוז עדא ספר נזירתא דלא למספד.
 אב. בחמשעסר באב ומן אעי כהניא דלא למספד.
 בעשרין וארבעה ביה תבנא לדיננא.
 אלול. בשבעה באלול יום חנוכה ירושלם דלא למספד.
 בשבעסר ביה איתנטיילו רומאי מיהודה ומירושלם.
 בעשרין ותריין ביה תבנא לקטלא משמדיא⁽³⁾.
 תשרי. בתלתא בתשרי אנטילת אדכרתא מן שטריא.
 מרחשון. בעשרין ותלתא במרחשון איסתתר סוריגה מן עזרתא.
 בעשרין וחמשה ביה אחידת שור שומרון.
 בעשרין ושבעה ביה תבת סולתא למיסק על מדבחא.
 כסלו. בתלתא בכסלו איתנטיילו סימואתא מן דרתא. — בשבעה ביה יום טוב.
 בעשרין וחד ביה יום הר גריוזים דלא למספד.

⁽¹⁾ L'éditeur a, de son chef, ajouté à chaque section mensuelle le nom du mois respectif, sauf le premier mois, celui de Nissan.

⁽²⁾ Var. ... בארבעת עשר.

⁽³⁾ Var. רשיעיא.

בעשרין וחמשה ביה יום חנוכה תמניא יומין דלא למספד.
 טבת. בעשרין ותמניא בטבת יתיבא כנישתא על דינא.
 שבט. בשנים בשבט יום טוב דלא למספד.
 בעשרין ותריין ביה בטילת עבדתא דאמר סנאה להיתאה להיכלא דלא למספד.
 בעשרין ותמניא ביה אינטיל אנטיוכס מלכא מן ירושלם.
 אדר. בתמניא ובתשעה באדר יום תרועת מטרא.
 בתריין עשר ביה יום טוריגוס.
 בתליסר ביה יום נקנור.
 בארבעסר ביה ובחמשעסר ביה יומא פוריא אינן דלא למספד.
 בשיתא עסר ביה שריו למבנא שור ירושלם דלא למספד.
 בשבעסר ביה קמו עממיא על פליטת ספריא במדינת כליקוס ובית זבדאי והורא
 פורקן לבית ישראל.
 בעשרין ביה צמו עמא למטרא ונחת להון.
 בעשרין ותמניא ביה אתת בשורתא טבא ליהודאי דלא יעידון מפתנמי אוריתא דלא
 למספד.

Voici les jours pendant lesquels il est défendu de jeûner; pendant quelques-uns d'entre eux, le deuil aussi est interdit⁽¹⁾.

Nissan. I. — 1. Depuis le 1^{er} jusqu'au 8 Nissan, le sacrifice quotidien devait être payé aux frais du Temple; le deuil y est interdit.

2. Du 8 jusqu'à la fin de la fête de Pâques (le 22), on rétablit la fête des Semaines (Pentecôte); le deuil y est interdit.

Iyar. II. — 3. Le 7 Iyar eut lieu l'inauguration du mur de Jérusalem; le deuil y est interdit.

⁽¹⁾ On entend par deuil officiel une série de cérémonies funèbres établies en l'honneur des morts. Voir par exemple Maïmoni, *Yad hazakah* «règles du deuil», ch. XII. — Cette leçon du titre initial doit être la plus exacte; elle est conforme à deux passages du Talmud de Babylone (tr. *Taanith*, f. 17 b; tr. *Menahôth*, f. 65 a). Mais, d'après un autre texte (Talmud de Jérusalem, tr. *Taanith*, ch. II, § 14, f. 66 a), il faudrait lire à l'inverse : «Pendant ces jours, le deuil n'est jamais permis, et pendant quelques-uns il est défendu aussi de jeûner». Cette leçon serait contraire à l'opinion de R. Méir; car, d'après lui, l'interdiction du deuil implique celle du jeûne, tandis que le jeûne peut, d'autre part, être défendu sans que le deuil le soit. La nuance est sensible.

4. Le 14 est le jour du sacrifice de l'agneau pascal (Nombres, XI, 1); le deuil y est interdit.

5. Le 23, les fils de l'Acra sortirent de Jérusalem.

6. Le 27, les impôts du fisc furent retirés de Juda et de Jérusalem.

Siwan. III. — 7. Le 17 Siwan, la tour de Sour fut prise.

8. Le 15 et le 16, les habitants de Bethsean et de la plaine furent exilés.

9. Le 25, les publicains furent retirés de Juda et de Jérusalem.

Tamouz. IV. — 10. Le 14 Tamouz, le livre des décisions fut abrogé; le deuil y est interdit.

Ab. V. — 11. Le 15 Ab est le jour des offres de bois aux prêtres; le deuil y est interdit.

12. Le 24, nous revînmes à notre Loi.

Éloul. VI. — 13. Le 7 Éloul est le jour de l'inauguration du mur de Jérusalem; le deuil y est interdit.

14. Le 17, les Romains se retirèrent de Juda et de Jérusalem.

15. Le 22, nous revînmes pour tuer les renégats.

Tisri. VII. — 16. Le 3 Tisri, le nom divin fut enlevé des actes.

Hesvan. VIII. — 17. Le 23 Marheschwan, on enfouit la *Sôrêga* pour la faire disparaître dans la cour du Temple.

18. Le 25, Samarie fut prise.

19. Le 27, on offrit de nouveau la farine sur l'autel.

Kislew. IX. — 20. Le 3 Kislew, les *Simôt* furent enlevées de la Cour.

21. Le 7 est un jour de fête.

22. Le 21 est le jour du mont Garizim; le deuil y est interdit.

23. Le 25, commencent les huit jours de l'inauguration du Temple (*Hanoucah*); le deuil est interdit.

Tébet. X. — 24. Le 28 Tébet, la réunion fut rétablie d'après la Loi.

Schebat. XI. — 25. Le 2 Schebat est un jour de fête; le deuil est interdit.

26. Le 22, on détruisit l'œuvre que l'ennemi avait ordonné de porter au Temple; le deuil est interdit.

27. Le 28, le roi Antiochus fut enlevé de Jérusalem.

Adar. XII. — 28. Les 8 et 9 *Adar* furent des jours d'allégresse, à cause de la pluie.

29. Le 12 est le jour de Trajan.

30. Le 13 est le jour [commémoratif de la défaite] de Nicanor.

31. Le 14 et le 15 sont les jours de *Pourim* (fête d'Esther); le deuil est interdit.

32. Le 16, on commença la construction du mur de Jérusalem; le deuil est interdit.

33. Le 17, les païens s'étaient levés contre les règles des scribes dans le pays de Chalcis et des Zabédéens, et Israël fut délivré.

34. Le 20, le peuple jeûna pour obtenir de la pluie, et la pluie tomba.

35. Le 28, les Juifs reçurent la bonne nouvelle qu'ils ne seraient plus empêchés de suivre les prescriptions de la Loi; le deuil y est interdit.

Mais tout homme qui auparavant avait fait vœu de jeûner se liera par la prière ⁽¹⁾.

Il n'est plus nécessaire de s'arrêter spécialement aux trois questions suivantes, clairement et amplement résolues par M. Brann ⁽²⁾ :

1° Ces journées ont-elles été instituées comme fêtes nationales, successivement par la suite des temps, ou en une fois?

2° Quand le texte et quand le commentaire ont-ils reçu leur forme actuelle?

3° Quelles sources ce dernier a-t-il utilisées?

C'est incidemment, en passant, que ces diverses questions sont traitées ici. Toutefois rappelons que le point capital du travail de M. Brann consiste dans la démonstration que le scolaste a utilisé le *Midrasch Bereschit rabba*, et qu'en consé-

⁽¹⁾ Le sens de cette dernière phrase est très obscur, et il n'était déjà plus bien compris par le Talmud lui-même. On en trouve la traduction hébraïque dans le recueil *Beth ha Midrasch*, t. I, p. 145.

⁽²⁾ Dans l'article précité de la *Monatschrift*.

quence la scolie n'est pas antérieure au vi^e siècle de l'ère vulgaire.

En notant les diverses dates du tableau qui précède, on a fait la remarque que l'on ne trouve aucune fête pour dix quantités, savoir les 4, 5, 6, 10, 11, 18, 19, 26, 29, 30, dans aucun mois.

III. — COMMENTAIRE ET APERÇUS HISTORIQUES.

On peut diviser en cinq rubriques cette succession de 35 journées mémorables. La 1^{re} série comprend trois jours; la 2^e, quinze; la 3^e, dix, la 4^e, quatre; la 5^e, deux. — La première époque, antérieure à celle des Macchabées ou des Hasmonéens, comprend : 1^o la mention de « l'inauguration des murailles de Jérusalem », sous Néhémie, le 7 Élouï (vi, 1, § 13); 2^o la fête de Pourim, les 14 et 15 Adar (xii, 4, § 31); 3^o la fête des bois, le 15 Ab (v, 1, § 11).

A. — A la mention de la solennité du 7 Élouï (vi, 1), le commentateur ajoute : « Les murs de Jérusalem avaient été renversés par les païens (Syriens). Lorsqu'Israël reconquit la suprématie, il reconstruisit ces murailles, ainsi qu'il est dit (dans Néhémie, vi, 15) : *le mur fut achevé*, etc.⁽¹⁾ ». A ce propos, le commentaire donne des détails de topographie sur la montagne sainte, et il expose les destinations religieuses des chambres et cellules sacrées.

Sur la fête de Pourim⁽²⁾, la glose rapporte l'opinion suivante de R. Josué b. Korha : « A partir de la mort de Moïse, il ne s'est plus levé de prophète qui ait prescrit aux Israélites quelque

⁽¹⁾ Il faut observer que l'achèvement définitif a eu lieu le 25 Élouï : sans doute, dès le 7 Élouï, cette construction était fort avancée.

⁽²⁾ B., tr. *Meghilla*, f. 5 b.

nouveau commandement, hormis celui d'observer la fête de Pourim. Il y a seulement une distinction à établir entre les fêtes établies par prescription mosaïque et cette dernière fête : la délivrance de l'Égypte, par exemple, se célèbre pendant sept jours, tandis que la fête de Mardochée et d'Esther n'a lieu qu'un jour. De plus, si nous fêtons la sortie d'Égypte, de ce pays où la vie des garçons avait été seule mise en péril, à bien plus forte raison devons-nous être joyeux au jour anniversaire du miracle accompli sous Mardochée et Esther, qui ont tiré du danger les hommes et les femmes, les enfants et les vieillards. » Du reste, les récits divers de l'histoire d'Esther sont assez nombreux pour dispenser d'insister.

La fête des bois, selon le commentaire, a pour origine le retour de la captivité de Babylone⁽¹⁾. Par ordre des Sages (docteurs de la Loi), les Israélites affranchis durent apporter du bois, au lieu de sacrifices, pour l'usage du Temple. Cette journée a été instituée comme fête commémorative, parce qu'à diverses reprises les ennemis de la Palestine avaient tenté inutilement d'abolir cet usage.

Comme ces trois journées sont amplement connues, il est inutile de s'y arrêter davantage. L'histoire n'a rien à revendiquer de ce récit.

B. — A la seconde époque, contemporaine des Hasmonéens, se rapportent quinze des journées mémorables mentionnées dans notre petite chronique. Les unes rappellent des victoires remportées sur les Syriens et les Grecs; les autres sont des souvenirs d'heureux événements survenus à la suite des premiers faits; enfin il y a commémoration d'entreprises émanant des Hasmonéens. Toutes ces journées sont circonscrites entre les règnes

⁽¹⁾ Tr. *Taanith*, f. 26 a.

des trois premiers Hasmonéens : Juda Macchabée, Jonathan et Simon, d'une part, et le règne de leur successeur immédiat, Jean Hyrcan, d'autre part.

1^{re} journée. — « Le 3 Kislew, on enleva les *Simôt* de la Cour » (ix, 1, § 20), comme, le 23 Marheshwan, on renversa la *Sôrêga*. — A l'autorité de Juda Macchabée se rattache le souvenir des préparatifs faits pour la nouvelle consécration du Temple, comme celui d'éloigner du sanctuaire les statues d'idoles⁽¹⁾ et d'enlever l'autel impur.

Pour ce passage, le scoliaste offre par hasard une explication exacte : les Grecs avaient érigé des statues dans la cour antérieure ou parvis public; et, 22 jours avant la consécration du Temple, les Hasmonéens avaient enlevé ces idoles. De même, le I^{er} livre des Macchabées (iv, 43) parle de « pierres impures » que les purificateurs du Temple transportèrent dans quelque lieu écarté, et le rédacteur de ce livre a soin d'établir une distinction entre ces grandes pierres impures et les morceaux impurs de l'autel⁽²⁾. A l'égard de ces derniers, un conseil fut tenu pour savoir ce que l'on en ferait, et il fut décidé de ne pas les placer dans le même endroit impur, où ils seraient confondus avec les pierres des idoles, mais de les conserver à part, jusqu'à l'arrivée du prophète⁽³⁾. Les pierres impures n'étaient donc que des fragments d'idole, que la domination tyrannique des Syriens fit placer dans l'antichambre du Temple.

« Les païens, dit le commentateur, avaient bâti plusieurs

⁽¹⁾ Voir Josèphe, *Antiquit.*, l. XVIII, ch. iii, § 1; *De Bello*, II, ix, 2, où cet historien emploie en ce sens le mot *σημαῖαι* = *simôt*.

⁽²⁾ Dans le Talmud B., tr. *Abôba zara*, f. 53 b, R. Yohanan donne la définition des termes : *Bimos*, dit-il, signifie « une pierre », et *Mizbeah* « autel », « l'ensemble de plusieurs pierres ».

⁽³⁾ I Macchab., iv, 44-46; Mischna, 5^e partie, tr. *Middoth*, ch. i, § 6; cf. Grætz, t. III, p. 116 et 423-424.

Simôt dans la cour du Temple, et lorsque les Hasmonéens remportèrent la victoire, ils firent démolir les *Simôt* que l'on retira de cette cour, événement célébré par une fête. »

Les mots *sirouga* et *simôt*, selon M. Derenbourg (*ibid.*, p. 60), sont d'une signification incertaine; seulement il s'agit, comme on a pu le voir, de deux sortes d'objets en pierre, dont les uns commandaient quelque respect, tandis que les autres étaient jetés sans hésitation. Les deux livres des Macchabées mentionnent une double purification qui précéda l'inauguration du Temple.

Voici en quels termes s'exprime le 1^{er} livre (iv, 43-46) : « Ils purifièrent le sanctuaire et enlevèrent les pierres de souillure qu'ils emportèrent à un endroit impur, et ils délibérèrent au sujet de l'autel d'holocauste, qui avait été souillé (ne sachant pas) ce qu'ils devaient faire, et ils prirent la bonne résolution de le démolir, de peur qu'il ne devînt pour eux un objet de scandale, puisque les païens l'avaient souillé. Ils démolirent donc l'autel et en déposèrent les pierres dans un coin du Temple, à un endroit convenable, jusqu'à l'apparition du prophète, qui pourrait décider de leur sort. » Le 2^e livre des Macchabées est moins explicite; il parle cependant (x, 2 et 3) des autels élevés sur la place par des étrangers, démolis plus tard, puis d'un autel d'holocauste, que l'on construisit après avoir purifié le Temple (comme ci-après, 5^e jour).

A ce fait se rattache aussi le commentaire sur le § 17 (viii, 1), qui par erreur avait été déplacé et se trouvait égaré loin de là. Après quelques corrections dans les termes, on voit parfaitement qu'il est question du même fait dont parle le livre des Macchabées; car voici ce passage : « Dans un endroit de l'avant-cour, les Grecs (Syriens) avaient construit un emplacement où se trouvaient des pierres bonnes; on les enleva de là. Quant aux fragments de l'autel, on les laissa déposés là jus-

qu'au retour du prophète Élie, afin de savoir par lui s'il fallait les considérer comme impurs ou non. Un vote eut lieu, et il fut décidé qu'ils seraient enfouis sur place. En souvenir de cette décision, cette journée fut consacrée et fêtée. »

Fränkel⁽¹⁾ rapporte cette mention mémorable à un autre fait, bien postérieur. Selon lui, il s'agirait là des images de l'empereur sur les étendards des légions que Ponce-Pilate fit apporter à Jérusalem, et dont il ordonna ensuite l'enlèvement. — Quelque ingénieuse que soit cette explication, dit Grætz à ce sujet⁽²⁾, elle est réfutée par deux objections : la première repose sur une divergence de lectures hypothétiques des textes, détails philologiques dans lesquels il serait trop long d'entrer ici ; la seconde a pour base une rectification chronologique, savoir que la date du 3 Kislew ne concorde pas avec l'érection des étendards sous Pilate. Ce dernier fait, selon Josèphe⁽³⁾, a eu lieu au commencement de l'automne, probablement vers l'époque de la fête des Tabernacles, lorsque Pilate envoya les troupes munies des images impériales en garnison d'hiver à Jérusalem. Mais les troupes prirent leurs quartiers d'hiver au commencement de la saison des pluies, laquelle commence régulièrement avec la nouvelle lune de Marheschwan. Entre le placement des étendards et leur retrait, il ne s'est passé que peu de jours, au dire de Josèphe. Il s'agit donc d'un fait arrivé encore en Tischri (mois précédent), et il ne saurait être reculé au 3 Kislew. D'après la conjecture de Grætz, au contraire, la date s'accorde sans effort avec les événements, si la demi-fête du 3 Kislew sert de préliminaire à celle de *Hanouca*, qui suit.

⁽¹⁾ *Monatschrift*, t. III, 1854, p. 444.

⁽²⁾ *Geschichte*, t. III, p. 424.

⁽³⁾ *Antiquités*, l. XVIII, ch. 3, § 1.

2^e journée. — Inauguration du Temple (ix, 4, § 23).

A ce propos, il y a lieu d'observer en général que le commentateur révèle là, d'une façon très notoire, son caractère de compilateur, puisqu'il réunit sans distinction ce qui a été dit de cette demi-fête comme histoire doctrinale, *Halakhah*, et comme légende, *Hagadah*. En passant, il donne un renseignement qui dénote une bonne source primitive : c'est que cette fête dure huit jours, parce qu'il a fallu un temps égal pour l'inauguration ⁽¹⁾. Il ne met pas même en doute une autre raison empruntée à la tradition, d'après laquelle on trouva une fiole d'huile pure intacte, qui par miracle suffit pendant huit jours à entretenir le luminaire.

Toutefois, après les souvenirs historiques ou dramatiques auxquels cet épisode a donné naissance, on peut s'arrêter à quelques détails philologiques ⁽²⁾. Au dire de Josèphe ⁽³⁾, la fête de *Hanouca* reçut le nom de « fête des lumières », τὰ φῶτα. Ewald pense ⁽⁴⁾ que cette dénomination a pour but de rappeler « son origine ou sa raison politique, motif qui rendrait cette fête d'autant plus stable ». Ainsi, en principe, cette fête aurait été celle de la rotation du soleil, c'est-à-dire la célébration de l'arrivée de la lumière nouvelle pour l'année. A ce moment seulement, les Israélites lui auraient donné une haute signification historique, et elle aurait été transformée en solennité commémorative de l'inauguration du Temple.

En conséquence, le point de départ de cette fête serait une fête païenne, puisque la fête du soleil était célébrée en l'honneur de Jupiter, et l'historien Ewald est d'avis que, pendant les per-

⁽¹⁾ Dans le Talm. B., tr. *Schabbath*, f. 21 b, on ajoute la défense de jeûner en ces jours. Cf. I Macchab., IV, 18; II^e, I. X, 5.

⁽²⁾ Selon le travail précité de Schmilg, p. 6, note 2.

⁽³⁾ *Antiquités*, XII, vii, 7.

⁽⁴⁾ *Geschichte des Volkes Israel*, t. III, 2^e partie, p. 357, note 1.

sécutions, les Juifs furent contraints par leurs adversaires de solenniser cette coutume. Mais les Macchabées et leurs contemporains, qui s'opposèrent avec beaucoup de zèle à toute pratique de paganisme et s'efforcèrent d'anéantir en Judée toute trace d'idolâtrie, n'auraient certes pas consenti à établir une fête païenne, si même elle devait servir à un but plus moral, en obtenant un cachet juif. Aussi la fête de Hanouca reçut formellement le nom de « fête des lumières », parce qu'en ces jours on allume des lumières. Ce détail essentiel de la cérémonie doit être fort ancien, quoiqu'il n'en soit pas question dans les deux livres des Macchabées; car, déjà avant l'ère vulgaire, les disciples des écoles de Hillel et de Schammaï se livrent à des discussions minutieuses sur la façon dont ces lumières doivent être allumées chaque soir ⁽¹⁾.

Il ne reste qu'à élucider la question de savoir quelle est la cause originelle de cette cérémonie. Pour résoudre ce point douteux, il suffira d'admettre l'avis de Josèphe : il indique comme cause fondamentale de cette désignation le fait qu'en ce jour solennel il s'éleva pour les Juifs une lumière inattendue, de même qu'il est dit dans l'histoire d'Esther (VIII, 16) : « Pour les Israélites, il y eut de la lumière, de la joie, etc. » Il est également loisible de supposer qu'il y eut un acte extraordinaire, lors de l'inauguration du Temple, en corrélation étroite avec l'acte d'allumer les lampes au Temple, fait dont la relation est restée peu claire ou confuse. En effet, au II^e livre des Macchabées (x, 3), on fait ressortir tout particulièrement la charge d'allumer les lampes au Temple, dévolue aux purificateurs de ces lieux saints. C'est la base historique d'où émane la tradition d'une trouvaille d'huile pure ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Talm. B., tr. *Schabbath*, f. 21 b.

⁽²⁾ *Revue des études juives*, t. XXX, p. 24-48 et 204-231.

3^e journée. — Anniversaire de la mort d'Antiochus Épiphanes, le 28 Schebat (xi, 3, § 27).

Dans le texte primitif, il y a : « Le roi Antiochus fut enlevé de Jérusalem ». Ces termes ont fait supposer à Herzfeld (1, 280-286) qu'il s'agissait du départ subit de Lysias avec le jeune Antiochus, fils du roi, et, à ce propos, Herzfeld réunit les fables répandues sur la fin du roi.

Le commentaire de la *Meghilla* fournit une explication exacte : c'est que la mort de ce tyran parut avoir un caractère merveilleux, en ce qu'il succomba loin de son pays, étant parti à la suite des mauvaises nouvelles qu'il reçut. Ce départ se rapporte à la marche militaire d'Antiochus contre les Parthes, campagne dans laquelle ce roi succomba honteusement⁽¹⁾. Cette indication historique, quelque obscure qu'elle soit en général, ne relate pas la vieille légende d'après laquelle Antiochus se serait repenti de sa cruauté envers les Israélites, de ses blasphèmes contre Dieu, et se serait proposé de se convertir au judaïsme. Cette légende se retrouve au II^e livre des Macchabées (chap. ix), encore amplifiée par quelques formes oratoires. Le I^{er} livre connaît aussi cette légende des regrets d'Antiochus; mais il n'en parle qu'à titre de fable rejetée (vi, 12-19).

Aussi, selon une autre explication, la demi-fête a été établie parce que ce roi fut obligé de s'éloigner de Jérusalem après une défaite. En effet, selon la glose, le roi syrien avait voulu ruiner la capitale et anéantir les Juifs, qui ne pouvaient y entrer ou en sortir que la nuit. Il reçut de mauvaises nouvelles qui l'obligèrent à s'éloigner et à rentrer dans ses états⁽²⁾. Comme on sait, le jeune roi Antiochus Eupator, fils d'Antiochus Épiphanes, après avoir pénétré jusqu'à Jérusalem et l'avoir longtemps assiégée, apprit que Philippe, à la mort d'Épiphanes,

⁽¹⁾ Grætz, *Geschichte*, t. III, p. 419.

⁽²⁾ Livre I^{er} des Macchabées, ch. vi, v. 51-63.

cherchait à s'emparer du pouvoir royal en Syrie. Cette nouvelle contraignit Eupator à conclure la paix avec les Juifs, à se retirer et à se rendre dans Antioche, sa résidence. Cette retraite, inespérée pour les assiégés, fut célébrée par eux périodiquement.

4^e journée. — Jour de Nicanor, en souvenir de sa défaite, le 13 Adar (xii, 3, § 30.)

On sait que cette journée mémorable est aussi mentionnée dans les deux livres des Macchabées (I^{er} livre, vii, 49; II^e livre, xv, 36). Le récit des circonstances secondaires, ou comment les vainqueurs se conduisirent avec le cadavre de Nicanor, a donné lieu à de nombreuses additions imaginaires, parmi lesquelles ressortent le plus le II^e livre des Macchabées et le commentaire de notre *Meghilla*. Les narrateurs les plus simples, et par conséquent les plus véridiques, sont le I^{er} livre des Macchabées (viii, 47) et les deux Talmuds⁽¹⁾. Selon eux, Nicanor ayant insulté Dieu et le Temple par paroles et gestes, on le renversa de son char, et on lui coupa la tête et les mains que l'on suspendit aux portes de Jérusalem en effigie. Le II^e livre des Macchabées y joint déjà cette addition légendaire, que l'on a suspendu les doigts isolés de la main de Nicanor en face du Temple (xv, 33). Cette assertion a donné lieu, bien plus tard, à une erreur d'étymologie : l'historien Josipon, du v^e siècle, ou le pseudo-Josèphe, prétend que, depuis ce fait, on a donné à une porte du Temple le nom de porte Nicanor. C'est évidemment une interprétation fausse, puisque déjà le Talmud donne une autre explication. Tout l'extrait tiré de Jason de Cyrène, au II^e livre des Macchabées, semble fait en vue de cette fête, qui termine ce livre.

⁽¹⁾ Jérus., tr. *Taanith*, ch. ii, § 4; B., même tr., f. 18 b; Josèphe, *Antiq.*, XII, x, 5. Cf. Munk, *Palestine*, p. 552 b.

D'autre part, le commentateur de notre chronique avait bien sous les yeux le même texte que le Talmud de Jérusalem, au sujet de la victoire remportée sur Nicanor; mais il n'a pas compris l'une des expressions employées. Le Talmud de Jérusalem raconte qu'un Hasmonéen a renversé Nicanor de son *char* de guerre, קרובין; au lieu de ce dernier mot, dont le commentateur n'a pas deviné le sens, il a pensé qu'il s'agissait de ses *parents*, קרובין, et il ajoute de son chef que l'on est allé jusqu'à s'emparer des parents de Nicanor, et qu'on leur coupa la tête, ainsi que les doigts des mains et des pieds. En présence de telles confusions, il ne faut accueillir ces données qu'avec la plus grande circonspection.

A la suite vient un fait accompli sous le principat de l'Hasmonéen Jonathan.

5^e journée. — Renversement de la muraille intérieure du Temple par le grand-prêtre Alcimos, et sa restauration le 23 Marheshwan (VIII, 1, § 17).

Il s'agit d'une séparation en bois, située entre l'avant-cour des païens et celle des femmes⁽¹⁾, et elle a reçu le nom de *soréga* ou *sirouga*, parce qu'elle se composait de lattes superposées, en grillage. La journée commémorative a été instituée en souvenir de ce fait que le grand-prêtre Alcimos avait voulu renverser la clôture de séparation, sanctifiée par les prophètes eux-mêmes. Pour son châtimement, il fut frappé de paralysie, et il mourut bientôt après. C'est cette intervention providentielle, entravant une aussi funeste entreprise, que l'on solennisa plus tard.

Le I^{er} livre des Macchabées (IX, 54-56) nomme ce mur τὸ τεῖχος τῆς αὐλῆς τῶν ἁγίων τῆς ἐσωτέρας, et il le désigne ἔργα

⁽¹⁾ V. Mischna, v^e partie, tr. *Middoth*, II, 3; vi^e partie, tr. *Kélim*, I, 2.

τῶν προφητῶν. Le projet d'Alcimos apparaît comme un acte d'autant plus coupable, dont il a été puni par le Ciel, que son entreprise n'a pas abouti. De ce prêtre proviennent les 13 brèches à ce mur, que la Mischna attribue aux satellites du roi Antiochus, par l'expression vague de « rois grecs ». Elle raconte qu'en l'honneur des 13 ruptures, réparées plus tard, on établit dans le service divin 13 génuflexions.

Le commentateur, qui n'a pas compris de quoi il s'agissait, a confondu cette date avec celle du 1^{er} Nissan; il a ainsi obscurci plutôt qu'éclairé la question (comme Grætz le fait ressortir). Les païens, dit le commentateur, avaient élevé sur une place de cette cour une construction, à laquelle ils avaient aussi employé de bonnes pierres. On décida donc de laisser les pierres jusqu'à l'arrivée d'Élie (c'est-à-dire jusqu'à la fin des jours), pour que ce prophète témoignât de la pureté des unes et de l'impureté des autres. Après en avoir délibéré, on les enfouit.

Aussi, M. Derenbourg (p. 61) traduit ainsi le texte relatif à cette date : « On enfouit le *sirouga* (pour le faire disparaître) de la cour du Temple », et il ajoute, à l'appui de sa version, l'argumentation suivante : « Il suffit d'avoir comparé les passages de notre petite chronique avec ceux du I^{er} livre des Macchabées, pour reconnaître que le *sirouga* devait être la portion de l'autel d'holocauste qui avait été souillée, ou bien un assemblage à claire-voie en pierres, élevé au-dessus de l'autel et sur lequel les païens avaient sacrifié. On était incertain sur le parti à prendre à l'égard de ces pierres, soit parce qu'elles avaient été saintes à l'origine, soit parce qu'on ne savait pas distinguer entre les matériaux apportés du dehors et ceux pris sur l'ancien autel. La décision à laquelle on s'arrête est la même dans le I^{er} livre des Macchabées et dans la *Meghillat Taanith*. De plus, on en retrouve un indice dans la Mischna⁽¹⁾ : elle in-

⁽¹⁾ Tr. *Middoth*, I, 6.



dique l'endroit « où les Hasmonéens ont enfoui les pierres de l'autel, que les rois de la Grèce avaient souillés ». Quant aux *simôt* ou *bimôt*, comme il faudrait peut-être lire, ce sont probablement les *Βωμοί*, autels, ou les pierres de souillure, *οἱ λίθοι τοῦ μᾶσμοῦ*, que l'on avait dressées en dehors de l'ancien autel, afin d'y immoler des victimes, et que, sans hésiter, on jeta hors de l'enceinte du Temple. » Cette interprétation est trop plausible pour ne pas être admise.

Les quatre mentions suivantes se rapportent au règne du prince Simon.

6^e journée. — Prise d'Acra (fort) et expulsion des Syriens, le 23 Iyar (II, 3, § 5.)

Dans le texte, il y a « les fils de l'Acra », comme dans I Macchabées, IV, 2 : *Οἱ υἱοὶ τῆς Ἀκρας*, pour désigner les défenseurs de l'Acra. C'est cette expression qui a donné lieu à une grave erreur d'étymologie (déjà signalée ci-dessus, chap. 1^{er}), supposant à tort qu'il s'agit des Karaïtes. — Le mois et le jour de cet événement important sont attestés par le I^{er} livre des Macchabées (XIII, 51). Il est curieux de voir qu'ailleurs (I, 13), ce livre historique identifie Acra avec Sion, la ville de David, et le commentateur en prend texte pour établir, à propos de ce fait, la même identification avec Acra⁽¹⁾, citée deux fois dans ce seul passage de notre chronique.

7^e journée. — Prise de la forteresse de Betsour, le 17 Siwan (III, 1, § 7).

R. Abahou (à la fin du III^e siècle) comprend sous le nom de cette forteresse « Césarée, fille d'Édom, ville établie dans les sables, qui était un point malheureux pour Israël pendant la

⁽¹⁾ Sur la position exacte de ce château-fort, voir *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, 1861, p. 185.

domination grecque ». Cependant il identifie ces deux villes avec Ekron, ou « la ruine future ⁽¹⁾ ». Toutefois, on ne saurait trouver nulle part la moindre allusion à une prise aussi importante et aussi grave de conséquence que celle de Césarée, pour qu'il y ait eu lieu d'en consacrer la mémoire par un jour de solennité. Cette ville, au contraire, avait toujours été habitée par des Grecs et des Syriens, et elle n'a reçu d'habitants juifs que sous le règne d'Hérode. Mais l'expulsion des Hellénistes de Betsour a dû être grave, autant que celle des habitants d'Acra, et c'est évidemment à cette victoire que se rapporte la demi-fête commémorative dont il s'agit ici.

Le 1^{er} livre des Macchabées (xiv, 33) ne fait mention de la prise de Betsour qu'incidemment; c'était une conquête, *אחזר* ⁽²⁾, des Syriens. Aussi, M. Oppenheim ⁽³⁾ s'était efforcé de démontrer qu'il s'agit là de la prise de la tour de Straton à Jérusalem : hypothèse peu fondée, dit Grætz, car ce n'était qu'un passage insignifiant, menant vers la tour d'Antonia (*Antiquités*, XIII, II, 3). Il a donc pensé avec raison à la ville de Bet-sour au sud de Jérusalem, sur la route de Hébron, appelée par la Peschito *Bit Soura*, et encore aujourd'hui nommée Bourdj-Sour ⁽⁴⁾. On connaît, en effet, l'importance de cette ville pendant les guerres des Hasmonéens; et depuis que, sous Juda Macchabée, elle était tombée au pouvoir d'Antiochus Épiphanes ⁽⁵⁾, elle conserva, comme l'Acra de Jérusalem, une forte garnison de Syriens, jusqu'à la prise de possession par Simon (I Macchab., xiv, 33).

⁽¹⁾ B., tr. *Meghilla*, f. 6 a. Selon l'*Aruch.*, rappelé par la glose de l'édit. Juda Löb, il s'agit de la « Tour des démons ».

⁽²⁾ Voir la note sur ce terme, ci-après, 11^e journée.

⁽³⁾ *Monatschrift*, 1860, p. 195.

⁽⁴⁾ F. de Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, t. I^{er}, p. 419.

⁽⁵⁾ Josèphe, *Antiquités*, XII, ix, 5.

8^e journée. — Extermination des renégats, le 22 Élouï (vi, 3, § 15).

Le commentaire à ce sujet donne une explication exacte, puisée probablement à une bonne source ancienne; la voici: Sous l'autorité païenne, les Juifs n'avaient pas d'action sur les impies; mais une fois libres, ils avisèrent les mécréants, leur accordèrent trois jours pour réfléchir sur leur conduite, leur laissant le temps de se repentir, de revenir à des sentiments plus religieux. Comme les infidèles ne tinrent pas compte de l'avertissement, le peuple se rua sur eux et les extermina.

Une indication du 1^{er} livre des Macchabées semble, il est vrai, contredire ce fait, puisque ce livre raconte que Simon, lors de la reddition de l'Acra, accorda aux renégats hellénisants le passage libre, sans coup férir. Mais la même source laisse deviner, par d'autres versets (xiv, 14 et 36), qu'au moins une partie de ces gens fut anéantie⁽¹⁾. Le prince fut sans doute forcé plus tard d'agir avec plus de sévérité. En effet, le commentaire cite à ce propos des exemples⁽²⁾, où la législation rabbinique s'est montrée très sévère dans le prononcé des pénalités, en vue de frapper les masses attentives.

Au lieu d'« hellénisants », Cassel⁽³⁾ traduit משמרים « les apostats », ἀνομοι.

9^e journée. — Cessation de l'impôt de la couronne pour les rois de Syrie, le 27 Iyar (ii, 4, § 6).

Le commentaire donne une signification impropre au mot essentiel de cette phrase du texte : *kelilâ* « l'impôt ». Cependant le sujet ne saurait être mis en doute et se rapporte à un fait,

⁽¹⁾ Grætz, *ibid.*, t. III, p. 49.

⁽²⁾ Ils sont tirés du Talmud B., tr. *Yebamoth*, f. 20 b; tr. *Sanhédrin*, f. 46 b.

⁽³⁾ *Messianische Stellen d. alten Testaments II. Angehängt sind Anmerkungen über Megillat Taanith* (Berlin, 1885, 8°).

raconté au 1^{er} livre des Macchabées (xiii, 39), à savoir qu'en général Démétrius II avait imposé au peuple juif des tributs à payer au trésor d'Antioche, et qu'il y renonça.

Le texte primitif — il faut bien le reconnaître pourtant — dit littéralement : « On a enlevé les couronnes » *kelild*. Ce terme avait fait supposer au commentateur qu'il s'agissait d'un ornement idolâtre, enlevé par les soins des Hasmonéens; car il se réfère à un passage analogue du Midrasch ⁽¹⁾. Aussi, selon Cassel (*ibid.*, p. 90-93), les gens « couronnés » sont ainsi nommés par allusion aux adorateurs de Bacchus, couronnés de pampre et de lierre.

Les cinq ou six faits suivants se rapportent à la domination de Jean Hyrcan.

10^e journée. — Destruction du temple samaritain sur le mont Garizim, le 21 Kislew (ix, 7, § 22).

L'addition jointe à cette mention de fête fait savoir qu'il ne peut y avoir aucun deuil public le jour de Garizim. C'est dire la grande importance de cette victoire sur le temple voisin, celui des idolâtres samaritains, remportée par Jean Hyrcan.

Tous les témoignages rabbiniques semblent affirmer qu'Alexandre le Grand, lors de la conquête de Tyr et de Gaza, s'est éloigné de la côte pour s'avancer dans l'intérieur du pays. Est-il allé à Jérusalem? Le glossateur de la *Meghillath Taanith* le soutient à propos du texte de notre journée commémorative; car il ajoute le récit suivant :

Il s'agit du jour où les Cuthéens demandèrent à Alexandre de Macédoine l'autorisation de détruire la maison de notre Dieu. Accorde-nous, lui dirent-ils, cinq *kours* (mesures) de terrain sur le mont Moriya. Le roi

⁽¹⁾ *Bereschith rabba*, ch. 62; *Tanhouma*, section *tazria*.

les leur donna. Instruit de ce fait, Siméon le juste endossa ses vêtements sacerdotaux, et se fit accompagner par la noblesse de Jérusalem, par mille conseillers habillés de blanc et par les jeunes prêtres qui faisaient retentir les vases sacrés (les instruments de musique). Toute la nuit, précédés de flambeaux, ils marchèrent sur deux rangs. « Quels sont ces hommes ? » demanda Alexandre (en les voyant de loin). « Ce sont, répondirent des délateurs, les Juifs qui ont méconnu ton autorité. » Au moment où le soleil se leva, on arriva au premier poste, à Antipatris. A ce point de rencontre, on dit aux Juifs : « Qui êtes-vous ? »

— « Des habitants de Jérusalem, fut la réponse; nous sommes venus pour être admis en présence du roi. » Alexandre, apercevant le visage de Siméon le juste, descendit aussitôt de son siège et se prosterna devant lui : « Quoi, dirent ses courtisans, un grand roi comme toi se prosterne-t-il devant les Juifs ? »

— « Oui, leur répliqua-t-il, parce que cette figure m'apparaît toutes les fois que j'entreprends une guerre d'où je sors victorieux. » Puis, s'adressant aux Juifs, il leur dit : « Quelle cause vous amène ? »

— « Ce peuple (de délateurs) te trompe, répondit Siméon, lorsqu'il réclame pour lui le lieu où nous prions Dieu pour toi et pour la durée de ton règne. »

— « Et quel est ce peuple ? »

— « Ce sont les Cuthéens qui sont debout devant toi. »

— « Leur sort est entre vos mains », dit Alexandre. Aussitôt, on fit des trous aux talons des Cuthéens, que l'on attacha aux queues des chevaux, et ils furent ainsi traînés sur des ronces et des épines, jusqu'à l'arrivée au mont Garizim. Là, les Juifs passèrent la charrue sur l'emplacement du temple (de leurs ennemis) et y semèrent des fèves, comme les Cuthéens avaient eu l'intention de le faire pour le temple de notre Dieu. Ce jour est donc institué comme une fête. »

Le fond de ce récit, qui se rencontre encore ailleurs⁽¹⁾, est d'accord avec celui de Josèphe. (*Antiquités*, XII, VIII, 3-6; XIII, IX, 1.)

⁽¹⁾ B., tr. *Yôma*, f. 69 a, où il y a la date du 25 Tébet. Cf. *Vayikra rabba*, ch. XVI fin. Toutefois Grætz (*ibid.*) traite cette explication de légendaire, ce temple ayant subsisté jusqu'au temps de Jean Hyrcan.

11^e journée. — Prise et destruction de Samarie, le 25 Marcheschwan (VIII, 2, § 18).

Le commentaire à ce sujet contient une explication empruntée à un document antique, et cela avec d'autant plus de certitude, qu'il s'accorde d'une façon étonnante avec l'historien Josèphe pour des détails secondaires, sauf quelques variantes de termes. — Selon Josèphe, Hyrcan n'a pas seulement détruit la ville de Samarie, mais il la fit encore inonder par des canaux et des cours d'eau, au point qu'elle ressemblait à un fleuve débordé, n'offrant plus de traces d'habitations (*Ant.* XII, 10, 3). C'est pourquoi, ajoute le commentateur, on l'appelait « la ville changée en canaux »; et, à ce propos, il raconte aussi l'origine de cette ville, appelée parfois Sébasté, née de l'agglomération des maisons bâties successivement par les premiers arrivants, puis entourée d'une muraille⁽¹⁾.

Une autre remarque est à faire sur une expression du commentaire : certaines éditions ont ici les mots לים בוסטי, qui n'ont aucun sens. Ils proviennent de ce que, par erreur, on a coupé en deux la transcription du mot Sébasté, autrement dit Samarie. Du reste, Cassel (*ibid.*, p. 100) traduit ainsi ce passage du commentaire : « Ils vinrent à Sébasté-Samarie, et ils eurent des villes סמרתנא, Samaratna. »

12^e journée. — Incorporation de la ville de Bethséan et de la vallée de Jezréel, dans la Judée, les 15 et 16 Siwan (III, 2, § 8.)

Comme date approximative, Grætz (t. III, p. 68, et note 1) indique : Juin 110 avant l'ère vulgaire.

Cette circonstance, si importante pour l'extension du terri-

⁽¹⁾ Dans le texte primitif, une curiosité philologique est à noter pour l'histoire des langues sémitiques; c'est évidemment là que nous possédons le premier exemple d'emploi de la racine אָחַד dans le sens de «prendre», comme en arabe اخذ, tandis qu'en hébreu ce mot signifie invariablement «un».

toire de la Judée sous Hyrcan, est confirmée par Josèphe (*De Bello jud.*, 1, 2, 7, quoique brièvement) : Antiochus de Cyzique avait reçu de Latyre des troupes auxiliaires, tournées contre Hyrcan, placées sous le commandement des généraux Calimandre et Épicrates, pour continuer la guerre. Après que le premier fut battu, le second livra contre argent, aux fils d'Hyrcan, la ville de Scythopolis avec ses environs s'étendant jusqu'au mont Carmel, c'est-à-dire toute la vallée de Jezréel. — La glose, toujours vague, n'indique pas qu'il s'agit en même temps, dans cette journée mémorable, de l'expulsion des païens de Scythopolis.

13^e journée. — « Au 3 Kislew, dit notre texte, on supprima la mention dans les documents officiels » (VII, 1, § 16).

La glose ajoute : Après leur victoire, les Hasmonéens adoptèrent l'usage de placer le nom divin dans les pièces et contrats, de sorte que l'on prit par exemple l'habitude d'écrire « l'an tel du grand-prêtre Iohanan, qui sert l'être suprême ». En l'apprenant, les sages le désapprouvèrent : ils firent la remarque que mainte pièce pour dette, étant déchirée après ce paiement, pouvait être jetée à terre. Pour éviter cette profanation, on supprima ledit usage, et le jour de l'adoption de cette règle fut célébré comme fête.

Cette glose, évidemment, est mal fondée. Il est inadmissible que l'on ait voulu glorifier une règle aussi peu importante, faite en prévision d'une exception fâcheuse. La raison est plutôt celle-ci : Sous le règne de Simon, on supprima l'usage forcé de l'ère des Séleucides, dans les pièces officielles. Cette ère, dite aussi « des contrats » שנת שטרות, imposée par les Syriens aux Juifs, leur était odieuse, et l'on s'explique la joie de l'avoir vu supprimer. — Ewald s' imagine à tort ⁽¹⁾ que, malgré l'in-

⁽¹⁾ *Histoire du peuple d'Israël*, t. III, 2^e partie, p. 385.

troduction d'un comput selon les années du règne des princes hasmonéens, l'ère des Séleucides ait été maintenue chez les Juifs dans la vie ordinaire, jusqu'au moyen âge. Or, ni pendant l'existence du Temple de Jérusalem, ni sous la domination romaine, les Juifs palestiniens ne se sont servis de l'ère des Séleucides, et l'emploi de cette ère annulait au contraire l'acte de divorce qui portait une telle date⁽¹⁾. On n'attribue cet usage qu'aux Juifs de Babylone⁽²⁾, et le moyen âge en offre des exemples épars.

Un autre historien explique différemment la demi-fête qui célèbre l'introduction de l'usage de supprimer la mention du tétragramme divin dans les actes officiels et publics. Selon lui, cette journée mémorable n'appartient qu'indirectement au temps des Hasmonéens. Le Talmud⁽³⁾ ajoute ce commentaire, qu'en raison de l'abus du nom divin employé dans les actes d'obligation et autres pièces analogues, on a introduit la désignation nominale, jointe au nom du grand-prêtre hasmonéen. Si cette explication est exacte, ce fait se trouve partiellement en contradiction avec la relation du 1^{er} livre des Macchabées, d'après laquelle on aurait simplement écrit la date en ces termes : « En l'an du grand-prêtre Simon », sans ajouter les mots *du dieu élevé*. Il faut donc croire que le rédacteur ultérieur du livre des Macchabées a modifié la formule originale, en se conformant à ladite prescription.

Aussi, Cassel (*ibid.*, p. 97) propose de traduire ainsi : « Le 3 Tissri, on supprima des contrats les images, אנדרגות, ἀνδραγάλια », sous-entendu « des Syriens » (cf. I Macchab., xiii, 41), sauf qu'au lieu de fêter à cet effet les deux premiers jours de

⁽¹⁾ Tr. Guittin, f. 80 a.

⁽²⁾ Seder 'olam rabba, fin.

⁽³⁾ Tr. Rosch ha-schana, f. 18 b. Au lieu d'Intilat « enlevé », le Talmud a : Btêlat « détruit ».

ce mois qui constituent le nouvel an, on a adopté le troisième jour de Tissri.

14^e et 15^e journées. — Au temps des Macchabées, il faut encore placer deux journées mémorables pour la reconstruction des murs de Jérusalem. Le 16 Adar (xii, 5), ce travail fut commencé⁽¹⁾, et il a été achevé le 7 Iyar (ii, 1), jour de l'inauguration de ces murailles. — On ne saurait préciser l'époque de ce second *Hanouca*, ni dire sous quel règne des princes hasmonéens la consécration de ces journées a eu lieu, puisque cette restauration occupe toute la période d'ensemble des quatre premiers hasmonéens depuis Juda jusqu'à Jean Hyrcan. Par confusion, le commentaire fait remonter cette restauration jusqu'à Néhémie (il faut réunir ici le § 32 au § 3).

C. — Après que l'indépendance de la Judée fut assurée à l'extérieur, commence une série de dissensions à l'intérieur, entre les deux sectes des Pharisiens et des Sadducéens, jusqu'après la mort d'Alexandre Jannée. Sous la reine Salomé Alexandra, le principe pharisien l'emporta, et les Pharisiens solennisèrent tous les jours où ils eurent des victoires partielles sur leurs adversaires.

Mais, avant d'aller plus loin, il convient de dire quelles sectes religieuses dominaient à cette époque en Judée, et en quoi elles influèrent sur les destinées politiques de ce malheureux petit pays⁽²⁾. L'histoire nous a conservé le nom et les doctrines des sectes les plus importantes. Qui ne connaît, au moins sous leur dénomination générale, les Pharisiens, les Sadducéens, les Esséniens, ces trois grandes sections du judaïsme, depuis le retour de la captivité de Babylone?

⁽¹⁾ Premier exemple de l'emploi du mot *שָׂרָא*, avec le sens de «commencer».

⁽²⁾ Voir l'Introduction à la traduction du Talmud de Jérusalem, I, p. lxxii.

De nombreuses écoles existaient, en outre, sous ces appellations générales. On connaît moins les discussions intérieures des Sadducéens et des Esséniens que celles des Pharisiens, dont le Talmud nous a conservé avec tant de soins les doctrines diverses; mais, d'après le grand nombre de leurs écoles, il faut croire que les autres grandes sectes n'étaient pas moins divisées que le pharisaïsme sur leurs doctrines générales. Il est inutile d'étudier ici les caractères particuliers à chacune de ces grandes sectes. On sait que les Sadducéens, qui d'ailleurs étaient en réalité plutôt un parti politique qu'une secte religieuse et qui disputaient aux Pharisiens le pouvoir populaire, s'en tenaient rigoureusement au texte biblique, n'admettant pas l'autorité de la loi orale et traditionnelle, renfermant obstinément tous les progrès de l'esprit humain dans la lettre de la loi écrite. Tout ce qui n'était pas clairement et positivement écrit dans les livres sacrés était impitoyablement repoussé par eux. A leurs yeux, il n'y avait d'autre être immatériel que Dieu : ils n'admettaient ni la doctrine des anges, ni l'immortalité de l'âme, ni les peines et les récompenses de la vie future.

Au point de vue social et pratique, c'étaient, si l'on peut parler ainsi, des conservateurs opiniâtres; tandis que les Pharisiens étaient les libéraux et les progressistes du Judaïsme, vivifiant la lettre par l'esprit, proclamant la liberté de la pensée, donnant aux décisions de la majorité une puissance d'obligation, marchant, suivant les mœurs et les époques, dans une voie indéfiniment progressive, qui a sauvé le Judaïsme de l'immobilité et de la mort. A côté d'eux, les Esséniens étaient des espèces d'ascètes, des mystiques, qui faisaient de la pureté absolue, de la vertu sans tache, le but de la vie humaine.

Il est impossible de passer sous silence une autre grande secte, que l'on peut nommer l'hellénisme, et qui avait tenté jusqu'à un certain point de concilier le mosaïsme avec la philo-

sophie; école puissante dont Philon a été l'expression et Alexandrie le foyer, école qui a frayé évidemment la voie au triomphe des apôtres chrétiens. Alexandrie avait un temple à l'exemple de Jérusalem; mais la langue grecque et les mœurs grecques avaient envahi la population juive de ce grand centre intellectuel, et le Judaïsme pur y avait beaucoup dévié de sa rigidité primitive.

Ceci dit, continuons la série d'éphémérides, que désormais l'on comprendra mieux.

16^e journée. — « Le 28 Tébet, dit le texte, la réunion fut rétablie d'après la Loi » (x, 1, § 24).

A ce texte la glose ajoute: Le *Sanhédrin* (tribunal suprême), depuis qu'Hyrcaan eut abandonné le Pharisaïsme, n'avait été composé que de membres sadducéens, parce que les Pharisiens ne pouvaient ou n'osaient être en fonctions à côté des Sadducéens. Seul Simon ben Schetaḥ a surmonté ce scrupule, en se laissant recevoir comme membre de cette magistrature. Mais, dans les séances auxquelles le roi Jannée et son épouse Salomé avaient l'habitude d'assister, les Sadducéens ne savaient pas donner de réponses basées sur les termes de l'écriture sainte, pour les questions qui étaient présentées. Simon ben Schetaḥ fit alors la remarque que nul ne méritait d'occuper un siège dans ce tribunal s'il ne savait baser toutes ses assertions sur un terme de la Bible (conformément au principe des Sadducéens de respecter la lettre). Sur ce, il arriva, pour une question de droit, qu'aucun membre sadducéen ne pouvait trouver de solution légale basée sur la Bible. Tous se turent. Seul un vieillard dit en murmurant (à l'oreille de Simon ben Schetaḥ): « Donne-moi trois jours de temps pour réfléchir ». Mais comme, après cet espace de temps, il n'avait pas trouvé de réponse à donner, il fut si honteux qu'il ne retourna plus au Sanhédrin;

et Simon ben Schetaḥ, prouvant par des textes que le nombre des membres du Sanhédrin devait être de 71, y introduisit un pharisien. Ainsi, il réussit successivement à écarter les Sadducéens et à leur substituer des Pharisiens. C'est le jour où cette substitution fut complète, qui fut institué comme anniversaire de fête. — Telle est la glose.

Or, malgré la sagesse notoire et l'influence de ce Simon à la cour du roi Jannée⁽¹⁾, il est peu probable qu'il ait pu éliminer ainsi tous les Sadducéens et opérer un aussi brusque changement. Il vaut mieux admettre que cette journée a pour but de rappeler la reprise de la haute juridiction par le grand conseil, après le triomphe des Hasmonéens sur les Syriens. On a voulu célébrer ce fait spécial, d'une importance capitale pour la vie intime des Juifs.

Pour Grætz au contraire⁽²⁾, le récit du commentateur n'est pas inventé : il s'adapte bien au texte primitif, à l'énoncé du fait. Il en résulterait, selon lui, que, déjà sous le règne de Jannée, les Pharisiens ont dû former un Sanhédrin, et que par conséquent ce roi était en bonnes relations avec eux.

17^e journée. — Anniversaire de la mort d'Alexandre Jannée, le 7 Kislew (IX, 2, § 21).

Dans cet énoncé, on n'a pas indiqué le motif de cette journée mémorable, ce qui est singulier. Le commentaire seul rapporte ce jour à l'anniversaire de la mort d'Hérode; mais comme Hérode est mort au commencement du printemps, l'on ne peut attribuer à ce décès que le jour mémorable mentionné comme tel au mois de Schebat; tandis que la journée du 7 Kislew peut plutôt se rapporter à Alexandre Jannée. Le commen-

⁽¹⁾ Comp. Talmud de Jérus., tr. *Berakhôth*, ch. v, § 2 (traduction, I, p. 130); B., *ibid.*, f. 48 a.

⁽²⁾ Grætz, *Geschichte*, t. III, p. 111 et note 1.

tateur semble avoir confondu ces deux faits, si même l'on admet que son explication pour les deux jours de demi-fête soit la vraie; et ce qui prouve la confusion, c'est qu'à la date du 2 Schebat, le commentaire parle des deux morts.

Il existe aussi une autre hypothèse, celle de Cassel (*ibid.*, p. 79): «Le 7 Kislew, dit-il, ne peut pas être l'anniversaire de la mort d'Hérode⁽¹⁾, comme l'insinue le commentaire, mais celui de la mort d'Antiochus Eupator, aussi haïssable que son père.»

18^e journée. — Suppression⁽²⁾ du code pénal sadducéen, le 14 Tamouz (iv, 1, § 10).

Le commentaire donne la raison de cette solennité, qui paraît puiser son importance spéciale dans une cause rattachée à une bonne source. Les Sadducéens avaient leur propre code, en dehors des prescriptions pénales de la loi mosaïque, pour prononcer les peines en cas de crime. Les Pharisiens, après leur victoire, rejetèrent ce code particulier, par la simple raison que «les lois traditionnelles ne doivent pas être mises par écrit». La suprématie que les Pharisiens avaient acquise, par la sympathie de la reine Salomé Alexandra en faveur de leur propre parti, a dû leur rendre possible le rejet du code pénal sadducéen, pour y substituer leurs propres règles. Il se peut aussi que les Pharisiens aient voulu repousser, non la mise par écrit des lois, mais la grande sévérité de l'exercice de la justice selon les Sadducéens. On sait par Josèphe⁽³⁾ que les Sadducéens agissaient avec la plus grande rigueur dans les procès

⁽¹⁾ Cf. Josèphe, *Antiquités*, l. XVII, c. vi 8, § 1, et c. 9, § 1; *De Bello*, l. II, c. 1, § 2 et 3.

⁽²⁾ Premier emploi du mot נִפְּדָה, avec le sens de «perdition».

⁽³⁾ *Antiquités*, l. XIII, ch. x, § 6; l. XX, ch. x, § 1.

criminels, tandis que les Pharisiens accordaient une large place à l'indulgence.

Cassel (*ibid.*, p. 107) traduit: «... le livre de l'ordre», savoir celui d'Antiochus, supprimé par son fils Alexandre (I Macchabées, x).

19^e journée. — «Retour à notre Loi»; en d'autres termes, soumission des Sadducéens, et introduction du droit d'héritage selon les règles pharisiennes, le 24 Ab (v, 2, § 12).

En ce point, le Talmud⁽¹⁾ n'est pas d'accord avec notre petite chronique, et, à ce même objet, il assigne pour date le 14 du mois de Tébet. Mais au moins il explique en quoi ce jour est particulier, selon l'observation du commentateur; ce dernier, qui l'explique maladroitement, l'a confondu avec une autre circonstance. Il énonce d'un trait deux faits différents, sans les distinguer l'un de l'autre: 1^o pendant la domination tyrannique des Grecs, les Juifs avaient été obligés de se soumettre à la procédure grecque; 2^o les Sadducéens avaient introduit un autre mode d'héritage⁽²⁾, supprimé ce jour-là.

20^e journée commémorative, en souvenir de l'avis émis par les Pharisiens, que les sacrifices de la communauté doivent être payés par une caisse communale, et qu'ils doivent avoir un caractère national, du 1^{er} au 8 Nissan (i, 1, § 1).

Pour cette journée mémorable, le commentaire a une addition très importante, qui ne se trouve pas dans le passage parallèle du Talmud⁽³⁾: selon lui, cette perception régulière des revenus du temple, en vue de construire une chambre supérieure à l'usage des sacrifices de la communauté, fut seulement

⁽¹⁾ B., *Baba bathra*, f. 115 b.

⁽²⁾ Grætz, *Geschichte*, t. III, p. 125 et 424.

⁽³⁾ B., tr. *Menahoth*, f. 65 a.

introduite à la suite de la victoire remportée par le principe pharisien sur le principe sadducéen. Cette institution ne peut dater que de l'époque de la chute complète des Sadducéens, c'est-à-dire du règne de la reine Salomé Alexandra; elle a probablement eu pour promoteurs les deux membres du Sanhédrin, Judda b. Tabbai et Simon b. Schetah⁽¹⁾.

D'après l'Exode (XI, 17), le jour où l'on dressa la tente de l'assignation et où l'on offrit en même temps le sacrifice quotidien pour la première fois, ce fut le 1^{er} Nissan⁽²⁾. On aura donc profité de la collecte de sicles faite au mois d'Adar, pour inaugurer le payement des sacrifices avec les deniers du trésor.

En dehors de sa relation tirée d'une bonne source, le commentateur a cru, par déduction, pouvoir ajouter un détail qui repose sur une erreur. Il suppose que cette demi-fête dure huit jours, parce que la victoire sur les Sadducéens n'a eu lieu qu'après huit jours de débats. Ceci est peu exact: on mentionne l'extension des débats à huit jours seulement pour faire ressortir la gravité de l'opinion prédominante, et le rejet de l'opinion sadducéenne au sujet de la fête des semaines (Pentecôte). Ainsi, il est déjà tenu compte du principe de la nationalité, pleinement reconnu en ce jour!

21^e journée. — Rappel de l'ordonnance pharisienne, d'après laquelle la fête de la Pentecôte peut survenir n'importe quel jour de la semaine, et non pas seulement le dimanche «lendemain du Sabbat» (Lévitique, XIII, 6), célébrée du 8 Nissan au 22, lendemain de Pâques (I, 2, § 2).

A cause de l'importance de la victoire, constatant que le principe de la tradition est supérieur même aux paroles textuelles de l'écriture sainte, la fête dure aussi longuement. Les

⁽¹⁾ Grætz, *ibid.*, p. 116-130.

⁽²⁾ Comment. de Raschi à Lévitique, XI, 1. Cf. *Seder 'olam rabba*, ch. VII.

Pharisiens ont attaché à ce principe tant de gravité, qu'ils ont émis la loi suivante: si la Pentecôte se trouve être un samedi, le lendemain dimanche après la fête, le grand-prêtre ne devait pas porter ses ornements pour opérer la combustion des restes de sacrifices, afin que le peuple ne soit pas enclin à adopter ce lendemain comme jour réel de la fête.

Bien entendu, depuis la fixation du calendrier hébreu, Pâques n'est jamais un vendredi, ni (par suite) Pentecôte un samedi, et par conséquent ladite hypothèse est nulle.

Il faut croire que, pendant un certain temps, lors de la suprématie des Sadducéens ou des *Baïthusiens* (selon les termes du glossateur), la fête de Pentecôte a été célébrée conformément à leur enseignement, c'est-à-dire toujours un « lendemain de samedi » (le dimanche). Le commentateur rapporte la discussion subtile des expressions bibliques, entamée à ce sujet entre R. Yohanan b. Zaccai, R. Eliézer, R. Ismaël et R. Juda b. Betéra ⁽¹⁾. Lorsque les Pharisiens prédominèrent, ils remirent la fête au 50^e jour, compté depuis le second jour de Pâques. En souvenir de cette victoire de doctrines et d'enseignement, on célèbre toute la quinzaine, du 8 au 23 Nissan, pendant laquelle on suppose que les débats ont eu lieu.

Le commentateur semble reporter à l'époque de l'existence de ces sectes les interprétations variées émises à ce sujet entre les docteurs ou rabbins, qui notoirement ont vécu deux siècles plus tard. Quel anachronisme!

22^e journée. — Souvenir de l'adoption de l'avis pharisien, le 27 Marheshwan, savoir que le sacrifice de farine ne devait pas être consommé par les cohanim (prêtres), mais brûlé sur l'autel (VIII, 3, § 19).

⁽¹⁾ B., tr. *Taanith*, f. 17 b; *Rosch haschanah*, f. 5 a.



Le commentaire indique que les Sadducéens avaient suivi l'avis contraire. — De cette journée il faut rapprocher la 16^e (§ 24) qui traite du même sujet: il semble que ce soit aussi le rétablissement de la prépondérance des Pharisiens, sous Simon ben Schetaḥ, qui en est cause⁽¹⁾.

23^e journée. — Les législateurs pharisiens, persécutés, sont délivrés le 17 Adar (xii, 6, § 33).

Cassel (*ibid.*, p. 105) traduit: «Le 17 Adar, le peuple vint délivrer les écrivains, ספרים, dans la province de Seleucia, סלקס, et la maison de Zebedaï devint un refuge pour Israël.»

D'après les termes employés pour cette date, on ne saurait reconnaître si la persécution provenait de Jannée, ou d'un autre roi. Seulement, le commentaire rapporte à ce roi le fait en question. Il doit avoir pour cela de bonnes raisons⁽²⁾, puisqu'il cite des autorités et des documents historiques. Voici son explication pour cette journée mémorable:

«Lorsque Jannée persécuta les docteurs de la loi, ils se réfugièrent en Syrie et séjournèrent dans la contrée⁽³⁾ de Kouslikos (Séleucie).» — Josèphe (*Antiquit.*, l. XIII, c. xiv, 2) atteste la fuite des Pharisiens, au nombre de 8,000, et il ajoute ce détail que la nuit, après la mise en croix de 800 Pharisiens, le reste se sauva et partit en exil jusqu'à la fin de ce règne.

De plus, cette journée mémorable ne doit pas seulement rappeler la délivrance «du reste des scribes» échappant aux fureurs de Jannée, mais bien aussi les persécutions des païens. Le commentateur explique ainsi cette circonstance: Les sages,

⁽¹⁾ Grætz, t. III, p. 125.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 115, 119 et 425.

⁽³⁾ M. Neubauer (*Géographie du Talmud*, p. 296) a pris le mot כרית, employé à ce propos, comme en arabe dans le sens de «ville», au lieu du sens de «province», qui cadre bien avec la Séleucie.

dans leur premier lieu de refuge, furent attaqués, et une partie d'entre eux s'enfuit de là pour se sauver à Bet-Zabdaï. Il ajoute d'autres détails aussi peu clairs : les fuyards ont trompé leurs ennemis en plaçant devant leur porte, le jour du sabbat, des chevaux tout harnachés, comme s'ils étaient des voyageurs, afin de détourner d'eux le danger, en écartant les apparences de pratiques religieuses; puis, grâce à la nuit obscure, ils se seraient mis en route; ou bien encore, au moment de la persécution, une grande inondation dévasta le pays.

Comme passage parallèle, utile à l'intelligence de ce texte et des noms de localités, il faut noter une ligne du Talmud de Jérusalem⁽¹⁾. Il manque le nombre *dix* à la date (ce qui donne le 7 Adar, au lieu du 17); mais on retrouve ailleurs le nombre complet⁽²⁾. — Dans un passage du Midrasch Rabba sur la Genèse (ch. 98), on lit que Bet-Zebid est près de Sidon.

A l'époque du règne des deux derniers princes hasmonéens, Hyrcan II et Aristobule II, se rapportent deux autres journées mémorables. Les voici :

24^e journée. — Arrivée miraculeuse de la pluie après une longue sécheresse, le 20 Adar (xii, 7, § 34).

Le Talmud de Jérusalem⁽³⁾ établit une corrélation entre cet événement et le récit de la Mischnâ, au sujet de la prière d'Onias, pour obtenir de la pluie. Ce récit, dans toutes ses circonstances, est confirmé par Josèphe (*Antiquit.*, l. XIV, ch. II, § 1): « Onias, dit-il, homme pieux et aimé de Dieu, invoqua l'Éternel au moment d'une grande sécheresse, afin de détourner une grande calamité publique, et sa prière a été exaucée. Ce fait parut tellement digne de remarque, que l'on institua une fête en son

⁽¹⁾ Tr. *Taanith*, ch. II, § 4 (8), f. 66 a (trad., t. VI, p. 163).

⁽²⁾ Tr. *Meghilla*, ch. I, § 6, f. 70 c.

⁽³⁾ Tr. *Taanith*, III, 9 (trad., t. VI, p. 172).

honneur. » Le commentaire rapporte la source historique qu'offre le Talmud, mais s'en écarte sur un point, la question de durée : d'après le Talmud, le manque de pluie ne persista qu'en hiver; tandis que, selon notre document, la pluie fit défaut pendant trois ans, ce qui provoqua une grande famine⁽¹⁾. Ceci mérite un examen plus détaillé.

« Le 20 Adar, dit le texte (§ 34), le peuple jeûna pour obtenir de la pluie, et la pluie tomba. » Comme cette date précède de quelques semaines seulement la fête de Pâques, on s'explique comment les « fours en plein air » étaient déjà établis pour les étrangers faisant le pèlerinage à Jérusalem, afin d'y rôti l'agneau pascal. Notre chronique seule parle des trois ans de famine; par suite, les dates du 8 et du 9 Adar ci-après, également notées (§ 28) comme fêtes à cause de la pluie survenue après une grande sécheresse, pourraient bien se rapporter aux deux premières années de cette période de stérilité.

Voici à quoi se rattache cette fête commémorative : La fertilité paraît avoir été extraordinaire du temps de Salomé. Selon une tradition, sous Simon b. Schetaḥ et la reine Salomé, la pluie tombait la veille du Sabbat. Or, en cette nuit, — lorsque, grâce à la solennité sabbatique, aucun voyageur ne peut se trouver en route, — la pluie est regardée comme opportune⁽²⁾. Aussi, le froment devenait gros comme des rognons, l'orge comme des noyaux d'olive, et les lentilles comme des dinars d'or. Les docteurs ramassèrent de ces grains et en conservèrent des échantillons, pour montrer aux générations futures moins bien dotées où mène le péché⁽³⁾. Le souvenir de cette fertilité se grava d'autant plus profondément dans la mémoire des contemporains, que, peu de temps après la mort de la reine, cette

⁽¹⁾ Grätz, *ibid.*, p. 134 et 425; J. Derenbourg, *Essai, etc.*, p. 112.

⁽²⁾ Voir *Commentaires sur Lévitique*, xxvi, 4, et *Deutéronome*, xi, 14.

⁽³⁾ Tal. B., tr. *Taanith*, f. 23 a.

abondance fut suivie de trois années de stérilité et de disette. On dit alors à Honi (Onias) le faiseur de cercles, selon le récit de la Mischnâ : « Prie pour qu'il y ait de la pluie ! » Onias recommanda alors au peuple de rentrer d'abord les *fours en terre* (que l'on avait déjà établis en plein air, pour y rôtir les victimes de Pâques), de peur qu'ils ne pourrissent. Il pria, mais la pluie ne tomba pas. Il traça un cercle, et y étant entré : « Seigneur du monde, dit-il, tes enfants se sont adressés à moi, parce que je suis devant toi comme un fils de la maison; je jure par ton grand nom de ne pas sortir d'ici avant que tu n'aies eu pitié de tes enfants. » Quelques gouttes commencèrent à tomber. « Ce n'est pas, reprit Onias, ce que j'ai demandé, mais une pluie qui remplit les citernes, les puits et les cavernes. » Aussitôt il y eut une averse terrible. « Ce n'est pas, répéta Onias, ce que j'ai demandé, mais une pluie qui montre ta bienveillance, ta bénédiction et ta bonté. » La pluie devint régulière, mais se prolongea jusqu'à ce que les Israélites, pour y échapper, montassent de Jérusalem à la montagne du Temple. « Comme tu as prié, lui dit-on, pour que l'eau tombe, fais d'autres prières pour qu'elle cesse. — Allez voir, dit-il, si la pierre des égarés est submergée. » Mais Simon b. Schetaḥ lui dit : « Tu joues devant Dieu, comme un enfant gâté devant son père, qui fait toutes ses volontés. »

Cette histoire, sans doute embellie et dont il y a des versions encore plus ornées, est rappelée par Josèphe ⁽¹⁾. Grâce au nom de Simon b. Schetaḥ qu'elle contient, on sait qu'elle se place aux premiers temps de la guerre fratricide qui éclata alors entre Hyrcan et Aristobule, les fils de Salomé. Aussi n'est-il pas étonnant que la prospérité et l'abondance, qui n'avaient pas cessé de régner sous la pieuse princesse, aient été regardées

⁽¹⁾ *Antiquit.*, l. XIV, ch. II, § 1.

comme une juste récompense du Ciel, et que le fléau de la famine qui sévit au début de ces luttes ait été considéré comme un juste châtiment de Dieu!

25^e journée. — Rappel des prières publiques pour la pluie, les 8 et 9 Adar (XII, 1, § 28).

Cette journée est la plus étonnante de toutes, puisque l'on n'y observe pas que les prières aient été exaucées, et le commentateur n'ajoute pas de tradition pour l'expliquer. Celui-ci ne s'arrête pas non plus à la difficulté que nulle mention n'est faite du secours divin probable; il se demande seulement comment l'on a pu instituer deux jours successifs de prières et de jeûnes publics. Il résoud la question en se disant que la première journée peut se rapporter à une année, et la seconde à une autre année. Il y a bien plutôt lieu de croire que ces deux journées sont en corrélation intime avec celle du 20 Adar (cité précédemment). En ces jours, l'on avait institué sans doute la procession d'usage pour le manque de pluie, et lorsque plus tard la pluie tomba, on se rappela que cette prière n'avait pas été vaine, et l'on transforma les deux jours de pénitence en demi-fêtes ⁽¹⁾.

D. — Les quelques journées qui restent à être fixées forment la quatrième période, ou l'époque romaine. Elles sont de beaucoup moins nombreuses que les souvenirs de victoires remportées à l'époque syrienne. Elles offrent le témoignage de la vive participation des représentants du judaïsme et de la nation aux heureux événements de ce temps. On peut placer également dans ce groupe, mais en tête, la journée suivante; car, au fond, il s'agit d'un élément romain, haï comme tel par Israël.

⁽¹⁾ C'est à ce propos que le commentateur rappelle comment cette *Meghilla* suit l'ordre des mois, non celui des années.

26^e journée. — Anniversaire de la mort d'Hérode, le 2 Schebat (XI, 1, § 25).

Ni dans la mention de cette journée, ni dans celle du 7 Kislew (plus haut, § 17), on n'indique en toutes lettres la véritable raison; le commentateur seul s'est chargé d'ajouter les causes de ces réjouissances, en disant qu'il s'agit de la mort d'Hérode. Or, c'était un sujet de joie au point de vue politique, comme la mort de Jannée a satisfait les aspirations religieuses du parti pharisien.

Toutefois il importe de rétablir l'ordre des faits et de ne pas s'en référer trop aux indications du commentateur, qui ne sont exactes qu'en partie. D'après les calculs établis par les chronologistes, Hérode n'est pas mort au mois de Kislew, mais en Schebat (à l'inverse de l'avis du commentateur). Le point de départ le plus certain pour démêler la vérité dans ces confusions est offert par Josèphe (*Antiquit.*, XVII, 6, 4) : il mentionne une éclipse de lune qui a eu lieu quelques jours avant la mort d'Hérode. Or, cette éclipse, selon le calcul de Scaliger⁽¹⁾, a eu lieu au mois de Schebat.

Cette date, dit F. de Sauley⁽²⁾, ne doit être exacte qu'approximativement; car Schebat correspond à peu près à février, et la date de l'éclipse rapportée plus haut prouve que la mort d'Hérode arriva bien après la fin de février. — D'autre part, au lieu de *בשנים י"ב* «au deux, c'est fête», Cassel (*ibid.*, p. 77-78 et 108) est d'avis de lire *בשנים י'*, *le douze*, en se basant sur ce que la différence entre les «1290 jours» et les «1335 jours» dont parle Daniel (XII, 11, 12) est de 45 jours. Or, ce dernier nombre équivaut juste au temps écoulé depuis l'inauguration du Temple, le 25 Kislew, jusqu'au 12 Schebat, date de la mort d'Antiochus Épiphanes. Et le 23 Adar, vint la «bonne

⁽¹⁾ *De emendatione temporum*, V, 463; Noldius, *De vita et gestis Herodum*, p. 70.

⁽²⁾ *Sept siècles de l'histoire judaïque*, p. 265.

nouvelle » que son successeur se montrait tolérant envers les Juifs (II Macchab., XI, 15).

Voici, sans doute, par suite de quelle confusion est née l'erreur de date en question : On raconte que l'ordre avait été donné d'exécuter, au jour du décès du roi, les docteurs de la Loi en Israël, et qu'une femme, nommée *Salominon*, laissa cet ordre inexécuté, n'ayant pas la cruauté de l'accomplir, tout comme le rapporte Josèphe (*De Bello*, I, 33, 6). Mais comme le scoliaste ne connaissait sous ce nom que la reine femme de Jannée, il l'a confondue avec la sœur d'Hérode; puis il a attribué au roi Jannée l'ordre sanguinaire d'une exécution générale, plaçant par conséquent aussi la mort de ce souverain en Schebat. — Josèphe, de même, semble avoir connu l'existence de la demi-fête célébrant l'anniversaire de la mort d'Hérode, puisque, en racontant les derniers instants de la vie de ce roi, il lui fait dire : « Je sais que les Juifs se réjouiront au jour de ma mort comme à une demi-fête. »

27^e journée. — Mort de l'empereur Caius Caligula, et inexécution du décret qui ordonne de placer au Temple la statue de cet empereur, le 22 Schebat (XI, 2, § 26).

Dans notre chronique, la mort de Caligula est inscrite comme un événement heureux en ces termes : « Le 22 Schebat, on interrompit l'ouvrage que l'ennemi avait ordonné de porter au Temple. Le deuil est interdit. » Il s'agit de la folle passion qui domina Caligula, de se voir adoré comme un dieu dans tout son empire. Pétrone, qui gouvernait alors la Syrie, reçut l'ordre de faire placer la statue de l'empereur dans le Temple. Mais aucune menace ne put fléchir la résistance inébranlable des Juifs, et Pétrone était dans un cruel embarras entre les ordres précis qui lui venaient de Rome, et la volonté ferme qu'on lui opposait à Jérusalem. Heureusement, Agrippa, qui était alors

à Rome, obtint de Caligula de renoncer à cette extravagance, en faveur des Juifs. Cependant Pétrone n'échappa au châtiment, dont il était menacé pour avoir été trop indulgent envers la nation juive, que par la mort violente du tyran⁽¹⁾.

Le commentateur ajoute : « La nouvelle que Caius Caligula avait envoyé ses statues pour les faire placer dans le sanctuaire se répandit dans Jérusalem la veille du premier jour de la fête des Tabernacles. Mais Siméon le Juste dit aux siens : « Célébrez votre fête avec joie ; de tous ces bruits que vous avez entendus, il ne sera rien. Celui dont la Majesté habite cette maison nous fera encore des prodiges en ce temps, comme il en a fait de tout temps pour nos ancêtres. » Aussitôt une voix se fit entendre de l'intérieur du Saint des saints et dit : « Il ne sera pas achevé, cet ouvrage que l'ennemi a ordonné de porter au Temple. Caius Caligula a été tué, et ses ordres ne seront pas exécutés. » L'heure fut notée exactement. Siméon, voyant que l'on tardait à venir, dit : « Allez à la rencontre des Romains. » Aussitôt tous les hommes considérables de Jérusalem sortirent avec lui de la ville, en déclarant : « Nous mourrons tous plutôt que d'admettre une chose semblable (l'idole). » Ils adressèrent des supplications au légat (Pétrone) ; mais Siméon leur dit : « Au lieu de supplier le légat, suppliez et priez votre Dieu au ciel, pour qu'il vous accorde son secours. » Arrivé près des châteaux forts, le légat vit la foule s'avancer de tous côtés. Cet aspect l'étonna. « Quelle multitude ! » dit-il. — « Ce sont, répondirent les espions, des Juifs qui viennent à ta rencontre de partout. » Dans une ville, il aperçut les habitants couchés sur les places publiques, en cilice et couverts de cendres ; mais avant d'atteindre Antipatris, une lettre lui annonça la mort violente de Caligula et l'annulation de ses ordres⁽²⁾. Les Juifs

⁽¹⁾ Grætz, *Geschichte*, t. III, p. 271 ; Derenbourg, *Essai, etc.*, p. 207.

⁽²⁾ L'analogie avec la 10^e journée ci-dessus est frappante.

jetèrent bas les statues et les traînèrent par les villes. Ce jour fut donc institué comme fête. »

On trouve la mention de ces faits dans un *midrasch*, mais entourée d'une auréole légendaire. Après avoir reproduit la formule d'oracle que Siméon le Juste entendit à l'intérieur du Saint des saints⁽¹⁾, le Midrasch du Cantique des cantiques (VIII, 9) ajoute ces mots : « Et Caius Loukis (Caligula) a été tué, et ses ordres ont été abolis. » Cette interprétation est confirmée par un passage du Talmud de Jérusalem (tr. *Sôta*, IX, 13), où on lit le nom de *Goulikos*, mieux approprié au nom du troisième empereur et justifiant la glose sur ce paragraphe. On sait par Philon⁽²⁾ que Pétrone, pour gagner du temps, avait engagé les statuaires à mettre autant de lenteur que possible dans l'exécution de l'ouvrage qui leur avait été commandé. On l'interrompt complètement lorsque les ordres de Caligula furent retirés.

Toute autre est la version, plus originale que fondée, de Cassel (*ibid.*, p. 87) : « Le 22 Schebat, fut empêchée l'œuvre dont l'ennemi avait dit qu'elle aurait lieu au Temple », et il s'agirait de la mort du grand-prêtre Alcim le traître (I Macchab., IX, 1). On a vu l'histoire de ce prêtre plus haut, à la 5^e journée.

28^e journée. — On cesse de payer les impôts aux Romains, le 25 Siwan (III, 3, § 9).

C'est ainsi que Grætz explique cette journée, tenant compte des termes du texte primitif et de l'emploi de l'expression « douaniers », ou percepteurs, publicains⁽³⁾. En effet, Josèphe (*De Bello*, II, 16, 5) raconte que le premier acte de la rébel-

⁽¹⁾ Talmud B., tr. *Sôta*, f. 33 a.

⁽²⁾ *Legatio ad Caium*, édit. Mangey, t. II, p. 582.

⁽³⁾ Grætz, t. III, p. 344 et 427; Herzfeld, t. I, p. 374, note.

lion ouverte consista dans le refus de l'impôt. Le roi Agrippa le reprocha au peuple, et qualifia cet acte de « défection envers Rome ». On peut même déterminer approximativement le jour du refus de ce paiement : il doit avoir eu lieu entre le départ de Florus, le 16 ou 18 Iyar, et le moment où Agrippa engagea le peuple à se soumettre. Ce dernier fait s'accomplit avant le commencement de la lutte des partis à Jérusalem, donc avant le mois d'Ab. Par conséquent, le paiement des impôts a dû être interrompu entre les mois d'Iyar et d'Ab, et plus près d'Iyar que d'Ab; car, après le départ d'Agrippa, commença la cessation du sacrifice offert pour l'empereur, l'envoi de députés auprès de Florus et d'Agrippa, enfin l'entrée des troupes. Aussi la date du 25 Siwan peut parfaitement s'adapter à l'expulsion des percepteurs, et dès lors la perception de l'impôt passa des mains de l'étranger à celles de Joseph le Receveur. — Les passages parallèles du Talmud (B. *Sanhédrin*, f. 91 b) et du Midrasch (*Rabba* sur Genèse, ch. LXI) n'offrent pas de ressources pour l'explication. Seulement, d'après *Sanhédrin*, la date serait le 24 Nissan, et non le 25 Siwan.

D'autre part, Cassel (*ibid.*, p. 94) traduit : « les douaniers furent écartés... »; car, dit-il, רמסנאי équivaut à δημοσιῶν, « publicain », comme le mot rabbinique רמוסאי égale δημοσία.

29^e journée. — Expulsion des Romains de Jérusalem et de de la Judée, le 17 Eloul (VI, 2, § 14).

Au lieu de *Romains*, Cassel (p. 96) traduit «... les traîtres ». Il lit : רמאי, invoquant le livre I des Macchabées (VI, 22; VII, 5 et 22), auquel on peut comparer Josèphe (XII, 6, 4, et 9, 7). Effectivement, comme le raconte ce dernier, le 6 Eloul, les troupes d'Agrippa tirèrent les armes devant les chefs des zéloteurs, Elazar ben Hanania et Menahem. La garnison romaine, sous la conduite de Metilius, continua encore quelque temps

la lutte, jusqu'à ce qu'elle fût également forcée de se rendre à la merci de ses ennemis. Donc, le 17 Eloul, il n'y avait plus de Romains dans la vraie Judée⁽¹⁾. En souvenir de cette heureuse journée, la fête commémorative a été instituée.

Le commentateur attribue cette délivrance à Matathias, fils de Johanan, grand-prêtre, l'exaspération des habitants ayant été portée au paroxysme par les violences de ces étrangers sur les jeunes fiancées; mais l'on sait que cette opinion a pour base une simple légende⁽²⁾.

E. — Les événements postérieurs à la destruction du Temple de Jérusalem et de l'indépendance d'Israël ne constituent plus ici que deux journées⁽³⁾ :

30^e journée. — Jour de Trajan, le 12 Adar (XII, 2, § 29).

31^e journée. — Fin de la persécution sous Adrien, le 28 Adar (XII, 8, § 35).

Une glose sur le premier de ces faits nous donne un exemple de l'administration de Quietus : « Les deux frères Julien et Pappos, dit le glossateur, furent faits prisonniers à Laodicée. « Si vous êtes de la nation de Hanania, Michael et Azaria, dit « le général, que votre Dieu vienne et vous sauve de mes « mains, comme il a sauvé ces trois hommes de la main de Nabucodonozor. » — « Hanania, Michael et Azaria, répondirent « les frères, étaient de vrais justes; Nabucodonozor était un roi « parfait, qui méritait d'être l'occasion d'un pareil miracle. Mais « toi, tu es un tyran, indigne de devenir la cause d'un miracle.

⁽¹⁾ Grætz, t. III, p. 347.

⁽²⁾ *Revue d'études juives*, t. XXXII, p. 39-50.

⁽³⁾ Voir Grætz, t. IV (2^e édition), p. 137 et 185.

« Si nous avons mérité la mort devant le Ciel et que tu ne nous
 « tues pas, Dieu a bien des moyens à sa disposition, des ours,
 « des lions, des serpents et des scorpions en grand nombre, pour
 « nous atteindre. Si tu nous tues, Dieu te demandera un jour
 « compte de notre sang que tu auras versé. » On raconte qu'à
 peine le général eut quitté cet endroit que, sur un décret⁽¹⁾ ar-
 rivé de Rome, on lui fendit le crâne à coups de pierres. »

Julien et Pappos étaient d'Alexandrie, aux termes d'un com-
 mentaire biblique⁽²⁾. Fugitifs en Palestine, ils avaient peut-être
 excité les soupçons de Quietus, qui avait été à la tête des lé-
 gions en Égypte et à Chypre; ils n'échappèrent à la mort que
 par l'arrêt qui frappa le général lui-même. En effet, la nomi-
 nation en Palestine d'un homme du rang de Quietus avait été
 faite par Trajan au détriment d'Adrien, le gouverneur de la
 Syrie, qui, selon Dion, en conçut un vif ressentiment contre son
 rival. Or, l'empereur, à ce que raconte Dion, n'avait adopté
 aucun successeur; il semble avoir hésité entre Quietus et
 Adrien. Devenu empereur, Adrien se débarrassa de Quietus en
 le faisant tuer.

Enfin le glossateur de la *Meghilla* avait rattaché le récit
 concernant les deux frères alexandrins à la journée du 12 Adar,
 appelée par le chroniqueur *iom Tyrion* « jour de Trajan ». Si le
Polemos de Quietus a fourni un prétexte pour supposer une
 « guerre » en Judée, le jour de Trajan inscrit dans la Chronique
 a donné un autre motif pour inventer une victoire, que les
 Juifs auraient remportée sur les Romains dans les derniers
 jours de Trajan. Les historiens, qui ne parlent pas de la guerre,

⁽¹⁾ La glose emploie ici le terme רִיפּוּלָה dérivé de δύο βουλευται, *duumviri*, selon l'usage fréquent à cette époque.

⁽²⁾ *Sifra* sur Lévitique, XXVI, 19 : « Je briserai l'orgueil de votre force, c'est-à-dire : les hommes fiers qui sont l'orgueil d'Israël, tels que Pappos et Julien d'Alexandrie, avec ses compagnons. »

ne peuvent parler de victoire. Selon quelques savants⁽¹⁾, le livre apocryphe de Judith suppléerait à ce silence. Le peuple juif serait figuré par Judith, Trajan par Nabucodonozor, Quietus par Holopherne. Le livre de Judith, comme celui d'Esther, serait écrit en souvenir d'un triomphe sur un autre Haman. Mais rien n'est moins certain.

C'est peut-être par un motif analogue que Cassel (*ibid.*, p. 85) introduit une légère variante dans le texte, qu'il traduit ainsi : « 12 Adar, jour de Seron, סרון » (au lieu de סריון), ou victoire sur ce général syrien battu par Juda Macchabée (I Macchab., III, 26).

Passons maintenant au dernier de ces anniversaires (§ 35).

« Le 28 du mois d'Adar, une bonne nouvelle arriva aux Juifs, savoir qu'ils ne seraient plus empêchés de suivre les prescriptions de la Loi ». La fin inattendue de la persécution et l'ère de la liberté de conscience rappela les fugitifs dans leur patrie.

Le commentateur rapporte ce paragraphe au retrait des édits d'Adrien, qui mit fin à la persécution⁽²⁾. « Les gouvernements étrangers, dit-il, avaient défendu aux Israélites de s'occuper de la Loi, de faire circoncire leurs enfants, d'observer le repos sabbatique, et ordonné de pratiquer l'idolâtrie. Cependant, en vertu de plusieurs versets bibliques, une alliance avait été conclue avec Israël, promettant l'immovibilité de la Tora. Que firent donc Juda ben Schamoua et ses compagnons ? Ils se levèrent et allèrent chez une matrone, auprès de laquelle se rendaient tous les grands de Rome, et la consultèrent. « Reve-
« nez la nuit, leur dit-elle, et implorez-moi alors » ; ce qu'ils firent. « Par les cieux, s'écrièrent-ils, ne sommes-nous pas vos

⁽¹⁾ Volkmar et Hilgenfeld.

⁽²⁾ Grætz, t. III, p. 428; t. IV, p. 185.

« frères ? Ne sommes-nous pas les enfants d'un même père, d'une même mère ? En quoi différons-nous des autres nations, pour que vous nous imposiez des interdictions pénibles ? » — Ils ne quittèrent pas leurs places jusqu'à ce que l'autorisation leur fût de nouveau accordée de remplir les trois préceptes de la circoncision, de l'étude de la Loi et du Sabbat, outre la suppression de l'idolâtrie. Ce jour-là fut institué comme fête. »

En raison de la similitude de cette persécution avec celle d'Antiochus, M. Derenbourg (p. 59) voit dans la glose une allusion à une lettre de ce roi, qui, sur les instances de Lysias, retira les interdictions prononcées contre la circoncision, l'observation du Sabbat et l'étude de la Loi (II Macchab., XI, 16-32). En effet, le commentateur peut aussi bien parler de Grecs ou chrétiens que des Romains : le terme est le même.

Toutes ces journées, riches en précieux souvenirs, étaient encore pieusement observées au III^e siècle de l'ère vulgaire ; des passages talmudiques le prouvent⁽¹⁾. On les retrouve encore dans la première moitié du IV^e siècle, à propos de R. Zeira ; il est dit qu'il jeûna en pénitence 300 jours de l'année, ne s'abstenant de jeûner qu'aux susdits jours de demi-fêtes. Au IV^e siècle seulement, fut établie la distinction entre les jours de *Pourim* et de *Hanouca* d'une part, et tout le reste des demi-fêtes d'autre part : les premiers furent seuls maintenus, et les autres tombèrent en désuétude.

Un seul de tous ces paragraphes, le paragraphe 4, relatif au sacrifice de l'agneau pascal le 14 Iyar, ne comporte pas de renseignement historique et ne se rattache pas à une journée commémorative spéciale. On sait bien par le Pentateuque (Nombres, XI, 1), que, si un obstacle matériel empêche un

⁽¹⁾ Talmud Jérus., tr. *Taanith*, II, 13, f. 15 b ; B. tr. *Rosch ha-schâna*, f. 10 b et 19 a ; tr. *Taanith*, f. 18 a.

israélite d'offrir le sacrifice de la Pâque au 14 Nissan, le fidèle l'accomplira le 14 Iyar. Le souvenir de cette demi-fête rétrospective était probablement de provenance sadducéenne, puisqu'il s'agissait de rendre hommage aux termes mêmes du texte. Le commentateur de notre chronique n'ajoute à ce paragraphe qu'une réminiscence talmudique (B. tr. *Houllin*, f. 129 b), où cette Pâque secondaire est mentionnée comme jour de demi-fête; mais elle n'explique pas son origine, et la controverse rabbinique jointe au texte n'est que la reproduction de ce passage du Talmud.

En résumé, abstraction faite de ce § 4 et des trois journées (période A) comprises dans le canon biblique, qui correspondent aux § 13, 14 et 31 de notre liste chronologique, on peut établir la concordance suivante :

1 ^{re} journée = § 20, ou 3 Kislew.	17 ^e journée = § 21, ou 7 Kisslew.
2 ^e — = § 23, ou 25 Kislew.	18 ^e — = § 10, ou 14 Tamouz.
3 ^e — = § 27, ou 28 Schebat.	19 ^e — = § 12, ou 24 Ab.
4 ^e — = § 30, ou 13 Adar.	20 ^e — = § 1, ou 1 ^{re} Nissan.
5 ^e — = § 17, ou 23 Heschwan.	21 ^e — = § 2, ou 8 Nissan.
6 ^e — = § 5, ou 23 Iyar.	22 ^e — = § 19, ou 27 Heschwan.
7 ^e — = § 7, ou 17 Siwan.	23 ^e — = § 33, ou 17 Tamouz.
8 ^e — = § 15, ou 22 Eloul.	24 ^e — = § 34, ou 20 Adar.
9 ^e — = § 6, ou 27 Iyar.	25 ^e — = § 28, ou 8 Tébet.
10 ^e — = § 22, ou 21 Kislew.	26 ^e — = § 25, ou 20 Schebat.
11 ^e — = § 18, ou 25 Heschwan.	27 ^e — = § 26, ou 22 Schebat.
12 ^e — = § 8, ou 13 Siwan.	28 ^e — = § 9, ou 26 Siwan.
13 ^e — = § 16, ou 3 Tissri.	29 ^e — = § 14, ou 17 Eloul.
14 ^e — = § 32, ou 16 Adar.	30 ^e — = § 29, ou 12 Adar.
15 ^e — = § 3, ou 7 Iyar.	31 ^e — = § 35, ou 28 Adar.
16 ^e — = § 24, ou 28 Tébet.	

On n'admet plus, comme autrefois, que toutes les journées célèbres ont été érigées en solennités au fur et à mesure que des faits heureux sont survenus, ni qu'elles ont été célébrées à partir de ce moment d'une manière fixe, de façon à constituer

plus tard un ensemble, telles qu'elles avaient subsisté « depuis les temps les plus anciens ⁽¹⁾ ». Trois raisons s'opposent à l'admission de cette hypothèse :

1° Dans le livre des Macchabées, où il est bien question de certains événements importants lors de l'institution des fêtes qui en furent la conséquence, il ne s'agit pas des autres journées commémoratives qui se rapportent à la même époque, telles que les journées 6, 7, 15, 20 et 27 de la présente liste;

2° Quel eût été, en ce cas, l'instigateur, le metteur en œuvre de ces jours de fête, au même titre que les Macchabées établirent la solennité qui porte leur nom? Le peuple, il est vrai, a bien pu conserver spontanément le souvenir joyeux des victoires remportées; mais, pour interdire en ces anniversaires soit le deuil, soit les jeûnes publics, soit une démonstration d'affliction, il a fallu une autorité judiciaire supérieure, celle d'un collège ou d'un tribunal;

3° La constitution de ce calendrier est attribuée aux disciples des écoles de Hillel et de Schammaï, acte auquel les hommes les plus éminents de l'époque prirent une part active. Ce sont donc ces derniers qui furent les auteurs de la *Meghilla*; ils n'ont pas seulement rédigé la liste des jours, mais ils ont encore institué légalement la plupart d'entre eux, en les entourant de règles déterminées, qui n'avaient pas existé auparavant, en leur assignant enfin un caractère religieux nouveau, que ne comportaient pas de simples souvenirs populaires. A neuf solennités, il a suffi de donner la consécration religieuse, parce qu'elles étaient célébrées depuis longtemps. Ce sont : les deux jours de *Pourim*, les huit jours de *Hanouca*, le jour de l'érection des murs de Jérusalem, le jour de Nicanor, celui de Garizim, les anniversaires de la mort de Jannée et de celle d'Hérode, le

(1) Voir Herzfeld, t. I, p. 266; t. II, 2^e partie, p. 127.

sacrifice ou offrande des bois, et les deux jours de prières pour la pluie.

Ce qui vient d'être dit, en vue de déterminer qui a rédigé la chronique, confirme du même coup l'époque de sa rédaction. La constitution du calendrier des victoires n'a eu lieu ni après la destruction du Temple au collège scolaire de Jamnia⁽¹⁾, entre l'an 80 et l'an 118 après J.-C., ni pendant la période des quatre années de révolution qui ont précédé la ruine de Jérusalem⁽²⁾, après le triomphe passager des zélateurs sur les Romains, mais bien avant cette époque, du vivant de Hillel et de Schammaï, en vertu d'une tradition écrite qui est confirmée par deux sources rabbiniques⁽³⁾. Elles présument une époque où les patriotes se sentaient soulevés par les événements, pour ranimer partout dans le peuple l'étincelle de la liberté, pour atteindre en quelque sorte un effort libérateur proposé d'avance comme but.

En indiquant les nombreux dangers qu'autrefois l'on avait surmontés victorieusement, le narrateur, tout en se proposant un but liturgique, a voulu relever le courage faiblissant de la nation, lui inspirer plus de confiance en elle-même et en Dieu. Peut-être aussi a-t-on recherché des règles préventives contre ce qu'Israël supposait être la source de tous ses maux actuels (la lutte des Pharisiens et des Sadducéens), afin de donner aux esprits et aux hommes d'action une autre direction. Le moment où Hillel et Schammaï, très avancés en âge, pouvaient encore présider leurs écoles si florissantes, fut celui où la Judée venait d'être transformée en province romaine, avec l'introduction du cens. Les esprits avaient été gravement affectés; un mouvement

⁽¹⁾ Hypothèse de Zunz, *Gottesdienstliche Vorträge*, p. 128.

⁽²⁾ Comme le voulait Herzfeld, *ibid.*

⁽³⁾ Talmud de Jérus., tr. *Schabbath*, ch. 1, § 4 (trad., t. IV, p. 17); B., même traité, f. 13 b.

profond en était résulté, et l'amertume de la population s'était élevée à un degré tel, que l'on pouvait craindre un acte de désespoir. Il fallut une énergie supérieure, au moins égale à celle des temps passés, pour résister à l'oppression des Romains, après avoir supporté toutes les brutalités despotiques de l'iduméen Hérode et de son successeur Archélaüs. Ce fut un puissant adoucissement aux maux présents, de se reporter par le souvenir à la période des souffrances passées.

Donc, la rédaction de ce calendrier et son introduction a dû avoir lieu l'an 1 ou 2 du consulat de Capionius en Judée, c'est-à-dire l'an 7 ou 8 de J.-C., ou 62-63 ans avant la destruction du Temple de Jérusalem.

Les commentaires hébreux mis à la suite du texte araméen sont, cela va de soi, d'une rédaction bien postérieure au texte fondamental. Les avis ne diffèrent que sur la question de savoir si ces gloses, au moins la plupart d'entre elles, remontent à l'époque de la rédaction du Talmud et de celle qui l'a suivie de près, comme le pense Grætz⁽¹⁾, ou s'il faut descendre pour ces gloses jusqu'au temps des Gaónim, au ix^e siècle. Cette dernière opinion est professée par Rappoport et Zunz⁽²⁾. Selon eux, un écrivain de ce siècle ou du suivant a réuni les explications de ces journées commémoratives. Le principal élément de cette hypothèse consiste dans la fameuse interprétation de la journée du 23 Iyar, § 5 : il y est dit que « les fils (habitants) de l'Acra », חקרא, sortirent alors de Jérusalem. Le scoliaste, pour expliquer la reprise de la forteresse juive par les Macchabées sur les païens, ajoute ces mots : « Comme il est déjà dit que David conquiert la forteresse de Sion, ce qui est la ville de David (II Samuel, V, 7; I Chron., XI, 5), cette localité est celle qu'habitent maintenant les Karaïtes. » L'auteur de cette glose, dit Rap-

⁽¹⁾ Grætz, *Geschichte*, t. III, appendice, note 1.

⁽²⁾ *Erech Millin*, p. 189 et 278; Zunz, *Ritus*, p. 125 et suiv.

poport pour conclure, n'a donc pas compris le mot *Acra*, et, au lieu de lire « les fils de l'Acra », il a entendu par là les Karaïtes, secte qui lui était très familière, et dont la fondation remonte seulement au milieu du viii^e siècle.

En raison de l'anachronisme énorme, Schmilg (p. 37) s'est refusé à le porter au compte du scoliaste anonyme, lui attribuant de préférence le désir d'avoir voulu susciter une coïncidence fortuite, ou laissant supposer des erreurs de copiste, faciles à commettre. Il en a tiré une conséquence pour la date; et, se basant sur une sorte d'indépendance du scoliaste à l'égard du Talmud, il conclut que ces gloses ne sont pas du temps des Gaônim, mais antérieures. Ce seraient de vieilles traditions, transmises longtemps dans les écoles par la voie orale, puis recueillies, à l'instar des *boraiṯhas*, par les premiers Amoraïm ou rédacteurs de la *Guemara*, au commencement du iii^e siècle, qui les revisèrent, les coordonnèrent et finalement les mirent par écrit. Cet avis, comme on a vu ci-dessus chap. II, a été combattu par Brann, qui est resté sans réplique.

IV. — JOURS DE JEÛNE (APPENDICE).

La chronique se termine par une série rapide de 26 jours néfastes, sans détails, pour lesquels le jeûne est recommandé. Le langage est hébraïque et trop correct pour être de la même époque que ce qui précède. Il n'y a pas de commentaire explicatif, donnant des développements sur l'origine de ces journées, et l'on n'en trouve que peu de traces dans le Talmud. La série a été reproduite par Joseph Caro (*Tour Oraḥ Ḥayim*, n° 580), ou Jacob ben Ascher.

Aux jours suivants, dit la Chronique, il est prescrit par la Tôra de jeûner (ce sont des jeûnes graves), et, en ces jours, on ne doit ni manger, ni boire jusqu'à la nuit.

Le 1^{er} NISSAN, moururent les fils d'Aron (Lévitique, X, 2).

Le 20, est morte Miriam la prophétesse (sœur de Moïse), et le puits fut clos⁽¹⁾.

Le 26, mourut Josué, fils de Noun (Josué, XXIV, 29).

Le 20 IYAR, mourut le grand-prêtre Elie avec ses deux fils (I Samuel, IV, 11); l'arche de l'Alliance fut prise (par suite de la guerre avec les Philistins).

Le 29, mourut le prophète Samuel (I Samuel, XXV, 1, et XXVIII, 3), que tout Israël pleura. (Au lieu du 29, la *Chronologie orientale* d'Al-Beruni indique le 28, date qui se retrouve chez Jacob ben Ascher⁽²⁾.)

Le 23 SIWAN, on cessa d'apporter des prémices à Jérusalem, par suite des obstacles que Jéroboam ben Nebat y opposa (I Rois, XII, 15).

Le 25, on fit mourir (par le supplice des Romains) R. Simon b. Gamaliel, R. Ismaël b. Elischa et R. Hanina⁽³⁾, le chef du service sacerdotal (fin du 1^{er} siècle).

Le 27, on brûla (par les ordres des mêmes tyrans) R. Hanina b. Tradion, ayant avec lui un rouleau sacré [de la Loi].

Le 17 TAMOUZ, les premières tables de la Loi furent brisées (Exode, XXXII, 19); l'offrande du sacrifice quotidien fut interrompue; Apostomos brûla la Loi et plaça une idole au sanctuaire⁽⁴⁾.

Le 1^{er} AB, mourut le grand-prêtre Aron (Nombres, XXXIII, 38).

Le 9, il fut interdit à nos ancêtres d'entrer en Palestine (Nombres, XIV, 23); le premier temple fut détruit, et (lors de la destruction du second temple) la ville de Bethar fut prise, puis Jérusalem ravagée et rasée⁽⁵⁾.

Le 18, la lumière placée à l'ouest du temple s'éteignit, sous le règne d'Ahaz (II Rois, XVI; II Chron., XXVIII, 24).

Le 7 ELOUL, les explorateurs (au temps de Moïse) ayant dit du mal de la Palestine moururent de la peste au désert (Nombres, XIV, 37). (D'après Jacob b. Ascher, ce fut le 17.)

Le 3 TISSRI, mourut assassiné Ghedalia b. Ahikam ben Schafan, ainsi que les Juifs qui se trouvaient avec lui à Micpah (II Rois, XXV, 25). (En

⁽¹⁾ C'est ici la seule source historique, à défaut de la Bible, qui mentionne ce fait sans le dater.

⁽²⁾ *Tour*, *ibid.* Cf. Martin Schreiner, *Revue d'études juives*, XII, 265.

⁽³⁾ Un collègue de Iohanan b. Zaccai : Grætz, t. IV, 2^e édition, p. 20.

⁽⁴⁾ B., tr. *Taanith*, f. 26 b; tr. *Yôma*, f. 4 b.

⁽⁵⁾ Tr. *Rosch ha-schâna*, f. 18 b.

réalité, l'assassinat a eu lieu le 1^{er} Tissri. Mais, par suite de la coïncidence de cette date avec la fête du nouvel an, qui dure deux jours, le jeûne a été ajourné au 3 Tissri ⁽¹⁾.

Le 5, moururent vingt personnes notables en Israël; R. Akiba b. Joseph fut jeté en prison où il mourut.

Le 7 et le 10, la famine et le fer sévirent contre Israël, à cause du veau d'or (Exode, XXXII, 33).

Le 6 MARĤEŠWAN, on creva les yeux de Sédecias, roi de Juda, après avoir égorgé ses fils devant lui (II Rois, XXV, 7).

Le 7 KISLEW, Ioiakim brûla le rouleau qu'avait écrit Baruch b. Neria, sous la dictée de Jérémie (XXXVI, 23).

Le 8 TEBETH, la Tôra fut traduite en grec sous le roi Tolmaï (version des Septante sous les Ptolémée); pendant trois jours, l'obscurité régna sur le monde.

Le 9, il y a un jeûne dont les rabbins n'écrivirent pas le motif. (L'auteur ne s'explique pas davantage, et c'est dans les mêmes termes que s'exprime Alberuni, *The Chronology of ancient nations or vestiges of the Past*, édit. C.-Ed. Sachau [London, 1879, in-8°], c. XIV, p. 272. A cette date, on a attribué ultérieurement l'anniversaire de la mort d'Ezra ⁽²⁾.)

Le 10, le roi de Babylone appesantit sa main sur Jérusalem (l'assiégea), pour la détruire (II Rois, XXV, 1; Tal. B., *Rosch ha-schâna*, f. 11 b).

Le 8 SCHEBAT, les justes qui avaient survécu à Josué b. Noun moururent à leur tour.

Le 23, tous les Israélites indignés se ruèrent sur la tribu de Benjamin, au sujet de l'affaire de la concubine à Gabaa (Juges, XX, 1), et s'opposèrent à l'idole de Micha (*ibid.*, XVII, 4).

Le 7 ADAR, mourut Moïse, notre divin maître (Deutéron., XXXIV, 5; *B. Meghilla*, 13 b; *Kiddouschin*, 38 b).

Le 9, on institua un jeûne pour rappeler l'origine des luttes fâcheuses entre Schammaï et Hillel.

Tels sont les jours de jeûne acceptés par Israël, légalement. En outre, nos Sages ont prescrit des demi-jeûnes : le lundi et le jeudi qui suivent les jours de grandes fêtes, en souvenir de la destruction du Temple, de la combustion de la Loi et des blasphèmes contre la Divinité. Mais les jours

⁽¹⁾ Tr. *Rosch ha-schâna*, f. 12 b.

⁽²⁾ Cf. S. Landauer, *Götting. gelehrte Anzeigen*, 1880, p. 781.

de deuil seront changés en jours de joie, dit l'Éternel (Jérémie, XXXI, 13). Amen.

Il est à remarquer qu'il en est de ces jeûnes comme des demi-fêtes : de même que l'on a maintenu seulement les fêtes de *Hanouca* et de *Pourim*, de même les Israélites zélés ne jeûnent plus qu'aux quatre jours suivants : le 17 Tamouz, le 9 Ab, le 3 Tissri et le 10 Tebeth (outre la veille de Pourim).

DER AUFBAU DES DEBORA-LIEDES,

VON

D. H. MÜLLER.

Das Debora-Lied nimmt in der althebräischen Litteratur einen ganz besonderen Rang ein. Die radicalste Kritik vermochte die Echtheit nicht zu bezweifeln und es wird fast allgemein als eine Dichtung angesehen, welche die Ereignisse und die Dinge nach Augenschein schildert und beschreibt. Das Lied, welches etwa aus dem 13^{ten} Jahrhundert v. Ch. stammt, ist auch dadurch merkwürdig, dass uns der Kanon die alte und ursprüngliche Zeileneintheilung erhalten hat. Trotz dieser günstigen Umstände ist mir der Versuch die strophische Gliederung des Liedes zu finden bei wiederholten Ansätzen nicht gelungen. Erst in allerjüngster Zeit glaube ich den Schlüssel zu dem allerdings sehr kunstreichen Strophenbau gefunden zu haben. Es ist vielleicht nicht uninteressant die Art, wie ich zur Erkenntniss des Baues gelangt bin, kennen zu lernen. Von der Voraussetzung ausgehend, dass strenge Gedankenscheidung das Kennzeichen eines strophischen Absatzes sein muss und dass bei aufeinanderfolgenden Absätzen Parallelismus oder Antithese Strophe und Gegenstrophe mit einander verbinden, erkannte ich zuerst in den Versen 24-27 und 28-30 solche zwei Absätze, von denen der erste den tragischen Untergang Sisera's im Zelte der Iaël schildert, wo er Gastfreundschaft gesucht und den Tod gefunden hat, wogegen der andere das bangende Harren der Mutter beschreibt, die über das Ausbleiben des Sohnes schwere Sorge empfindet und so gut es geht sich zu trösten sucht. Zwei sachlich und gedanklich verschiedenen und dennoch eng zusammenhängende Situationen

kann eine dichterische Phantasie kaum erfinden. Ein Blick auf den Text überzeugte mich dass nach der Ueberlieferung, die vollkommen mit dem Rhythmus in Einklang ist, die Strophen 12 beziehungsweise 11 Zeilen zählen, worin ich zunächst die Spur eines fallenden Strophenbaues erkennen durfte. Abgesehen von der gedanklichen Responsion zeigen die je drei letzten Zeilen durch Wiederholung desselben Gedankens in ähnlichen Wendungen eine gewisse Gleichmässigkeit im Baue.

Aus einer weiteren Prüfung des Liedes ergab sich, dass die Verse 12-15^{ab} und 15^{cd}-18 ein ähnliches Strophenpaar bilden. In der einen Strophe wird die Bereitwilligkeit zum Kampfe und der Opfermuth der am Kriege theilnehmenden Stämme gepriesen, in der anderen, das Vorherrschen selbstsüchtiger Zwecke und das Hintansetzen der gemeinschaftlichen öffentlichen Sache verspottet und getadelt. Die beiden Strophen zeigen wieder 12 + 11 Zeilen und verschiedene Spuren von Sach- und Wortresponsion und erweisen sich hierdurch als Gegenstück zu dem letzten Strophenpaare.

Zwischen den beiden Strophenpaaren stehen die Verse 19-23, welche in äusserst prägnanter Weise den Kampf, den Sieg (bezw. die Niederlage) und die Flucht schildern.

Dieses mittlere Stück, eine Art Entrefilet zwischen den beiden Strophenpaaren, zeigt einen eigenthümlichen Bau. Es zerfällt nämlich sinn- und sachgemäss in drei Absätze (4 + 7 + 4). Der *erste* kleine Absatz gibt ein Bild des Angriffes, welchen die vereinigten Heere ausgeführt haben, die nicht feige wie Miethlinge gekämpft, sondern todesmuthig, aber vergeblich, weil, wie es in der *zweiten* Strophe heisst, die Naturgewalten gegen sie sich verbunden hatten: die Sterne des Himmels von ihren Bahnen kämpften gegen sie und der alte Kischonbach. Dass hier eine Trennung beabsichtigt war, zeigt schon die doppelte Responsion in den je beiden ersten Zeilen der beiden Absätze

(גלחטו). Beide Absätze zusammen zählen 11 Zeilen; da aber die Grundzahl 11 in $4 + 7$ zerlegt worden war, so forderte die Ebenmässigkeit einen weitem Vierzeiler, der in der That in V. 23 geliefert ist. Darin werden die Bewohner einer anliegenden Ortschaft getadelt, weil sie sich am Kampfe und an der Verfolgung des fliehenden Feindes nicht betheiligt haben. Die kleine Schlussstrophe ist wiederum durch eine doppelte antithetische Responion in den je zwei ersten Zeilen mit der folgenden Strophe verbunden (תברך und אורו). Demgemäss ergibt sich ein vollkommen ebenmässiger Aufbau :

$$(12 + 11) + (4 + 7 + 4) + (12 + 11).$$

Es bleibt noch übrig die Einleitung des Liedes zu betrachten, welche in den Versen 2-11 gegeben ist. Sie zerfällt inhaltlich eingetheilt in drei Absätze.

Der *erste* Absatz (V. 2-5) enthält die Anrede, den Preis Jahweh's und die Erinnerung an sein machtvollens und gewaltiges Auftreten in der Vorzeit.

Der *zweite* gedenkt der traurigen Zustände vor der nationalen Erhebung unter Debora, wo die Stämme, durch gemeinsamen Cultus nicht geeint, den Angriff der Feinde nicht abzuwehren vermochten.

Der *dritte* Absatz, der durch die zwei ersten Zeilen auf den ersten respondirt, schildert endlich die opferwillige Erhebung und Einigung der Stämme, in Folge deren das Volk den Kampf aufnehmen konnte. Metrisch bildet die Einleitung ein fallendes Strophengebilde ($11 + 10 + 9$), wobei 11 wieder als Grundzahl auftritt.

Das Lied schliesst mit einem Zweizeiler ab, der das Facit zieht und möglicher Weise vom Dichter selbst, höchstwahrscheinlich aber von einem spätern Sammler hinzugefügt worden ist.

Nach diesen einleitenden Bemerkungen lasse ich Text und Uebersetzung in der strophischen Gliederung folgen.

ותשר דבורה וברק בן אבינעם ביום ההוא לאמר

- | | |
|----|-----------------------------------|
| 2 | בפרע פרעות בישראל |
| | בהתנדב עם ברכו יהוה |
| 3 | שמעו מלכים חאונו רונים |
| | אנכי ליהוה אנכי אשירה |
| | אומר ליהוה אלהי ישראל |
| 4 | יהוה בצאתך משעיר |
| | בצעדך משדי ארום |
| | ארץ רעשה גם שמים נטפו |
| | גם עבים נטפו מים |
| 5 | הרים נזלו מפני יהוה |
| | זה סיני מפני (יהוה) אלהי ישראל |
| 6 | בימי שמגר בן ענת |
| | בימי יעל חדלו ארחות |
| | והלכי נתיבות ילכו (ארחות) עקלקלות |
| 7 | חדלו פרוון בישראל חדלו |
| | ער שקמתי דבורה |
| | שקמתי אם בישראל |
| 8 | יבחר אלהים חדשים |
| | מן אם יראה ורמח |
| | בארבעים אלף בישראל |
| | או לחם שערים |
| 9 | לבי לחקקי ישראל |
| | המתנדבים בעם ברכו יהוה |
| 10 | רכבי אתנות צחרות |
| | ישבי על מדין |
| | והלכי על דרך שיחו |
| 11 | מקול מחצצים בין משאבים |
| | שם יתנו צדקות יהוה |
| | צדקות פרוונו בישראל |
| | או ירדו לשערים עם יהוה |

- 12 עורי עורי דבורה
 עורי עורי דברי שיר
 קום ברק ושבה שביך (בן אבינעם)
 13 אז ירד שריד לאדירים
 עם יהוה ירד לי בנכורים
 14 מני אפרים שרשם בע(מ) לק
 אחריק בנימין בעממך

- מני מכיר ירדו מחקקים
 ומזבולן משכים בשבט ספר
 ושרי יששכר עם דברה
 15 [ונפתלי] כן ברק
 בעמק שלח ברגליו

- בפלגות ראובן
 גדלים חקקי לב
 16 למה ישבת בין המשפטים
 לשמע שריקות עדרים
 לפלגות ראובן (גדלים) חקרי לב
 17 גלעד בעבר הירדן שכן
 ודן למה יגור אניות
 אשר ישב לחוף ימים
 ועל מפרציו ישכון
 18 זבלון עם חרף נפשו למות
 ונפתלי על מרומי שדה

-
- 19 באו מלכים גלחמו
 אז גלחמו מלכי פנען
 בתענך על מי מגדו
 בצע כסף לא לקחו
 20 מן שמים גלחמו חכוכבים
 ממסלותם גלחמו עם סיסרא
 21 נחל קישון גרפם
 נחל קדומים נחל קישון
 תדרכי נפשי עז

22 או הלמו עקבי סוס
מדהרות דהרות אביריו

23 אורו מרוז אמר מלאך יהוה
אורו ארור יושביה
כי לא באו לעזרת יהוה
לעזרת יהוה בנבורים

24 תברך מנשים יעל
מנשים באהל תברך
אשת חבר הקיני
25 מים שאל חלב נתנה
בספל אדירים הקריבה חמאה
26 ידה ליתד תשלחנה
וימינה להלמות עמלים
והלמה סיסרא מחקה ראשו
ומחצה וחלפה רקתו
27 בין רגליה כרע (נפל) שכב
בין רגליה כרע נפל
באשר כרע שם נפל שדוד

28 בעד החלון נשקפה ותיכב
אם סיסרא בעד האשנב
מדוע בשש רכבו לבוא
מדוע אחרו פעמי מרכבותיו
29 חכמות שרותיה תענינה לה
אף היא תשיב אמריה לה
30 הלא ימצאו יחלקו שלל
רחם רחמתיים לראש גבר
שלל צבעים לסיסרא
שלל צבעים רקמה
צבע רקמתיים לצוארי שלל

31 כן יאבדו כל אויבך יהוה
ואוהביו כצאת השמש בנבורתו

- 2 Da *Führer* sich erhoben in *Israel*,
Da willig sich stellte das Volk — preiset Jahweh !
- 3 Höret's Könige! vernehmt's Fürsten!
Ich will Jahweh, will ihm singen.
Preisen will ich Jahweh, den Gott Israels.
- 4 Jahweh! als du auszogest aus Seir,
Als du herschrittest von den Gefilden Edoms,
Bebte die Erde, auch die Himmel troffen,
Auch die Wolken troffen Wasser.
- 5 Berge zerflossen vor Jahweh,
(dieser Sinai) vor Jahweh, dem Gott Israels.
- 6 In den Tagen Schamgars, des Anatsohnes,
In den Tagen Jaëls feierten die Strassen
Und die Wanderer suchten krumme Pfade.
- 7 Es ward öde das offene Land in *Israël*, ward öde
Bis ich auferstand Debora,
Ich auferstand als eine Mutter in *Israel*.
- 8 Es wählte (das Volk) neue Götter,
Aber weder Schild noch Lanze war zu sehen
Unter vier Myriaden in *Israel*.
Da (pochte) der *Kampf an die Thore!*
- 9 Mein Herz den *Führern in Israel*,
Die willig sich stellten unter dem Volke — preiset Jahweh !
- 10 Die auf röthlichweissen Eselinnen reiten,
Die auf Teppichen ruhen,
Die des Weges wandern — (ihr alle) verkündet es !
- 11 Lauter als die Stimme der Kiestreter zwischen den Trankrinnen
Preisen sie dort die Heilthaten Jahweh's,
Seine Heilthaten gegen das offene Land in *Israel*,
Als sich versammelt an den *Thoren* das Volk Jahweh's.
-
- 12 Wach auf, wach auf, Debora !
Wach auf, wach auf, sag ein Lied !
Steh auf, Barak, hol dir die Beute, Abinoams Sohn !

- 13 Da stieg herab die kleine Schaar der Gewaltigen,
Jahweh's Volk stieg mir herab unter Helden.
14 Aus Ephraïm (kommen sie) deren Ursprung [das Thal] ist,
Hinter dir (folgt) Benjamin mit deinen Schaaren,
Von Machir (*Manasse*) steigen die Anführer herab
Und von Zebulun die den Commandostab schwingen.
15 Und die Fürsten in Issachar (sind) mit Debora
Und die von *Naftali* ebenso mit Barak.
Ins *Thal* stürzen sie sich zu Fuss.

In den Gauen Rubens —

Waren grosse Herzensbeschlüsse.

- 16 Warum bliebest du zwischen den Hürden,
Zu hören das Flöten bei den Herden? —
In den Gauen Rubens waren (grosse) Herzensbeschlüsse.
17 Gilead (*Manasse*) wohnt jenseits des Jordans,
Und Dan — warum weilt er auf Schiffen?
Ascher sitzt an der Küste des Meeres
Und ruht an seinen Buchten.
18 *Zebulun* (aber ist) ein Volk, das sich preisgibt dem Tode
Und *Naftali* auf den *Höhen* des Feldes.

-
- 19 Es kamen die Könige und *kämpften*,
Es *kämpften* die Könige Kanaans
In Taanak, an den Wässern Megiddo's,
Ein Stückchen Silber kriegten sie nicht.
20 Vom Himmel *kämpften* die Sterne,
Aus ihren Bahnen *kämpften* sie mit Sisera.
21 Der Kischonbach raffte sie fort,
Der uralte Bach, der Kischonbach.
Tritt sie nieder, meine Seele, mit Macht!
22 Da stampften die Hufe der Rosse
Von dem Jagen, dem Jagen ihrer Helden.
23 *Fluchet* Meroz, spricht Jahweh's Bote,

Fluchet, fluchet seinen Bewohnern;
Denn sie sind nicht gekommen zur Heilthat Jahweh's,
Zur Heilthat Jahweh's unter den Helden.

- 24 *Gesegnet* unter den Weibern sei Jaël,
Vor Weibern im Zelte sei *gesegnet*
Das Weib Chebers des Kéniten.
- 25 Wasser bekehrte er, Milch gab sie (ihm),
Im Ehrenbecher reichte sie (ihm) Rahm.
- 26 Ihre Hand streckte sie nach dem (Zelt-)Pflock
Und ihre Rechte zum Hammer der Werkleute.
Und sie hämmert auf Sisera, zerschlägt sein Haupt,
Zerschlägt und durchbohrt seine Schläfe.
- 27 *Zu ihren Füßen sank er, lag er,*
Zu ihren Füßen sank er, fiel er,
Wo er sank, dort fiel er zerschmettert.
- 28 Durch das Fenster spähte sie aus und jammerte
Die Mutter Siseras durch das Gitter :
« Warum zögert sein Wagen zu kommen?
Warum zaudern die Füße seiner Gespanne? »
- 29 Die Klügsten ihrer Edelfrauen antworteten ihr,
Auch sie selbst gibt sich die Antwort :
- 30 « Sie werden Beute finden, vertheilen;
Ein, zwei Mädchen für jeden Mann,
Beute von gefärbtem Zeuge für Sisera,
Beute von gefärbtem Zeuge, buntgewirktem,
Farbiges, doppeltgewirktes am Halse der Erbeuteten.
-

- 31 So mögen zu Grunde gehen alle deine Feinde, Jahweh,
Aber die [dich] lieben, sind wie die Sonne, die machtvoll aufgeht.

Meine strophische Gliederung des Debora-Lieds ist allerdings sehr kunstreich, — Gegner derselben werden sagen gekünstelt, — aber weder der gedanklichen noch auch des Verseintheilung ist irgendwie Gewalt angethan. Der gedankliche Aufbau kann kaum anders gedacht werden und stimmt vielfach z. B. mit der Gliederung Budde's überein ⁽¹⁾, die Verseintheilung ist überliefert, und ich habe nichts oder nur sehr wenig daran geändert.

Aber gerade dieser Umstand, dass so wenig geändert wurde, muss bei manchen Kritikern den grössten Verdacht gegen meine Hypothese erwecken, und es ist daher nothwendig noch einige Bemerkungen darüber zu machen. Wenn z. B. Budde die Verse 2-3 für durchwegs spätern Sprachgebrauch erklärt und glaubt, dass «ein vollständigerer Beweis späterer Abfassung kaum denkbar ist», so erlaube ich mir gegen diese so sicher auftretende Behauptung einige Skepsis, weil uns aus dieser alten Zeit viel zu wenig erhalten ist, als dass wir ein sicheres Urtheil über spätern Sprachgebrauch fällen dürften ⁽²⁾. Dazu kommt dass Budde auch V. 9^b als spätern Einschub betrachten muss, welche Stelle mit V. 2 correspondirt, die Correspondenz aber bei der Annahme eines spätern Zusatzes kaum erklärt werden kann.

Ebensowenig ist es begründet V. 7^{bc} als spätern Einschub wegen des *ו* relativum anzusehen, das sich im Buche der Richter ja auch sonst findet (aber von Budde u. A. als Glossen betrachtet wird). In derlei Dingen bewegt man sich oft in einem Circulus vitiosus. Wo *ו* vorkommt, ist Glosse, *ו* muss daher spät sein.

⁽¹⁾ K. Budde's Commentar ist erst längere Zeit nach dem Congresse erschienen, war aber in diesen Theilen gewiss schon gedruckt.

⁽²⁾ Man bedenke z. B. dass das seltsame Wort מִשְׁוֵה «Réservoir» der Mesa-Inschrift jetzt im hebr. Texte des Sirach Cap. 50, 3 erscheint und wage daraus zu schliessen, dass das Wort alt oder jung ist!

Mir scheint, dass ψ in alter Zeit neben אשר im Sprachgebrauch gewesen sein muss, wie phön. אש und keilschriftliches ša beweisen. Der spätere Gebrauch des ψ lässt sich kaum anders erklären. Aber selbst zugegeben, dass die zwei Stichen unecht sind, so sind sie, wie Budde sagt, „entweder an Stelle der verlorenen Worte eingesetzt oder aus ihren Resten entziffert und entwickelt worden“, d. h. es standen eben zwei andere Stichen dafür.

Der schwierige Vers 8 kann nur heissen, dass die Stämme vom alten Gotte abgefallen und sich *neue Götter gewählt* haben, wodurch ihnen das Gefühl der Zusammengehörigkeit und die Widerstandskraft abhanden gekommen waren. Für יבחר lese man בחר und das überschüssige י setze man zu לחם aus dem nun יִלָּחֶם wird; dadurch sind alle Schwierigkeiten und Unmöglichkeiten beseitigt.

In allen Fällen ist שְׁעָרִים aufrecht zu erhalten, wie die Responsion 11^d zeigt, nur muss או לחם שְׁעָרִים an das Ende der Strophe gestellt werden. Der Sinn ist klar: man konnte sich in offenen Dörfern und Flecken nicht halten und flüchtete sich in die Burgen und Schlösser, aber der Feind wurde immer frecher, und der Kampf pochte an die Thore der Festungen, ohne dass man sich vertheidigen konnte.

Die Conjectur $\text{בְּרֵק בֵּן בְּרֵק}$ (für ויששכר), welche von verschiedenen Exegeten mit Recht vorgeschlagen worden ist, wird durch die Responsion (V. 18) bestätigt. Auffallend est die Wiederholung der Worte לב (חקרי) (V. 15 und 16) und noch auffallender ist die Thatsache, dass die Ueberlieferung an erster Stelle zwei Stichen daraus macht, an zweiter Stelle die Worte als ein Stichos gibt. Ist einer der beiden zu streichen, so stand an dessen Stelle ein anderer Stichos.

V. 19. $\text{לא לקחו כסע בצע כסף}$ fasse ich abweichend von allen Com-

mentaren nicht als «Beute», sondern als «Mietlingssold». Vor der Entscheidung der Schlacht kann ohnehin von Beute nicht die Rede sein, und בצע כסף heisst auch nicht «Beute», sondern «Gewinn an Silber», hier «Sold». Der Sinn ist: sie kämpften nicht als Söldlinge für Geld, sondern muthig mit voller Hingabe an die Sache.

V. 24. אשת חבר הקיני wird als Glosse von Bickell und August Müller gestrichen. In der That hinkt das Epitheton sehr ungeschickt nach. Stellt man es aber um (an dritte Stelle), so klingt die ganze Stelle sehr poetisch und ausserdem tritt in beiden ersten Zeilen die doppelte Responsion הברך (Gegensatz zum doppelten אורו) scharf hervor.

V. 26. ויעק וימח 4, 21 ist vielleicht «den Schlägel der Müden» zu übersetzen und hierin eine Anspielung auf 4, 21 zu erkennen.

V. 27 ist im ersten Stichos נפל zu streichen.

Der Sinn der letzten drei Stichen ist:

Ihr zu Füßen sank er (vor Ermüdung) und lag da (schlafend).

Ihr zu Füßen sank er (vom Schlage getroffen) und fiel.

Dort wo er sank, da fiel er zerschmettert.

LES
INSCRIPTIONS DE CONSTANTINE
AU MUSÉE DU LOUVRE,

PAR

M. PHILIPPE BERGER.

Vous avez peut-être remarqué, en parcourant les salles orientales du Musée du Louvre, la collection d'ex-voto de Constantine qui occupe la dernière salle du rez-de-chaussée à droite. Ces ex-voto, qui ont plus que triplé le nombre des inscriptions puniques de Constantine, proviennent de fouilles faites, principalement à Coudiat-Ati, de 1878 à 1880, par M. Lazare Costa. M. Costa en avait envoyé à la commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, au fur et à mesure des découvertes, des estampages, numérotés de 1 à 110. Si l'on décompte 4 numéros qui ne répondent à aucun monument, les envois successifs de M. Costa comprenaient 106 estampages.

A la mort de M. Costa, M. Héron de Villefosse, aidé du Dr Reboud, dont le nom restera attaché à l'épigraphie de Constantine, négocia l'acquisition de toutes les stèles de Costa pour le Musée du Louvre. Un certain nombre d'entre elles, sans doute déjà dispersées auparavant, ne sont pas parvenues au Musée du Louvre. D'autre part, la collection du Louvre s'est enrichie de quelques stèles qui ne figurent pas parmi les estampages de M. Costa, et d'une vingtaine d'autres provenant du moulin Carbonel et données par le Dr Reboud⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Dans le classement de ces inscriptions, j'ai suivi l'ordre des numéros qu'elles portent dans la collection d'estampages envoyée par Costa et qui répond à l'ordre même de leur découverte. Pour celles qui ne figurent pas parmi les estampages de

Telle qu'elle est, la collection des inscriptions de Constantine, qui ne comprend pas moins de 150 numéros, forme, après Carthage et Maktar, la série la plus complète des inscriptions phéniciennes d'Afrique. Ces inscriptions paraîtront à leur place dans le *Corpus*; je voudrais dès à présent appeler l'attention sur quelques particularités communes à cette série épigraphique, l'une des plus intéressantes par son unité, comme aussi par certains caractères qui lui assignent une place à part dans l'épigraphie punique.

I

Les inscriptions de Constantine se distinguent à première vue, par leur aspect général, des autres monuments analogues que nous trouvons sur les différents points de l'Afrique punique. Elles sont tracées en caractères assez grands, en général profondément incisés et d'une écriture rude et anguleuse, sur des stèles de calcaire dur, le plus souvent grisâtre. Les stèles, assez bien conservées, se terminent par un fronton pyramidal. Peu ou pas d'ornements architectoniques, de ces oves, de ces lignes de perles, de ces rosaces qui décorent les stèles de Carthage. On n'y trouve pas non plus de ces personnages sculptés en haut

Costa, j'ai adopté les numéros que leur a donnés M. de Villefosse sur la série d'estampages qu'il a fait faire pour nous au moment de l'acquisition de la collection par le Musée du Louvre. Ce classement ne saurait d'ailleurs être que provisoire et, dans une publication définitive des inscriptions de Constantine, il faudrait tenir compte, d'une part, des inscriptions connues antérieurement aux fouilles de Costa, de l'autre, des numéros d'ordre que portent les inscriptions de la collection Costa au Musée du Louvre.

Au moment de livrer cette lecture à l'impression, j'apprends que M. Ledrain va publier les inscriptions de Constantine dans son nouveau Catalogue des inscriptions sémitiques du Musée du Louvre. Il faut s'applaudir de cette publication, qui frayera la voie à la publication du *Corpus* et contribuera à élucider les points encore obscurs de nos inscriptions.

relief que présentent si souvent les monuments d'époque romaine. La figure conique, munie de grands bras, tenant souvent en main un caducée, çà et là un symbole plus grossier, parfois, mais rarement, des figures d'animaux : voilà tout ce qui en compose la décoration. En un mot, elles tiennent le milieu, pour la forme comme pour le fonds, entre les inscriptions puniques, telles que Carthage nous les fait connaître, et les inscriptions néo-puniques que l'on trouve en grand nombre dans l'Algérie et la Tunisie, et qui correspondent à l'époque de la domination romaine. Elles paraissent ainsi correspondre à cette civilisation numide, qui a succédé à la civilisation proprement punique après la chute de Carthage, et s'est maintenue dans une indépendance relative pendant deux siècles, durant lesquels elle n'a pas été sans briller d'un certain éclat.

L'examen paléographique de ces inscriptions est particulièrement instructif à cet égard. Il suffit de jeter les yeux sur les inscriptions de Constantine pour y reconnaître une écriture intermédiaire entre le punique et le néo-punique. On peut même y suivre la marche progressive des altérations qui marquent le passage de l'un de ces alphabets à l'autre. Tandis que certaines inscriptions sont encore franchement puniques, d'autres sont déjà presque néo-puniques; mais la plupart appartiennent à une écriture de transition, très instructive pour l'histoire de la paléographie sémitique. Elles se rapprochent par là de la deuxième inscription d'Altiburos, ainsi que les inscriptions peintes sur vases que l'on trouve dans les vieilles nécropoles de Tunisie, notamment dans la nécropole d'Hadrumète.

Les représentations figures suivent une dégradation parallèle. Certaines stèles, celles surtout qui sont écrites en caractères puniques, portent des figures tracées avec un certain sentiment artistique; on remarquera en particulier les deux chevaux

tracés sur les stèles Costa 25 et 93⁽¹⁾, d'autant plus intéressants que le cheval, qui est un des thèmes fondamentaux de la numismatique carthaginoise, ne paraît que très rarement sur les ex-voto à Tanit. D'autres stèles, au contraire, présentent un laisser-aller de plus en plus accentué et ce retour à la barbarie qui est un des traits distinctifs des monuments néo-puniques.

Si, de la paléographie de ces textes, nous passons aux considérations tirées de leur orthographe et jusqu'à un certain point de leur langue, elles nous conduiront au même résultat. Les lettres quiescentes commencent à y faire leur apparition, sans qu'elles atteignent jamais le développement qu'elles prennent dans l'écriture néo-punique. Cela se remarque surtout aux mots autres que les noms d'hommes; c'est ainsi que, פן dans בעל פן « face de Baal », est orthographié, comme déjà quelquefois à Carthage, פנן ou même פננא, ce qui semblerait indiquer une prononciation Phanou-Baal, analogue à Phanou-El, le פ répondant en néo-punique au son *a*, l'א, dans bon nombre de cas, aux sons *o* et *ou*. De même la conjonction כ = כִּי s'écrit כא et quelquefois כה; il semble toutefois qu'il faille voir dans cette dernière orthographe le résultat d'une prononciation dialectale, et non un simple caprice orthographique. Les inscriptions de Constantine font en effet un abus du *heth* qui semble indiquer une prédilection pour les gutturales fortes; c'est ainsi que nous trouvons (Costa 75) שמא à côté de שמא et de שמע, et, sur la même inscription, לחדן = לאדן et בחרכא = ברבא⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir la planche, p. 288, n° 2.

⁽²⁾

לחדן לבעל חמן אש גדר יעל[כש]
בן חמלכת בן מ[ת]ן בחרכא
ושמח קלה

Au seigneur Baal Hammon, ce qu'a voué Ial[cos],
fils d'Hamilcat, fils de Ma[t]an; il l'a béni
et il a entendu sa voix.

Ligne 1. לחדן. On serait tenté de lire מחרות, comme sur la grande inscription

On remarquera, à la fin de cette inscription, l'orthographe קלה « sa voix », par un ה, au lieu de la forme קלא universellement employée en phénicien. Dans d'autres cas, il semble que nous ayons le י à la place de l'א, comme pronom suffixe de la troisième personne : למלכי « de son règne » (Costa, nos 18 et 98; Villefosse, 69)⁽¹⁾. Dans le même ordre d'idées, il faut signaler le nom de Tanit, qui est écrit à deux reprises הניה, correspondant à une forme Taïnit ou Tènet, plutôt que Tanit⁽²⁾, et la forme ברכא = ברכא « il l'a béni ». On rencontre enfin le pronom relatif ש pour אשר = phénicien אש. C'est ainsi que nous lisons (Costa, 58) נדר ש מן = « votum quod Magonis », et, au début de l'inscription Costa 32 : ש עבדאשמן = « Quod Abdesmuni ».

II

Ces quelques indications suffisent pour marquer la place des inscriptions de Constantine parmi les inscriptions phéniciennes d'Afrique. Je voudrais m'arrêter un peu plus longuement sur deux autres ordres d'observations qui tiennent, non plus à la

du temple de Maktar, col. 1, l. 2; un examen attentif de l'inscription prouve que la barre perpendiculaire qui coupe la première lettre est un trait accidentel.

Ibidem, יעל[כש]. La fin du mot est douteuse. Le premier élément est certainement formé du nom divin יעל que nous avons déjà rencontré sous la forme יאל dans le nom théophore יאלפעל = Iolpaal (Ph. Berger, *Note sur la grande inscription néo-punique et sur une autre inscription d'Altiburos*, dans *Journ. asiatique*, avril-juin 1887, p. 465-471).

Ligne 2. מ[ה]ן, ou peut-être מ[נ]ן. — *Ibid.*, ברכא = בחרכא.

⁽¹⁾ On est surpris de trouver מלכי « son règne » à côté de קלא « sa voix » et de ברכא « il l'a béni », et cela sur les mêmes inscriptions. Peut-être sera-t-on tenté de traduire « de mon règne », par un changement de personne fréquent dans les langues sémitiques. Comparez pourtant בשארי יברכי, sur un ex-voto de Carthage dédié sans doute par un habitant de Constantine (*C. I. S.*, n° 296 et p. 366).

⁽²⁾ Comp. la forme grecque ΤΑΙΝΤΙΑΔΑ, *Corpus inscr. Sem.*, t. I, p. 287-288.

forme, mais au contenu de ces inscriptions et par où elles sortent de la monotonie habituelle des ex-voto puniques.

La première de ces observations a trait à la dédicace. Un des faits les plus singuliers de l'épigraphie punique est l'uniformité absolue des ex-voto carthaginois. Tous sans exception débutent par la même formule: $\text{לרבת לתנת פן בעל ולאדן לבעל חטן}$ = « A la Grande Tanit Penê-Benal et au Seigneur Baal Hammon », sans que, sur deux mille cinq cents ex-voto, il y ait pour ainsi dire une seule variante, ni dans les noms de ces dieux, ni dans leurs titres et dans l'ordre où ils se succèdent. A Constantine, nous retrouvons les deux mêmes divinités, mais leur ordre est renversé. C'est Baal Hammon qui est invoqué en première ligne, et Tanit passe à l'arrière-plan. En outre, au lieu d'être qualifiée de *Rabbat* « la Grande Dame », elle est le plus souvent appelée « Tanit Penê-Baal », sans aucun titre honorifique. Parfois même, elle est entièrement passée sous silence, et l'ex-voto est dédié à Baal Hammon seul. On peut donc conclure que Baal Hammon était le grand dieu de Constantine, comme Tanit la grande déesse de Carthage; mais, d'autre part, le culte de Tanit s'était étendu jusqu'à Constantine, et la Tanit qui y était adorée était Tanit Penê-Baal, la déesse des ex-voto de Carthage.

Le dieu Baal Hammon lui-même ne présente pas à Constantine la même fixité d'appellations qu'à Carthage. Quelquefois le titre d'*adôn* = « seigneur » lui fait défaut. Une fois même (Costa 24) nous le trouvons, fait presque unique dans l'épigraphie phénicienne, appelé Baal sans aucun qualificatif :

נדר אש נדר עבדשחר	Vœu qu'a voué Abdsahar ⁽¹⁾ ,
בן מלקרתחלץ לבעל	fil de Melqarthilleç à Baal;
שמע קלא ברכא	il a entendu sa voix, l'a béni.

Dans ces divers cas, on ne peut avoir de doute sur l'identité

⁽¹⁾ Comp. la déesse hittite Sakhroï, sur le traité de Ramsès II.

du dieu qui est invoqué; mais, parmi les inscriptions trouvées par Lazare Costa, il en est quatre sur lesquelles le nom divin subit des modifications beaucoup plus considérables, à tel point que l'on peut se demander, du moins pour deux d'entre elles, si nous ne nous trouverions pas en présence d'autres divinités. Nous donnons ci-après ces quatre inscriptions, en les faisant suivre des remarques qu'elles comportent :

Costa 31.

לאדן לאלן אקדש בעל חמן מתנת
 אש נדר חנא בן מנן בשרם בת-
 ם כשמע קלא ברכא

Au seigneur, au dieu [du sanctuaire] à Baal Hammon, offrande qu'a vouée Hannon, fils de Magon [de Sarim Batim]; parce qu'il a entendu sa voix, l'a béni.

Nous reviendrons plus loin sur le nom de Sarim Batim⁽¹⁾. Il nous faut signaler ici l'expression nouvelle *אלן אקדש*, qui peut se traduire « le dieu du sanctuaire » ou le « dieu saint ». Comparez *בעלת החררת* = « la Baalat de l'enceinte sacrée », *C. I. S.*, I, 177. Mais, ici, il ne saurait y avoir de doute à ce sujet, le dieu du sanctuaire et Baal Hammon sont un seul et même dieu.

Il en est de même pour l'inscription suivante :

Costa 16.

לאדן לאלן	Au Seigneur, au Dieu,
לבעל חמן נדר	à Baal Hammon, vœu
ר אש נדר ארשא	qu'a voué Orsa,
.....	

Ici encore, c'est Baal Hammon qui est appelé des titres de Adôn et de Elôn.

⁽¹⁾ Voir plus loin, p. 285-293.

On peut éprouver plus d'hésitation au sujet de l'inscription suivante :

Costa 33.

לאדן לבעל אדן ולבעל

חמן מתנת עש נדר

.....

A l'Adôn, au Baal Adôn et à Baal

Hammon, offrande qu'a vouée

.....

J'ai gardé sa forme phénicienne au titre *adôn* «seigneur», qui précède toujours le nom de Baal Hammon, parce qu'il est répété ici avec une insistance qui lui donne presque la valeur d'un nom propre. Voici donc la question qui se pose : ce Baal Adôn est-il distinct de Baal Hammon, ou bien les deux ne sont-ils qu'un seul et même dieu? A traduire littéralement, d'après nos idées modernes, on serait amené à la conclusion que nous sommes en présence d'une dédicace à deux divinités, et que Baal Adôn et Baal Hammon jouent sur cette inscription le même rôle que Tanit et Baal Hammon sur les autres ex-voto.

Cette solution est la plus séduisante; il serait agréable d'avoir à ajouter un nom nouveau à la liste des dieux mentionnés sur les inscriptions phéniciennes, et le nom d'Adonis plus que tout autre. Peut-être est-ce celle à laquelle il faut s'arrêter. On pourrait même être tenté de voir dans ces deux divinités le père et le fils, si nous n'avions que cette seule inscription; mais, sur la précédente (*Costa 16*), qui présente avec la nôtre, à l'exception de la conjonction «et», un parallélisme remarquable, Elôn, qui n'est qu'une épithète de Baal Hammon, joue le même rôle que Baal Adôn sur l'inscription qui nous occupe. En outre, ces noms divins sont précédés du titre d'*adôn* «seigneur», qui est appliqué dans un des cas à Baal Hammon, dans l'autre à Baal

Adôn, ou plutôt qui semble les commander tous les deux, si bien qu'il est possible que nous n'ayons à faire qu'à une seule et même divinité, ou, si l'on veut, — ce qui revient au même, — à deux divinités identifiées par la piété des fidèles, et qu'il faille traduire « à l'Adôn, au Baal Adôn qui est aussi Baal Hammon ».

Au fond, c'est le même problème qui se pose pour l'inscription du *Corpus* n° 177, dédiée à deux déesses appelées *Rabbat Amma*, c'est-à-dire « la Grande Mère », et *Rabbat Baalat ha-hedrat* « la grande Déesse du Sanctuaire ». M. Clermont-Ganneau a émis l'idée très ingénieuse que nous aurions là la mère et la fille, Cérès et la Proserpine africaine, Tanit, la déesse poliade de Carthage. Cette hypothèse semble confirmée dans une certaine mesure par la découverte de la dédicace du sanctuaire d'Astarté et Tanit⁽¹⁾, qui joueraient respectivement le même rôle que la Grande Mère et la Déesse du Sanctuaire; et pourtant on se demande parfois s'il ne faut pas voir, sur l'inscription n° 177 du *Corpus*, une même divinité adorée sous deux noms différents? Telle est, en tous cas, l'idée qui paraît ressortir de nos inscriptions pour Baal Adôn et Baal Hammon. Si l'on avait demandé à un Africain son sentiment à ce sujet, peut-être aurait-il été embarrassé de la précision de cette question, et aurait-il répondu : « Le seigneur, c'est l'un ou c'est l'autre », ou même : « C'est l'un et l'autre à la fois, les deux reviennent au même ».

La dernière inscription⁽²⁾ ne présente qu'un seul nom divin, et ce nom divin n'est pas Baal Hammon, mais Baal Addir.

Costa 22^{bis}.

לארן לבעל אדר	Au seigneur Baal Addir
ולרבת לחינת	et à la Grande Tainet
פן בעל גדר אש גר	Penê-Baal, vœu qu'a
.....גר	voué.....

⁽¹⁾ Ph. Berger, *Revue d'Assyriologie*, t. V, 1898, p. 11 et suiv.

⁽²⁾ Voir la planche, p. 288, n° 1.

Adar ou *addir* signifie « puissant »; *Baal addir* est donc le « dieu puissant ». Mais il ne faut pas oublier qu'*Adar* était le nom propre d'un dieu parfaitement défini, le dieu de la planète Saturne. Si l'on rencontrait cette dédicace isolée, on n'hésiterait pas à y voir un dieu distinct de *Baal Hammon*, et à traduire : « à *Baal Adar* », c'est-à-dire « à Saturne ». Le parallélisme ne le permet guère. En effet, *Baal Adar* tient la place qu'occupe sur les autres descriptions de Constantine *Baal Hammon*, et il est dans la même relation que lui avec *Tanit-Penê-Baal*. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que *Baal Hammon* a été assimilé par les Romains à Saturne. Peut-être en donnant le titre de *Baal Adar* ou *Baal Addir* au Saturne africain, c'est-à-dire à *Baal Hammon*, les habitants de Cirta songeaient-ils au lien qui unissait les deux divinités.

En somme, *Elôn*, *Baal Adôn*, *Baal Addir* ne sont pas autant de divinités différentes qui auraient été adorées simultanément à Cirta à côté de *Baal Hammon*; mais, d'autre part, nous avons là plus que de simples épithètes; ce sont de véritables noms divins considérés comme les équivalents de *Baal Hammon* et qui sont employés comme synonymes de ce dernier. Leur présence sur les inscriptions de Constantine est d'un haut intérêt, non seulement à cause des vues que ces inscriptions nous ouvrent sur les conceptions religieuses des populations phéniciennes d'Afrique, mais parce qu'elles enrichissent notre panthéon phénicien, en nous livrant des noms divins que nous n'avions pas rencontrés jusqu'à présent sur les inscriptions.

Les formules de bénédiction qui occupent la fin de l'inscription et forment le complément de la dédicace méritent aussi d'attirer un instant notre attention. Le plus souvent, elles se réduisent à la formule banale qui termine la plupart des ex-voto : « parce qu'il a entendu sa voix et l'a béni ». Mais, à deux reprises, cette

formule est suivie d'une addition qui la complète et la précise. C'est ainsi qu'à la fin de l'inscription Costa 92, nous lisons : עזרא יתן לא נעם = « il l'a secouru, lui a fait du bien ». L'autre (Costa 6) est encore plus intéressante. Il ne sera pas inutile de reproduire ici l'inscription dans son entier :

לאדן לבעל עמן נדר אש
 נדר בדמלקרת בן מנן [ק]-
 נום כשמע קלא ברכא ביי-
 ם נעם [אש] בים ברך

Au Seigneur Baal Hammon, vœu qu'a
 voué Bodmelqart, fils de Magon [Q]-
 nzm⁽¹⁾; parce qu'il a entendu sa voix, l'a béni, au
 jour de la faveur, . . . au jour de la bénédiction.

La lecture de la formule finale n'est pas exempte de difficultés. A la ligne 4, le mot נעם est suivi d'un groupe de lettres que nous avons transcrit [אש]; il faut avouer que la première lettre ne ressemble guère aux autres ם de l'inscription, et l'on serait plutôt tenté de la réunir au signe suivant et de voir dans ce groupe un ם un peu allongé. La lecture נעם, qui est commandée par l'inscription précédente (Costa 92), ne le permet guère; on ne saurait que faire de ce ם qu'on ne peut rattacher ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. Force nous est donc de renoncer à cette leçon et de lire, ou bien ן = « et », en ne tenant pas compte du signe très indistinct qui le suit, ou bien אש,

⁽¹⁾ Aux lignes 2-3, je lis נום [ק]. La première lettre est douteuse et on pourrait la prendre pour un ן; la hampe se continue trop haut pour un qof; mais, d'autre part, elle présente en bas une courbure qui vient rejoindre et fermer la boucle du ק. Si cette lecture est la bonne, ce mot, d'ailleurs tout à fait obscur, venant immédiatement après le nom de Magon, doit être rapproché du mot קנו qui est associé de la même manière au nom d'Abd-Melqart sur la ligne 1 de la grande inscription d'Altiburos; il faudrait alors renoncer à l'expliquer, comme l'a proposé récemment M. Clermont-Ganneau, par le mot latin *Censor* écrit en abrégé.

ainsi que nous l'avons fait; j'avoue pourtant que ni l'un ni l'autre n'est pleinement satisfaisant. En tous cas, la répétition du mot בים ne laisse guère de doute sur la construction générale, et je crois qu'il faut traduire: «au jour propice, . . . au jour de la bénédiction»⁽¹⁾. L'explication de cette formule nous est, je crois, donnée par un passage d'Isaïe⁽²⁾, qui porte ce qui suit: בעת רצון עניתיך וביום ישועה עזרתך = «Je t'ai exaucé au jour favorable, et je t'ai secouru au jour du salut». Ici, nous avons la même idée exprimée presque dans les mêmes termes, et sans doute même le passage d'Isaïe n'est-il que la transcription assez fidèle d'une formule usitée par les Juifs sur leurs ex-voto.

Ces formules si caractéristiques prouvent que nous sommes bien en présence d'ex-voto proprement dits, et, à moins que les mots ne soient absolument détournés de leur sens naturel, elles battent en brèche l'hypothèse, si satisfaisante à bien des égards⁽³⁾, d'après laquelle tous les ex-voto à Tanit seraient des ex-voto funéraires.

L'ex-voto lui-même est désigné à Constantine soit par le mot נדר «vœu», soit par l'expression מתנה «offrande», qui tan-

⁽¹⁾ Littéralement «au jour où il a béni». La bénédiction devrait se dire ברכת, si l'on suit l'analogie de l'hébreu.

⁽²⁾ Isaïe, XLIX, v. 8.

⁽³⁾ On ne peut s'empêcher d'être surpris de cette quantité énorme d'ex-voto ayant la forme de petites stèles funéraires, destinées à être fichées en terre, tandis que nous ne trouvons à Carthage pour ainsi dire pas d'inscriptions funéraires. La monotonie de la dédicace ne mérite pas moins d'appeler l'attention. S'il s'agissait d'ex-voto proprement dits, on devrait s'attendre à les trouver dédiés à toutes les divinités dont les auteurs de ces ex-voto avaient éprouvé les bienfaits. Au lieu de cela, toujours Tanit et Baal Hammon et rien qu'eux seuls; on dirait deux divinités funéraires, ce qui s'accorderait assez bien avec le caractère de Baal Hammon = Saturne et de Tanit = Proserpine. Si ce sont des ex-voto faits par des vivants, il faut admettre qu'ils appartiennent à une époque où le culte de Tanit et de Baal Hammon avait supplanté tous les autres à Carthage.

tôt remplace le mot נדר (Costa 23, 31, 63; Villefosse 89), tantôt lui est accolé : מתנת נדר אש נדר (Costa 100). Enfin, sur l'une de nos inscriptions (Costa 105), il est encore précisé davantage par le mot זבח « sacrifice » :

לארן לבעל חמן ולתנת פענא בעל
 נדר אש נדר ארש המישמר
 בן כנתא זבח שמע קלא
 ברכא

Au Seigneur Baal Hammon et à Tanit Phanou-Baal,
 Vœu qu'a voué Arès, le
 fils de [Conto], sacrifice. Il a entendu sa voix,
 l'a béni.

Je passe sur le terme המישמר, ainsi que sur un certain nombre d'autres titres honorifiques ou de noms de métiers qui devront faire l'objet d'une étude spéciale.

III

Le dernier point sur lequel je voudrais appeler l'attention du Congrès a trait à l'expression *Besarim-Batim* que nous avons déjà rencontrée, et qui reparaît à plusieurs reprises sur les inscriptions de Constantine, tantôt seule, tantôt précédée des mots *Melek-adam*, qui lui sont étroitement associés.

Outre l'inscription (Costa 31) que nous avons donnée plus haut⁽¹⁾, ce terme revient dans divers agencements sur quatre autres inscriptions. Nous reproduisons, pour la clarté de la discussion, ces différents textes. Sur une autre, que l'on trouvera

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 279.

plus loin⁽¹⁾, au contraire, c'est le terme *Melek-adam* qui figure seul, sans l'adjonction de *Besarim-Batim*. Enfin, à ces inscriptions il faut en joindre deux autres⁽²⁾, qui ne présentent pas la même formule, mais qui appartiennent au même ordre de textes, et ne seront peut-être pas inutiles pour élucider le problème qui nous occupe.

Costa 17.

נדר אש נדר חנבעל בן בעלחנא
לבעל חמן בשרם בתם כא
ברכא שמע קלא

Vœu qu'a voué Hannibal, fils de Baalhannon
à Baal Hammon [de Sarim-Batim]; car
il l'a béni, il a entendu sa voix.

Costa 8.

לאדן לבעל חמן ולרכת לתנת פען בעל
נדר אש נדר חמלכת בן בעשתרת
בן נבל מלך אדם בשערם בתם
כשמע קלא ברכיא

Au seigneur Baal Hammon et à la grande Tanit Phanou-Baal
vœu qu'a voué Hamilcat, fils de Boastart,
fils de Nabal, [*Melek-adam* à Sarim-Batim],
parce qu'il a entendu sa voix, l'a béni.

Costa 100.

לאדן לבעל חמן מתנת
נדר אש נדר מנן בן עבדא-
שמן מלך אדם בשערם
.....

Au seigneur Baal Hammon, offrande;
vœu qu'a voué Magon, fils d'Abde-
smoun, [*Melek-adam* à Sarim]
.....

⁽¹⁾ Voir p. 290 (Costa 93).

⁽²⁾ P. 287 (Costa 18 et 98).

Villefosse 69.

לארן לבעל חמן ולתנת פן	Au seigneur Baal Hammon et à Tanit [Penè-
בעל מלך אדם בשרם בתם	Baal, [<i>Melek-adam</i> à Sarim-Batim],
אש נדר ברעשתרת בן שגד-	ce qu'a voué Bodastart, fils de Sênda-
גא באסר ואחד לזיב	gon, au onze de Ziv,
[א]רבעת ארבעם שת למלכי כא שם	en l'année quarante-quatre de son règne;
קלא ברכא	parce qu'il a entendu sa voix, l'a béni.

Costa 18.

לארן לבעל חמן נדר אש נדר	Au seigneur Baal Hammon, vœu qu'a voué
מתנבעל בן ענור תשמח קלא	Matanbaal, fils d'Anzar. Entends sa voix,
ברכא בחמש למלכי	béni-le. En (l'an) cinq de son règne.

Costa 98.

לארן לבעל חמן	Au seigneur Baal Hammon,
אש נדר עורבעל בן ב-	ce qu'a voué Azrubaal, fils de Ba-
עלחנא בחמשם [שנת]	alhanno, en la cinquantième [année]
למלכי כשמע קלא בך	de son règne; parce qu'il a entendu sa voix, a béni.

Le problème que soulèvent ces inscriptions a déjà été abordé dans le *Corpus* (n° 294), à propos d'un certain nombre d'ex-voto carthaginois où le nom du votant est suivi du mot *besar* ou *besarim*, sous les diverses orthographes בשער, בשערם, בשארי, בשר, בשרם. Ce mot a tout l'air d'un ethnique : = « de Sar, Sarim, ou Saraïm ». On ne saurait guère douter que le Sarim des inscriptions de Carthage et le Sarim-Batim de celles de Constantine ne désignent une seule et même chose. On trouvera dans le *Corpus* les diverses raisons qui militent en faveur de cette identification. Il faut donc, suivant toutes les vraisemblances, ajouter aux inscriptions de Constantine portant la mention de

Sarim-Batim celles de Carthage où se trouve le mot Sar ou Sarim.

Quelle est la ville qui se cache sous ce nom de Sarim, ou, sous sa forme complète, Sarim-Batim? La mention répétée de cette ville sur les inscriptions de Constantine porte à croire que ce devait être sinon Cirta même, du moins l'une des villes dépendant de son ressort. Cette conjecture trouve sa confirmation dans l'inscription Costa 17. Là, en effet, ce n'est plus le votant, qui pouvait à la rigueur être originaire d'une autre ville plus ou moins éloignée, mais le dieu lui-même qui est appelé Baal Hammon de Sarim-Batim, de même que, sur la grande inscription d'Altiburos, Baal Hammon est appelé Baal Hammon d'Altiburos = באלתברש⁽¹⁾. Sarim-Batim était donc le nom de la localité où était adoré le dieu auquel s'adressait cet ex-voto, et comme rien ne nous permet de croire que ce Baal Hammon ne soit pas celui qui est mentionné sur nos autres ex-voto, il faut conclure que Baal Hammon de Sarim-Batim était celui qui avait son sanctuaire aux portes mêmes de Constantine.

S'il pouvait y avoir encore quelques doutes à ce sujet, ils seraient levés par les cinq inscriptions royales que nous avons réunies plus haut. En effet, sur les deux premières, le nom de celui qui a fait l'ex-voto est suivi non plus simplement de l'ethnique *be-Sarim Batim*, «de Sarim-Batim», mais du titre *Melek-adam be-Sarim Batim* (Costa 8) ou *Melek-adam be Sarim* (Costa 100). Le mot *melek* signifie «roi», quelle que soit d'ailleurs la valeur qu'il faille attribuer à ce titre honorifique, qui a pu s'appliquer à des personnages de rang et de qualités très diverses. On le donnait même à la divinité. *Melek-adam* signifierait alors «le roi du peuple». Sans doute, une pareille formule a quelque chose de banal et de redondant qui ne nous satisfait

⁽¹⁾ *Journ. asiat.*, avril-juin 1887, p. 457 et suiv.



1



2

guère; mais, d'autre part, il ne faut pas perdre de vue que l'on rencontre à plusieurs reprises, sur les inscriptions phéniciennes, le mot *adam* employé collectivement pour désigner le peuple, par opposition au terme *melek* ou *manleket*, qui désigne les personnes royales⁽¹⁾. Il est possible que nous ayons là un titre ayant une valeur spéciale, dont la signification propre nous échappe. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un personnage ayant exercé des fonctions royales à Sarim-Batim.

L'inscription suivante (Villefosse 69) paraît contredire cette manière de voir. Sur cette inscription, le titre *Melek-adam be-Sarim Batim* est placé immédiatement après le nom divin et avant le nom du votant, dont il est séparé par la formule *אש נר* « ce qu'a voué », si bien que l'on est conduit presque forcément à rapporter ce titre à Baal Hammon. Nous aurions donc le même titre honorifique appliqué tantôt à un dieu, tantôt à un personnage royal. Cette hypothèse se heurte pourtant à deux objections. La première est que le titre de *Melek-adam* fait suite à deux noms divins, Baal Hammon et Tanit; or, si l'on conçoit à la rigueur que Baal Hammon ait pu être appelé Roi de Sarim-Batim, cela se conçoit moins d'une déesse et, à plus forte raison, du dieu et de la déesse réunis.

La seconde objection nous est suggérée par la fin de l'inscription. En effet, après le nom du votant nous lisons les mots « au onze du (mois de) Ziv, en l'année quarante-quatre de son règne ». Il s'agit donc, sur cette inscription, d'un roi qui a fait un ex-voto en l'année 44 de son règne, et il y a tout lieu de croire, malgré ce que la tournure a d'insolite, que le titre du commencement de l'inscription est bien le titre du personnage royal qui avait régné quarante-quatre ans.

Je n'hésiterais pas à adopter cette solution, n'étaient deux

⁽¹⁾ Comparez l'expression *כל ממלכת וכל אדם*, qui désigne sur l'inscription d'Esmounazar (C. I. S., n° 3) la royauté et le peuple.

inscriptions qui nous restent à examiner. L'une est l'inscription de Constantine (Costa 93) qui est aujourd'hui au Musée du Louvre⁽¹⁾. En voici le texte :

לאדן לבעל המן מלך
אדם נדר אש נדר בעלפדא
בן מגן שמא קלא
ברכא

Au seigneur Baal Hammon *Melek*
adam, vœu qu'a voué Baalpada,
fils de Magon; il a entendu sa voix,
l'a béni.

Ici plus de mention de Sarim-Batim, mais le titre de Melek-adam est placé, comme sur l'inscription précédente, immédiatement après le nom du dieu, sans que rien dans le contexte nous autorise à le rattacher au nom de celui qui a fait l'ex-voto.

La même particularité se retrouve sur la seconde inscription d'Altiburos, dont il a déjà été question plus haut⁽²⁾. Cette inscription, qui, par son caractère épigraphique, ressemble beaucoup aux inscriptions de Constantine, présente en effet une formule qu'il convient d'en rapprocher. Malheureusement elle est mutilée et, dans l'état où elle nous est parvenue, au lieu d'éclaircir le problème, elle ne fait qu'ajouter aux obscurités que nous avons signalées. Voici comment j'ai cru pouvoir la lire⁽³⁾ :

[לאדן ל] בעל מלך א[ד]ם אש נ[ד]-
[ר] [בן ב] עלחן בן יאלפעל
[ו] [בן ע] בדאדם כשגם לירח
[כשם] ח קלם ברכם

⁽¹⁾ Voir la planche, p. 288, n° 2.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 275.

⁽³⁾ *Journal asiatique*, avril-juin 1887, p. 465-471.

.....[Au seigneur] Baal Melek-A[d]am, ce qu'ont vou-
 [é].....[fils de Ba]alhên, fils de Iolpaal,
 [et].....[, fils d'A]bdadam ⁽¹⁾, au deux du mois
[, parce qu'il a enten]du leur voix, les a bénis.

A ne considérer que cette inscription, il faudrait lire *Melek-Aram*; mais la comparaison des inscriptions de Constantine ne laisse guère de doutes sur la véritable lecture. Il faut lire *Melek-adam*. Voici donc encore une inscription qui présente, comme la précédente, le titre de *Melek-adam* après le nom du dieu et avant la formule votive. Mais ici il est encore plus difficile de rapporter ce titre à l'auteur de l'ex-voto, parce qu'ils sont deux, ainsi que l'indique la formule finale: «Il a entendu leur voix, les a bénis»; l'absence de toute autre épithète après le nom de Baal appelle même un titre divin à cette place.

Je ne vois guère qu'un moyen de faire disparaître la difficulté: ce serait d'admettre que Baal Hammon se confondait avec le roi, divinisé après sa mort; alors *Melek-adam* exprimerait peut-être cette idée. Sinon, il faut donner un sens tout autre aux expressions *besarim*, *besarim-batim*, *melek-adam besarim-batim*, et y chercher, non pas un titre divin, ni un titre royal, ni un ethnique, mais la désignation de l'objet offert en sacrifice, objet qui pouvait être mentionné indifféremment au commencement ou à la fin de l'inscription. Ce ne sont pas les explications qui manqueraient, et le rapprochement des mots *melek*, *melek-adam*, *besarim*, ouvrirait la voie à bien des hypothèses; mais, en épigraphie, les difficultés doivent être résolues par la comparaison, et les analogies signalées plus haut me paraissent militer en faveur de la traduction que j'ai proposée.

Elle se trouve confirmée par les deux dernières des inscriptions que nous avons publiées⁽²⁾. Sur ces deux inscriptions, nous ne

⁽¹⁾ Comp. Obededom, II Sam., 6, v. 11.

⁽²⁾ Costa, 18 et 98; plus haut, p. 287.

trouvons plus le titre de Melek-adam, ni la mention de Sarim-Batim, mais un nom propre suivi des mots : « en (l'an) cinq de son règne », « en la cinquantième année de son règne ».

Ainsi donc, les inscriptions de Constantine nous offrent cinq personnages royaux qui viennent faire, ou pour qui l'on fait des ex-voto à Cirta. Trois d'entre eux s'intitulent « Rois... de Sarim-Batim » ; les deux autres ne prennent pas ce titre, mais l'argument *ex silentio* est encore plus fort, car, s'ils avaient été faire leur vœu en dehors de leur domaine, ils n'auraient pas manqué de dire de quel pays ou de quelle ville ils étaient rois. Cirta faisait donc partie de leur domaine, si elle n'en était pas la capitale. Si l'on en rapproche ce fait que Baal Hammon est appelé, sur une de ces inscriptions, Baal Hammon de Sarim-Batim, et que, sur deux autres, les noms des votants sont suivis du même ethnique, il sera difficile d'échapper à la conclusion que Sarim-Batim était dans la région de Cirta, si ce n'était pas, à l'époque où ces inscriptions ont été écrites, le nom même de Cirta.

Cette conclusion se heurte à une objection, c'est que nulle part nous ne trouvons trace d'un nom analogue porté par Cirta. Non seulement l'explication traditionnelle qui le rattache au mot *qart* « ville » lui est contraire, mais ni la table de Peutinger, ni les auteurs anciens ne nous donnent aucune indication qui puisse nous permettre de croire à l'existence de ce nom. Le nom de *Colonia Sarnensis* porté par l'une des colonies de Cirta, Milev, à l'époque romaine, pourrait conduire à une lecture analogue; mais elle devait son nom à P. Sittius qui était originaire de Nucérie, près du Sarno ⁽¹⁾, et il est très douteux que l'on ait retraduit en punique un nom latin, au lieu de conserver le nom indigène suivant l'usage constant de ces peuples.

⁽¹⁾ C. I. L., t. VIII, Cirta. *Praemium*.

D'ailleurs nous trouvons le nom de Sarim, ainsi qu'il a été dit plus haut⁽¹⁾, à Carthage, sur des monuments antérieurs à la domination romaine.

On ne saurait guère songer non plus à Zaraï⁽²⁾, ni au Ksar Seriana⁽³⁾, qui faisaient tous deux partie de la Numidie. Serteï⁽⁴⁾, qui faisait partie de la *Mauretania Sitifensis* et qui a été le siège de *principes gentis Numidarum*⁽⁵⁾, pourrait en être rapproché avec plus de vraisemblance, mais il n'y a dans tout cela rien de probant⁽⁶⁾.

On remarquera que, de ces rois, l'un a régné au moins quarante-quatre ans, et un autre au moins cinquante.

Une dernière observation que suggère l'examen de ces inscriptions royales, c'est que tous les personnages qui y sont mentionnés portent des noms puniques, et non, comme on aurait pu s'y attendre, des noms numides. Il n'en est pas un, dans le nombre, qui rappelle les noms rendus célèbres par les démêlés des princes numides avec Rome et avec Carthage. Ce fait est d'ailleurs commun jusqu'à un certain point à toutes les inscrip-

⁽¹⁾ Voir p. 287-288.

⁽²⁾ *C. I. L.*, t. VIII, n° 4508 et suiv. — Müller, *Numism.*, t. III. p. 69.

⁽³⁾ *C. I. L.*, t. VIII, n° 4372 et suiv.

⁽⁴⁾ *C. I. L.*, t. VIII, n° 8813, 8814, 8826.

⁽⁵⁾ Voir 8826. *Præmium*.

⁽⁶⁾ M. Mommsen m'écrit à ce sujet : « Si j'avais été assez heureux pour vous suggérer quelque éclaircissement à l'énigme que vous me proposez, je l'aurais fait depuis longtemps. Puis la confession du *quanta sunt quæ nescimus* a toujours quelque chose d'attristant. Cirta a été une ancienne résidence royale. Je ne sais pas s'il est permis de rattacher son origine à la légende d'Apollodore; mais il est probable que les ancêtres de Syphax déjà y ont résidé. En Afrique, où le culte des rois morts était répandu, le souvenir de ces temps et des noms qui s'y rattachaient a pu durer longtemps. Mais, comme je viens de le dire, je ne trouve rien de particulier qui y ait rapport, et M. Dessau, bon connaisseur des antiquités de l'Afrique romaine, n'en sait rien lui non plus. Espérons que l'avenir nous éclaircira le passé. »

tions de Constantine, et c'est à peine si on y trouve, sur cent cinquante ex-voto, quelques noms numides et deux ou trois noms latins.

Ce sont autant de problèmes que je désirais soumettre aux savants réunis à ce Congrès; mais ce que nous avons pu déchiffrer de ces inscriptions suffit déjà à en montrer le haut intérêt et à faire entrevoir les lumières qu'elles sont destinées à apporter à l'histoire de la civilisation punique dans le nord de l'Afrique.

LA LETTRE
DU CATHOLICOS MAR-ABA II
AUX MEMBRES DE L'ÉCOLE PATRIARCALE DE SÉLEUCIE,
PAR
M. J.-B. CHABOT.

Les historiens des églises orientales nous ont transmis peu de renseignements sur le pontificat du catholicos Mar-Aba II, qui dirigea l'église nestorienne pendant dix ans, de 741 à 751. — Bar Hébréus lui consacre une vingtaine de lignes dans sa *Chronique ecclésiastique*⁽¹⁾. Après avoir loué son érudition, il ajoute : « Les clercs (de la ville patriarcale) s'étant emparés de la direction et des biens de l'École, et y ayant aboli l'autorité du patriarche, celui-ci, contrarié par leurs vexations, quitta Séleucie et s'en alla habiter un monastère près de Kaškar. Alors ces clercs supprimèrent sa proclamation (en faisant disparaître son nom des diptyques); mais, les ayant apaisés *par des lettres*, il revint auprès d'eux, et ceux-ci le reçurent de nouveau. . . . Après avoir exercé ses fonctions pendant dix ans, il mourut âgé de plus de cent dix ans et fut enseveli à Séleucie. »

C'est précisément la lettre dont parle Bar Hébréus que j'ai retrouvée, à Rome, dans un ms. syriaque du Musée Borgia (K, VI, 4), le même qui contient la Collection des Synodes nestoriens que je publie en ce moment dans les *Notices et extraits des manuscrits*. La lettre occupe les pages 561-577 de ce volume. Le style en est très défectueux et la construction des phrases est parfois difficile à saisir. Des fautes de copiste et des lacunes ajoutent encore à la difficulté. Néanmoins le sens général en est clair, et, comme elle contient plusieurs renseignements relatifs à une période de l'histoire de l'Église nestorienne, pour laquelle nous avons peu de documents, il nous a paru vraiment utile d'en faire connaître le contenu.

Mar-Aba nous y apprend les circonstances de son élévation au patriarcat, qui se fit contre son gré. Il nous met au courant des difficultés qu'il avait eues avec Cyrien, métropolitain de Nisibe, qui fut déposé

⁽¹⁾ *Chron. eccl.*, II, 154.

tant pour avoir voulu établir un évêque de sa propre autorité et sans le consentement du patriarche, à la place de Sisin, son suffragant, dont la cause n'était pas encore jugée, qu'à cause des plaintes de plusieurs évêques de sa province. Mar-Aba, sans approuver définitivement l'élection de Surin qui avait été choisi pour remplacer Cyprien, justifie néanmoins la déposition de celui-ci. Il cite plusieurs exemples tirés de l'histoire ecclésiastique et rapporte certains faits dont les historiens ne nous ont pas gardé le souvenir. Il mentionne des évêques dont le nom ne nous est pas connu par ailleurs. Voilà ce qui constitue l'in'érêt de sa lettre et ce qui nous a engagé à la publier.

A cause même de la difficulté de ce texte, nous reproduisons scrupuleusement le manuscrit avec ses anomalies et sa ponctuation défectueuse. Quelques fautes grossières du copiste ont été corrigées; mais la chose est toujours indiquée en note. Il aurait été facile de multiplier ces restitutions pour rendre le texte plus correct en maints passages; mais ces sortes de corrections sont toujours plus ou moins arbitraires. — A la suite du texte, nous donnons un essai de traduction dans lequel nous nous sommes efforcé de rendre la pensée de l'auteur aussi fidèlement que le permettent l'originalité et les anomalies du style. Il ne faut point y chercher toute la rigueur et la précision désirables; nous nous bornons à donner le sens général, laissant à de plus habiles le soin de faire une traduction définitive.

Nous avons ajouté quelques notes, pour rappeler ou faire connaître les faits ou les personnes dont il est question, de manière à constituer, à l'aide de ce petit commentaire, une courte monographie du patriarcat de Mar-Aba II.

(1) Ms. : *ṁṁṁṁ*.

(1) Ms. : *ṁṁṁṁ*.

(1) Ce nom est écrit dans le ms., le plus souvent avec le ribui : קטיוני. —
 (2) Ms. : גדוניא. — (3) Sie ms. : גרניא. — (4) Ms. : גר.
 (5) Ms. : גרניא.

[illegible]

(1) Ms.: *ḥiṣṣā*. — (2) La phrase entre crochets et les mots suivants contiennent peut-être un doublon. — (3) Ms.: *ḥiṣṣā*. — (4) Ms.: *ḥiṣṣā*.

הללם דמפניו משיביו מו. אה דלמא סב
 210 דמפניו זיא ללח. (1) אה למדא דמסא אהדכיו
 סליל לל סמא דאז מרא לל אהדכיו: סא
 מו. (2) אל דלמא דכיו אה. אהא כוכ מו. אה
 דמפניו דלמא דמ דמא דמפניו.
 סמ דמ דמא דמפניו: לל מו. דמא.
 215 אהדכיו לל דמ: דל דמא דמפניו. מו. אה
 דמא לל דמא דמפניו דמא דמפניו דמ
 לל דמ. סמ דמ דמא דמא דמא דמא.
 דמ אהדכיו דמא דמא: מו. אה דמא דמא
 דמ דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 P. 569. דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמפניו מו. (3) דמא דמא דמא דמא:
 דמפניו דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא:
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא.
 225 דמ דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 230 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 235 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא
 דמא דמא דמא דמא דמא דמא דמא

(1) Sic ms. — (2) Ms. : מו. אהדכיו : — (3) Sic ms. ; מו. אהדכיו : —

(4) Ms. : מו. אהדכיו : — (5) Ms. : מו. אהדכיו : — (6) Ms. : מו. אהדכיו :

(1) Ms. : *هسو*. — (2) Ms. : *حتك*.

(1) Ms. : *هسو*. — (2) Ms. : *حتك*.

[illegible]

LETTE DU VÉNÉRABLE [SERVITEUR] DE DIEU, MAR-ABA, CATHOLICOS, PATRIARCHE DE L'ORIENT, AUX FRÈRES ADONNÉS À L'INSTRUCTION QUI SONT DANS LA VILLE CATHOLIQUE.

ABA⁽¹⁾, pèlerin⁽²⁾, par la miséricorde de Dieu notre vivificateur, serviteur et ministre de l'Église catholique de l'Orient;

A nos honorables frères : *PITHION*, interprète, *YÖNAN*, *KHÖ-DÂHWAI*, *ÉLIAS*, professeurs⁽³⁾, et à tous les autres frères qui sont dans la sainte congrégation de l'École⁽⁴⁾ :

La paix de Notre-Seigneur [soit avec vous].

J'ai lu, mes frères, la lettre que vous m'avez adressée, et j'ai rendu grâces à Dieu au sujet de votre bonne santé. Si j'avais la confiance — je voudrais que vous en fussiez convaincus — d'être bientôt délivré d'une maladie de langueur, je remettrais à plus tard de m'excuser près de vous verbalement. Faute d'un tel espoir, je suis contraint de vous envoyer mes excuses maintenant par écrit et en peu de mots. S'il plaît au Seigneur, je le ferai plus tard oralement d'une façon plus explicite.

Certains frères vous ont persuadé que je n'ai de ma vie con-

⁽¹⁾ Mar-Aba, second patriarche du nom. — «Mar Aba, ortu Cascarensis in schola Modaina (Seleucia) litteris imbutus, Theologum (i. e. S. Gregr. Naz.) nonnullosque Dialecticae libros exposuit Interpretationesque scripsit.» Ainsi s'exprime Maris, cité sous le nom d'Amrou par ASSÉMANI (*Bibl. or.*, t. III, 1, p. 157). Cf. BAR-HÉBRÉUS, *Chron. ecclesiast.*, II, 154; WRIGHT, *Syriac Literature*, p. 187; GISMONDI, *Maris, Amri et Slibae de patriarchis Commentatio*, versio latina, p. 36. Il était fils de Berik Çabianeh (ܒܪܝܟ ܥܒܝܢܐ, *Benedicta voluntas ejus*). Maris ajoute : «Voluit autem Aba, absolute dempto Mar titulo appellari, ut scilicet a Mar Aba Magno distingueretur.»

⁽²⁾ Ce mot est devenu un terme d'humilité dans la langue religieuse.

⁽³⁾ Sur la valeur des termes «interprète» et «professeur», voir J.-B. CHABOT, *L'École de Nisibe (Journ. asiat.*, juill. 1896, passim).

⁽⁴⁾ Il s'agit de l'École de Séleucie. — Sur cet établissement voir *Bibl. or.*, t. III, 2, p. 929 et suiv.

sidéré comme une violence les circonstances de mon élection⁽¹⁾. Or, loin de dire que ce fait n'est pas une violence, je considère cette manière d'agir non seulement comme une violence, mais comme la plus grande de toutes les violences : peut-être pas pour des hommes valides et robustes d'esprit, mais pour les [hommes] chancelants, lâches et faibles comme moi, supposé qu'elle n'entraîne pas la violence, elle n'en est pas moins lâche et odieuse. Et, m'estimant un homme chancelant, pour ne pas dire le plus chancelant de tous, à bon droit non seulement j'ai considéré cette action comme une violence, mais même j'en fus effrayé comme d'un incendie de feu et de soufre.

Omettant donc, pour le moment, ce qui arriva du temps du catholicos Mar Pithion, de vénérable mémoire, afin que cet écrit ne dépasse pas les limites d'une lettre, j'en viens aux faits actuels.

Mar Pithion, de vénérable mémoire⁽²⁾, mourut et je fus appelé là⁽³⁾ par vos lettres, comme la règle le prescrivait⁽⁴⁾, afin que je convoquasse les Pères au Synode. — Après avoir rédigé des lettres [de convocation] et les avoir envoyées dans chaque pays à chacun de nos frères [les évêques], je revins chez moi avant que les Pères ne fussent assemblés. Il ne me plaisait point de remonter⁽⁵⁾, pour des raisons qu'il ne m'est pas facile d'expli-

⁽¹⁾ Litt. : «le fait dans lequel je me trouve». — Le contexte montre qu'il s'agit de son élection.

⁽²⁾ «Phetion Bagarmensis, Tirhanae episcopus, Mar-Abae Cascarensis et Johannis Azrak Hirtae episcoporum opera, Abdalmessia Hirtensi nequidquam reluctant, ordinatus est anno Christi 731; obiit anno Hegirae 123, Chr. 741.» (*Bibl. or.*, t. III, 1, p. 616.) — Mar-Aba était donc déjà évêque de Kaškar en 731.

⁽³⁾ Là, c'est-à-dire à Séleucie-Ctésiphon, siège patriarcal.

⁽⁴⁾ En tant qu'évêque de Kaškar, ou al-Wasit; car c'était à l'évêque de Kaškar qu'il appartenait de convoquer le synode pour l'élection du patriarche. — Voir ci-dessous, p. 330 [36], n. 3.

⁽⁵⁾ On remontait, en effet, le cours du Tigre pour aller de al-Wasit à Séleucie.

quer⁽¹⁾. Par quelle pression fus-je amené à monter, vous pouvez l'apprendre de nos frères les évêques de la province qui sont autour de vous, si toutefois il y a quelqu'un parmi vous qui n'ait déjà appris ces choses.

En effet, nos frères les évêques de l'éparchie⁽²⁾ ne m'écrivirent et ne me pressèrent pas seulement d'accord avec toute l'assemblée, mais, d'eux-mêmes, ils résolurent de m'envoyer votre lettre, non par les mains du premier venu, mais bien par notre frère l'évêque Nestorius⁽³⁾.

Je ne puis faire connaître le début de cet écrit de peur d'être accusé de vanité. En un mot, je fus confus de ce qui s'y trouvait. M'étant mis de suite en route pour ne pas contrister l'évêque qui était venu me chercher, dès que nous arrivâmes, le soir, au milieu des barques, dans le port de Vasiṭ⁽⁴⁾, mon cœur fut saisi de trouble et, j'en prends à témoin le Christ, j'abandonnai, à côté du port, notre frère l'évêque, et je pris à part le frère qui était avec moi et les autres. Je parlai avec eux de mon inquiétude, [disant] qu'il ne me servirait à rien de monter; mais ils ne se laissèrent pas convaincre; bref, pour ne pas allonger, je montai.

Quand j'arrivai au port⁽⁵⁾, quelques évêques et quelques-uns d'entre vous vinrent me trouver et me pressèrent d'entrer sur-le-champ [dans la ville]. Comme en abordant au port, j'appris ce qui se passait alors, je pensai que la fuite me serait utile de toute façon. Je congédiai les évêques et vos frères,

⁽¹⁾ Maris nous laisse entendre qu'il y avait compétition entre lui et l'évêque de Gandisapor. «Sedem patriarchalem vicaria potestate rexit, cum episcopus Cascarensis esset. Orto autem dissidio, circa ipsum et metropolitam gandisaporensem, in ejus tandem electione suffragia omnium convenere.» (*Bibl. or.*, t. III, 1, p. 158.)

⁽²⁾ C'est-à-dire, de la province patriarcale.

⁽³⁾ Je n'ai pas trouvé ailleurs mention de cet évêque.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire, dans le port même de Kaškar.

⁽⁵⁾ Au port de Séleucie.

leur laissant espérer que j'entrerais aussitôt. Je parlai avec les matelots eux-mêmes pour m'en retourner, [leur offrant], s'ils le voulaient, une augmentation de salaire; car il ne plaisait pas aux matelots de retourner à ce moment-là. Je donnai donc mes ordres à mon serviteur, et, la nuit même, je retournai en arrière. Comment, après cela, fus-je pris et persuadé de revenir? par quelle contrainte, sous quel pacte et quelle condition? Qu'on interroge notre frère commun Khôdâhwai, le professeur, pour ne pas m'étendre davantage.

Dès mon arrivée, je fus livré à des satellites, jour et nuit, dans la crainte que je ne trouvasse l'occasion de me cacher; et ces satellites peuvent jurer qu'ils ont veillé sur moi continuellement. J'écris ceci pour que vous compreniez la manière dont se sont passés l'événement en question et l'élection: ce dont je suis effrayé rien qu'en l'écrivant.

Je restai près de vous quelque temps et je me rendis à la Porte du prince⁽¹⁾ pour le saluer; puis, je retournai près de vous. Je célébrai vos fêtes et ensuite je redescendis dans ce pays pour des causes notoires. Plus tard, je regagnai la Porte du prince, pour retourner de là près de vous. La gravité de mes fautes m'en empêcha. Je fus pris là, pendant cinq mois, d'une maladie grave que les médecins disaient sans espoir, à moins que le Christ, médecin universel, ne m'assistât.

A peine seulement hors de péril, méprisant tout danger, j'arrivai près de vous, le corps plus ou moins mort, et vous avez pu rendre témoignage de ma faiblesse. Je passai chez vous,

⁽¹⁾ L'élection de Mar-Aba doit être placée en l'an 741. — «Regioni Irak Josephus, Omari filius [Yousouf ibn 'Omar at-Taḳafī], tunc temporis, praeerat, qui Christianos summo odio prosequabatur. Quamobrem decrevit Mar Aba non ante Modainae habitare, quam hominem salutatum ivisset. Cupham itaque profectus Josephum adiit, a quo benigne exceptus, postquam propositis quaestionibus satisfecisset, Hirtam perexit ubi Johannes Azrak (urbis episcopus) una cum fidelibus cum pompa et honore ei occurrit.» (*Bibl. or.*, t. III, 1, p. 158.)

entre la vie et la mort, un temps assez long⁽¹⁾; je célébrai vos fêtes et je me préparai à l'ordination indiquée pour l'onction de l'évêque d'Arbèle⁽²⁾; mais dans la nuit de veille — j'en prends le Christ à témoin — mes esprits se troublèrent au point que j'en perdis tout à fait connaissance; je pensai préférable de cesser la veille que de tomber oppressé devant tout le monde. De vénérables amis m'emmenèrent la nuit même, en priant pour moi. Il me semble que celui qui était alors appelé à l'ordination fut ensuite parachevé et la solennité aussi.

Je vous persuadai ensuite, et je descendis dans ce pays. Deux mois s'étaient à peine écoulés, ou tout au plus trois, que des rumeurs agréables, annonçant la sentence portée par vous, se succédaient l'une après l'autre. Vous connaissez, mais non pas moi, — et le Créateur les connaît aussi de même que leur motif, — les calomnies impitoyables et les accusations que je subis. J'y fus insensible et ne m'en préoccupai pas même. Cependant ces rumeurs sont maintenant confirmées : j'ai été cité, jugé et condamné par le tribunal et le juge; non seulement les accusateurs rédigèrent des mémoires, mais ils signèrent ma déposition; ce qui était facile à faire⁽³⁾.

⁽¹⁾ C'est dans la sixième année de son patriarcat, donc en l'an 767, qu'éclata le dissentiment entre le patriarche et les clercs de Séleucie (voir ci-après, note 3).

⁽²⁾ Le nom de cet évêque m'est inconnu.

⁽³⁾ Le texte de tout ce paragraphe est particulièrement obscur; je me borne à en rendre le sens général. Au sujet du départ de Mar-Aba et du lieu dans lequel il se retira, voici ce que dit Maris : « Quum vero pravos Modainensium (i. e. Seleuciensium) mores ferre non posset, eo praesertim quod nonnulli clerici res scholae occupaverant, Seleucia relicta, substitutisque in locum suum Millesio Tirhanae, et Sciaadosto Zuabiae episcopis, Cascaram apud suos migravit, in cœnobio Wasetae sedem figens. Mox Cupham petiit. » (*Bibl. or.*, t. III, 1, p. 158.) — Amrou diffère légèrement : « Madainae degere fastidiebat ob incolarum arrogantiam, imo ibi sui vicarios reliquit duos sibi olim discipulos [Sâhâdostum et Milesium] anno sui patriarchatus sexto, perrexitque Cascaram et moratus per annum in cœnobio Wasitae Kupham migravit, atque Hirtam reversusque est Cascaram. Hoc aegre

Pendant longtemps, plongé dans l'étonnement, je m'élevai contre ces choses; plus tard, je remis tout à Dieu, juge universel des paroles et des œuvres. Au milieu de ces bruits, un libelle diffamatoire fut produit par ces audacieux calomniateurs : son auteur en rendra compte, et je veux en livrer à l'oubli tout le contenu. Je n'en rappellerai qu'une seule chose. Ils écrivirent que j'avais gaspillé tout ce que possédait la maison ⁽¹⁾, puis m'en étais allé. J'aurais pu, certes, me justifier, et s'il plaît au Seigneur que je vive, je le ferai plus tard. Je me contentai alors d'envoyer à ce propos des personnes à la maison, afin de faire connaître par là la vérité ou la fausseté de l'accusation. Je ne voulus pas désigner ces mêmes personnes, dont le rôle serait de calomnier au lieu d'examiner et dont l'enquête serait une accusation, mais bien deux évêques de l'éparchie ⁽²⁾ : par là, je m'attendais à être absous ou condamné en temps voulu. Il ne m'était jamais venu à l'esprit qu'avant le temps je serais condamné et qu'on m'infligerait une peine : ce que votre lettre m'a fait connaître.

Je veux donc demander, et qu'on me réponde, quelle est la cause du trouble? Car vous dites que le trouble vous a gagnés dans votre demeure silencieuse, mais vous ne m'en dites pas la cause, dans laquelle je trouverais la manière de me jus-

ferentes cives Madainae cessaverunt a recitando nomen ejus in liturgia, unde muneris renunciavit : postea illum deprecanti, eis morem gessit et reversus est Madainam. » Édit. Gismondi, p. 36.

⁽¹⁾ « La maison », c'est-à-dire la résidence patriarcale, ou peut-être l'école.

⁽²⁾ Ces deux évêques sont sans aucun doute Milès, de Tihân (الطيرهان, مله) et Šadhost, de Zâbê (الزوابية, شادوست) dont parle Maris. Nous voyons par ce passage que ces deux diocèses faisaient déjà partie de la province patriarcale, ce qu'Assémani avait d'ailleurs affirmé, mais sans citer d'autorité et pour une époque plus tardive (*B. O.*, III, 1, p. 580, et III, 2, p. 788). — L'expression étrange de Maris qui dit que le patriarche « avait mis ces évêques à sa place » trouve ici son explication naturelle.

tifier. Quelle est donc la cause de ce nouveau trouble que j'aurais occasionné à la suite de celui dont il a été question? Sôrin⁽¹⁾, professeur et membre de l'École des Villes⁽²⁾, fut-il la cause de ce trouble? Je le demande, et qu'on me réponde. Il ne suffit pas pour expliquer parfaitement la cause du trouble de la seule affaire de Sôrin. Il est besoin d'un surcroît d'éclaircissement que Mar-Aba, en bon philosophe, réclame pour sa démonstration.

Est-ce parce que Cyprien⁽³⁾ a été déposé que le trouble a eu lieu? ou parce que Sôrin a été établi à sa place? Le trouble, en effet, doit se rattacher à l'une de ces deux causes, non⁽⁴⁾ aux deux.

Si c'est parce que Cyprien a été déposé : cela n'était pas leur affaire. Les précédents en témoignent. Il y a eu maintes fois des évêques déposés sans que les [habitants des] Villes fussent convoqués pour cela. Et s'il me plaît, à moi, de prendre conseil en

⁽¹⁾ Sôrin, alors professeur à l'école de Séleucie, fut donc établi métropolitain de Nisibe par Mar-Aba, à la place de Cyprien; plus tard, il fut transféré au siège de Holwân, évidemment pour donner satisfaction aux réclamations dont parle la lettre : « In metropolitam Nisibis per fraudem ordinatus, ab incolis minime admissus, migravit Hulwânâ » (Amrou; éd. Gismondi, p. 36); à la mort de Mar-Aba, il fut élu patriarche par une faction, et grâce à l'intervention de l'autorité civile. Mais, au bout de cinquante-six jours, il dut céder la place à Jacques, de Gandisapor, qui lui accorda la métropole de Baçrah (Bassora). — Voir, pour les détails, *Bibl. or.*, t. III, 1, p. 158; t. II, p. 43a.

⁽²⁾ Les villes (المدائن); non pas « les deux villes », mais les villes royales par excellence : Séleucie et Ctésiphon. — Cf. Nöldeke, *Gesch. d. Sasan.*, p. 16, n. 1.

⁽³⁾ La plupart des détails que la lettre de Mar-Aba nous fait connaître sur cet évêque ne se trouvent pas dans les historiens. Cf. *Bibl. or.*, t. III, 1, p. 111; et Wright, *Syriac Literature*, p. 189. — Il avait été nommé métropolitain en 741, dès le début du patriarcat de Mar-Aba; il fut sans doute rétabli sur son siège, après avoir été déposé par Mar-Aba, lorsque Sôrin fut transféré à celui de Holwân. Il joua un rôle important sous le patriarcat de Jacques (754-773); il mourut en 767.

⁽⁴⁾ Le texte porte ainsi; peut-être faut-il corriger « sinon aux deux ».

toutes choses des fidèles⁽¹⁾, lorsqu'ils sont présents, ce n'est cependant pas la règle générale. Si donc c'est parce que Cyprien a été déposé qu'ils ont excité du trouble, il me paraît nécessaire de m'excuser envers eux, afin qu'ils ne soient pas scandalisés à mon sujet par mon fait.

Cyprien est venu comme il est venu, — plutôt à Dieu qu'il ne fût pas venu ! — sans se conformer à la règle ni au droit ecclésiastique. Le règlement et le droit ecclésiastique sont que deux ou trois personnes, ou tout au plus quatre, prises parmi les clercs et les fidèles, apportent l'acte d'élection; l'élu n'accompagne pas ceux qui apportent l'acte de son élection : on ne devrait pas même savoir où, ni d'où il est. Et il n'est pas besoin de le démontrer par l'Écriture ou les Sages : quiconque est intelligent le comprend; en sortant de chez lui, il s'avilit et est pire que Saül dans sa manière de faire. Celui-ci, en effet, se cacha dans le temps où il fut appelé, et il fut découvert par le prophète : « Voici qu'il est caché parmi les vêtements ⁽²⁾ ». Que ces nouveaux pasteurs rougissent donc, et qu'ils se tiennent bouche close. Saül, l'homme de race perverse, se cache pour observer l'ordre, du moins en apparence : et il ne suffit pas à nos nouveaux évêques de se faire connaître, mais loin de se cacher, ils accompagnent l'acte de leur élection, non moins étroitement que les membranes accompagnent le fœtus ! Je dis bien : ils accompagnent l'acte de leur élection. Plût à Dieu qu'en étant venus là, ils y restassent et [n'en vinsent] point à ce qui ne se dit pas ! Répondez-moi maintenant ? Est-ce à cause de Cyprien que les fidèles, avec trois ou quatre clercs, se sont agités ? L'acte d'élection de Cyprien est venu. Répondez ce que vous voulez, mais du moins donnez une réponse. Je

⁽¹⁾ Le ms. porte **קטנים** «les fidèles»; peut-être faudrait-il corriger **קטנים** «les habitants des villes».

⁽²⁾ I Sam., x, 32.

ne rejette pas ceux qui ne portent pas l'éphod ou qui portent le sceptre⁽¹⁾.....

S'il y a eu depuis l'origine du monde une élection faite de cette manière, montrez-le-nous ! Et Cyprien lui-même, où était-il alors ? Ce qui importe avant tout : dites où il était, vous le savez peut-être ; moi, je l'ignore. Était-il caché parmi les vêtements, comme Saül ? Vous le savez, mais non pas moi. — Bref, sa cause était difficile, et vous ne l'ignorez pas. J'ai envoyé pour examiner son cas quelques personnes d'entre vous, qui ne vous sont pas inconnues. Elles ont négocié ce qu'elles ont voulu, et elles en rendront réponse au jour du jugement.

En un mot cet homme fut ce qu'il fut. [Je l'avertis doucement en lui disant : « J'ai donné mes avis à ton Henanišo, votre intermédiaire en ces choses : interrogez-le et instruisez-vous »⁽²⁾.]

Celui-ci s'en alla à sa guise, et non seulement il ne tint aucun compte de mon conseil, mais il fit tout le contraire dès son arrivée : loin de se concilier les évêques, il se les aliéna. Il commença avant tout à exciter les évêques contre Sisîn⁽³⁾, et cela à mon insu.

Il m'écrivit : « Les Zabdicéniens⁽⁴⁾ n'ont pas seulement allégué au sujet de Sisîn des accusations qu'il est difficile de réfuter, mais même ils ont déjà fait le pacte, scellé par des serments : que Sisîn ne serait plus désormais leur directeur ni

⁽¹⁾ Phrase très obscure après laquelle le ms. accuse une lacune. Il parle sans doute de l'intervention des laïques ou de l'autorité civile dans les élections patriarcales.

⁽²⁾ Le texte paraît altéré en ce passage ; je traduis le sens probable.

⁽³⁾ Au lieu de  « ceux qui avaient été établis », il faut certainement lire :  « Sisîn ».

⁽⁴⁾ La forme de cet ethnique n'est pas dans les lexiques ; il s'agit des habitants du diocèse de Beit Zabdai, qui faisait en effet partie de la province métropolitaine de Nisibe. Cf. *Bibl. or.*, t. III, 2, p. 734. — L'évêque Sisîn ne m'est pas connu par ailleurs.

leur conseiller. Que t'en semble-t-il, ô notre Père ? » — Je ne fus pas même ainsi trompé par ses ruses, mais je lui écrivis une chose qu'il ne peut avoir oubliée; je lui disais : « L'affaire dont tu me parles doit être conduite pour ainsi dire sur le tranchant du rasoir. La déposition d'un évêque est chose grave : prends soin de bien examiner l'affaire, et conduis-la selon l'exigence de la justice. » En apprenant cela, Sisin avait écrit, et il me fit connaître ce qu'il avait écrit. Il choisit pour examiner sa cause quelques évêques de l'éparchie, mais non pas Cyprien, parce qu'il le détestait. — Pour moi, ayant reconnu que l'explication de Sisin méritait créance, j'écrivis à ce sujet à trois illustres évêques de l'éparchie : Isaac, Sylvain et Théodore⁽¹⁾. Cyprien, qui brûlait de rage en lui-même, à cause du châtimement qui le menaçait prochainement, prévint les événements. La décision des évêques dans l'affaire de Sisin n'était pas encore portée, qu'il désignait et envoyait à la place de Sisin un certain Qaiouma, évêque des Kartavayê⁽²⁾. Dès que je vis, par le témoignage des évêques, que Sisin devait être absous, je chassai de là Qaiouma, par l'autorité des canons. Or, non seulement Cyprien ne se tint pas tranquille, non seulement il n'eut pas honte de sa conduite, mais il osa désigner et envoyer sur-le-champ un séculier pour remplacer Qaiouma.

O Villes catholiques ! de telles choses peuvent-elles se passer et le patriarche être compté pour rien ?

L'homme qu'il avait envoyé vers moi pour l'ordination fut traité comme il le méritait, car je ne voulus pas même voir son visage. Mais il ne tint pas compte de cela. Il introduisit cet

⁽¹⁾ Je ne trouve ailleurs aucune mention de ces évêques, dont les sièges ne sont malheureusement pas indiqués.

⁽²⁾ Il ne semble pas que les Kartawayé fussent compris dans la province de Nisibe. Cf. HOFFMANN, *Auszüge aus syr. Akten persischer Märtyr.*, p. 208.

homme dans l'église de Çoba⁽¹⁾ pour l'ordonner; il lui donna ses instructions et lui conféra l'ordination. Plus tard, de Miçrin il le transféra à Qoubé d'Arzanène, où il siège honteusement⁽²⁾.

Bien que l'audace de Cyprien eût dépassé toute borne, je ne le citai point en jugement selon son audace; et si ce n'était que des évêques vénérables et respectables vinrent, pleins d'indignation, se plaindre de lui, j'aurais tout supporté et souffert de la part de Cyprien. Pourquoi? Non pas que les décisions et les canons de l'Église me fussent inconnus; non pas que j'ignorasse que la longanimité et la patience démesurée excitent et accroissent l'audace des insensés. Mais je m'étais auparavant proposé une chose : de supporter tout ce qui arrive, et cela chaque jour de la semaine, sans molester personne. Voilà pourquoi je supportais toute la conduite de Cyprien. Et peut-être se serait-il amendé? mais je fus amené peu à peu à ce qui vient d'arriver(?) Il faut que vous sachiez aussi cela, bien que je passe en courant sur toutes ces choses.

Un jour, Nataniel, qui était déjà évêque antérieurement, vint me trouver avec des lettres de plaintes contre Cyprien. Bien que ce fût un évêque, je ne l'écoutai point; je lui dis que l'affaire demandait une enquête, et, pour cet examen, j'envoyai à Nisibe, avec Nataniel, un moine nommé Stéphane, qui était depuis longtemps mon familier et mon compagnon, et je lui fis jurer de me faire connaître la vérité exacte sur ces faits. Nataniel et Stéphane revinrent avec quelques personnes de Nisibe, apportant avec eux la déposition qui contenait non seulement l'accusation contre Cyprien, mais encore des anathèmes et des malédictions si Cyprien rentrait comme évêque

⁽¹⁾ Nom arabe de la ville de Nisibe.

⁽²⁾ Je n'ai pu identifier ces deux localités. — Remarquer qu'on pourrait aussi à la rigueur traduire : « Il l'envoya à la place de Sisin *comme pasteur* des Kartawayé. »

à Nisibe. Ils me demandaient instamment de consentir à l'élection d'un autre évêque, de désigner quelqu'un et de les accompagner.

Que pouvais-je faire alors ! Auparavant j'avais déjà plusieurs fois blâmé cet homme, et non seulement il n'avait pas changé de conduite, mais même il n'avait pas consenti à venir à la Porte s'excuser sur sa conduite. Je ne fus pas même ainsi poussé à bout. Je calmai momentanément ces gens [en leur disant] : « Je dépouillerai cet homme de son office et je le chasserai de la ville conformément à sa déposition ; pour le moment, portez à Nisibe les lettres que j'ai rédigées, en attendant que je trouve une personne convenable pour ce poste. » — J'avais à peine congédié ces gens de la sorte, et ils n'étaient pas encore parvenus à la ville, que des évêques, hommes vénérables et respectables, arrivèrent avec des séculiers, au nombre de cinq. Les vieillards qui étaient parmi eux non seulement racontaient les choses intolérables que Cyprien leur faisait subir, mais, levant la main au ciel, ils invoquaient Dieu contre moi : « Seigneur, [disaient-ils,] venge-nous de 'Aba qui n'a pas pitié de nos cheveux blancs. » — Dès lors, qui m'empêchait, ces cinq évêques de la province et Nataniel, le sixième, étant d'accord avec moi misérable, de mettre au jour et de faire connaître la déposition de cet homme et de consentir à l'élection d'une personne qui serait désignée sur-le-champ et envoyée là ? L'affaire en était là ; je fis cependant observer aux évêques que le siège était important et exigeait une personne capable, et que j'avais besoin de quelque temps pour la trouver. Et les évêques consentirent à peine à s'en aller mécontents.

Quand ces évêques parvinrent près de vous, qui les sollicita ? comment furent-ils traités ? Cela est connu de Dieu, de vous peut-être, mais non de moi. On dit cependant que, là, leurs amis les conseillèrent [en leur disant] : « Si vous devez souffrir

dé ce que vous revenez sans avoir trouvé d'évêque, choisissez vous-mêmes quelqu'un. On ne pourra plus ensuite faire autrement, et par là même votre difficulté sera résolue. » — Les évêques acquiescèrent à cet avis et tombèrent aussitôt d'accord sur notre frère Sôrin, et ils l'envoyèrent avec quelques évêques d'entre eux. Je fus ainsi vaincu de toute part. J'en prends le Christ à témoin, de même que pour chacune des autres affaires que j'ai conduites : telles sont les choses qui se sont passées entre moi, les évêques et l'homme qui a été consacré; elles ont été établies et sanctionnées devant Dieu. J'ai désigné quelqu'un d'accord avec les évêques, et j'ai envoyé cet homme.

Si donc le trouble qui est survenu a eu lieu à cause de la déposition de Cyprien, je me suis maintenant excusé à ce sujet. Et si vous voulez même une excuse plus grave, je la donnerai. Depuis quatre ans, Cyprien n'était jamais venu au patriarcat. Je ne dis pas cela, à Dieu ne plaise ! parce que j'attendais de lui les richesses de Nisibe; mais la règle l'exigeait. Cyprien fit bien plusieurs tentatives, mais n'y donna point suite. Je décrétai qu'il devait venir pour se conformer à la règle et aussi pour s'excuser sur sa conduite.

Dirai-je encore quelque chose de plus affligeant ? Le métropolitain de Damas, notre frère Sembaiteh⁽¹⁾, m'écrivit : « Quand tu ordonnas de ne plus proclamer Cyprien avant d'en avoir reçu avis de ta part, Cyprien s'emporta contre moi et m'écrivit ceci : « Puisque les boucs comme Isaac et Sylvain me proclament, « proclame-moi, toi aussi. » Voilà la lettre que m'a adressée Sembaiteh ! Convient-il, ô partisans de Cyprien, que cet homme appelle « boucs » des vieillards vénérables comme Isaac et Sylvain ? Celui qui est tombé des cieux comme l'éclair pourra-t-il donc se relever et se soutenir ?

⁽¹⁾ Ce nom est à ajouter à la liste des évêques nestoriens de Damas.

Si ce n'est pas à cause de la personne même de Cyprien qu'il y a eu du trouble chez vous, mais parce qu'un évêque a été déposé et un autre établi [à sa place] : cela n'est pas nouveau. Cela eut lieu dans les temps passés lorsque les circonstances le demandèrent. En voici des exemples récents. Calibazeka⁽¹⁾, de vénérable mémoire, destitua Aristus, évêque de Hérat, et établit Jean [à sa place] ; Pithion, de vénérable mémoire, destitua Jean et établit Panahišo⁽²⁾. Et ils n'avaient entre les mains ni l'acte de déposition de celui qui fut destitué, ni l'acte d'élection de celui qui fut établi, comme je les ai. Je laisse ceux-ci de côté, et je rappellerai le catholicos Mar Guiwarguis⁽³⁾, de vénérable mémoire, qui destitua Jean⁽⁴⁾, métropolitain de Çoba, lequel, par la suite, ambitionna le catholicat. Jean avait négligé de venir à la Porte. C'était sa seule et unique faute. [Les habitants de] sa ville épiscopale ne s'étaient pas plaints et n'avaient point envoyé leur consentement au patriarche pour l'élection d'un autre évêque. Le [catholicos, de] vénérable mémoire, réunit les évêques et prononça sa déposition. Le métropolitain Jean se repentit aussitôt de sa conduite ; il se rendit à la Porte, et là, déliant sa ceinture, il se tint pendant plusieurs jours dans le sac et la cendre. Alors le catholicos ordonna de le faire entrer en sa présence. Voilà ce qui se passa et ce qui a eu lieu, de temps à autre, comme il est prouvé. Et les étoiles ne sont pas descendues sur la terre, ni la terre ne s'est pas élevée jusqu'au ciel, comme a dit quelqu'un. Cela est arrivé de mon temps. Non seulement Cyprien n'est pas venu à la

⁽¹⁾ Il occupa le siège patriarcal de 713 à 729 et eut pour successeur Pithion.

⁽²⁾ Les noms de ces évêques me sont inconnus par ailleurs.

⁽³⁾ Georges fut le successeur de Jésusyahb III ; il siégea de 661 à 680.

⁽⁴⁾ Je pense qu'il s'agit plutôt de Jean de Dasen, surnommé *le lépreux*, métropolitain de Nisibe, qui se fit élire patriarche et occasionna un schisme dans l'église nestorienne sous le pontificat de Henanjésus I^{er} (686-701). Cf. *Bibl. or.*, t. III, 1. p. 656, et WRIGHT, *Syr. Liter.*, p. 181 ; Amrou, éd. Gismondi, p. 35.

Porte et n'a pas envoyé d'excuses sur sa conduite, mais il a écrit, en se moquant de moi et en m'injuriant : « Si tu veux que j'aille près de toi, c'est-à-dire puisque cela te convient, absous-moi d'abord de mon interdiction de me réunir aux évêques, et ensuite tu pourras m'attendre. » Est-il possible, ô Mahouzites⁽¹⁾, gardiens des canons, que votre évêque soit tellement méprisé et que vous vous en glorifiez ! C'est assez des vexations et des amertumes que j'ai éprouvées de votre part.

Si le trouble n'a pas été excité au sujet de Cyprien, ni à cause de la déposition et de l'institution d'un évêque, c'est donc uniquement parce que Sôrin a été établi. Je terminerai cela, s'il plaît à Dieu et si je vis, quand le temps sera venu⁽²⁾.

On dit que le trouble qui a eu lieu s'est tellement aggravé et en est arrivé à tel point, que, ou bien ils omettront mon nom dans la proclamation, ou bien ils ne célébreront pas les mystères. J'en suis profondément stupéfait et affligé. Je n'ai pas conscience d'avoir mérité un tel châtiment; et supposé que j'aie commis quelque faute qu'on peut commettre habituellement, ma punition devrait-elle être telle qu'à cause de moi on omette de célébrer les mystères [sacrés] : la vie et le salut du monde ! Puisse-t-il se trouver quelques historiens ecclésiastiques pour écrire cela ? Quelle abondance de matières pour eux ! Non seulement ils pourraient écrire à satiété, mais ils laisseraient encore aux générations qui viendront après eux une ample matière.

Mais je dis ceci à propos du trouble lui-même. A cause du

⁽¹⁾ Habitants de Séleucie. Cette ville portait (conjointement avec Ctésiphon ?) le nom de Mahouza (la fortifiée). Cf. *Bibl. or.*, III, 2, p. 646, et III, 1, p. 91. — BUDGE, *The Book of Governors*, II, 87, n. 2.

⁽²⁾ Il semble, comme je l'ai dit plus haut, que l'affaire fut ensuite réglée par le transfert de Sôrin à l'évêché de Holwân, et le rétablissement de Cyprien à Nisibe, car nous voyons ce dernier agir en cette qualité sous le patriarcat de Jacques, successeur de Mar-Aba (après la déposition de Sôrin).

trouble, doit-on effacer le nom de celui qui est proclamé? A cause de la foule, alors que je suis proclamé dans la proclamation, doit-on s'abstenir de me proclamer? On devrait donc non seulement ne jamais proclamer quelqu'un sans qu'elle le désire ou qu'elle souhaite cette proclamation, mais même cesser la proclamation quand il lui plaira, par frayeur et par crainte que cela n'arrive. La foule n'a aucune raison d'exciter du trouble pour cela. Cette affaire dépend du consentement et de la volonté de toute l'Église, et non d'une fraction ou de quelques personnes.

Soyez persuadés, mes frères, qu'à la suite de cela j'avais pris la résolution de m'affliger dans la solitude et de ne jamais retourner là; mais je me suis laissé convaincre par votre lettre affligée qui réclamait mon retour, et, s'il plaît au Seigneur que je trouve un peu de soulagement à cette souffrance qui s'est récemment emparée de moi, comme vous le racontera notre frère Bouzid, je vous rejoindrai aussitôt, le cœur joyeux. Si je dois quelque chose, je le payerai, et non seulement la somme, mais les intérêts avec. Et, afin d'être le prototype de celui qui n'aime pas la domination, je souhaite, pour le châtiment de ceux qui désirent le pouvoir, que l'Église choisisse une autre personne à ma place, et avant tout j'y consens; et, de plus, pour ne pas servir seulement d'exemple à ceux qui n'aspirent pas au pouvoir, mais également à ceux qui méprisent le pouvoir, je ne m'en irai point, mais je serai le ministre, je veux dire l'archidiacre, de celui dont j'aurai été le chef et que l'Église choisira. Cela me convient; et quoiqu'on ne trouverait personne plus âgé que moi⁽¹⁾ dans les Villes, si cela même ne plaît pas à l'Église, si elle juge opportun que je m'éloigne

⁽¹⁾ Mar-Aba était alors âgé d'environ cent sept ans. — «Sedit annos decem et mensem sepultusque fuit Modinae, cum annum aetatis ageret centesimum decimum.» (Maris, *apud* ASSEMANI, *B. O.*, III, 1, p. 158.)

de sa présence, je retournerai à ma propre maisonnette, au pays de mes pères, dans ma famille⁽¹⁾. Je n'aurais jamais voulu qu'à cause de moi une mouche ou un moucheron fût tourmenté, à plus forte raison l'Église catholique. Et s'il semble à quelques-uns que cela est humiliant et méprisant pour le siège, que je dois avoir du zèle pour ce siège et en prendre soin, je supporterai cette colère, afin que ceux qui envient le siège ne périssent pas.

Avant tout, mes frères, je vous demande ceci : Avec quelle intention, dites-le-moi, les Villes voulaient-elles faire disparaître des proclamations le nom de ma misérable personne ? Est-ce qu'il est en la puissance des habitants des Villes, selon leur bon plaisir, ou des Villes, selon le leur, de proclamer ou de ne pas proclamer le nom de leur prélat ? C'est possible pour quelque temps. Je dis pour quelque temps, c'est-à-dire quand le synode doit se réunir pour examiner la cause de ce prélat. On sait, en effet, quand les Villes peuvent sans témérité omettre le nom de leur prélat dans la proclamation. Elles font cela sur des accusations évidentes, pour l'examen desquelles le synode doit nécessairement se rassembler. Il arrive alors de deux choses l'une : ou les accusations sont confirmées, et le synode souscrit à la stipulation des Villes ; ou les accusations ne sont pas confirmées, et le synode punit les Villes. De quelque côté que ce soit, ils sont présentement blâmables, soit que leur intention ait été de faire disparaître le nom du prélat des Villes seulement, soit que leur intention fût que l'exclusion des Villes se tournât par leur intermédiaire en exclusion de toute l'Église. Qu'ils s'avancent et qu'ils démontrent d'où ils ont ce pouvoir ? par quel canon ? Il n'en fut pas ainsi à l'origine. Et la manière dont le patriarche est élu l'atteste. Si

⁽¹⁾ Certains auteurs disent qu'il était natif de Kaškar, d'autres de Dankarah, dans les environs de cette ville. (*Bibl. or.*, II, 431.)

l'élection du patriarche appartenait aux Citadins⁽¹⁾, je ne leur refuserais pas sa destitution. Mais s'il n'en est pas ainsi, — et il n'en est pas ainsi, — s'il appartient à Dieu d'établir et de destituer le prélat, et après Dieu, à ceux qui ont été désignés par Dieu pour l'établir ou le destituer, il ne convient point aux Citadins de prétendre que l'Église universelle soit leur servante, appliquée à exécuter leur bon plaisir. Et, s'ils en doutent, je rappellerai ce qui s'est passé de nos jours.

Les Citadins avaient été jadis circonvenus par les présents de l'évêque de Baçra, feu 'Isô'-yahb⁽²⁾, et, avec le concours de quelques évêques, ils l'ordonnèrent patriarche. Les Citadins ont-ils eu à se louer de cela ou à en rougir? Qu'on le leur demande, et non pas à moi, et qu'ils répondent! Les Citadins ne doivent donc pas penser suffire par eux-mêmes à établir un patriarche ou à le destituer; et même il ne suffit pas que les évêques de l'éparchie se joignent à eux, comme d'aucuns l'ont rêvé, pour décréter la déposition du patriarche d'après des accusations qui exigent manifestement sa destitution.

Je dis bien : les Citadins et la province; car, s'il arrivait que le synode lui-même établît un patriarche, sa décision est caduque aussi longtemps que l'évêque de Kaškar, le premier-né du synode, fait défaut⁽³⁾. Et, pour ne pas être accusé de pro-

⁽¹⁾ Les clercs et les notables des « Villes » de Séleucie et de Clésiphon, qui avaient droit de prendre part à l'élection du patriarche.

⁽²⁾ Je ne trouve aucune mention de cet évêque, et j'ignore à quels faits Mar-Aba fait allusion. Je soupçonne qu'il s'agit d'une intrigue nouée pendant la longue vacance du siège patriarcal entre la mort du patriarche Henanjésus I^{er} (701) et l'élection de Çaliba-zeka (713).

⁽³⁾ Voir ASSÉMANI, *B. O.*, III, 2, p. 735. — Les privilèges de l'évêque de Kaškar sont déjà consignés dans le synode d'Isaac (410): « Le premier et principal siège est celui de Séleucie et de Clésiphon; l'évêque qui l'occupe est le métropolitain suprême, et le chef de tous les évêques. L'évêque de Kaškar est compris dans

duire une parole qui manque d'autorité, j'apporterai comme exemple le fait lui-même.

Le synode s'assembla jadis pour l'élection d'un prélat. On attendit pendant plusieurs jours l'évêque de Kaškar, l'illustre Emmanuel⁽¹⁾, de vénérable mémoire, de la famille duquel je descends malgré mon indignité! Soit qu'il fût empêché par des affaires, soit qu'il fût persuadé qu'on ne pouvait établir le patriarche sans lui, le prélat de Kaškar tarda et n'arriva point aux Villes dans le temps fixé. Le temps s'étant écoulé sans qu'il arrivât, les Pères ordonnèrent patriarche Mar Acace, de vénérable mémoire⁽²⁾. Lorsque la nouvelle qu'on avait fait l'élection pendant qu'il était en route, parvint audit évêque, il s'irrita de cela et s'emporta en paroles. Un certain dimanche, il arriva près des Villes, et il envoya à l'église quelqu'un de son entourage qui devait venir lui faire connaître le moment de l'office. Cela fait, il se hâta d'aller à l'église. Tandis que le patriarche et les Pères officiaient au pupitre et commençaient les répons des mystères [sacrés], Emmanuel s'avança du chœur jusqu'au fond du sanctuaire et se prosterna devant l'autel. Quand les Pères virent cela, ils furent stupéfaits, comme il est naturel, et s'empressèrent d'ordonner à l'archidiacre d'aller voir qui était capable de tant d'aberration et d'audace. L'archidiacre y étant allé et ayant reconnu la

la juridiction de ce métropolitain; il est son bras droit et son collègue; il gouverne son siège après sa mort.» (*Synodes nestoriens*, dans les *Notices et extr. des mss.*, t. XXXVII, p. 33.) — Cf. *Bibl. or.*, t. III, 1, p. 350.

⁽¹⁾ Cet Emmanuel a dû mourir presque aussitôt après l'élection d'Acace (c. 484); car, au synode tenu par ce patriarche en 485, un certain 'Abišô' signe comme évêque de Kaškar (*Syn. nest.*, p. 54, l. 7, et 59, l. 17). C'est un nom à ajouter à la liste des évêques de cette ville.

⁽²⁾ Sur Mar Acace, patriarche nestorien (484-496), voir ASSÉMANI, *B. O.*, t. III, 1, p. 378 et suiv. Cf. *Synodes nest.*, p. 53 et suiv.; WRIGHT, *Syr. Lit.*, p. 59. C'est à tort qu'Assémani conteste l'authenticité de ce synode, et cherche à démontrer l'orthodoxie d'Acace. — Les détails relatifs à son élection relatés ici ne sont consignés dans aucune histoire ecclésiastique, à ma connaissance du moins.

personne fut saisi de crainte, toucha l'homme sans irritation ni colère, et [l'interpella] pacifiquement : « Monseigneur ! Monseigneur ! » L'évêque ne se leva point, mais, toujours prosterné et soulevant seulement la tête : « Quoi ? » demanda-t-il à l'archidiacre. L'archidiacre lui répondit : « Voici le patriarche et les Pères qui viennent. » Cependant le patriarche était déjà près de la grille avec les Pères. Que dit l'évêque à l'archidiacre ? « Il y a donc, [dit-il], un patriarche qui ne me connaît pas ? » Selon sa grande sagesse, et aussi comme l'exigeait sa dignité, le patriarche laissa un libre cours à son irritation et fit signe à l'archidiacre de ne pas s'occuper de cet homme. L'évêque commença : « *Que la grâce de Notre-Seigneur . . .* », et, en présence du patriarche et des Pères, il acheva la prière sans qu'on l'en empêchât. Dès que le patriarche et les Pères se furent rendus au pupitre, l'évêque se leva et interpellant le patriarche : « Tu es donc patriarche, Monseigneur ? » — « Non, » répondit le patriarche. — « Et pourquoi non ? » demanda de nouveau l'évêque. — « Parce que tu n'étais pas présent, » répondit le patriarche. L'évêque fut gagné par cette humilité sans mesure, et, se prosternant sur le visage, il salua le patriarche et les Pères et demanda l'acte de son élection ; quand cet acte lui fut apporté, il en brisa sur-le-champ le cachet, prit de nouveau de l'argile, scella le premier acte d'élection et le fit sceller par les Pères après lui. Il ordonna une veille pour le soir, et établit le patriarche sur son siège. Étant le procureur de la maison et le gardien du siège [catholique], il en prenait soin avec raison. Il est manifeste, en effet, que ce qui se fait dans la maison sans l'assentiment de son administrateur et de son gardien est coupable et illégitime. Et la joie fut grande alors à cause de l'observance des canons. Qu'en dira-t-on ? Le synode tout entier sans l'évêque de Kaškar, ne peut arriver à établir un chef, et les seuls Citadins en dehors de tout le synode destitueraient ou

établiraient le patriarche ! Il doit être choisi par la prudence de tous, et non des seuls Citadins. Je ne nie pas qu'un grand honneur ne doive être accordé aux Citadins. Ce n'est pas que leur église soit la plus ancienne de l'Orient, — ce qu'eux-mêmes et quelques personnes pensent peut-être, — car l'église de Kaškar est plus ancienne que celle de Kôkâ⁽¹⁾, comme il a été prouvé par plusieurs; mais, lorsque le gouvernement a été établi dans les Villes, alors on leur attribua des honneurs particuliers. La nature même des choses témoigne de cela. C'est donc parce qu'elles sont le siège du gouvernement⁽²⁾.

Le catholicos Mar Guiwarguis⁽³⁾, de vénérable mémoire, en fut éloigné pendant toute sa vie et ne fut pas blâmé. Mais cela suffit.

Pour moi, je veux que vous en soyez assurés, si la maladie ne m'enlève pas l'espoir de vivre, je ne me fixerai jamais en dehors des Villes, et nulle autre chose ne m'est plus chère et plus agréable que la fréquentation des Villes et des Écoles qui s'y trouvent⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Sur l'église de Kôkâ (ou Beit-Kôka), église patriarcale des nestoriens, cf. *B. O.*, t. III, 2, p. 623; sur celle de Kaškar, *ibid.*, p. 734. L'opinion rapportée ici est contraire à la tradition nestorienne.

⁽²⁾ Il y a ici dans le ms. un petit blanc qui doit répondre à une lacune assez considérable. Il est probable que Mar-Aba rappelait le reproche qu'on lui faisait d'avoir quitté la résidence patriarcale, et s'en excusait. C'est ce qu'insinue la phrase suivante.

⁽³⁾ Sur le catholicos Georges (661-680) et les motifs qui le tinrent éloignés de son siège, voir *Bibl. or.*, t. III, 1, p. 149 et suiv., et BUDGE, *The Book of Governors*, t. II, p. 179 et suiv.

⁽⁴⁾ Mar-Aba, nous l'avons dit, passait pour un érudit (cf. p. 313, [19], n. 1). Bar-Hébréus (*Chr. eccl.*, II, 154) s'exprime comme Amrou. Ebedjésus, dans son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, parle de Mar-Aba en deux passages différents : au § 83 (*Bibl. or.*, III, 1, p. 154), et au § 85 (*ibid.*, p. 157). Assémani, trompé par le texte de Ebedjésus, a cru qu'il s'agissait dans le premier passage d'Abraham de Kaškar, fondateur du couvent d'Izla. Voici les deux passages qui nous énumèrent les œuvres de ce patriarche : § 83 « Abbas (lire : Aba) Cascaren-

Je n'ignore pas, et personne n'ignore, d'après l'examen des faits, que je ne suis que bois et résine, puisque, à cause de l'affection qu'ils avaient pour moi et dont je ne suis pas digne, ils font à mon égard ce qu'ils ne firent pour aucun autre avant moi. Je m'humilie devant votre si grande affection, qui dépasse la mesure, et je lèche la poussière de vos pieds. Comme vous avez écrit ceci : « Ils disent : Nous ne cesserons point que notre volonté n'ait été accomplie », j'en suis fort contristé, car de toute façon c'est une résolution inique. A mes yeux, il est inconvenant non seulement que ceux qui sont placés sous un chef demandent au chef de faire leur volonté, mais que le chef lui-même admette cela, et surtout quand cette volonté est cachée. N'est-il pas inique, ô docteurs habiles, que j'en vienne à ce pacte et à cette convention de faire leur volonté quelle qu'elle soit? Personne d'intelligent ne le dira. Il convient, en vérité, et au chef de demander à son subordonné et au subordonné [de demander] à son chef d'agir avec équité en tout ce qui est bon et convenable.

Je vous prie, mes frères, de ne pas vous offenser que de ce que je ne me rends pas sur-le-champ près de vous. C'est la souffrance et non la volonté qui me retient. Samedi soir, après l'office, tandis que les frères étaient encore présents, j'éprouvai à la tête une sorte de torpeur qui un peu de plus me fendait la tête, et qui s'aggrava à tel point, qu'au dire des frères eux-mêmes, mon œil droit en fut subitement contracté. Cependant

sis edidit Expositiones cum Epistolis et Elucidationem in universam dialecticam Aristotelis. » — § 85 : « Aba filius Brik Sabianeh composuit Librum de Strategis (sans doute une chronique des gouverneurs musulmans de l'Irak) et Expositiones cum Interpretationibus varia refertis doctrina. » — Aucun des ouvrages de Mar-Aba ne nous est connu, excepté la lettre que nous publions, qui est le seul de ses récits parvenu jusqu'à ce jour dans nos bibliothèques occidentales. Son style n'est pas de nature à justifier la réputation littéraire dont l'auteur jouissait parmi les Orientaux.

mes amis, mes élèves m'assistèrent, et maintenant même, il semble aux frères que mon œil, contre toute attente, commence à se redresser. J'espère, grâce à Notre-Seigneur et à vos prières, aller ensuite près de vous⁽¹⁾. Multipliez vos prières, je vous en prie, et portez-vous bien en Notre-Seigneur.

*Fin de la lettre de Mar-Aba, le plus admirable des pasteurs,
aux frères adonnés à l'instruction, qui sont dans les Villes catholiques.*

⁽¹⁾ Mar-Aba mit son dessein à exécution comme on le voit par le passage de Bar-Hébréus cité plus haut, et par celui de Maris.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Rapport sur le progrès des études syriaques depuis le dernier congrès, par M. Th.-J. LAMY.....	1
Rapport sur le progrès des études éthiopiennes depuis le dernier congrès (1894-1897), par M. Carlo CONTI ROSSINI.....	27
Lo studio dell' amarico in Europa, del S. Ign. GUIDI.....	67
A selection of Charms from syriac manuscripts, by the Rev. H. GOLLANCZ..	77
Les Plérophories de Jean de Maïouma, par M. F. NAU.....	99
Schin-Sin. Ein Beitrag zur späteren Geschichte des hebräischen Alphabets, von Prof. Dr Eb. NESTLE.....	113
Profession de foi adressée par les abbés des couvents de la province d'Arabie à Jacques Baradée, par M. Th.-J. LAMY.....	117
L'Omlia di Yohannes, vescovo d'Aksum, in onore di Garimà, del S. Carlo CONTI ROSSINI.....	139
Contribution à l'étude du dialecte du Tour-Abdin, par M. J. PARISOT.....	179
La Meghillath Taanith ou « Anniversaires historiques », par M. Moïse SCHWAB.	199
Der Aufbau des Debora-Liedes, von Prof. Dr D.-H. MÜLLER.....	261
Les Inscriptions de Constantine au Musée du Louvre, par M. Philippe BERGER.	273
La Lettre du catholicos Mar-Aba II aux membres de l'école patriarcale de Séleucie, par M. J.-B. CHABOT.....	295

GB L 18

Sig.: G.B. L. 18

Tit.: Actes du Onzième Congrès Inter

Aut.: Congreso Internacional de Orie

Cód.: 1008096

